
3 1761 05972727 1

LA DISGRACE

DU DUC ET DE LA DUCHESSE

DE CHOISEUL

LA VIE A CHANTELOUP, LE RETOUR A PARIS

LA MORT

PAR

GASTON MAUGRAS

Avec des gravures hors texte et un portrait en héliogravure

Troisième édition



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1903

LA DISGRACE

DU DUC ET DE LA DUCHESSE

DE CHOISEUL

DU MÊME AUTEUR

Le Duc et la duchesse de Choiseul. *Leur vie intime, leurs amis et leur temps.* 3e édition. Un volume in-8° avec des gravures hors texte et un portrait en héliogravure....... 7 fr. 50

La Fin d'une société. — **Le Duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV.** 9e édition. Un vol. in-8° avec un portrait. 7 fr. 50

(Couronné par l'Académie française, prix Guizot.)

La Fin d'une société. — **Le Duc de Lauzun et la cour de Marie-Antoinette.** 6e édition. Un vol. in-8°....... 7 fr. 50

(Couronné par l'Académie française, prix Guizot.)

Voltaire et Jean-Jacques Rousseau............... 1 vol.

Trois mois à la cour de Frédéric. (Épuisé.)........ 1 vol.

Les Comédiens hors la loi........................ 1 vol.

La Duchesse de Choiseul. (Épuisé.)................ 1 vol.

Les Demoiselles de Verrières. (Épuisé.)............ 1 vol.

Journal d'un étudiant pendant la Révolution. (Épuisé.) 1 vol.

L'Abbé F. Galiani. Correspondance. (En collaboration avec Lucien Perey.)................................... 2 vol.

(Ouvrage couronné par l'Académie française.)

La Jeunesse de madame d'Épinay. (En collaboration avec Lucien Perey.)................................... 1 vol.

(Ouvrage couronné par l'Académie française.)

Les Dernières Années de madame d'Épinay. (En collaboration avec Lucien Perey.)......................... 1 vol.

(Ouvrage couronné par l'Académie française.)

La Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney. (En collaboration avec Lucien Perey.)................... 1 vol.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 3720.



Plon-Nourrit & Cie Edit. Imp A Maire

Étienne-François duc de Choiseul, 1719-1785
Colonel-général des Suisses et Grisons
d'après le tableau de Vanloo appartenant à M. Wildenstein

LA DISGRACE

DE CHOISEUL





LA DISGRACE

DU DUC ET DE LA DUCHESSE

DE CHOISEUL

LA VIE A CHANTELOUP, LE RETOUR A PARIS

LA MORT

PAR

GASTON MAUGRAS

Avec des gravures hors texte et un portrait en héliogravure



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1903


LIBRARY
JUL 22 1969
UNIVERSITY OF TORONTO

LA DISGRACE

DU DUC ET DE LA DUCHESSE

DE CHOISEUL

CHAPITRE PREMIER (1)

24 DÉCEMBRE 1770-MARS 1771.

Le duc de Choiseul est exilé. — Son départ pour Chanteloup. — Enthousiasme populaire. — Arrivée à Chanteloup de Mme de Gramont, de Barthélemy, de Lauzun, etc. — La vie des exilés. — Rigueur de la saison. — Témoignages d'attachement de Boyer de Fonscolombe, de Hennin, etc. — Mme de Choiseul et le baron de Gleichen.

« J'ordonne à mon cousin le duc de Choiseul de remettre la démission de sa charge de secrétaire d'État et de surintendant des postes entre les mains du duc de la Vrillière, et de se retirer à Chanteloup jusqu'à nouvel ordre de ma part.

« A Versailles, ce 24 décembre 1770.

« LOUIS. »

C'est en ces termes brefs et d'une impitoyable sécheresse que Louis XV congédiait le ministre, l'ami auquel il

(1) La première partie de cet ouvrage a paru sous le titre : *le Duc et la duchesse de Choiseul*, leur vie intime, leurs amis et leurs temps. Plon-Nourrit et Cie, 1902.

avait depuis près de douze ans confié les destinées de la France.

Le duc de Choiseul-Praslin, secrétaire d'État à la marine, partageait la disgrâce de son cousin (1).

La lettre de cachet était accompagnée d'un ordre, également de la main du roi, qui montrait bien à quel point était poussée l'irritation contre le ministre disgracié :

« Le duc de la Vrillière (2) remettra les ordres ci-joints à MM. de Choiseul et me rapportera leur démission. Sans Mme de Choiseul, j'aurais envoyé son mari autre part, à cause que sa terre se trouve dans son gouvernement, mais il en sera comme s'il n'y était pas. Il n'y verra que sa famille et ceux à qui je pourrai permettre d'y aller. »

(1) La lettre de Louis XV au duc de Praslin ne contenait que ces mots :

« Je n'ai plus besoin de vos services et je vous exile à Praslin, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures.

« Louis. »

Le duc, suivant son habitude, dormait après son dîner quand on lui apporta l'ordre du roi ; il le lut, fit refermer ses rideaux, se rendormit tranquillement et ne se réveilla que pour monter en carrosse.

(2) Il s'était successivement appelé Phelipeaux, Saint-Florentin et la Vrillière. C'est ce qui lui valut cette gracieuse épitaphe :

Ci-gît, malgré son rang, un homme fort commun,
Ayant porté trois noms et n'en laissant aucun.

Le duc de Choiseul et le duc de Praslin avaient eu un jour une querelle pour savoir « quel était le plus bête » du roi ou de M. de la Vrillière. Praslin soutenait que c'était M. de la Vrillière ; l'autre, en fidèle sujet, pariait pour le roi. Peu après, au conseil, Louis XV dit une énormité. « Eh bien ! monsieur de Praslin, dit Choiseul, qu'en pensez-vous ? »

Il n'y eut pas un mot de plus, pas une explication échangée; le duc de Choiseul ne fut pas même admis à se justifier; il ne revit pas celui qui le chassait. L'arrêt prononcé était irrévocable.

C'est à Versailles, le lundi 24 décembre 1770, que Choiseul reçut des mains de M. de la Vrillière l'ordre qui l'exilait à Chanteloup; on lui accordait vingt-quatre heures pour faire ses préparatifs et quitter la capitale.

Il partit sur-le-champ pour Paris : il trouva la duchesse qui allait se mettre à table. Lorsqu'elle apprit les nouvelles : « Vous avez bien la mine d'un homme exilé, lui dit-elle en riant, mais asseyez-vous, votre dîner n'en sera pas moins bon. » Ils dînèrent en effet fort tranquillement et de très bon appétit.

Le duc et la duchesse supportèrent leur disgrâce avec une sérénité inouïe. Le duc s'inclina devant l'arrêt royal et se prépara à obéir sans témoigner ni mauvaise humeur ni regrets. Quant à Mme de Choiseul, au milieu des pleurs et du désespoir de ses amis, elle montra une fermeté d'âme, une douceur, une tranquillité, incomparables.

Si les attaques incessantes de ses ennemis avaient dû éclairer Choiseul sur les dangers de sa situation, rien dans la conduite du roi n'avait pu lui faire prévoir l'imminence de sa disgrâce. Jusqu'au dernier moment Louis XV garda vis-à-vis de son ministre un visage souriant et des formes aimables, et il usa envers lui d'une profonde et complète dissimulation. Sous le coup de l'indignation que lui causait un pareil traitement, le duc écrivit au roi une longue

lettre, non pour protester, mais pour demander qu'on lui laissât au moins la liberté (1).

Tout en se montrant respectueux, il y parlait avec un ton si ferme, il y rappelait ses services avec tant de noblesse et de dignité, il marquait un si méprisant dédain pour la cabale qui le renversait, que la lettre faisait honneur à celui qui l'écrivait.

La voici :

« SIRE,

« J'ai été nommé par Votre Majesté il y a onze ans ministre des Affaires étrangères sans que j'eusse désiré cette place ni même que j'eusse songé à la remplir; j'ai alors, Sire, obéi à vos ordres avec répugnance.

« A la paix, je suis resté chargé de deux ministères par soumission à votre volonté et par reconnaissance pour vos bienfaits. Depuis la paix, Votre Majesté a dû être convaincue combien j'étais peu attaché à la place de ministre et à la faveur qui en est la suite ; je ne regrette ni l'une ni l'autre et j'aurais à remercier Votre Majesté de m'en avoir soulagé si je ne voyais, Sire, qu'en m'exilant de votre conseil j'ai eu le malheur de perdre les bonnes

(1) On n'a jamais su pour quelle raison il était dans les habitudes d'exiler les ministres disgraciés, mais c'était un usage constant et auquel on n'avait garde de manquer. Lorsque le roi se sépara de M. d'Inveau, contrôleur général et le plus honnête homme du monde, il demanda à Choiseul : « Où l'exilerons-nous ? » — « Comment, Sire, l'exiler, s'écria Choiseul ! est-ce sa faute si, avec ses vertus, il n'a pas toute la capacité que vous désirez. » — « J'en conviens, répondit le roi, mais je dois me conformer à l'usage ; » et il exila M. d'Inveau.

grâces de Votre Majesté au point d'altérer sa justice.

« J'étais averti, Sire, des projets des intrigants sur ma chute prochaine; ils publiaient leurs espérances avec l'indiscrétion et l'étourderie qui leur est propre; je ne puis pas vaincre le mépris qui est en moi pour ce qui est méprisable : j'avoue à Votre Majesté que j'ai été trompé par la bonne opinion que j'avais de mes services, et d'ailleurs je ne pouvais pas croire, quoiqu'on m'en eût prévenu, que Votre Majesté se donnerait la peine de me dissimuler ma disgrâce jusqu'au dernier moment. Il est très simple que Votre Majesté ne me croie pas digne de sa confiance, ni propre aux places du ministère que j'exerçais; je désire pour votre gloire, Sire, et pour le bien de l'État que ceux qui me remplaceront servent Votre Majesté aussi bien que je crois l'avoir servie; je ne jalouserai certes dans aucune circonstance ni leur talent ni leur crédit.

« Il est aussi très simple, Sire, qu'ayant eu, quoique innocemment, le malheur de vous déplaire, vous éloigniez de votre présence un sujet qui n'a plus l'avantage de vous être agréable. Je n'ose pas, Sire, réclamer vos anciennes bontés, auxquelles je n'ai plus de droit, mais j'ose réclamer votre justice et vous représenter que je n'ai point mérité que vous me priviez de la liberté de vaquer en tous lieux (hors dans ceux où je pourrais vous rencontrer) aux soins que je dois à ma famille, à mes affaires et à la santé de ma femme ainsi qu'à la mienne ; quoique vous soyez naturellement bon, Sire, je ne vous demande pas de l'être pour moi, mais vous êtes juste, et c'est cette justice que

j'implore en ma faveur, en vous demandant ma liberté comme la dernière grâce que j'aurai dans le cours de ma vie à demander à Votre Majesté (1). »

Soit que la réflexion l'ait fait changer d'avis, soit que ses amis l'aient détourné d'une démarche bien dangereuse en un moment si critique, Choiseul n'envoya pas cette lettre, mais on en a retrouvé le brouillon dans ses papiers.

Depuis deux ans bien des symptômes avaient pu faire prévoir le brusque changement de fortune qui allait renverser l'homme tout-puissant, mais pour la France le coup était inattendu; la chute n'en parut que plus éclatante.

Le public ne vit qu'une chose, c'est que le ministre était sacrifié à la haine de la favorite; il supposa que Choiseul était la victime de ses principes de vertu, et il s'éprit d'un enthousiasme indescriptible pour celui qu'il considérait comme le dernier défenseur de la morale outragée. De plus, à ce moment les parlements étaient fort menacés; on imagina un rapport entre leur situation et l'exil du duc; ce dernier devint l'idole des magistrats et de leurs nombreux partisans.

Mais ce n'est pas tout. Depuis douze ans qu'il était au pouvoir, Choiseul avait été si différent des ministres plus que médiocres qui l'avaient précédé, il avait déployé tant de talent, accompli tant de réformes utiles, conclu des alliances si précieuses, montré en toutes circonstances un si réel souci de l'honneur et de la gloire de son pays, qu'on ne pouvait supposer que les destinées de la France

(1) *Choiseul et Voltaire*, par Pierre CALMETTES. Plon-Nourrit et Cie, 1900.

pussent être sans danger confiées à d'autres mains. Quand on le vit succomber sous les coups de la cabale que dirigeaient Mme du Barry et le duc d'Aiguillon, la crainte fut universelle et la chute du ministre fut regardée comme une calamité nationale.

A peine la nouvelle de sa disgrâce fut-elle connue que la capitale fut en alarmes. Les rues étaient remplies de monde et la consternation se lisait sur tous les visages. On eût dit qu'un désastre venait de frapper la France. Choiseul reçut de toutes parts les témoignages d'attachement et de vénération les plus flatteurs. Bien qu'il lui fût défendu de voir personne, ses nombreux amis, et à leur tête le duc de Chartres, forcèrent toutes les barrières pour l'embrasser une dernière fois. Tout ce que Paris comptait de plus illustre se présenta chez lui. L'affluence devint si considérable que la rue qu'il habitait et toutes les rues adjacentes furent encombrées par les carrosses, au point que la circulation demeura complètement interrompue. Pendant vingt-quatre heures l'hôtel fut littéralement assiégé. Il y avait à la porte deux exempts de police chargés de s'assurer que les ordres du roi seraient exécutés : on n'en aurait pas fait davantage pour un grand criminel.

Le départ de Choiseul se transforma en un véritable triomphe. Une énorme affluence bordait les rues depuis son hôtel jusqu'à la barrière d'Enfer. Sur tout le parcours qu'il devait suivre, on se pressait aux fenêtres, et les toits eux-mêmes des maisons étaient couverts de monde. Lorsque les exilés parurent dans leur carrosse, accompagnés seulement de Gatti, leur médecin, des accla-

mations enthousiastes les accueillirent, et elles se prolongèrent bien au delà des portes de la ville. Les personnages les plus considérables se trouvèrent sur leur passage et leur firent cortège en carrosse.

Le duc, très ému de ces démonstrations populaires, d'autant plus douces qu'il ne s'y attendait guère, ne put retenir quelques larmes.

L'exaltation publique se traduisit de mille manières : on fit des portraits, des médailles destinées à perpétuer le souvenir de ce grave événement. Les vers à la louange du ministre pleuvaient de toutes parts ainsi que les épigrammes contre ses ennemis. On chantait dans les rues un pamphlet qui débutait ainsi :

Le bien-aimé de l'almanach
N'est pas le bien-aimé de France...

On fabriqua des tabatières où il y avait d'un côté le buste de Sully et de l'autre celui de Choiseul. Ce rapprochement était au moins imprudent, et il motiva ce joli mot de Sophie Arnould : « Tiens, dit-elle en voyant une de ces boîtes, on a mis la recette et la dépense ensemble (1). »

(1) L. Moreau composa une charmante aquarelle qui représentait Choiseul appuyé sur la France. La Gloire, sortant des nuages, venait déposer une couronne de lauriers sur sa tête. Le peuple applaudissait et se précipitait aux pieds du ministre ; dans un coin, l'Envie détournait la tête avec rage.

Au-dessous se trouvait cette légende :

Le héros que le sort persécute aujourd'hui
Est pour notre malheur victime de l'Envie ;
En le perdant la France a perdu son génie,
Les arts leur protecteur et l'État son appui.

Cette aquarelle se trouvait exposée en 1900 dans le pavillon de la Ville de Paris.

Quel effet avait produit sur la marquise du Deffand la catastrophe du 24 décembre, qui brisait brutalement la plus douce intimité et tout le charme de sa vie? Le coup avait été rude et rien ne fut plus touchant que la séparation de la grand'maman et de sa petite-fille : « Il ne me reste plus à perdre que la vie, écrit à Voltaire la marquise désespérée. Condamnée à un cachot perpétuel, je n'avais de ressource que la société, que l'amitié de la plus charmante personne qui ait jamais existé... »

A Walpole, elle montre avec non moins de sincérité sa désolation et l'amertume de son chagrin : « Je suis toute abasourdie, je ne sais où j'en suis, je ne prévois que les plus grands malheurs, je ne sais ce que je deviendrai, je ne tiens plus à rien, il ne me reste plus qu'à végéter. »

Dans son trouble, elle manifeste une sensibilité qui ne lui est pas habituelle :

« Si mes parents sont maltraités, j'en serai touchée jusqu'au fond du cœur. J'aime tendrement la grand'maman; je suis persuadée de son amitié; elle mérite si peu son malheur! Elle a tant de vertu, tant de courage, que les plus indifférents s'intéressent à elle. J'aime aussi le grand-papa, il est aimable, doux et bon... Je ne perds point de vue tous ces objets, ils affaissent mon âme plus qu'ils ne l'irritent. J'espère que je deviendrai imbécile; tant mieux si je perds tout sentiment. »

Le duc et la duchesse avaient quitté Paris le visage souriant et sans que rien pût déceler le trouble de leur âme. Craignant cependant que cette attitude si ferme ne fût mal interprétée, la duchesse, à peine arrivée à Chan-

teloup, s'en explique avec Mme du Deffand, et elle lui découvre avec une candeur charmante tous les secrets de son âme :

« Vous m'avez crue insensible jusqu'à la férocité, lui écrit-elle. Ah ! que vous connaissiez mal le cœur que vous déchiriez. La vanité me défendait de me livrer à ma sensibilité, sur l'objet de laquelle on aurait pu se méprendre. La vanité peut donner des armes au courage, mais heureusement elle n'en a pas contre le sentiment, et vous me l'avez bien fait éprouver... »

Du reste quel motif aurait-elle de se plaindre? Elle a conservé l'honneur, gagné la paix et le repos, n'est-ce pas là du bien ? Et elle ne cache pas le bonheur qu'elle éprouve à quitter le monde pour vivre dans la retraite avec l'homme qu'elle adore : « Je ne puis m'affliger, même par pudeur, dit-elle; je suis avec ce que j'aime le mieux dans le lieu qui me plaît le plus. » Ce ne sont pas là de simples phrases destinées à dissimuler une amère déception ; c'est la vérité même.

La lettre si calme de la duchesse apaise un peu la douleur de la vieille aveugle. Elle lui répond :

« Avez-vous cru, chère grand'maman, sécher mes larmes par votre charmante lettre? Elle m'en a fait répandre avec plus d'abondance ; elles n'étaient point amères ; elles se ressentaient de la douceur et de la paix de votre âme. Oui, vous êtes heureuse, je n'en puis douter ; vous êtes avec ce que vous aimez uniquement ; vous serez sans cesse occupée de lui, et vous aurez la satisfaction de lui faire trouver un bonheur qu'il ne connaissait pas et préfé-

rable à celui qu'on a voulu lui faire perdre ! » (30 décembre.)

Elle ne peut lui cacher ce qu'on pense d'elle dans ce monde qu'elle vient de quitter si soudainement et peut-être à jamais :

« Si vous saviez de quelle façon on parle de vous, malgré toute votre modestie, vous en seriez flattée. Aucun mouvement d'envie n'affaiblit les louanges que l'on vous donne, et je crois que vous êtes la seule personne au monde qui se soit fait admirer au point où vous l'êtes, sans faire naître aucune jalousie. Ah ! ma grand'maman, que je vous aime ! vous me mettez dans l'impossibilité de pouvoir aimer qui que ce soit. »

Si la grand'maman est « heureuse jusqu'au fond de l'âme », Choiseul n'a pas supporté avec moins de calme et de fermeté le coup qui l'a frappé. Il est indifférent sur tout ce qui s'est passé, n'ayant pas la moindre crainte sur l'avenir parce qu'il n'est pas en lui de craindre ; il est plus gai, plus tranquille, plus aimable que jamais. Sa sérénité est complète. A le voir, personne ne pourrait se douter de la catastrophe qui vient de bouleverser sa vie et de le précipiter du faîte du pouvoir dans l'exil et l'isolement.

En apprenant l'engouement du public pour le duc, Walpole, toujours sceptique, avait écrit : « M. de Choiseul ne se doute pas que dans un mois il sera aussi oublié que s'il était le patron du costume de l'an dernier. » Il était difficile d'être plus mauvais prophète.

En général, il est vrai, le départ des ministres laissait le public fort indifférent, mais cette fois il en fut tout autrement. L'horreur contre la cabale qui avait renversé

Choiseul dépassait toute limite; loin de se calmer, les marques de sympathie en l'honneur de l'exilé prenaient les proportions d'une manifestation nationale et devenaient chaque jour plus blessantes, plus injurieuses pour le monarque et pour le parti triomphant.

Grisés par ce mouvement irrésistible de l'opinion publique, les Choiseul ne gardent aucune mesure dans leurs propos; ils écrivent ce qu'ils pensent, ils invitent leurs parents et leurs amis à les venir voir, bref ils commettent mille imprudences. Mme du Deffand, très inquiète, très alarmée de la tournure que prenaient les événements, s'efforçait de mettre ses amis en garde contre le danger de leur situation. On pouvait craindre en effet que ce soulèvement universel de l'opinion « n'augmentât la haine des scélérats » et ne provoquât des mesures plus rigoureuses encore. A Paris, les bruits les plus sinistres couraient : l'on disait que la colère de Mme du Barry n'était pas apaisée, que les Choiseul étaient exposés aux plus graves dangers; beaucoup même assuraient que la vie du duc se trouvait menacée.

Heureusement l'on montre à Chanteloup plus de possession de soi-même et de calme d'esprit :

« Il me semble que vous mourez tous de peur, écrit gaîment la duchesse. Que voulez-vous donc que l'on nous fasse encore? Le roi ne frappe pas à deux fois. C'est une des raisons pour lesquelles cet exil est heureux, et il l'est à tous égards. Les scélérats qui ont eu le crédit de l'obtenir pouvaient peut-être dans le moment faire pis. Je me trouve bien heureuse d'en être quitte à si bon

marché, et croyez qu'à présent ils ont trop à faire entre eux pour penser encore à nous longtemps. » (4 janvier.)

Quoi qu'il puisse en advenir, la duchesse ne veut à aucun prix qu'on cherche à calmer l'enthousiasme si compromettant dont le duc est l'objet :

« Il est trop flatteur pour nous en priver, écrit-elle. Qu'on le perpétue, s'il est possible. Il assure la gloire de mon mari; il le récompense de douze ans de travaux et d'ennuis; il le paye de tous ses services; nous pouvions l'acheter encore à plus haut prix, et nous ne l'aurions pas cru trop payer par le bonheur immense et d'un genre nouveau dont il nous fait jouir. M. de Choiseul le sent bien, et pour moi, il faut vous l'avouer, j'en ai la tête tournée. »

Elle ajoute avec le noble orgueil d'une bonne conscience :

« Croyez qu'il n'y a rien de si heureux que ce qui nous est arrivé. Comparez le trouble de la cour à la tranquillité dont nous jouissons, le mépris des gens en place à l'honneur qui nous a suivis dans notre retraite, et répétez avec nous que nous sommes trop heureux. »

Mme du Deffand, dont l'âme n'est pas si vigoureusement trempée que celle de son amie, se sent réconfortée par tant de courage, de fermeté, elle oublie ses craintes et s'écrie dans le ravissement :

« Oh! la charmante lettre! J'ai cru vous voir, vous entendre! Vous avez de bien fortes armes; vous triompherez de tous. Je ne sais quelle est la vertu dominante en vous; mais celle que j'adore et que je préfère à toutes, c'est la noble franchise. Quand elle est jointe à une grande

fermeté, tout doit lui céder. Le grand-papa doit vous adorer!... »

Se conformant aux ordres du roi, les Choiseul étaient partis seuls pour Chanteloup, mais ils furent bien vite rejoints par leurs parents les plus proches. Cette conduite ne manquait pas d'un certain mérite, car des lettres de cachet menaçaient tous les partisans de Choiseul; le duc de Gontaut lui-même, malgré l'intimité de ses relations avec le roi, s'attendait à être frappé.

Lauzun, entre autres, eut une conduite parfaite, digne en tous points de son âme élevée et chevaleresque. Oubliant les démêlés qu'il avait eus avec son oncle et les rivalités féminines qui les avaient si profondément divisés, il n'hésita pas à suivre sa fortune. Il prit tout ce qu'il possédait d'argent disponible, se munit de lettres de change, et le 27 décembre il partait pour Chanteloup avec Mme de Gramont, qui naturellement voulut être la première à rejoindre son frère. Tous deux étaient persuadés que la vengeance de Mme du Barry ne se tiendrait pas pour satisfaite et que si Choiseul voulait sauver sa tête, il lui faudrait passer à l'étranger; ils se disposaient à protéger sa fuite et à l'accompagner (1).

Peu de jours après, arrivent d'autres parents fidèles. D'abord les frères du duc, le cardinal de Choiseul et le comte de Stainville; ce dernier était un homme d'un vrai mérite, mais sérieux et froid, entièrement opposé pour l'humeur à celle du duc; on l'appelait plaisamment une

(1) Voir *le Duc de Lauzun et la cour de Louis XV*, par G. Maugras. Paris, Plon, 1895.

traduction allemande de son frère. Puis viennent l'abbé Barthélemy, abandonnant bibliothèque, médailles, antiquités, etc.; l'abbé Billardi, M. et Mme de Choiseul-La Baume, l'abbesse de Saint-Pierre, la comtesse de Choiseul-Betz, etc. Tous viennent apporter à leurs parents malheureux le témoignage de leur sympathie et de leur attachement. On ne voit à Chanteloup que des parents; les amis n'ont pas encore la permission de s'y montrer.

Le petit cénacle s'est donc agrandi peu à peu et l'on s'organise pour passer le temps le plus agréablement possible. Dans une aimable et touchante pensée, tout le monde s'ingénie à distraire le duc et à lui faire oublier, s'il est nécessaire, les grandeurs qu'il vient de quitter. Le bonheur et le repos du seigneur châtelain sont l'unique objet de tous les habitants.

Mme du Deffand, depuis que sa vie est brisée par l'absence de ses amis, n'a plus d'autre préoccupation que de savoir comment ils supportent leur nouvelle existence. Elle veut être renseignée par le menu sur tout ce qui se passe à Chanteloup; elle demande force détails sur la vie que l'on mène, sur l'emploi de la journée, sur les distractions que peut imaginer l'esprit inventif des habitants. « Je suis heureuse, lui répond Mme de Choiseul; que puis-je vous dire de plus? » Puis, elle se prête gracieusement au désir de son amie et raconte en termes délicieux la tranquillité de leur vie, la paix de leur âme et le bonheur qu'elle éprouve à montrer la tendresse de ses sentiments à l'homme qu'elle adore : « Nous faisons assez bonne

chère. Nous passons des nuits fort tranquilles et toute la matinée à nous parer de perles et de diamants comme des princesses de roman. Je n'ai jamais été si bien coiffée ni si occupée de ma parure que depuis que je suis ici. » Elle termine par cette phrase exquise où elle montre à nu son âme aimante et délicieuse : « Je veux redevenir jeune, et, si je peux, jolie! Je tâcherai au moins de faire accroire au grand-papa que je suis l'une et l'autre, et comme il aura peu d'objets de comparaison, je l'attraperai plus facilement. »

La vie à Chanteloup est réglée de façon à ce qu'aucun moment ne soit inoccupé. Le grand-papa se lève à neuf heures et la grand'maman à dix. La matinée est employée à écrire d'un côté, à faire sa toilette de l'autre, ensuite à des arrangements domestiques, et à régler tous les détails d'un nouvel établissement. On dîne à deux heures. Après le dîner, des parties de whist, de trictrac et de billard. On se retire depuis sept heures jusqu'à dix, heure du souper. Un pharaon après souper jusqu'à une heure; ensuite on lit, on cause, on rit, et l'on ne se retire jamais avant deux ou trois heures du matin. Le temps passe si vite que l'on a toujours quelque chose à faire. Dès le lendemain de son arrivée, le duc s'est créé des occupations ; il a fait appeler son intendant, et il a fixé avec lui les heures qu'il entend donner à la régie de ses terres. Il dirige lui-même une ferme de douze cents arpents, pour s'amuser, et il montrera bientôt que sa rare intelligence est apte à tout, en obtenant de merveilleux résultats.

Toutes les heures où il n'est pas occupé, il les consacre à sa famille et à la société qui l'entoure.

Le duc, qui ne veut et ne peut rester oisif, s'est fait dresser dans le salon un métier de tapisserie, et il travaille tout en causant avec les dames ; il ne fait peut-être pas preuve d'une grande adresse, mais son ardeur est extrême. Il a encore d'autres distractions ; il joue de la flûte, et chaque jour, vers les quatre heures, il vient trouver la duchesse à sa toilette ; elle se met au clavecin et joue à livre ouvert tout ce qui se présente ; lui, l'accompagne sur la flûte. L'abbé, qui a découvert ces petits rendez-vous, s'y trouve toujours, et c'est lui qui fait le public.

Comment Mme de Choiseul s'était-elle accommodée de la présence de son altière belle-sœur ? Si la vie commune leur était déjà difficile à Paris, où elles se voyaient relativement peu, qu'allait-elle devenir dans l'exil de Chanteloup avec une fréquentation journalière, continuelle, inévitable ?

L'arrivée de Mme de Gramont avait été pour le châtelain un grand sujet de satisfaction ; mais Mme de Choiseul témoigna moins d'enthousiasme : sa joie avait été complète tant qu'elle avait été seule à posséder l'homme qu'elle aimait si bien, et elle ne put dissimuler tout d'abord le dépit qu'elle éprouvait de voir leur solitude troublée par la présense d'une femme qu'elle détestait.

Cependant, par affection pour son mari, elle se résigna, mais, pour éviter des querelles qui auraient été odieuses dans l'isolement de l'exil, elle signa avec sa belle-sœur sinon un traité de paix, du moins une trêve. Sous une apparence très douce, Mme de Choiseul avait un caractère ferme et énergique ; elle jugea rapidement la situation, vit le parti qu'on en pouvait tirer et eut aussitôt une

explication décisive. C'est elle-même qui raconte la scène, et non sans charme :

« J'ai eu avec Mme de Gramont, le jour de son arrivée, en présence de M. de Choiseul, une conversation qui doit assurer ma tranquillité. J'y ai mis beaucoup de politesse, d'honnêteté pour Mme de Gramont, de tendresse et de soumission pour mon mari, de franchise et peut-être même de dignité pour moi. J'ai déclaré que je voulais être la maîtresse dans ma terre et dans ma maison ; que chacun le serait chez soi pour tout ce qui lui serait propre ; que je n'exigeais l'amitié de personne ; que je m'engageais à faire de mon mieux pour contenter tout le monde, et que tout le monde se trouvât bien chez moi ; mais que je ne m'engageais ni à l'amitié ni à l'estime de tout le monde ; qu'à l'égard de l'estime, j'en avais pour elle, Mme de Gramont ; qu'à l'égard de l'amitié, je ne lui en promettais ni ne lui en demandais ; mais que nous devions bien vivre ensemble pour le bonheur de son frère, qui nous rassemblait ici ; que si elle se conduisait bien avec moi, je lui répondais qu'elle en serait contente : que si elle se conduisait mal, j'espérais qu'elle en serait contente encore. On a voulu entrer en justification sur le passé. J'ai brisé court en disant qu'il ne fallait pas rappeler des choses qui ne pouvaient que renouveler l'aigreur ; que, puisque nous ne nous engagions point à nous aimer, nous en avions assez dit pour savoir à quoi nous en tenir sur notre conduite future... »

Elle ajoute, avec une pointe de scepticisme :

« Comme j'ai eu la brutalité et la fatuité de le dire, je

n'ai à me défendre que d'aimer et d'être aimée, et je m'en défendrai bien. C'est une bonne chose que d'aimer ; mais le rabâchage ne vaut rien, en amitié comme en amour. »

Cette conversation très nette a le plus heureux résultat. Depuis l'on vit dans une union parfaite et sans qu'il y ait aucune gêné des deux parts, pas la moindre humeur, beaucoup de liberté, on est enchanté les uns des autres. Les deux belles-sœurs se préviennent l'une l'autre et leurs procédés réciproques sont on ne peut plus honnêtes.

« Je crois qu'elles sont au véritable point, écrit l'abbé. Je ne crois pas qu'elles s'aiment jamais comme elles se sont aimées autrefois, quoique la grand'maman y soit portée plus qu'elle ne pense ; mais comme elles s'estiment toutes deux, qu'elles sont toutes deux très estimables, qu'elles ont le même objet, le même intérêt, j'espère que la paix subsistera longtemps et fera leur commun bonheur. »

Le duc était ravi de cette entente à laquelle il était loin de s'attendre et dont il était la cause indirecte : « Je le crois véritablement heureux, » écrit la duchesse. Cette bonne harmonie dura tout le temps de l'exil.

Du reste Mme de Gramont est charmante pour tout le monde. L'abbé n'était pas sans inquiétude sur l'accueil qu'elle lui réservait. Dans les premiers temps de son séjour à Paris, il la voyait presque tous les jours, et elle avait pour lui toutes sortes de bontés. Puis, quand la division s'était mise entre les deux belles-sœurs, il avait naturellement pris le parti de Mme de Choiseul, et Mme de Gramont l'avait écarté. Il ne la voyait plus que de loin

en loin et par hasard; leurs rapports se bornaient à quelques politesses assez froides. Il se demandait, non sans anxiété, s'il en serait de même à Chanteloup. Il fut bien vite détrompé. La duchesse le reçut à merveille, lui fit mille politesses; elle semblait avoir complètement oublié les années de froideur qu'elle lui avait témoignées.

L'abbé, qui s'attendait à quelques rebuffades, est ravi d'être si bien traité; aussi il ne tarit pas en éloges sur les procédés, sur le charme de Mme de Gramont, à laquelle il est impossible de résister : « Elle est accessible, dit-il, aimable, un rien l'amuse ou l'intéresse; elle se prête à toutes les plaisanteries et on ne peut avoir plus d'indulgence... Personne n'écoute et ne répond mieux, ne dit des choses plus agréables à chacun, et ne les dit d'une manière plus simple et plus naturelle. »

Cependant tout n'est pas agrément dans la nouvelle vie à laquelle les exilés sont condamnés. Ils sont arrivés dans la plus mauvaise saison de l'année, et pour comble de malchance l'hiver est des plus rigoureux; on est assiégé par la neige, la glace, une bise épouvantable; au dehors c'est un gâchis affreux. Cet immense château inhabité est une véritable glacière; on ne sait comment se préserver, et la majeure partie du temps se passe à se défendre contre le froid : on colle du papier pour calfeutrer toutes les fenêtres; toutes les portes sont entourées de peaux de mouton. On veut faire du feu dans les cheminées, mais elles fument de telle sorte que l'asphyxie est inévitable; il faut faire venir un fumiste de Tours, qui peu à peu remet les choses en état.

Le duc, la duchesse, Mme de Gramont habitent le rez-de-chaussée, et leurs chambres s'échauffent peu à peu. Mais l'abbé, qui est logé au second, dans un angle, en plein nord, grelotte même auprès du feu. Il a beau mettre sur son lit couvertures, redingotes, habits, le matin il se réveille à moitié gelé. Il geint un peu sur son triste sort, mais sa plainte est de courte durée et il se dit philosophiquement qu'il a tant d'autres bonheurs qu'il ne doit pas être trop difficile sur de petites misères.

Pour comble d'infortune, le pauvre abbé n'a pas seulement à lutter contre les frimas. Soit l'absence d'occupations, soit l'isolement, soit toute autre cause, il est pris de maux de nerfs, de vapeurs, comme l'on disait alors, et il en souffre cruellement. Ces maux le prennent sans savoir pourquoi et s'en vont de même. Il s'efforce du reste de réagir et d'en parler gaiement :

« Gatti m'ordonne de monter à cheval et de ne point manger. J'ai des chevaux et j'en use; mais je trouve difficile de ne pas user d'un bon souper quand on l'a sous les yeux. Gatti a pourtant raison, car le bonheur ne consiste que dans les privations et non dans la jouissance comme on l'a cru depuis cinq à six mille ans. Privation de café, de vin et de ragoût, dans le physique; de sentiment, et par conséquent de chagrins, dans le moral; de ministre et de parlement dans la politique. Avec ces petits retranchements, vogue la galère tant qu'elle peut aller ! »

En attendant il suit les conseils de Gatti et se livre aux exercices violents; non seulement il monte à che-

val, mais il fait du canotage, il marche des heures entières pour calmer ses nerfs malades.

Lorsque par hasard le temps le permet, on se livre au plaisir de la chasse. L'abbé nous fait une description plaisante des chasseurs, de la meute, voire même du gibier.

« Hier et avant-hier nous avons suivi le grand-papa à la chasse. Le premier jour il tua la moitié d'un lièvre, qui fut achevé par Perceval. Hier, environ le quart d'une bécasse, qui fut emportée par les trois autres quarts. Aujourd'hui on a lancé le cerf, et voilà comment cela se fait en Touraine : on prend un cerf qu'on a dans l'écurie, et qu'on a eu par hasard; on lui garrotte les mains et les pieds, on le fait porter par quatre hommes vigoureux jusque auprès de la forêt. Maîtres et valets, tout le monde court, les uns en voiture, les autres à pied ou à cheval. Quand on est arrivé au lieu de la scène, on délie le cerf, il s'enfuit et l'on revient. Les dames y étaient aussi, et quoiqu'elles soient toutes fort lestes et en état de faire tous les jours à pied cinq à six fois le tour du salon, il n'y en a pas une qui coure aussi vite que le cerf. »

Quant à la meute, ce sont les petits chiens favoris de la duchesse : Blanche, Lindor et Rosette, qui la composent.

Cependant le froid rigoureux finit par avoir raison des santés des châtelains. Le duc le premier paie son tribut; il est atteint d'un gros rhume qui le force à garder le lit et lui donne des crachements de sang assez violents. Pour se distraire, il se fait lire des contes de fées toute la journée. « C'est une lecture à laquelle nous nous sommes

tous mis, écrit la duchesse à son amie; nous la trouvons aussi vraisemblable que l'histoire moderne. » Puis, comme sa grande crainte est qu'on ne soupçonne Choiseul de regretter le pouvoir, elle a soin d'ajouter : « N'allez point dire au moins qu'il soit malade; on croirait qu'il a la maladie des ministres et on ne peut en être plus éloigné qu'il ne l'est. »

Dès qu'il se sent un peu mieux, Choiseul quitte le lit, la chambre, se remet à sortir comme d'habitude, enfin il commet mille imprudences qui désespèrent Mme de Choiseul. Le seul régime qu'il observe est de ne plus jouer de la flûte. Du reste il est plus gai, plus aimable que jamais : c'est un malade charmant.

A peine est-il rétabli que la duchesse prend froid aux pieds dans le salon pour avoir négligé de les mettre dans un sac qu'elle a fait faire exprès pour les préserver. Elle est si délicate, si frêle, que tout peut devenir grave avec elle, et qu'on craint toujours de la voir se briser; le pauvre abbé, qui n'a plus ni force ni raison quand elle a la moindre indisposition, manifeste une anxiété si tendre qu'on ne peut se défendre d'une véritable admiration pour tant d'amour. Ces alarmes, heureusement, n'avaient pas raison d'être et l'aimable femme se rétablit assez vite.

Depuis le commencement de janvier, de nombreuses visites étaient venues distraire la solitude des exilés.

Mais ces visites, si elles flattaient sa vanité, n'avaient aucun charme pour le cœur de la duchesse; ce qu'elle aurait voulu près d'elle, c'étaient ses amies, celles qu'elle

aimait vraiment et sincèrement, et avant tout la chère petite-fille. Dans toutes ses lettres elle ne cesse d'insister pour attirer Mme du Deffand à Chanteloup. Son bonheur serait complet si elle la possédait, et elle s'efforce par tous les moyens de la décider à entreprendre le voyage. Pour la séduire, elle a fait copier le fameux tonneau du salon de Saint-Joseph, et il y en a deux exemplaires qui sont tout prêts, l'un dans le salon, l'autre dans la chambre destinée à la marquise : « Venez donc ici, puisqu'on y est si bien, lui dit-elle. Venez-y, je vous en conjure. Le grand-papa est à vos pieds pour vous en prier. Venez-y respirer l'air de la paix et de la liberté; il est plus doux que vous ne pensez. Venez au sein de l'amitié. Vous serez ici aussi bien que dans votre tonneau. »

On a changé un peu les habitudes de la journée et les nouveaux arrangements conviendront à merveille à la marquise. On ne s'assemble plus qu'à six heures du soir; jusque-là on est libre; on a de grandes matinées pour dormir ou faire ses affaires; puis toute la journée pour écrire, lire, se promener quand il fait beau. A six heures on fait un dîner-souper où se trouve toute la compagnie. Après le souper, vers sept heures, on joue au trictrac, au whist; cela dure jusqu'à dix heures, on fait ensuite une lecture, puis à minuit la poste arrive. On regarde les nouvelles, puis l'on joue au pharaon. L'on ne se quitte qu'à deux heures du matin. Si Mme du Deffand trouve que c'est encore trop tôt pour aller se coucher, elle trouvera des veilleurs pour lui tenir compagnie.

« Soyez sûre que vous seriez ici à merveille, écrit la

duchesse avec insistance, mais si bien, si bien, que j'espère que vous n'en sortiriez plus... Puis, à la fin des disgrâces (car il faut que tout finisse), nous nous en irions tous ensemble, sans nous être jamais séparés, et ayant toujours été heureux. Je me fais un si grand délice de ce projet, que j'ai une impatience extrême que la belle saison vous permette de l'exécuter. Le grand-papa n'en a pas moins d'impatience que moi, et me charge de vous en assurer. » (27 janvier.)

Mme du Deffand se montre très touchée de l'invitation, et son premier mouvement est d'accepter avec joie; ne doit-elle pas du reste cette marque d'attachement à des amis si chers? Puis, la réflexion venant, elle tombe dans de terribles perplexités; comment se résoudre à abandonner ses habitudes, ses manies, tout ce qui l'entoure; comment changer tout son train de vie? Et puis ce voyage! quatre jours de suite en voiture pendant huit ou dix heures! Elle arrivera morte de fatigue, les embrassades, les compliments achèveront de l'épuiser.

Enfin, dernière raison d'hésiter, et peut-être la meilleure : la marquise reçoit de la cour une pension qui l'aide à vivre, et Mme du Barry implacable l'a fait prévenir qu'on la lui supprimerait si elle allait à Chanteloup.

Aux invites réitérées des châtelains, elle répond en s'excusant, en rejetant sur son état ses hésitations et ses scrupules :

« Je vous représente aujourd'hui, chère grand'maman, que j'ai soixante-quatorze ans, qu'il faut me conduire ; vous savez tout cela, je l'avoue, mais ce que vous ne savez

peut-être pas, c'est que ma tête s'affaiblit. Plus de mémoire, plus capable d'aucune application, plus d'entendement, nulle gaieté, nulle imagination; voilà l'état de votre petite-fille... si jamais j'arrive à Chanteloup, ce sera une belle débâcle (1). »

La duchesse répond aux gémissements de Mme du Deffand par une lettre exquise de bonne grâce et d'amabilité :

« Vous me dites toujours la même chose, ma chère petite-fille, à quoi je répondrai toujours la même chose : vous croyez que je vous aime par complaisance et que je veux vous voir par politesse; eh bien, non! Je vous aime parce que je vous aime.

« Je ne dirai pas parce que vous êtes aimable, car vos craintes, vos méfiances, vos discrétions ridicules me donnent trop d'humeur pour vouloir vous dire une galanterie, quelque vraie quelle puisse être. Je ne prétends pas vous rendre justice, je ne veux que me la faire...

« Je vous aime encore parce que vous m'aimez et que je suis personnelle, parce que je suis sûre de vous, et que

(1) Il y a du vrai dans ce que dit Mme du Deffand à ses amis. Elle écrivait tristement à Walpole quelques mois auparavant ces réflexions navrées : « Il faut vous faire un aveu : mon esprit s'affaiblit, se fatigue, se lasse; je n'ai plus de mémoire; je ne suis plus capable d'application; il n'y a presque plus rien qui m'intéresse; je suis dégoûtée de tout. Il me semble qu'on n'est point né pour vieillir; c'est une cruauté de la nature de nous y condamner; je commence à trouver mon état insupportable. J'ai eu des chats, des chiens qui sont morts de vieillesse et se cachaient dans des trous; ils avaient raison. On n'aime point à se produire, à se laisser voir, quand on est un objet triste et désagréable. »

j'ai autant de méfiance des autres que vous en avez de moi... Je veux vous voir parce qu'à tort ou à raison je vous aime. Si vous radotez, votre radotage me plaît. Il vaudra bien mon rabachâge, car je suis rabâcheuse. Si votre tête s'affaiblit, elle sera plus au niveau de la mienne; si vous perdez la mémoire, vous vous rapprochez de moi, qui n'en ai jamais eu. Ainsi tous vos inconvénients me conviennent; si vous avez soixante-quatorze ans, c'est à cause de cela qu'il faut être dans un château où vous pourrez avoir à votre choix la compagnie et la solitude, sans vous donner de soins pour la trouver ni pour vous en débarrasser; si vous avez besoin d'être conduite, vous aurez l'abbé et nous tous pour vos bâtons; si vous êtes infirme, vous aurez tous les secours de la faculté et tous les soins de l'amitié sans l'importunité des visites comme à Paris... Ainsi, venez donc, ma chère petite-fille, et n'en parlons plus, car vous m'avez véritablement affligée. Demandez plutôt à l'abbé, qui est mon confident. Je vous dirai de plus que le grand-papa n'a qu'un cri après vous. » (3 février.)

Mais la plus aimable insistance ne peut arriver pour le moment à vaincre les hésitations de la marquise. Elle promet toujours, mais il faut attendre l'occasion : dès qu'elle le pourra, elle partira aussitôt. En attendant, la correspondance continue; comme on ne peut avoir la moindre confiance dans la poste, qui ouvre consciencieusement toutes les lettres, Mme du Deffand n'en fait pas usage; elle ne lui « confie ni ses sentiments, ni son indifférence, ni ses affaires, ni son désœuvrement, ni son

esprit, ni sa bêtise, ni ses amusements, ni son ennui. Elle n'a que faire que Mme du Barry, qui voit tout comme Dieu, aille gloser sur tout cela ».

Pour obvier aux inconvénients de la poste, ces dames décident de confier uniquement leurs lettres aux amis sûrs qui font continuellement la navette entre Paris et Chanteloup.

Le duc et la duchesse de Choiseul reçurent pendant les premiers mois de leur exil d'innombrables marques d'attachement; tous ceux qui ne pouvaient les voir leur écrivirent pour témoigner de leur dévouement. Nous ne citerons que deux exemples qui se rapportent plus particulièrement à notre sujet.

Le premier est celui d'un homme qui rappelait aux exilés les jours heureux de Rome et de Frascati; nous voulons parler de l'ancien secrétaire du duc, de Boyer de Fonscolombe, à ce moment envoyé de Gênes.

A peine a-t-il appris l'exil du duc que Boyer lui écrit pour lui proposer de donner sa démission et d'aller le rejoindre à Chanteloup. « Mon plus grand bonheur serait de reprendre auprès de vous mon ancien titre et mes fonctions de secrétaire. Je partagerai en cette qualité votre retraite, qui sera pour moi infiniment plus douce que ma place... Vous me rendrez l'homme le plus heureux si, loin de vous opposer à mon projet, vous voulez bien me faire savoir ce que je dois faire pour l'exécuter. »

Boyer ne se contente pas d'écrire au duc, il s'adresse également à la duchesse, à Mme de Gramont, à l'abbé Barthélemy; tous, il les supplie de plaider sa cause.

L'abbé, très ému de ces marques profondes de sympathie, répond aussitôt :

« Février 1771.

« Vous avez écrit une lettre admirable, mon cher ami, et qui a eu le succès qu'elle méritait. C'est le langage du sentiment le plus tendre et de la probité la plus pure. Tout le monde en est attendri, et en mon particulier, j'en ai été pénétré de joie.

« On n'acceptera pas vos offres, parce qu'on préférera toujours les services que vous pouvez rendre dans votre état à l'agrément de vous posséder ici, quelque considérable que fût cet agrément.

« Ces dames ont dû vous écrire, ainsi que M. le duc; ils vous exprimeront mieux que moi à quel point ils ont été touchés de cette marque d'attachement.

« La vie que l'on mène ici est très douce; plus de retour sur le passé; le présent seul occupe, et ce présent ne regarde que la campagne, les vaches, les moutons, la chasse, etc.

« Quand on donnera permission aux amis de venir, on ne sera plus si solitaires.

« Cependant cette solitude produit si peu l'ennui que pour avoir plus de temps on ne fait qu'un dîner-souper, fixé à six heures. Il est certain que malgré la rigueur de la saison et la difficulté des promenades, les jours passent très vite. Vous goûterez un jour cette vie, mon cher ami, et vous en augmenterez les charmes! Mais quand viendra ce temps? Il faut fermer les yeux et se laisser entraîner par les événements.

« Adieu, mon cher ami, je vous embrasse un million de fois. » *(Inédite.)*

Les lettres si chaudes et si dévouées de Fonscolombe firent le meilleur effet à Chanteloup et elles valurent à leur auteur des réponses très affectueuses.

Mme de Gramont, la première, le remercie avec effusion d'un attachement dans le malheur qui lui va droit au cœur :

« Chanteloup, 5 février 1771.

« Enfin nous avons reçu vos lettres, Monsieur; elles nous ont attendri jusqu'aux larmes. Nous étions bien sûrs de votre façon de penser, mais les témoignages que vous nous en donnez font autant l'éloge de votre cœur que de plaisir aux nôtres et nous donnent des motifs encore plus sensibles de sacrifier notre agrément à votre intérêt. Il faut garder votre place tant qu'on vous la laissera; ce ne sera peut-être pas pour longtemps, car l'on dit que l'on veut ôter de partout tous les amis de mon frère, sans égard pour leurs services. A ce titre-là vous serez un des premiers persécutés. Je vous exhorte à attendre patiemment et philosophiquement l'effet de ces malignes et injustes intentions; nous ferons des vœux pour vous, nous vous aimerons toujours, et si vous n'êtes plus ministre à Gênes, vous partagerez ici notre sort heureux et préférable aux places qui excitent l'envie et la vengeance, même quand on ne fait de mal à personne.

« Mon frère est parfaitement content de son sort. Si l'on vous a mandé l'impression générale, vous devez l'être

de la gloire qu'il s'est acquise. On ne peut rien sur la réputation d'un homme vertueux et célèbre. Nous jouissons ici du plaisir et du repos de la bonne conscience; tout ce qui tient à M. de Choiseul peut légitimement en tirer vanité. On ne voit point dans l'histoire des particuliers aussi distingués par l'estime générale de sa nation et de l'Europe, et il est le seul de son siècle qui ait montré avec les talents les plus reconnus, autant d'honneur, de désintéressement et de vertus, qui lui ont mérité la réputation la plus brillante. La faveur des rois ne dure pas, la fortune est inconstante aussi, mais l'honneur reste, et il est au-dessus de la puissance, qui ne peut ni le donner, ni le détruire.

« Nous aurions bien des ressources de consolations, sans compter les circonstances actuelles, les bouleversements de l'ordre, le crédit des méchants, la fermentation des esprits, le mécontentement général qui doit faire craindre des révolutions et des catastrophes funestes, dont on est bien heureux d'être éloigné, quand la voix de la vérité et de la probité n'est plus entendue, parce que l'on a rendu suspects tous les honnêtes gens.

« Nous n'avons pas ici des tableaux si tristes, nous ne songeons qu'au temps qu'il fait; nous nous promenons beaucoup, nous faisons assez bonne chère, nous n'avons jamais assez de temps. Notre journée est partagée par la moitié; la première, nous sommes chacun dans nos chambres à lire, à faire nos affaires; la seconde est à la société : du travail en écoutant la lecture publique, des jeux, de la conversation, un seul repas à six heures. Nous

nous couchons contents, sans inquiétudes pour le lendemain.

« J'espère que vous le serez de ce détail, je le devais à votre amitié pour nous. Mon frère et ma belle-sœur vous écrivent et nous vous aimons tous bien sincèrement. » *(Inédite.)*

Le souvenir fidèle de son ami Boyer avait été particulièrement doux au cœur de Mme de Choiseul; aussi lui répond-elle très aimablement :

« Chanteloup, ce 6 février 1771.

« Je n'ai rien à ajouter, mon cher Boyer, à tout ce que vous a déjà dit Mme de Gramont de l'impression que nous a fait votre lettre à M. de Choiseul, de l'attendrissement qu'elle nous a causé, de la sensibilité qu'elle nous a inspirée, de notre amitié pour vous, du bonheur dont nous jouissons ici et du plaisir que nous aurions de vous le voir partager, mais je dois vous répéter que nous vous demandons tous en grâce de ne pas songer à quitter votre place de Gênes. On vous la demandera peut-être bientôt. Ne vous refusez pas à en tirer tout le parti que vous en pourrez tirer; soyez sûr que la disgrâce de M. de Choiseul entraînera peut-être la ruine de plusieurs de ses protégés. Il se peut qu'il ne vous reste que cela de tout ce qu'on a fait pour vous. Conservez-la tant que vous le pourrez pour l'amour de lui. Quand vous pourrez obtenir des congés, j'espère que nous en profiterons pour vous voir et vous répéter nous-mêmes combien nous vous aimons. » *(Inédite.)*

Même des gens en place, même ceux qui n'avaient avec les Choiseul que des rapports lointains, crurent devoir témoigner de leur sympathie.

Hennin, résident de France à Genève, n'avait pas hésité, malgré sa situation officielle, à se montrer fidèle à une noble infortune :

« Genève, 18 janvier 1771.

« Je me félicite, madame, écrivait-il à la duchesse, de pouvoir rendre dans ce moment un hommage qui ne peut être suspect... Je ne m'unirai pas à toute la France pour vous plaindre, parce que j'ai peine à croire qu'un cœur comme le vôtre puisse être à plaindre quand il est sûr de l'opinion publique et qu'il a encore la possibilité de faire le bien. Sans doute il doit vous être pénible de voir monsieur le duc éloigné de la sphère où ses talents l'avaient placé, où ils l ont maintenu si longtemps, mais, madame, n'avez-vous jamais désiré qu'il quittât la cour en emportant les regrets de tous les gens respectables? Je crois que la plupart de vos consolateurs sont plus affligés que vous-même... » *(Inédite.)*

Très touchée de ces marques de sympathie, d'autant plus précieuses qu'elles venaient d'un homme en place, la duchesse le remercia par cette charmante épître, qui montre bien toute la sérénité de son âme :

« A Chanteloup, ce 30 janvier 1771.

« Les sentiments que vous me marquez, monsieur, me flattent infiniment. Je ne suis pas moins flattée de la jus-

tice que vous me rendez; ceux qui me plaindraient m'humilieraient; il n'y a que des sots qui puissent se repaître d'un bonheur de convention, il n'y a que des imbéciles ou des lâches qui puissent souffrir d'un mal imaginaire. Quand l'honneur et le physique ne souffrent pas, quel mal peut-on ressentir? Je n'ai pas, grâce à Dieu, ce chrétien renoncement de soi-même qui rend le jouet des circonstances, ce serait être trop peu de chose que d'être au-dessous d'elles; il n'y a point de présomption à s'en croire indépendant, car ce n'est être que soi; c'est dans le cœur de mon mari que j'ai puisé ces principes qui font son bonheur et le mien. »

« La duchesse DE CHOISEUL. »

P.-S. « La précaution que vous avez prise de me faire parvenir votre lettre par Tours et par une voie indirecte m'avertit d'en faire autant.

« J'ai pris la liberté de vous adresser deux lettres pour M. de Voltaire depuis que je suis ici. J'espère que vous avez eu la bonté de les lui rendre. » *(Inédite.)*

Si Mme de Choiseul reçut de tous ses amis les marques du plus fidèle attachement, elle savait, elle aussi, se montrer amie sûre et fidèle, et elle était vraiment digne des sentiments qu'elle inspirait.

Nous n'en voulons d'autre preuve que sa conduite vis-à-vis de Gleichen à la fin même de cette malheureuse année 1770.

Le baron de Gleichen, nous l'avons vu dans un précédent ouvrage, avait encouru la disgrâce de sa cour, et on

l'avait envoyé à Naples, à son grand désespoir. Mme de Choiseul lui avait promis de ne pas l'abandonner et de s'arranger pour le faire revenir; le meilleur moyen était de le faire passer au service de la France et de l'employer à Paris. Elle avait travaillé avec tant d'ardeur à ce projet qu'il était sur le point de réussir lorsque éclata le coup de foudre du 24 décembre (1).

A peine arrivée à Chanteloup, elle oublie sa propre disgrâce pour ne penser qu'à son ami ; elle sait qu'il ne compte plus que sur elle, elle sait qu'il attend avec une impatience folle le changement qu'on lui a fait espérer prochain, elle sait enfin la douleur qui va le frapper; elle oublie tous ses soucis, toutes ses occupations, et elle veut le prévenir elle-même de l'événement qui brise leurs espérances communes. De sa main le coup sera moins rude.

Touchant exemple d'une amitié fidèle, cette femme si durement frappée ne songe pas à sa propre disgrâce, elle ne s'inquiète des conséquences que pour ceux dont la fortune s'écroule avec la sienne!

A peine arrivée à Chanteloup, elle écrit à Gleichen :

« 31 décembre 1770.

« Vous êtes en droit, mon cher baron, de vous plaindre de votre étoile.

« Votre roi arrive à Paris pour donner à M. de Bernstorff occasion de vous prendre en grippe. Il vous ôte du

(1) Voir *le Duc et la duchesse de Choiseul*, p. 431. Plon-Nourrit et Cie. 1902.

poste de France, le seul auquel vous étiez attaché, et il est lui-même chassé du ministère au moment où il songeait à réparer le tort qu'il vous avait fait et vous laisse chancelant dans le poste de Naples.

« Une seule ressource vous restait, un ami qui paraissait tout-puissant, qui aurait voulu employer toute sa puissance à vous être utile, voulait changer et assurer votre sort. Vous touchiez au moment du bonheur, votre affaire était dans le portefeuille, le travail devait se faire samedi. Mardi, je comptais vous écrire la plus jolie lettre du monde, et lundi matin cet ami n'existait plus pour l'utilité de personne. Cette nouvelle vous sera sûrement déjà parvenue avant que vous receviez ma lettre, et je crains bien qu'elle n'ait excité votre verve et déjà produit un poème plus long que *l'Iliade* et plus ennuyeux que *l'Odyssée*.

« J'ai emporté, mon cher baron, le regret de n'avoir pu vous être utile, le seul qui ait affecté mon cœur et qui sera éternel si ce malheur me prive à jamais du bonheur de vous revoir dans ce pays-ci. Vous savez que je ne suis pas de ceux avec qui les absents ont tort; si je perds le plaisir de vous voir, je ne perdrai jamais, mon cher baron, celui de vous aimer. »

Peu de temps après, Gleichen était envoyé par sa cour à Stuttgart; il refusa net et reprit sa liberté. Nous le retrouverons bientôt à Paris, puis à Chanteloup.

CHAPITRE II

1771

La cour après l'exil du duc de Choiseul. — Le chancelier Maupeou. — Dissolution du parlement. — Le Parlement Maupeou. — Douleur de Voltaire en apprenant la disgrâce du duc. — Épître à Caramouftée. — Éloges décernés au chancelier. — Brouille avec les Choiseul. — La girouette de Chanteloup.

Que se passait-il à Paris et à la cour depuis que Choiseul avait quitté les affaires et vivait dans sa somptueuse retraite de Chanteloup? La lutte était arrivée à son apogée entre la Royauté et le Parlement. Ce dernier avait suspendu ses séances ; malgré les injonctions royales et des lettres de jussion cinq fois renouvelées, il avait refusé d'enregistrer l'édit qui interdisait toute correspondance entre les Parlements et toute suspension de service.

Maupeou, plein de ressources, léger de scrupules, connaissant à fond l'ennemi, fit preuve d'une audace et d'une ténacité extraordinaires. A peine fut-il débarrassé de Choiseul qu'il poursuivit sans pitié la magistrature parlementaire. Ce corps se croyait inattaquable : du jour au lendemain il fut dissous, détruit, remplacé et ses membres exilés. Le changement s'opéra sans résistance, à la stupéfaction générale. C'est dans la nuit du 21 janvier que les mesures décidées par le chancelier furent mises à exécution; des mousquetaires arrêtèrent tous les membres du

Parlement et les menèrent jusqu'au lieu fixé pour leur exil.

Maupeou fit usage contre plusieurs d'entre eux de rigueurs inutiles qui augmentèrent encore l'irritation générale. Un conseiller fut relégué dans une île de l'Océan; une autre, dans un village perdu au milieu des neiges de l'Auvergne, etc.

Le chancelier institua d'abord un Parlement intérimaire composé des membres du Conseil d'État, mais cette assemblée fut accueillie avec la plus profonde répulsion.

C'est alors que, dans l'espoir de se concilier l'opinion publique, il eut l'idée d'introduire dans la magistrature des réformes qui la bouleversèrent de fond en comble. Il chercha à affranchir la justice des entraves qui l'arrêtaient, à diminuer l'éloignement qui séparait les justiciables des magistrats chargés de les juger, à atténuer la longueur et la multiplicité des procédures qui ruinaient les plaideurs. Dans ce but il démembra le Parlement de Paris et créa dans les villes d'Arras, de Blois, de Châlons-sur-Marne, de Clermont-Ferrand, de Dijon et de Poitiers six conseils supérieurs dont les fonctions devaient être purement judiciaires. La vénalité des charges de judicature était supprimée, la gratuité de la justice proclamée. « On a cassé ici un Parlement avec autant de facilité que la populace anglaise casse les fenêtres, écrit Walpole. Ici cela est tellement passé dans les mœurs qu'on prendrait un Parlement pour un polype; on le coupe en deux et le lendemain matin une moitié devient une assemblée tout entière. »

C'est à propos de ces changements que Mme du Deffand envoyait à Walpole ce quatrain :

La cour royale est accouchée
De six petits parlementaux
Tous composés de coquineaux.
Le diable emporte la couvée !

Ces mesures, il faut le dire, étaient bienfaisantes et auraient dû être accueillies avec enthousiasme; cependant, elles soulevèrent contre le chancelier des haines violentes. Paris était inondé de pamphlets contre lui; on vendait publiquement dans les rues des galons qu'on appelait *à la chancelière*, parce qu'ils étaient faux et ne rougissaient pas. On le comparait à Jacques Clément, à Ravaillac, à Damiens ; on excitait tous les bons citoyens à délivrer la patrie « du scélérat qui l'avait perdue ». On affichait des placards affreux et menaçants à sa porte même ; l'on voyait dessinés sur tous les murs des potences avec un homme accroché, et cette inscription fort éloquente dans sa simplicité : *le chancelier*.

On colportait à l'envi une parodie de l'Évangile selon saint Jean :

« A la fin de l'an 1770, il existait dans la France une âme bienfaisante et cette âme était Choiseul, et Choiseul était la confiance du bon roi. Toutes choses étaient faites par Lui et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans Lui.

« Dans Lui était la gloire et la gloire devait faire le bonheur des Français. . . . . Il y eut un homme envoyé du diable et du diable possédé, qui s'ap-

pelait Maupeou. Il vint pour détester la France et afin que les Français le détestassent ; il n'était pas juste mais il vint pour détruire la justice et la faire haïr de celui qui devait la protéger. . . . .

. . . .

« Cependant Maupeou a été fait chancelier et il a habité parmi nous plein de gloire, d'honneurs et d'exécration. Nous l'avons vu non seulement détesté et nous le verrons bientôt par la grâce de Dieu pendu et écartelé. — *Deo gratias.* »

Les sarcasmes, les injures, le déchaînement universel, laissèrent Maupeou inébranlable. Il continua son œuvre sans que rien pût l'en détourner. Il finit par vaincre toute les résistances, et le 13 avril 1771, dans un lit de justice, le Parlement de Paris était définitivement supprimé. Il fut remplacé par le parlement Maupeou : « Celui-ci est une bête puante, écrit d'Alembert, mais l'ancien était une bête venimeuse. »

Le même jour le nouveau Parlement était installé ; il se composait de gens de bonne volonté qu'on avait très péniblement recrutés et qui se trouvaient en général fort ignorants des fonctions qu'ils étaient appelés à remplir. Ils furent accablés de sarcasmes :

« On a reçu ces jours-ci un nouveau conseiller, écrit Mme du Deffand. Le jour qu'il prit séance on jugeait un procès. L'usage est que le dernier reçu donne son avis le premier ; mais, comme il n'en savait rien, il gardait le silence. Le premier président lui dit : « Monsieur, qu'opi-« nez-vous ? — Monsieur, répondit-il, je ne copine pas ; je

« ne copinerai qu'après que tous ces messieurs auront copiné. »

Les épigrammes pleuvaient sur les membres de la nouvelle magistrature; en voici une entre mille :

Lorsque je vois cette vermine
Que l'on érige en parlement,
Je les pendrais tous sur leur mine,
Disait le bourreau gaiement;
Mais en vertu d'une sentence
De ce tripot irrégulier,
Je ne pourrais en conscience
Pendre même le chancelier.

Les princes du sang, à l'exception du comte de la Marche, prirent tous parti contre la royauté. Non seulement ils écrivirent au roi pour lui demander le rappel du Parlement, mais, lors du lit de justice du 13 avril, ils refusèrent de siéger. Exaspéré de cette résistance, Louis XV défendit aux princes de paraître en sa présence, de voir aucune personne de la famille royale ni de se trouver dans aucun lieu où la cour pourrait se rendre.

Ces événements bouleversèrent toute la société; il n'était question que de remontrances, d'arrêtés, d'exils, de lettres de cachet : « C'est la tour de Babel, c'est le chaos, c'est la fin du monde, écrit Mme du Deffand; personne ne s'entend, tout le monde se hait, se craint, cherche à se détruire. La guenon qui nous gouverne est aussi insolente que bête. »

Il s'ensuivit même la dépopulation de Paris. Tant de gens attachés au Parlement durent quitter la capitale, tant

de familles se trouvèrent atteintes par les nouveaux édits qu'en moins d'un an plus de cent mille personnes se retirèrent en province. On devine la satisfaction que ces nouvelles causaient aux châtelains de Chanteloup. « Sans le gouvernement, on ne rirait plus en France, » disait l'un d'eux. Ils ne jouissaient pas moins de l'embarras qu'éprouvait le roi pour remplacer Choiseul dans ses ministères; un poète de leurs amis se chargea de résumer la situation en ce quatrain irrévérencieux, mais drolatique, et qui eut le succès que l'on peut supposer :

T'as le pied dans le margouillis,
Tire t'en, tire t'en, Pierre;
T'as le pied dans le margouillis,
Tire t'en, Pierre, si tu puis.

En apprenant ces nouvelles Mme de Choiseul écrivait à Mme du Deffand :

« Que dites-vous, ma chère petite-fille, de tout ce qui se passe?... La consternation publique est arrivée jusqu'à moi; mais cette calamité me fait encore mieux sentir le bonheur d'une disgrâce qui nous soustrait au déshonneur et au danger de ces troubles... Ah! Dieu! que je suis heureuse de ne voir que de loin d'aussi horribles objets! tout n'est pas dit encore; vous en verrez bien d'autres.

« Gatti vous dira que le seul malheur que j'aie éprouvé depuis que je suis ici est la maladie de mes moutons. Il y a eu sur cela de grandes inquiétudes, de grandes colères. Tous les troubles de Paris, toutes les intrigues de la cour ne m'ont paru rien auprès d'un objet si important. J'espère cependant en conserver quelques-uns, et que *Cathédrale*

aura l'honneur de vous faire sa cour à votre arrivée. »

Après plusieurs refus assez pénibles, Louis XV dut prendre pour ministre de la guerre le marquis de Monteynard, homme sans nerf, sans consistance. A la marine on nomma M. de Boynes, honnête homme, mais aussi peu compétent que possible.

Au mois de juin, d'Aiguillon reçut enfin la récompense de ses intrigues ; il obtint les affaires étrangères. Lorsqu'il se présenta à la cour comme ministre et vint faire la révérence à la dauphine, celle-ci, qui ne lui pardonnait pas de remplacer Choiseul, non seulement ne lui adressa pas un seul mot, mais elle lui tourna le dos.

La disgrâce de Choiseul avait causé à l'étranger presque autant d'émoi qu'en France ; mais c'est surtout à Vienne qu'elle fut ressentie très douloureusement. Non seulement Marie-Thérèse perdait en lui le plus solide défenseur de l'alliance autrichienne, mais elle perdait encore pour sa fille l'appui le meilleur, le guide le plus sûr. Elle sentait cette perte d'autant plus vivement que les détails envoyés par Mercy sur l'état de la cour de France n'étaient pas d'une nature rassurante :

« Il est presque impossible, écrit le diplomate, que Votre Majesté se forme une idée bien exacte de l'horrible confusion qui règne ici en tout. Le trône y est avili par l'indécence et l'extension du crédit de la favorite et par la méchanceté de ses partisans. La nation s'exhale en propos séditieux, en écrits indécents, où la personne du monarque n'est point épargnée ; Versailles est devenu le séjour des perfidies, des haines et des vengeances ; tout

s'y opère par des intrigues et des vues personnelles, et il semble qu'on y ait renoncé à tout sentiment d'honnêteté. » (16 avril.)

Marie-Thérèse non seulement témoigna hautement sa sympathie pour Choiseul, mais elle recommanda à sa fille de ne jamais oublier qu'elle lui devait son établissement : « N'adoptez pas la légèreté française, lui écrivait-elle, restez bonne Allemande, et faites-vous une gloire de l'être et amie de vos amis. »

Suivant les conseils de sa mère, la dauphine ne cessa de manifester pour les exilés la plus vive sollicitude, et cette attitude généreuse lui valut l'approbation du public. Quant au dauphin il ne marqua ni plaisir ni peine du renvoi du duc : « Il semble d'ailleurs, dit Mercy, ne prendre intérêt à aucune personne de la cour, pas même à ceux qui le servent depuis son enfance. »

La chute de Choiseul n'avait pas rendu la situation de Mme du Barry plus agréable ni plus facile. Les quelques dames qui, par des vues plus ou moins intéressées, avaient consenti à former sa société, étaient restées fidèles à leur nouvelle amie, mais le nombre en était bien restreint. Mme de Mirepoix, Mme de Valentinois, Mme de Montmorency, toutes trois pensionnées sur la cassette royale, formaient en réalité toute l'intimité de la favorite.

Si le cercle était petit, la concorde au moins régnait-elle sans partage parmi les élues? Bien loin de là : « Soyez persuadée, écrit Mme du Deffand, qu'il n'y a point de tripot où il se passe des choses aussi ridicules qu'où vous

savez; elles sont toutes ensemble comme chien et chat; c'est à qui se surpassera en dédain et en mépris l'une pour l'autre, et à qui s'en rendra le plus digne. »

Quant à Mme de Beauvau et aux autres dames qui suivent ses inspirations, elles font des épigrammes, chantent des vaudevilles contre la favorite, distribuent des pamphlets contre le chancelier, mais « cela n'a pas plus d'effet qu'une fusée en l'air, écrit Walpole; dans trois mois, elles mourront d'envie d'aller à la cour et d'être invitées aux soupers de Mme du Barry. »

En attendant l'argent se fait rare.

Le contrôleur général ruine tout le monde et organise la banqueroute en détail. On ne paye plus les serviteurs du roi, le commerce languit, tout respire la misère et le mécontentement. « Il y a ici une détresse incroyable, dit encore Walpole, surtout à la cour. Les fournisseurs du roi sont ruinés, ses domestiques meurent de faim. »

Il termine cette peinture peu séduisante par ce jugement d'une cruelle vérité :

« Impossible de voir une grande nation dans une situation plus déplorable. La perspective prochaine n'est pas plus brillante; *elle repose sur un imbécile de corps et d'esprit.* »

Avant de poursuivre le cours de notre récit, il nous faut faire quelques pas en arrière et revenir à cette terrible date du 24 décembre 1770 qui avait si brutalement mis fin à la fortune du premier ministre.

Nous savons quelles relations amicales existaient entre les Choiseul et le patriarche de la philosophie. Voyons

quel effet a produit à Ferney la chute du ministre et si cette disgrâce inattendue a amené quelque changement dans leurs rapports (1).

En apprenant ce qui se passait à Paris, Voltaire d'abord fut consterné; c'était la ruine de sa colonie et de ses fabriques qui lui tenaient tant à cœur, la perte des sommes considérables qu'il avait avancées à ses ouvriers. C'était la ruine de Versoix, que les flatteurs appelaient déjà Choiseulville, c'était l'effondrement de tous les projets si longuement et si laborieusement édifiés.

Pour qu'il ne pût douter des intentions du gouvernement à son égard, le jour même où l'on apprit à Ferney la chute du ministre, les commis des douanes firent payer aux colons les droits dont Choiseul les avait exemptés jusqu'alors. « Je fais une grande perte dans M. le duc et Mme la duchesse de Choiseul, écrit tristement Voltaire; on ne peut compter sur rien de ce qui dépend de la cour. Le premier homme d'État n'est jamais sûr de coucher chez lui. »

Mais il ne s'agissait pas pour le moment de s'attendrir sur son propre destin, il fallait tout d'abord témoigner aux exilés les sentiments qu'on leur devait.

Voltaire, dans un moment d'enthousiasme, avait écrit un jour à Mme du Deffand en parlant de Choiseul : « Je l'aimerai, je le respecterai, je le vanterai, fût-il traité comme La Bourdonnais. Il a une grande âme avec beaucoup d'esprit. S'il lui arrive le moindre malheur, je le met-

(1) Voir dans *le Duc et la duchesse de Choiseul*, par G. MAUGRAS, les chapitres XIII et XVI. Plon-Nourrit et Cie, 1902.

trai aux nues. Je n'y mets pas tout le monde, il s'en faut beaucoup. » (6 janvier 1769.)

L'heure était venue de tenir la promesse si fermement engagée dans les jours de fortune. C'était un devoir strict de reconnaissance pour toutes les grâces sollicitées et obtenues.

Il faut le dire hautement à sa louange, Voltaire n'hésita pas. Son soin le plus pressant est de faire savoir à ses amis toute la part qu'il prend à un désastre qui est celui de la France bien avant le leur. A peine la nouvelle de la disgrâce du duc a-t-elle atteint Genève qu'il écrit à Mme de Choiseul ces quelques lignes empreintes d'un sentiment discret mais profond :

« 31 décembre 1770.

« MADAME,

« Je parie que vous avez l'âme plus forte que moi. Mais vous êtes malade, vous devez être accablée d'affaires. On dit que vous avez une santé faible, et que la nature ne vous a donné de force que celle de l'esprit. Je voudrais être sous-secrétaire des Suisses, pour être auprès de vous, pour vous faire voir à tout moment que mon cœur est pénétré de la reconnaissance qu'il vous doit. Je n'ai que peu de jours à vivre, mais ces jours vous seraient consacrés. Je suis à vos ordres au milieu des neiges. Je vous enverrai tout ce qu'il y aura de nouveau et qui pourra vous amuser quelques moments; mais surtout, madame, ayez grand soin d'une santé si précieuse à tous ceux qui ont des yeux et des sentiments.

« Agréez ma reconnaissance, qui certainement n'est point en paroles, mon inviolable attachement et mon très sincère respect.

« L'Ermite du Mont-Jura, V. »

Les lettres du patriarche à Mme du Deffand ne sont remplies que de l'expression de ses regrets et de sa douleur :

« Je ne suis occupé actuellement que de votre grand'-maman et de son mari. Puis-je me flatter que vous aurez la bonté de lui mander que dans le nombre très grand de ses serviteurs, je suis le plus inutile et le plus triste et que si je pouvais quitter mon lit, je voudrais lui demander la permission de me mettre au chevet du sien pour lui faire la lecture?... »

Ces témoignages d'attachement ne lui parurent pas suffisants, et, quelque intérêt qu'il eût personnellement à ménager l'homme au pouvoir, il composa en l'honneur du ministre une épître dans le goût oriental ; il y proclamait, non sans courage, les regrets unanimes que d'illustres exilés laissaient après eux. Il poussait même l'audace jusqu'à montrer l'auteur de leur disgrâce troublé dans son sommeil par le remords et aussi par les plaintes de la nation :

BENALDUKI

A CARAMOUFTÉE, FEMME DE GIAFAR LE BARMÉCIDE

1771

De Barmécide épouse généreuse,
Toujours aimable et toujours vertueuse,
Quand vous sortez des rêves de Bagdat,

Quand vous quittez leur faux et triste éclat,
Et que, tranquille aux champs de la Syrie,
Vous retrouvez votre belle patrie;
Quand tous les cœurs en ces climats heureux
Sont sur la route et vous suivent tous deux,
Votre départ est un triomphe auguste;
Chacun bénit Barmécide le juste,
Et la retraite est pour vous une cour.
Nul intérêt; vous régnez par l'amour :
Un tel empire est le seul qui vous flatte.
Je vis hier sur les bords de l'Euphrate
Gens de tout âge et de tous les pays;
Je leur disais : « Qui vous a réunis?
— C'est Barmécide. — Et toi, quel Dieu propice
T'a relevé du fond du précipice?
— C'est Barmécide. — Et qui t'a décoré
De ce cordon dont je te vois paré?
Toi, mon ami, de qui tiens-tu ta place,
Ta pension? qui t'a fait cette grâce?
— C'est Barmécide. Il répandait le bien
De son calife et prodiguait le sien. »
Et les enfants répondaient : « Barmécide! »
Ce nom sacré sur nos lèvres réside
Comme en nos cœurs. Le calife, à ce bruit
Qui redoublait encore pendant la nuit,
Nous défendit de crier davantage.
Chacun se tut, ainsi qu'il est d'usage;
Mais les échos répétaient mille fois :
« C'est Barmécide! » et leur bruyante voix
Du doux sommeil priva, pour son dommage,
Le commandeur des croyants de notre âge.
Au point du jour, alors qu'il s'endormit,
Tout en rêvant, le calife redit :
« C'est Barmécide! » Et bientôt sa sagesse
A rappelé sa première tendresse.

Cette épître, où la douleur et les regrets se trouvaient exprimés en termes si touchants, alla droit au cœur de Mme de Choiseul.

« Non, monsieur, répond-elle aussitôt à l'auteur, il n'y a rien de comparable à votre Barmécide, rien de si charmant que la peinture que vous en faites, rien de si délicat que les éloges que vous lui donnez, rien de si séduisant que le désir de lui ressembler, rien de si flatteur que le plaisir de s'y reconnaître. » Et elle ajoute avec une délicieuse tendresse : « Mon sentiment pour Barmécide m'associe à sa gloire. J'ai toujours eu la vanité des gens que j'aime ; c'est ma façon d'aimer.

« Votre Barmécide est juste et généreux ; le mien joint à ces vertus l'avantage d'être heureux et la science de jouir de son bonheur; son bonheur est un triomphe, sa jouissance est sagesse. »

Toutes les lettres du patriarche respirent le plus vif attachement pour les Choiseul, la plus tendre sollicitude pour leur situation. Il est le courtisan du malheur ; il tient à ce qu'on ne l'ignore pas, et dans un accès de zèle peut-être excessif il offre à ses amis, quoi qu'il en puisse résulter pour lui, de se rendre à Chanteloup pour leur faire sa cour.

L'offre n'avait rien de très compromettant pour Voltaire, auquel le séjour de la France était interdit ; d'un autre côté, comment les Choiseul auraient-ils pu accepter un hommage aussi dangereux? Toujours est-il que les éloges du patriarche grisent littéralement les habitants de Chanteloup. Pour le présent aussi bien que pour l'avenir, quelle joie d'être soutenu et glorifié par cette trompette retentissante, par cet homme qui peut à son gré faire et défaire les réputations, diriger l'opinion publique et la postérité,

décerner l'immortalité à ses élus! La duchesse enthousiasmée n'a que des grâces et des remerciements à l'infini quand elle lui répond :

« Vos lettres à M. de Choiseul m'ont attendrie; rien de plus touchant que la proposition que vous lui faites de le venir trouver. Hélas! hélas! et pour vous et pour nous, nous ne devons pas l'accepter de sitôt. Voilà ce que le prudent Barmécide me charge de vous dire. Jugez, monsieur, de ce que cette prudence nous coûte! »

Et comme Voltaire lui a écrit qu'il lui suppose l'âme forte dans l'adversité, elle lui répond avec finesse et une douce philosophie :

« Je ne sais ce qu'est la force. Je cède à toutes les impressions qui me sont propres, je me refuse à toutes celles qui me sont étrangères. Voilà pourquoi je n'ai pas connu les biens de convention et pourquoi je ne souffre pas d'un mal imaginaire; je n'étais pas heureuse quand j'excitais l'envie, et je le suis parfaitement aujourd'hui que les sots me plaignent. Est-ce là ce que vous appelez courage? »

« Vous prétendez donc, madame, être fort orgueilleuse? riposte l'ermite le 11 février. Il y a bien des personnes qui ee ffentle seraient si elles étaient à votre place. » Et il ajoute délicatement : « Je m'imagine que vous mettez votre orgueil à être bien douce, bien égale, bien préparée à tout. C'est un fort bon vice que cet orgueil-là. Il n'y a pas de vertu cardinale ni théologale qui approche de ce péché mortel... Je m'imagine à présent que vous placez ce bel orgueil dont vous me parlez à mettre de l'ordre

dans vos affaires, après que le vizir s'est amusé pendant douze ans à régler celles de l'Europe : c'est ainsi qu'en usait Scipion à Linterne. Je ne crois pas que Linterne valût Chanteloup... ni que Mme Scipion valut Mme Barmécide... »

Le patriarche termine sa lettre par un concert de louanges en l'honneur de ses bienfaiteurs :

« Je me mets en prose à vos pieds, madame, tout imperceptibles qu'ils sont. Je présente mon respectueux et inviolable attachement au généreux Barmécide ainsi qu'à Mme la duchesse de la Grande Montagne (1). Au reste les échos du mont Caucase se joignent à tous les autres échos. Partout également on vous chante, on vous loue, on vous voit partout du même œil, vous êtes adorée et tout le monde avoue que vous avez raison d'avoir beaucoup d'orgueil. »

Cependant l'*Épître à Caramouftée* passait de main en main, mais Voltaire, loin de s'inquiéter d'une indiscrétion qui le compromettait, s'en glorifiait; loin de nier les bienfaits reçus, il les proclamait.

« Les petits versiculets barmécidiens ont couru, mande-t-il à Mme du Deffand. Je peux en être fâché pour eux, qui ne valent pas grand'chose, mais je ne saurais en être fâché pour moi, qui ne rougis pas d'un sentiment honnête. J'aurais trop à rougir si je craignais de montrer mon attachement pour mes bienfaiteurs, je leur serai dévoué jusqu'à mon dernier soupir. » (15 février.)

(1) Mme de Gramont.

Mme du Deffand, très satisfaite du juste tribut de reconnaissance que le philosophe paye à ses amis, lui mande aimablement :

« Vous sentez combien j'approuve les sentiments que vous professez pour nos amis. Vous êtes non seulement dans la classe de tous les honnêtes gens, mais de tous ceux qui veulent passer pour l'être. Jamais disgrâce n'a été accompagnée de tant de gloire : il n'y en a point d'exemples dans les histoires anciennes et modernes. Votre Barmécide vous a fait honneur à toutes sortes d'égards, à votre cœur, à votre esprit; rien n'est si heureux que ce refrain : C'est Barmécide! » (27 février.)

Parlant des exilés, elle le rassure sur leur sort : « Son mari et elle jouissent de la gloire et du repos, ils paraissent parfaitement contents; si l'ennui ne survient pas, je les tiens infiniment heureux... ils jouissent de la paix de la bonne conscience. »

Elle termine sa lettre par des réflexions amères qui lui sont inspirées par le chagrin qu'elle éprouve de la séparation :

« Adieu, mon cher Voltaire; je ne sais pas si vous trouvez que ce soit un bon lot de parvenir à la vieillesse; pour moi, je le trouve détestable, et je suis toujours indignée de l'injustice qu'on a eue de nous faire naître sans notre consentement et de nous faire vieillir malgré nous. Ne voilà-t-il pas un beau présent que la vie quand on l'accompagne de chagrins et de souffrances! »

Les jours se passent et le zèle de Voltaire, loin de s'attiédir et de se calmer, paraît redoubler d'intensité; il n'est

sorte d'attentions et de câlineries qu'il n'imagine pour les hôtes de Chanteloup.

« 13 mars.

« *Job à Madame Barmécide.*

« Le diable avait oublié de crever les yeux à l'autre Job, il s'est perfectionné depuis; ainsi Madame vous avez actuellement une petite-fille et un vieux serviteur aux Quinze-Vingts. C'est de mon fumier que j'ai l'honneur de vous écrire, avec un têt de pot cassé.

« Madame votre petite-fille est la plus heureuse aveugle qui soit au monde; elle court, elle soupe, elle veille dans Babylone; elle compte même aller à Chanteloup, ce qui est, dit-on, la suprême félicité. Job n'y prétend point, il compte mourir incessamment dans ses neiges... Si Job pouvait occuper un moment les loisirs de la maison Barmécide, il serait trop heureux, mais que peut-il venir de bon des précipices et des neiges du Mont-Jura? C'est dans les belles campagnes de Chanteloup que se trouvent l'esprit, la raison et le génie; ainsi je me tais et m'endors sur mon fumier en me recommandant au néant.

« Le Vieil Ermite. »

Les lettres du patriarche à Mme du Deffand sont également remplies de flatteries et d'amabilités à l'adresse de Chanteloup, et surtout de Mme de Choiseul :

Elle a la santé, la philosophie, une âme bien trempée... Elle doit être plus chère que jamais à son mari... Joignez à tout cela l'acclamation de la voix publique. Son

lot paraît un des meilleurs de ce monde. Il semble que quand on a tous les cœurs pour soi, on est le premier personnage de la terre.

Et quand d'Argental exhorte le patriarche à la prudence dans un moment aussi critique et où il a tout à redouter, il répond bravement : « On n'a jamais commandé l'ingratitude, je suis hors de ligne et la voix d'un pauvre mourant ne peut faire ombrage à personne. »

Comment, du reste, s'étonner de ces sentiments chez un homme qui regarde l'ingratitude comme un crime irrémissible : « Je vous réponds que quand je mourrai, si je suis damné, ce ne sera pas pour le péché d'ingratitude. On a grand tort de ne compter que sept péchés mortels; il y en a huit, et l'ingratitude est le premier. »

Les témoignages de reconnaissance et d'affection donnés par Voltaire au duc et à la duchesse de Choiseul sont indiscutables; ils auraient passé moins inaperçus et on leur aurait rendu plus de justice, s'il n'y avait eu à ce moment à la ville et à la cour l'engouement le plus incroyable pour les exilés. La conduite de Voltaire était d'autant plus méritoire que tout le parti des philosophes avait été atterré par la chute de Choiseul et qu'on s'attendait à des persécutions sans nombre.

La disgrâce du premier ministre en effet fut regardée comme un désastre par toute la secte philosophique.

« Le grand Pan qui la protégeait et qui la rendait si entreprenante et si audacieuse, écrit le docteur Tronchin, joyeusement, ne peut plus la couvrir de son égide. L'alarme est au quartier. Elle est dans l'Académie fran-

çaise, où le parti des nouveaux philosophes a déjà eu le dessous. Elle est dans l'Académie des sciences, où le despotisme de ces gens-là est absolu. Ils sont tous dans la plus profonde douleur! »

On savait que le chancelier s'appuyait sur le parti dévot, que de ce côté il y avait tout à redouter, et que les gens de lettres allaient retomber de nouveau sous la férule d'une véritable inquisition. Ceux qui détestaient les nouvelles doctrines, et le nombre en était grand, se réjouirent donc d'un événement qui privait les philosophes de leur plus ferme et de leur plus fidèle appui.

Mais la destruction du Parlement, si prestement opérée par le chancelier Maupeou, comme nous l'avons vu, vint modifier complètement la situation et rendre l'espoir à la secte philosophique.

Le Parlement était détesté des philosophes et de tout le parti encyclopédique, qu'il poursuivait depuis longtemps d'une haine implacable, et dont il avait tant de fois fait brûler les œuvres au pied du grand escalier. Sa chute non seulement n'inspira pas de regrets aux gens de lettres, mais encore elle provoqua parmi eux une joie sans bornes. Ravis d'un coup d'État qui détruisait leur mortel ennemi, beaucoup, malgré la défiance très justifiée que leur inspirait le chancelier, mirent leur plume à sa disposition pour défendre ses projets.

Voltaire, dont la haine contre les magistrats était connue, montra un enthousiasme excessif. Deux raisons en particulier expliquaient et motivaient l'exubérance de son attitude : il n'avait cessé de s'élever contre la vénalité

des charges, et il était naturel qu'il applaudît celui qui supprimait cette vénalité; en second lieu, n'avait-il pas écrit en 1769 une *Histoire du Parlement*, et cet ouvrage n'allait-il pas être l'objet d'un réquisitoire qui inspirait à son auteur les plus vives inquiétudes? Ce réquisitoire si menaçant disparaissait avec le Parlement. Comment le patriarche n'aurait-il pas regardé avec tendresse celui qui lui rendait la tranquillité et le repos de l'esprit?

A peine a-t-il appris les événements qui se passent à Paris, l'exil des magistrats, la confiscation de leurs charges, qu'il ne trouve pas assez de louanges pour l'audacieux qui vient d'écraser un irréconciliable ennemi; il se constitue aussitôt son admirateur et son champion : « M. de Maupeou sera couvert de gloire, s'écrie-t-il; il a rendu au royaume le service le plus important... Je ne donne pas six mois pour qu'on bénisse le chancelier de nous avoir délivrés de trois cents procureurs. »

En apprenant l'établissement des six conseils supérieurs, en apprenant que « les pauvres gens de province ne seront plus obligés d'aller plaider à cent cinquante lieues de chez eux », que des citoyens « ne seront plus traînés des cachots d'Angoulême aux cachots de la Conciergerie », le lyrisme du patriarche ne connaît plus de bornes; il trouve la création de ces six conseils « admirable ». « C'est un pur chef-d'œuvre; cela seul doit rendre le règne de Louis XV cher à la nation. Ceux qui s'élèvent contre ce bienfait sont des malades qui se plaignent du médecin qui leur rend la santé. »

L'abolition de la vénalité des offices lui faisait tant de

plaisir qu'il répondait un jour à quelqu'un qui lui reprochait de louer un homme indigne : « Quand le diable lui-même ferait une bonne loi ou une bonne action, je ne pourrais qu'approuver la chose sans aimer sa personne, et aucune considération ne pourrait m'en empêcher. »

Mais Voltaire ne se borne pas à louer hautement les actes de Maupeou ; il pousse le zèle jusqu'à se mettre à son service, presque à sa solde, et à écrire lui-même une quantité de petites brochures où il glorifie toutes les mesures prises contre les Parlements. C'est une pluie de pamphlets écrits avec une puissance de logique, un faisceau de preuves irrésistibles.

Enfin sa satisfaction est si sincère, son admiration si réelle, qu'il finit par demander « une couronne civique » pour le chancelier.

Maupeou était alors l'objet de la répulsion et du mépris de tous. Cette « couronne civique » fit scandale, et elle valut au patriarche ces vers indignés :

Ne t'arme plus, Fréron, des traits de la satire,
De l'infâme Voltaire oserais-tu médire,
Après qu'en bas flatteur il brûle son encens
Sur l'autel détesté du plus vil des Séjans ?
Ah ! perfide Protée ! Est-ce ainsi, grand Voltaire,
Que tu charges ton nom de l'horreur de la terre ?
Ta couronne civique a flétri tes lauriers.

L'admiration que Voltaire témoignait pour les actes du chancelier le faisait d'autant plus sévèrement juger, qu'elle ne passait pas pour absolument désintéressée. On trouvait que sa haine très légitime contre le Parlement ne suffisait pas pour expliquer un pareil enthousiasme.

On se rappelait le goût inné du philosophe pour les gens en place, on savait que sa colonie de Ferney, ses fabriques de montres et de soie le mettaient à la merci du gouvernement, et on attribuait aux moins nobles mobiles les éloges qu'il prodiguait au destructeur de la magistrature parlementaire. Ceux mêmes qui vivaient dans son intimité n'approuvaient pas sa conduite : « Le patron, écrit Hennin à Beaupré, est tout occupé de se faire des appuis parmi les gens qu'il croit tout-puissants, et il n'est rien qu'il ne sacrifie à son goût pour le crédit. Est-il possible que Voltaire, avec 130,000 livres de rentes et une terre sur la frontière, croie avoir besoin de tourner au gré de la faveur ? »

Voltaire, il faut le dire, ne se faisait pas scrupule de solliciter des grâces de Maupeou comme il en avait sollicité de Choiseul.

Le chancelier, trop heureux de trouver au milieu de l'animadversion générale un ami aussi fougueux et un champion aussi décidé, ne savait rien lui refuser. Il poussait même l'attention jusqu'à le préserver des traits de la satire. Voltaire n'ignorait pas la protection fort efficace dont le couvrait Maupeou, et il pouvait écrire avec justice : « M. le chancelier me comble de bontés qui exigent toute ma reconnaissance (1). »

(1) Voltaire resta dans les meilleurs termes avec M. de Maupeou tant que ce dernier fut au pouvoir. Le chancelier, du reste, ne négligeait aucune occasion de plaire à un homme dont la plume pouvait être, suivant les cas, ou si utile ou si dangereuse ; il sévissait même à sa requête contre ses calomniateurs, comme le montre le résumé de cette lettre écrite au philosophe le 7 janvier 1774 : « M. de Maupeou ne croit pas que la ca-

L'attitude du patriarche parut à tous des plus équivoques, et elle fut généralement blâmée. Non seulement on accusa Voltaire de basse courtisanerie, mais on lui reprocha amèrement d'abandonner ses amis dans le malheur.

Le philosophe n'était pas sans se douter des tracasseries qu'allait lui susciter son subit engouement pour le chancelier ; aussi avait-il pris les devants en séparant nettement la cause du duc de Choiseul de celle des Parlements et en soutenant que son zèle pour Maupeou n'altérait en rien son amour et sa reconnaissance pour celui qu'il se plaisait toujours à nommer son bienfaiteur.

« Le roi aime les sentiments honnêtes, disait-il, et il ne peut trouver mauvais qu'on se montre reconnaissant... Je conserverai jusqu'au dernier jour de ma vie la plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance pour M. le duc de Choiseul ; ses bontés seront toujours gravées dans mon cœur. Je suis comme la France, je dois beaucoup à ce grand ministre. »

C'est là le refrain de toutes ses lettres.

Malheureusement la thèse du philosophe n'obtint pas le succès qu'il en espérait. Comme les Parlements et le duc de Choiseul avaient été frappés en même temps, leur cause était pour ainsi dire devenue commune, et aux yeux

lomnie que Voltaire lui a « déféré » puisse l'atteindre, pas plus que M. Mignot. Néanmoins il a fait faire au censeur « une telle mercuriale », qu'il ne tombera plus dans une pareille faute. Ces misérables écrits qui, si on ne les méprisait pas souverainement, prendraient peut-être plus de consistance, ne sont, en effet, que des grains de sable pour vous et pour ceux qu'ils osent attaquer. » (Vente d'autographes, 8 mars 1884. G. Charavey.)

du public, qui s'attaquait à l'un s'attaquait également à l'autre. En s'acharnant sur l'ancien Parlement, Voltaire, qu'il le voulût ou non, s'attaquait en même temps au duc de Choiseul, auquel il avait de si nombreuses et de si grandes obligations; en glorifiant le chancelier, il abaissait, qu'il le voulût ou non, celui qu'il s'était plu si longtemps à nommer publiquement son bienfaiteur. C'était là une fatalité de la situation, fatalité inéluctable, et à laquelle toutes les explications, toutes les excuses, toutes les atténuations ne pouvaient porter remède. Le patriarche aurait dû le comprendre et se rendre compte que les esprits étaient beaucoup trop surexcités pour admettre aucun tempérament, pour voir deux questions distinctes là où elles existaient en effet, pour tolérer qu'on pût tout à la fois rester fidèle à une vieille amitié et approuver les opérations du chancelier.

Le résultat de cette campagne malencontreuse fut ce qu'il devait être : à Paris aussi bien qu'à Chanteloup on s'écria que Voltaire voulait gagner la protection de Maupeou à force de bassesses, qu'il trahissait indignement ses amis dans le malheur, et l'on n'eut plus de termes assez méprisants pour qualifier sa défection : « Oh! quelle abomination que ce Voltaire! » s'écrie Mme de Choiseul indignée, lorsqu'elle apprend que le philosophe demande une couronne civique pour le chancelier.

Quelques jours plus tard, cette femme si calme, si maîtresse d'elle-même, perd toute mesure dans ses reproches : « Qu'il est pitoyable, ce Voltaire, écrit-elle, qu'il est lâche! Il s'excuse, il s'accuse, se noie dans son crachat pour

avoir craché sans besoin. Il chante la palinodie, il souffle le froid et le chaud. Il ne sait ce qu'il dit, il fait dégoût et pitié. » (26 avril.) Apprenant peu après que le patriarche a composé *les Lois de Minos* à la louange de Maupeou, elle écrit amèrement : « Si le chancelier, comme on le dit, est renvoyé, ne croyez-vous pas que Voltaire sera bien piqué d'avoir fait ses *Lois de Minos* en son honneur? Il devrait se désabuser de chanter les ministres. Ils ne durent pas assez pour qu'il puisse être payé de ses chansons. » (6 mai.)

Le patriarche cependant n'avait pas cessé un instant d'adresser aux hôtes de Chanteloup des témoignages d'inaltérable attachement, mais toutes ses lettres étaient demeurées sans réponse.

Apprenant par ses amis de Paris la fâcheuse interprétation donnée à sa conduite, il redouble d'amabilités, de tendresses, il prodigue les protestations de reconnaissance, il déploie tout le charme de son esprit, toutes les ressources de son imagination pour rentrer en grâce auprès des Choiseul. Il leur adresse les louanges les plus délicates et les promesses les plus séduisantes :

« Votre nom répandra toujours une odeur de suavité dans les nations, mande-t-il au duc, car vous faisiez le bien au point du jour et au coucher du soleil; aussi je vous ai écrit dans le Livre de vie, très petit livre où n'a pas place qui veut... J'encadrerai avec vous la sultane Barmécide, ma philosophe, dont l'Éternel s'est complu à former la belle âme, et je mettrai dans le même cadre votre sœur, la sultane de la Grande Montagne, en qui le mérite abonde, et j'ai dit : « Ils seront bien partout où ils seront, parce

qu'ils seront bien avec eux-mêmes et que les cœurs généreux sont toujours en paix. » (13 mars.)

Mais toutes ces flatteries n'avaient plus accès à Chanteloup, et la duchesse, révoltée d'une conduite qu'elle regardait comme une détestable trahison, n'éprouvait plus pour son ancien ami qu'un profond dédain :

« Le pauvre Voltaire ne sait où donner de la tête, écrit-elle à Mme du Deffand. Il ménage la chèvre et le chou... Voici encore une lettre qu'il m'écrit et que je vous envoie parce que tout ce qui vient de lui est curieux, jusqu'à ses faiblesses, mais je vous avoue que, depuis son *Avis à la noblesse*, ses lettres me dégoûtent; et depuis qu'elles me dégoûtent je ne les entends plus. Celle-ci m'a paru un vrai galimatias. » (21 mars.)

C'est en vain que Voltaire dans sa correspondance accable les Choiseul de témoignages d'amour; comme il n'y cache pas sa haine pour l'ancien Parlement et son approbation aux actes du chancelier, toutes ses protestations sont regardées comme de misérables palinodies :

« Il croit, en rassemblant tous ces contraires, écrit la duchesse, se donner un air de candeur et prendre le ton de la vérité. Il vous mande qu'il est fidèle à ses passions ; il devrait dire à ses faiblesses. Il a toujours été poltron sans danger, insolent sans motif et bas sans objet. Tout cela n'empêche pas qu'il soit le plus bel esprit de son siècle, qu'il ne faille admirer son talent, savoir par cœur ses ouvrages, s'éclairer de sa philosophie, se nourrir de sa morale; il faut l'encenser et le mépriser; c'est le sort de presque tous les objets du culte. » (21 mai.)

Tous les amis des Choiseul prirent naturellement parti pour eux et proclamèrent l'indignité de Voltaire. Mais ce ne fut pas tout : à la cour comme à la ville, nous le savons, la disgrâce avait attiré aux exilés des admirateurs passionnés; le public presque tout entier traita de pitoyable défection la conduite du philosophe; il n'était plus question que de l'ingratitude de Voltaire et de la bassesse de son caractère. Le bruit courut même que le seigneur de Chanteloup avait fait placer sur son château une girouette destinée à ridiculiser l'humeur changeante du patriarche, dont elle reproduisait fidèlement les traits. Quelque peu vraisemblable que fût l'anecdote, on la répandit à l'envi.

Voici fort probablement quelle était l'origine de cette plaisanterie. Huber, le célèbre dessinateur genevois, s'était fait une spécialité des caricatures de Voltaire. Il avait d'abord entretenu des relations fort amicales avec Ferney, mais la bonne harmonie avait été troublée par le peu de tolérance du philosophe, qui ne pouvait s'accommoder des plaisanteries assez mordantes dont il était l'objet. Huber lui écrivit même à ce sujet une lettre infiniment spirituelle où il le raillait sans miséricorde :

« N'entendrez-vous donc jamais cette raison que vous savez si bien faire entendre à tout le monde? lui disait-il. Ne concevez-vous pas qu'il faut des ombres à votre portrait, qu'il faut des contrastes à une lumière que personne ne pourrait soutenir?... Je vous ai dit cent fois que je savais précisément la dose de ridicule qu'il fallait à votre gloire. Il est de fait que depuis quinze ans que selon vous,

monsieur, je travaille à la ternir, elle n'a fait que croître et embellir... L'empressement du public, votre âme damnée, pour tout ce qui vous représente, bien ou mal, me force à vous désobliger sans cesse. J'entretiens son idolâtrie par mes images et mon Voltairianisme est incurable. Mais, monsieur, êtes-vous le seul être qu'on ait osé peindre sans son aveu? On a fait de tout temps des caricatures de l'Être suprême.

Imitez le bon Dieu, qui n'en a fait que rire.

« Lisez Voltaire *sur la tolérance*, et vous trouverez bon que je continue à faire des heureux en vous multipliant. »

En apprenant ce qui se disait à Paris, Huber comprit de suite le parti qu'on pouvait tirer des contradictions au moins apparentes du patriarche; fidèle à son goût pour la satire, il s'amusa à découper des girouettes avec le masque de Voltaire, et il les répandit à Genève.

La raillerie parut pleine d'à-propos, et elle n'eut pas moins de succès à Paris que dans la cité de Calvin. L'irritation contre le philosophe était telle qu'on parlait même de détruire sa statue, cette fameuse statue que Mme Necker et la coterie philosophique avaient, dans un moment d'enthousiasme, décidé d'élever de son vivant au patriarche de la littérature, et dont l'exécution avait été confiée à Pigalle. Hennin de Beaupré écrivait de Versailles à son frère : « Depuis qu'on élève à Genève des girouettes à M. de Voltaire, on opine fort ici pour briser sa statue. On ne savait plus d'ailleurs qu'en faire et la difficulté se trouvera toute levée. »

Huber, enchanté de sa plaisanterie, crut être agréable aux Choiseul, qu'il jugeait les principaux intéressés, en leur proposant une de ses girouettes, et il pria Hennin de l'offrir aux châtelains de Chanteloup. Le résident de France saisit l'occasion du 1er janvier 1772 pour renouveler à la duchesse ses protestations de dévouement et lui transmettre la proposition dont il était chargé :

« MADAME LA DUCHESSE,

« Si nos montagnes avaient offert des événements qui eussent pu vous intéresser, je n'aurais pas laissé passer un an sans avoir l'honneur de vous écrire; mais depuis quelque temps nous sommes environnés d'objets lugubres qui enlaidissent infiniment ce beau pays ; à la grêle a succédé une espèce de famine, et pour petite pièce nous venons d'avoir la crainte de la peste qu'on assurait être à Crémone. Ce malheur imaginaire a fait distraction aux peines des gens sombres au milieu desquels je vis, ils ont presque ri des provisions de vinaigre et de parfums dont ils s'étaient hâtés de se munir.

« L'homme le plus plaisant de la République, M. Huber, dont vous avez peut-être, madame, entendu parler, parce qu'entre autres son talent pour la découpure lui a donné de la célébrité, voulait vous envoyer, découpé en fer-blanc, le buste de certain vieillard, notre voisin, pour placer en haut de votre château. Je ne ferai jamais pendant avec le malin vieillard, mais moins encore à cette place qu'ailleurs... » *(Inédite.)*

La duchesse le remercia par cette délicieuse épître :

« Chanteloup, ce 16 janvier 1772.

« Je vous plains, monsieur, d'avoir eu la crainte de la famine, et je vous félicite de n'avoir eu que la peur de la peste.

« J'ai entendu parler de M. Huber; je sais qu'il est aimable et j'ai vu de ses découpures charmantes; sa plaisanterie m'explique le bruit qui s'était répandu que j'avais placé le portrait de Voltaire en girouette sur mon château. Je n'ai pas besoin de girouettes, parce que je n'ai pas besoin de les consulter pour savoir d'où vient le vent; un peu de prudence m'apprend à me garantir du vent de bise, et un peu de courage m'apprend à souffrir celui dont je ne peux me garantir. Il n'y a qu'un fol qui puisse se révolter contre la loi inévitable de la nécessité. Je n'ai qu'à me louer de M. de Voltaire; je l'ai fait prier de traiter M. de Choiseul comme on traite Dieu en certains pays, où il est défendu d'en parler en bien ou en mal; son silence est un égard pour notre situation.

« Vous faites très bien, monsieur, de ne me point écrire. Cette correspondance pourrait vous nuire et je vous prie de m'épargner le regret que j'aurais si ce malheur arrivait.

« Je vous suis infiniment obligée des vœux que vous voulez bien faire pour moi; j'en ferais aussi pour vous si je savais en faire, mais le bonheur et le malheur me paraissent des mots vides de sens comme le mot hasard; ils sont toujours relatifs, particuliers, momentanés, jamais absolus, généraux, permanents. Je suis désabusée de craindre, de désirer, de regretter; je jouis, j'oublie, ou

j'attends de souffrir ou de jouir encore. Je ne connais de souhait raisonnable que : Dieu vous bénisse! Il remplit tout parce qu'il ne prévoit rien et, comme dit La Fontaine : « Dieu fait bien ce qu'il fait. » Dieu vous bénisse donc, monsieur, Dieu vous bénisse à jamais!

« J'ai l'honneur d'être très parfaitement votre humble et très obéissante servante. » *(Inédite.)*

Cette plaisanterie de la girouette obtint le plus grand succès. A ce moment le parfilage faisait fureur : « Vous savez que la mode est le parfilage, écrit Mme du Deffand; tous les présents qu'on fait sont de fils d'or, à qui l'on donne toutes sortes de forme, chapeau, perruque, puits, souricière, chien, chat, oiseau ; c'est la folie présente. » Le patriarche de Ferney devint la victime innocente de cette douce manie ; on ne faisait plus dans les salons de Paris que des portraits de Voltaire en girouette de parfilage, accompagnés de couplets de circonstance, et on les envoyait à Chanteloup, à la grande joie des châtelains.

L'abbé de Voisenon (1) ne fut pas mieux traité que Voltaire, et pour les mêmes raisons. Dans un divertissement donné chez la duchesse de Valentinois en l'honneur de la comtesse de Provence, il avait osé écrire :

A la chicane on a rogné les ongles,
Et Thémis n'a plus de bandeau.

Aussitôt grand scandale contre l'imprudent abbé. Cette

(1) Voisenon (Claude-Henri Fusée de) (1708-1775), membre de l'Académie française. Bachaumont dit qu'il était « prêtre de son métier, libertin par habitude et croyant par peur ». Parlant de lui et du maréchal de Richelieu, Mme du Deffand disait : « Ces hommes-là ne sont que des épluchures de grands vices. »

approbation de Maupeou est une injure pour les Choiseul; toute la société tourne le dos à Voisenon, c'est un relaps, un renégat, et on lui inflige le même châtiment qu'à Voltaire : on le représente en girouette de parfilage. Le bruit court même que Choiseul l'a mis en pendant du patriarche sur un des pavillons de Chanteloup. L'indignation fut telle que l'Académie, dont il était membre, délibéra s'il n'y avait pas lieu de lui infliger un blâme public pour une conduite aussi honteuse : « Messieurs, dit Duclos charitablement, pourquoi voulez-vous tourmenter ce pauvre infâme? »

En voyant toutes ses lettres, toutes ses protestations demeurer sans réponse, le philosophe éprouva le coup le plus sensible. Bien qu'il n'eût pas l'espoir de ramener ses anciens amis, il ne cessait de s'élever contre l'injuste interprétation que l'on donnait à ses actes : « On m'a calomnié, et je ne me console point, mande-t-il à Mme du Deffand. Je serai fidèle à votre grand'maman et à monsieur son mari tant que j'aurai un souffle de vie, cela est bien certain. Je ne crois pas du tout leur manquer en détestant des pédants absurdes et sanguinaires. J'ai abhorré, avec l'Europe entière, les assassins de Calas, les assassins du chevalier de la Barre, les assassins de Sirven, les assassins du comte de Lally... A peine se souvient-on dans Paris de ces horreurs abominables. La légèreté française danse sur le tombeau des malheureux. Pour moi, je n'ai jamais mis ma légèreté à oublier ce qui fait frémir la nature. Je déteste les barbares et j'aime mes bienfaiteurs. Je me borne à dire hautement que je

regarde le mari de votre grand'maman comme un des hommes les plus respectables de l'Europe, comme mon bienfaiteur, mon protecteur, et que je partage mon encens entre votre grand'maman et lui. » (13 mai.)

Non content de recourir à l'intervention très puissante de Mme du Deffand, le patriarche s'imagina que des démarches directes pourraient peut-être obtenir un résultat favorable. On sait combien il était infatigable et tenace quand il avait une idée en tête. Aussi, bien que l'on ne lui réponde plus de Chanteloup, il ne se lasse pas; le dédaigneux silence que l'on observe vis-à-vis de lui semble même le surexciter et il redouble de protestations d'amour et de reconnaissance.

Il fait même plus encore. Ayant à écrire au sujet de Versoix au duc de la Vrillière, il n'hésite pas à se vanter à cet ennemi personnel des Choiseul des sentiments qu'il garde fidèlement pour le duc exilé. Il glisse dans sa lettre cette phrase très nette et qu'il croit de nature à le réconcilier avec ses anciens amis :

« J'espère que vos bontés pour moi ne changeront point et que vous voudrez bien protéger ma colonie comme M. de Choiseul la protégeait. Je lui dois tout. Je serai pénétré jusqu'aux derniers moments de ma vie de la reconnaissance respectueuse que je lui dois et de l'admiration que la noblesse de son caractère m'a toujours inspirée. »

Cette manifestation ne devant pas rester platonique, Voltaire envoie la copie de sa lettre au duc et à la duchesse. Il y joint deux épîtres remplies des plus vives protestations de reconnaissance.

C'est surtout quand il s'adresse à la duchesse qu'il déploie pour l'attendrir toutes ses grâces, toutes ses câlineries :

« Madame, quoiqu'on n'écrive guère de Babylone et que j'écrive encore moins, on m'a mandé que vous étiez malade; peut-être n'en est-il rien, mais dans le doute vous trouverez bon que je vous dise combien votre santé est chère à tous ceux qui ont des yeux, des oreilles et une âme.

« Pour des yeux, je ne m'en pique pas, il n'y a plus qu'un degré entre votre petite-fille et moi; mes oreilles ne sont malheureusement pas à portée de vous entendre; à l'égard de l'âme, c'est autre chose; je crois entendre de loin la vôtre, devant laquelle la mienne est à genoux. Il n'y a pas d'âme au monde qui puisse trouver mauvais qu'il y ait des âmes sensibles, pleines de la plus respectueuse reconnaissance pour leurs bienfaiteurs. Soit que votre santé ait été altérée, soit que vous et le grand-père de votre petite-fille vous conserviez une santé brillante, je compte ne rien faire de mal à propos en vous disant que votre soulier, que je conserve, me sera toujours le plus précieux de tous les bijoux; que les capucins de mon pays, et les sœurs de la charité, et tous les gens qui vont à présent pieds nus, vous bénissent; que les horlogers en émaillant leurs cadrans et en les ornant de votre nom, vous souhaitent des heures agréables; que les neiges des Alpes et du mont Jura se fondent quand on parle de vous; que tous ceux qui ont été comblés de vos bontés ne s'entretiennent que de leur reconnaissance; que sur les

bords de l'Euphrate, comme sur ceux de l'Oronte, tous les bergers vous chantent sur leurs chalumeaux. » (17 juin.)

Espérant avoir enfin désarmé la colère des Choiseul, il sollicite quelques lignes de réponse. Si c'est trop demander, qu'on lui fasse dire seulement un mot par la petite-fille, et il mourra plus content.

Mais toutes les supplications du vieil ermite restent inutiles, les Choiseul se montrent inexorables. Barmécide, Caramouftée, sont devenus sourds, muets et insensibles.

Fatiguée cependant de ces lettres incessantes et décidée à n'y pas répondre, Mme de Choiseul finit par charger la marquise de couper court à des démonstrations inutiles.

« Dites à M. de Voltaire, écrit-elle, que je suis très sensible à l'intérêt qu'il prend à ma santé, que je me porte fort bien ; que je suis fâchée de ne pas lui répondre, mais que j'ai pris le parti de ne pas écrire du tout. »

« Je n'approuve pas cette rupture, écrivait l'abbé fort sagement, quoique je pense de même sur le fond des motifs qui l'occasionnent. Je crois qu'il y a une infinité de travers, de folies, d'erreurs sur lesquels il faut fermer les yeux ; sans quoi on resterait bientôt tout seul. »

Voltaire feint d'être charmé de la réponse de Mme de Choiseul ; mais en réalité il est fatigué de se défendre : « il s'enveloppe dans son innocence, n'ayant rien à se reprocher », et il ne se justifiera plus.

Pour bien montrer son indiscutable bonne foi, Voltaire poussa le zèle jusqu'à faire l'éloge de Choiseul dans un

des opuscules qu'il publiait pour soutenir les opérations du chancelier. Dans la brochure intitulée *les Peuples aux Parlements*, au moment où l'on prononce devant la fille de Calas le nom du duc de Choiseul, le philosophe avait écrit : « *A ce nom du plus généreux et du plus juste des hommes ;* » plus loin, une autre phrase débutait ainsi : « *M. le duc de Choiseul, si cher à la nation...* »

« Le solitaire se flatte, mandait Voltaire au duc de Richelieu, que M. le chancelier, qui jusqu'à présent a très approuvé ses sentiments et sa conduite, trouvera très bon qu'en rendant gloire à la vérité, il rende aussi ce qu'il doit à M. le duc de Choiseul. » Et en même temps il suppliait Mme du Deffand d'envoyer d'urgence à Chanteloup *les Peuples aux Parlements*, dans l'espoir que des louanges si courageuses mettraient fin à un malentendu qui n'avait que trop duré.

Le chancelier, en recevant la brochure de Voltaire, s'empressa de complimenter l'auteur, puis il fit tirer quatre éditions qu'il répandit à profusion dans les provinces, mais en ayant bien soin naturellement de les expurger et de supprimer les deux phrases qui concernaient Choiseul. Il en résulta qu'à Chanteloup on crut à une nouvelle trahison de Voltaire et on ne lui sut aucun gré de son attitude.

Très piqué de n'avoir pas réussi, autant qu'il l'espérait, à démontrer l'innocence de sa conduite, Voltaire tout naturellement en rendit responsable Mme du Deffand, qui n'en pouvait mais, et il cessa de lui écrire. Ce ne fut que huit ou neuf mois plus tard qu'il se décida à reprendre

avec elle sa correspondance. Dès sa première lettre il renouvelle ses énergiques protestations contre des accusations dont il ne peut se décider à prendre son parti.

« Je vous dis très sincèrement que je mourrai bientôt, mais je mourrai de douleur si votre grand'maman et son très respectable mari pouvaient soupçonner un moment que mon cœur n'est pas entièrement à eux. »

Et il la supplie par tout ce qu'il y a de plus sacré au monde, par l'amitié, de le faire enfin connaître aux deux personnes respectables qui ne le connaissent pas : « Il m'est aussi impossible de les oublier, dit-il, que de ne pas vous aimer. » (Mars 1772.)

Mme du Deffand, très ennuyée du rôle dont on la chargeait, et sachant bien qu'elle ne parviendrait pas à justifier le philosophe auprès de ses amis, lui répondit simplement qu'elle ne jouait entre eux que le rôle d'une intermédiaire bienveillante et qu'elle croyait avoir fait pour le mieux en envoyant à Chanteloup toutes les lettres qu'elle recevait de Ferney. Puis elle ajoutait cette phrase assez énigmatique et qui laissait le champ libre à toutes les interprétations : « Vous avez tort de vous croire mal avec M. et Mme de Choiseul, puisque vous n'avez point à vous reprocher d'avoir manqué à tous les sentiments que vous leur devez. » (Avril 1772.)

Bien qu'elle fût sans illusion sur le résultat de ses démarches, la marquise envoie à Chanteloup les doléances du vieil ermite accompagnées de réflexions très justes : « Prenez la peine, disait-elle à son amie, de me dicter ce que vous voulez que j'écrive de votre part. Je trouve

que vous êtes un peu trop rigoureuse et ses torts ne me paraissent pas aussi graves que vous vous le persuadez. »

Mais rien ne peut apaiser le courroux de la duchesse; elle répond fort sèchement :

« Dites à M. de Voltaire, ma chère petite-fille, que comme la disgrâce n'ôte pas le goût, nous avons conservé la même admiration pour lui; mais que la circonspection que notre position exige ne nous permet pas d'être en commerce avec un homme aussi célèbre et qu'elle nous fait désirer qu'il ne parle de nous ni en bien ni en mal dans aucun de ses écrits publics ou qui peuvent le devenir, que son silence est le plus grand égard qu'il puisse marquer à notre situation, et la marque d'amitié qu'il puisse nous donner à laquelle nous serons le plus sensibles. »

Dès lors, Voltaire, découragé, renonce à se justifier : « Je finirai par m'en tenir à ma bonne conscience, dit-il, et à souffrir en paix qu'on ne me croie pas. » (6 juillet 1772.)

Ce reproche d'ingratitude lui était on ne peut plus douloureux; il y revient dans toutes ses lettres; près de tous ses correspondants, il cherche à se disculper. Qu'il écrive à d'Argental, à Marmontel, à Mme de Saint-Julien, la note ne varie pas. On s'est avisé de l'accuser d'ingratitude envers les Choiseul parce qu'il a soutenu le nouveau Parlement. Quelle horrible injustice! Quel rapport y a-t-il entre le duc de Choiseul et une troupe de bourgeois insolents et séditieux, véritables tyrans et assassins? Ne peut-on aimer le premier et abhorrer les autres? Il supplie

ses correspondants de proclamer bien haut ses sentiments, et, s'il est possible, d'en faire parvenir l'expression à Chanteloup.

Mais tous ses efforts furent vains; jamais il ne put faire revenir les Choiseul des préventions qu'ils gardaient contre lui; jamais il ne rentra en grâce auprès d'eux.

CHAPITRE III

1771

La vie à Chanteloup. — Affluence des visiteurs. — Le prince et la princesse de Beauvau. — Mépris de Mme de Choiseul pour Mme de Mirepoix. — Querelle avec Mme du Deffand au sujet de Mme d'Aiguillon. — Mme du Deffand veut aller à Chanteloup, son projet échoue. — Tristesse de la marquise.

Nous venons de rappeler dans le précédent chapitre les événements politiques qui se passaient à Paris et dont l'écho affaibli arrivait jusqu'à Chanteloup.

Reprenons maintenant notre récit au point où nous l'avons laissé, c'est-à-dire dans les premiers mois de l'année 1771, et suivons fidèlement les exilés dans la nouvelle vie que la disgrâce du roi leur impose.

Malgré les inquiétudes qui troublent les esprits, l'on mène à Chanteloup une existence calme et paisible, absente de préoccupations et de soucis ; on ne se ressent nullement de l'agitation qui règne dans la capitale : on ne s'occupe ni de Parlement, ni de pairs, ni d'exil, ni de princes du sang ; on se borne à recevoir tous les amis qui se présentent et à les accueillir avec bonheur ; malgré les avertissements réitérés de Mme du Deffand, le château ne désemplit pas de nobles visiteurs.

De même qu'au départ de Choiseul une foule énorme l'avait escorté, de même, pendant son exil, il ne cessa de

recevoir les visites des plus hauts personnages. C'est là un fait tout nouveau dans l'histoire. Jusqu'alors aucun des ministres disgraciés n'a reçu ni de ses amis ni de ses parents des marques d'attachement ou de reconnaissance. Le cardinal de Bernis à Soissons, d'Argenson aux Ormes, de Machault à Arnouville, de Maurepas à Bourges, ont vécu dans l'isolement le plus complet; on n'ose plus même prononcer leur nom à la cour.

Mais les temps sont bien changés. L'âge et la faiblesse du roi ont fait pénétrer dans les esprits une indépendance, une insubordination inconnues jusque-là et qui doit, sous le règne suivant, prendre de si grandes proportions. A la cour même, dans la famille royale, il y a dissentiment complet; la dauphine ne cache nullement sa sympathie pour les Choiseul et les regrets que leur exil lui inspire.

Le premier qui osa demander au roi la permission d'aller rendre hommage au ministre disgracié reçut comme réponse : « Je ne le défends ni ne le permets. » On s'empressa de considérer cette phrase fort peu énigmatique comme un acquiescement. L'élan une fois donné, il devint de bon ton d'aller visiter les exilés. A toutes les demandes, le monarque faisant la même réponse, la moitié de la cour délaissa Versailles; on affectait même de partir après le lever ou le coucher du roi; Chanteloup devint un pèlerinage obligé pour tout ce qui était du monde.

« C'était, dit Walpole, un spectacle tout nouveau pour la France de voir un ministre disgracié rester l'objet de la vénération et de l'amour; il était aussi nouveau de voir le roi devenir impopulaire, ou, ce qui est synonyme dans

ce pays, démodé. » Louis XV, isolé dans le boudoir de sa maîtresse, voyait chaque jour le vide se faire plus grand autour de lui. Versailles et Compiègne étaient abandonnés, mais il y avait foule à Villers-Cotterets chez le duc d'Orléans, à Chantilly chez le prince de Condé (1), foule plus grande encore à Chanteloup. C'est l'époque des exils triomphants.

C'était la première noblesse, celle qui avait toujours été comblée des bienfaits de la cour, qui se montrait la plus ingrate et bravait ouvertement la royauté. Comme le dit très justement le prince de Ligne : « La bonne compagnie fit alors la république sans s'en douter. »

Le duc d'Aiguillon pressait le roi de punir ceux qui allaient à Chanteloup. « Si j'étais plus jeune, je me serais fâché, répondit-il, mais à mon âge on n'a besoin que de repos. »

Cependant, pour inspirer au monarque de salutaires réflexions, Maupeou conseilla à Mme du Barry d'acheter le magnifique portrait de Charles Ier par Van Dyck. La favorite le revendit au roi; puis elle le fit placer dans la grande pièce après la galerie, afin que Louis XV le vît tous les jours en allant à la messe et que tous les jours il pût méditer sur les suites de la faiblesse.

La mode de rendre visite au duc de Choiseul dura longtemps. « Elle ne se borna pas à ses anciens amis, dit Walpole, plusieurs personnes des deux sexes, beaucoup

(1) Le duc d'Orléans et le prince de Condé étaient alors en disgrâce pour avoir pris le parti de l'ancien Parlement contre celui du chancelier Maupeou.

de dames qu'il avait aimées, d'autres qui ne l'avaient jamais aimé, affrontèrent le roi plutôt que de ne pas obéir à cette mode. » Les capitaines des gardes eux-mêmes se relayaient pour faire acte de présence à Chanteloup. L'un d'eux demandait un jour à Louis XV la permission de se rendre chez M. de Choiseul : « Mais il n'était pas de vos amis, lui répondit le monarque. » « C'est justement à cause de cela, Sire, » riposta fièrement le courtisan, et il y alla.

Le duc, par vanité, encourageait ce grand concours de monde, et son existence à Chanteloup fut peut-être plus brillante encore que les plus beaux jours de sa faveur.

Les membres de la plus haute aristocratie ne figuraient pas seuls dans cet interminable défilé : des évêques, des archevêques, des conseillers d'État, des fonctionnaires de tous genres se rendaient également en foule chez les Choiseul, et Mme du Deffand pouvait avec quelque raison comparer le château de Chanteloup à la vallée de Josaphat. A voir cet étrange empressement, on eût cru le duc au faîte de la puissance, on l'eût pris pour le dispensateur de toutes les grâces.

On voit défiler successivement MM. de Stainville, d'Émery, d'Estrehan, de l'Isle, de Schomberg, de Gontaut, de Boufflers, de Besenval, le duc d'Ayen, M. et Mme du Châtelet, de Lauzun, de la Borde, de Chabot, Mmes de Poix, de Brionne, de Ségur, d'Enville, de Tessé, de Château-Renaud, de Chauvelin, etc.

Dans son désir d'être agréable à son mari, Mme de Choiseul attire chez elle tous ceux qu'elle sait devoir lui



VUE D'AMBOISE ET DU CHATEAU DE CHANTELOUP

PAR LENFANT

(Musée de Tours)

plaire, même ceux qu'elle n'aime pas ou qu'elle n'estime pas, comme Mme d'Amblimont ou M. de Voyer : « J'aurais désiré pour M. de Choiseul des amis plus faits pour lui faire honneur, » dit-elle simplement.

Une des visites les plus impatiemment attendues était celle du prince de Beauvau.

Non seulement le prince était un des amis intimes du duc, mais il venait de donner à son ami malheureux une grande marque de sa sympathie et de son affection. Reçu à l'Académie française dans les premiers mois de 1771, il avait trouvé moyen de placer dans l'éloge du roi, auquel la coutume l'obligeait, les compliments les plus flatteurs sur le ministère de Choiseul. Le public, qui comprit l'allusion, couvrit l'orateur d'applaudissements, mais la cour se montra très irritée.

Le maréchal de Beauvau fut des premiers à demander l'autorisation de se rendre à Chanteloup. Le roi résista longtemps; fatigué des obsessions incessantes du maréchal, il lui adressa ce billet :

« Mon cousin, vous êtes bien vif et tenace dans ce que vous désirez; je ne suis pas surpris que le beau sexe ne puisse vous résister longtemps; moi qui n'en suis pas, je devrais vous refuser, et je le ferais si je ne vous avais pas trop fait espérer que je vous laisserais aller à Chanteloup; car j'ai de bonnes raisons pour cela, et cet empressement d'y aller ne me plaît pas du tout, sachez-le. Sur cela, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte garde. A Versailles, le 3 mars 1771. »

Beauvau, au risque d'être disgracié lui-même, n'en per-

sista pas moins dans son projet, et il partit aussitôt en compagnie de la princesse.

Leur arrivée si longtemps souhaitée provoque la joie la plus vive et on leur fait l'accueil que mérite tant de courageuse fidélité.

Le prince est charmant et tout le monde apprécie ses rares qualités. Mais s'il se montre affable et séduisant, Mme de Beauvau paraît moins sympathique. Ce n'est pas sans raison que son amie Mme du Deffand l'a surnommée la *Dominante,* et qu'elle en a tracé ce léger crayon : « Sa place dans le paradis sera à la tête des Dominations : ah ! c'est une grande princesse; mais sa gloire, son brillant m'éblouissent et m'attirent, et malgré toute la disposition que j'ai à l'aimer, tout l'esprit et les bonnes qualités que je lui connais, il y a des moments où elle m'est insupportable. »

La douce duchesse de Choiseul aurait volontiers signé ce portrait. Elle aimait beaucoup le maréchal, mais elle montrait moins de goût pour Mme de Beauvau, dont le ton tranchant et décidé l'effarouchait un peu. Et puis elle la soupçonnait de vouloir la protéger; or c'était ce que l'aimable femme redoutait par-dessus tout.

Mme du Deffand n'était pas sans quelques inquiétudes sur la rencontre des deux dames; l'abbé se charge de la rassurer :

« Ne vous tourmentez point par la crainte de dissonances et des anciens préjugés; tout est suspendu, parce que tout se réunit quand on a des ennemis communs. Il n'y a ni parti ni division. Les amis de M. de Choiseul deviennent

ceux de la grand'maman, du moins en apparence, et cela suffit pour la tranquillité intérieure. »

Quant à Mme de Choiseul, elle est parfaite :

« Vous voudrez savoir ce que fait la grand'maman au milieu de tant de belles choses? Elle est très simplement, elle s'occupe de son ménage, elle répond à toutes les politesses qu'elle reçoit, n'élève guère de questions, dit son avis sans opiniâtreté et ne se fâche sérieusement que contre le trictrac ou le vingt-et-un. Le rhume du grand-papa ne fait aucun tort à sa gaieté, et quand il ne tousse pas il rit. »

La duchesse apprécie ses hôtes comme ils le méritent et tout se passe le mieux du monde :

« Le prince est à merveille, ils ont chacun leur piquant, la princesse celui du naturel et le prince celui de la simplicité, et ces deux piquants ne se ressemblent point du tout; la simplicité est toujours dénuée de prétentions, et le naturel est quelquefois sans souci de l'opinion des autres. »

M. de Beauvau arrive à Chanteloup triomphant; il vient de lui naître un petit-fils, et à la joie de retrouver ses amis s'ajoute pour le prince la satisfaction de savoir sa postérité assurée. Cet événement a seul empêché la princesse de Poix d'accompagner ses parents, mais à peine rétablie, elle se hâte de venir les rejoindre.

« C'est une étrange personne que cette Mme de Poix! écrit Barthélemy. Jolie comme le jour, fraîche comme une rose, forte comme un Turc, polie, spirituelle, l'âme forte et le sentiment délicat; mais la nature s'est trompée en

la formant, elle voulait faire un joli petit garçon et non une jolie femme (1). »

Les châtelains cherchent par tous les moyens à distraire leurs hôtes. Du reste, comment s'ennuyer quand on est si nombreux et en pareille société ! Tous les jours il y a des chasses et des promenades qui occupent la plus grande partie de la journée. Chaque matin on envoie dans la forêt les piqueurs Chamaillé et La Brisée ; il n'est plus question que de hautes aires, de rentrée, de sortie, de rembûché, etc.

Des voitures bien fermées transportent les invités dans la forêt ; là on trouve des chevaux et on courre suivant le cas le sanglier ou le chevreuil. Le duc et la duchesse, pleins d'ardeur, sont toujours à la tête de la chasse. Malheureusement on ne voit jamais ni sangliers ni chevreuils. C'est la faute des piqueurs, qui sont nouveaux, et aussi celle des chiens ; on avait de grands chiens qui couraient trop vite ; on les a remplacés par des bassets, mais ils ne savent pas encore courir.

Le soir, après le souper, qui a lieu à huit heures, on se promène sur les pelouses du parc et on fait aller des cerfs-volants auxquels on attache des lumières. Le grand-papa, qui ne connaît pas ce jeu, en est ravi. Cela devient une passion, il y a des cerfs-volants de toutes les tailles, de toutes les formes : les uns portent une lanterne qui dans les airs devient une étoile ; à d'autres on attache des pos-

(1) La princesse de Poix a fait jusqu'à un âge avancé le charme de la société nombreuse et choisie qui se plaisait à se réunir autour d'elle. « En vieillissant, disait-elle souvent, il faut redoubler de propreté et d'indulgence ! »

tillons qui disparaissent à la grande joie de la société. Pendant huit jours cette mode fait fureur.

En mars le temps redevient très mauvais : il neige, la bise souffle, il faut renoncer aux chasses, à la promenade et rester claquemurés. Aussitôt l'on imagine mille jeux pour tromper l'ennui. Les uns jouent au billard, d'autres aux dominos, d'autres au trou-madame. On défile, effile, parfile. On lit les Mémoires de Mme de Maintenon, mais c'est si long, si pesant, si diffus, qu'il faut en passer les trois quarts, et encore c'est bien ennuyeux.

Puis on imagine des devinettes :

« Savez-vous à présent notre amusement? C'est d'écrire en particulier des vers, n'indiquer que la première lettre de chaque mot suivie d'autant de points que le mot contient de lettres, et de donner à deviner. Le grand-papa s'en amuse beaucoup. C'est surtout après le déjeuner qu'on propose ces problèmes, et alors tout le monde est à l'œuvre. Puis on tracasse les chiens de la maison, surtout celui du duc, Lindor : il est blanc comme un cygne, doux comme un mouton, bête comme une huître; mais tout le monde l'aime à la folie. On le porte en manchon, en aumusse; on lui met un bonnet sur la tête, un linge sur le corps. Le voilà malade : il ne bouge pas, et n'a que l'inquiétude de sa maladie. Enfin chacun s'intéresse à Lindor, parce qu'il n'a que de la candeur et de la vérité. »

Le voyage du prince de Beauvau à Chanteloup allait lui coûter cher. Peu après son retour à Paris, il apprit que le roi lui enlevait le gouvernement du Languedoc.

C'était un coup terrible pour le prince, dont la situation

pécuniaire était des plus obérées. Il avait 700,000 livres de dettes portant intérêt et 450,000 livres de dettes criardes.

Dès que la disgrâce des Beauvau fut connue, le duc d'Orléans se rendit à leur hôtel, passa presque toute la journée avec eux et les mena le soir dans sa propre loge à l'Opéra. Le lendemain la duchesse recevait les hommages de la moitié de la France et pendant plusieurs jours ce fut une file interminable de carrosses dans toute la longueur de la rue Saint-Honoré.

Malgré tout l'orgueil de sa femme, le maréchal en fut réduit à « demander l'aumône » ; il écrivit au roi pour lui exposer sa situation et solliciter un secours ; il n'éprouva qu'un dédaigneux refus.

Les Choiseul ressentirent d'autant plus douloureusement le châtiment qui frappait leur ami qu'ils en étaient la cause indirecte.

Mme du Deffand s'efforce de les rassurer ; elle leur annonce bientôt que la maréchale de Mirepoix, bien qu'elle soit brouillée avec son frère depuis sa liaison avec Mme du Barry, est remplie de bons sentiments pour lui et qu'elle est décidée à lui rendre les mêmes services que s'ils étaient dans la plus grande union (1).

(1) La maréchale fut la première qui consentit à s'incliner devant Mme du Barry ; le Roi, pour la remercier de cette complaisance, lui fit un don de 100,000 livres. Un jour que la maréchale essayait d'expliquer à sa nièce, Mme de Bussy, la cause de cette générosité : « On me l'avait promise il y a un an, disait-elle, et le désordre des finances n'avait pas permis de me la donner plus tôt, mais ce n'est pas en considération de mes soins pour Mme du Barry. — Je le crois bien, répliqua Mme de Bussy, ce ne serait pas assez payé. »

Mais Mme de Choiseul n'a pas oublié qu'au moment de sa disgrâce, la maréchale a eu l'imprudence d'écrire à Mme du Barry cette phrase qu'elle ne lui pardonnera jamais : « Madame, je vous fais compliment sur votre triomphe, qui est aussi brillant que votre conquête. » Aussi la duchesse répond-elle très vertement : « Croyez-vous, de bonne foi, que la *petite maréchale* travaille bien sincèrement pour son frère? N'obtenir que par son moyen me paraîtrait, pour M. de Beauvau, le comble de l'insulte. » Comme Mme du Deffand a eu le tort de parler également des bonnes dispositions de Mme de Mirepoix pour les Choiseul, la duchesse, immuable dans son dédain, ajoute encore : « Ce que Mme de Mirepoix peut faire de mieux pour moi, c'est son indifférence. Le souverain mépris qu'elle m'a inspiré est ineffaçable. »

Craignant, malgré tout, que Mme du Deffand, par faiblesse, ne veuille solliciter pour elle, la duchesse prend les devants afin de la détourner d'un pareil dessein :

« Ne vous imaginez jamais, je vous prie, ma chère petite, sous quelque prétexte que ce soit, quelque tournure que vous preniez, pour quoi que ce soit au monde, de nous rendre le plus léger service par la maréchale. Il n'y a point de maux que je ne préférasse à l'opprobre de devoir à quelqu'un que je méprise! Songez bien qu'il ne faut servir ses amis que selon leur goût, et que l'ami le plus tendre ne pardonnerait pas qu'on le servît aux dépens de son honneur. »

Mme du Deffand, sans relever cette virulente tirade, se borne à répondre avec beaucoup de calme :

« Vous avez tort d'avoir des soupçons contre la maréchale; je suis convaincue qu'elle ne veut point de mal au grand-papa, qu'elle vous veut beaucoup de bien, et qu'elle aime trop son frère pour vouloir lui causer du chagrin... Vous savez que son caractère n'est pas la violence; son défaut, c'est la légèreté, et je ne la crois pas capable d'une grande suite dans sa haine, non plus que dans son amitié. J'entretiens tout doucement ma liaison avec elle, sans vivacité, sans recherche... Du reste elle n'a aucun crédit; elle n'en a que pour elle personnellement; pour obtenir quelque argent qu'elle dissipe au même instant. C'est une mauvaise tête, beaucoup d'esprit et d'agrément, nulle solidité ni nulle tenue. »

On voit que sur les questions d'honneur Mme de Choiseul est intraitable et qu'elle ne veut rien entendre aux transactions mondaines, aux atermoiements qu'accepte si bien Mme du Deffand. Un exemple bien frappant va nous le montrer encore.

C'est en juillet 1771 qu'il faut placer un des plus graves dissentiments qui aient jamais existé entre la grand'-maman et la petite-fille. C'est le seul nuage qui pendant de longues années ait jamais troublé leur intimité.

Nous ne parlerons de cette tracasserie que pour montrer la noblesse du caractère de Mme de Choiseul et son inébranlable délicatesse, même avec les personnes qu'elle aime le mieux, dans les questions où elle estime que son honneur est en jeu.

Un jour Mme du Deffand parle avec éloges, dans une lettre, de Mme d'Aiguillon, la mère du ministre, et la

duchesse lui répond incidemment : « Je n'en suis pas surprise, ayant d'elle la meilleure opinion à toutes sortes d'égards. »

Sur quoi Mme du Deffand écrit très simplement : « Je dirai à Mme d'Aiguillon tout ce que vous me dites d'elle. La fortune de son fils ne lui tourne pas la tête; c'est, en vérité, une très aimable femme. »

Cette phrase malheureuse met le feu aux poudres et soulève entre les deux dames une interminable discussion. Mme de Choiseul le prend de très haut et avec une raideur dont elle est peu coutumière. On voit qu'elle a été touchée au vif.

« Comment avez-vous pu imaginer, ma chère petite-fille, de dire des coquetteries de ma part à Mme d'Aiguillon?... Son fils a la puissance; il ne reste plus à mon mari que l'honneur, et ce serait une bassesse indigne à moi de chercher à plaire à Mme d'Aiguillon. J'aurais l'air de quémander sa bienveillance, sa protection. Dieu m'en garde! Je n'ai plus besoin de plaire à personne, puisque personne n'a plus besoin de moi. Comment n'avez-vous pas senti cela, ma chère petite-fille? Comment avez-vous pu me compromettre d'une si étrange manière? Si je le disais au grand-papa, il en serait aussi blessé que moi. Grâce au ciel, nos sentiments sont conformes sur cet article, et il n'aura jamais, j'espère, à rougir des miens. Réparez donc le tort que vous m'avez fait; une bonne fois pour toutes, mettez-vous bien en tête que vous ne devez faire ma cour à personne, ni m'attirer les services de qui que ce soit. Je ne sais pas à qui je pourrais souffrir l'inso-

lence de m'en rendre. Je m'attends bien que vous trouverez que je prends le carême trop haut. Mais quand vous vous supposeriez dans ma situation, vous ne mettriez pas pour cela votre caractère à la place du mien, parce qu'on ne peut voir les mêmes objets de la même manière qu'avec les mêmes yeux. Ainsi, quand j'aurais tort pour vous, il ne s'ensuivrait pas de là que j'eusse tort pour moi. Si, dans la puissance de mon mari, vous m'eussiez vue protectrice, vous auriez raison de trouver mauvais que je ne voulusse pas être protégée aujourd'hui. Si, dans sa faveur, vous m'eussiez vue haute, dominante, insultante, vous auriez raison de trouver mauvais que je ne fusse pas aujourd'hui basse, soumise, rampante. J'en appelle à M. Walpole. Si vous ne m'entendez pas, un Anglais doit m'entendre. » (18 juillet.)

Mme du Deffand, très piquée de cette algarade inattendue, répond brièvement :

« Je serais bien fâchée que vous n'eussiez point d'amis plus agréables que moi; mais je voudrais que vous n'en eussiez point qui ne vous aimassent d'une façon aussi désintéressée et aussi prudente... Je vis tranquille dans mon tonneau, sans le pouvoir d'obliger et la volonté de nuire. Je n'ai pas assez de crédit pour faire le bien, mais j'ai la ferme volonté de ne jamais faire le mal, et je comprends dans le mal toutes les imprudences qu'on pourrait faire en voulant servir ses amis, comme les bravades, les services indiscrets... »

L'appel à Walpole l'a surtout blessée, à juste titre. Aussi termine-t-elle par cette phrase très vive :

« Je ne sais pas si j'ai la fierté anglaise, mais j'ai la noblesse française et mes parents n'ont point à rougir de moi. »

Mme de Choiseul ne se tient pas encore pour satisfaite, et elle revient sur cette question qui lui tient tant à cœur :

« Je vois que vous êtes horriblement fâchée contre moi, et je suis au désespoir de vous avoir fait de la peine. Mais nous nous aimons trop pour que nos petites altercations puissent avoir des suites et des conséquences, et les avances que vous pourriez faire de ma part dans la position où je me trouve, et surtout à madame d'Aiguillon, en ont beaucoup. Ainsi je ne me repens nullement de tout ce que je vous ai mandé... On peut diriger ma conduite, on peut me suggérer des pensées, mais mes sentiments sont à moi; on ne me les inspire pas. Je m'étais bien doutée que vous désapprouveriez ma délicatesse, mais, chère petite-fille, on ne s'en aime ni ne s'en estime pas moins, pour n'être pas de même opinion. Laissez-moi la mienne et ne la blessez plus, puisque je ne puis pas en changer; et, bonne ou mauvaise, croyez qu'elle est à moi, puisqu'elle m'appartient.

« Je ne sais pas rendre à demi ce que je sens. Si je ne vous présentais pas les choses comme elles m'affectent, vous ne sauriez pas comme j'en suis affectée. L'abbé, qui est tout doucereux, rabattra de mes expressions; mais pour moi, sans vouloir qu'elles vous affligent, ni qu'elles vous offensent, je n'en rabats rien, parce que je ne peux rien changer à mes sentiments.

« Je vous proteste encore que je suis tout aussi persuadée que jamais que je ne trouverai jamais d'amie plus agréable que vous ne l'êtes, et que je n'ai jamais eu plus de tendresse pour vous que j'en ai dans ce moment même, où vous êtes peut-être encore si fâchée contre moi. » (26 juillet.)

Mme du Deffand est dans son tort et naturellement elle n'en veut pas convenir ; aussi feint-elle de comprendre de travers. « Très bien, riposte-t-elle ; la première fois que je verrai Mme d'Aiguillon, je lui dirai : « *Madame, je vous ai dit que la grand'maman vous estimait, et cela n'est pas vrai ; elle ne vous estime pas !* »

La duchesse répond avec bon sens et raison :

« En agissant ainsi, vous feriez un grand mensonge et une grande grossièreté ; mais il faut lui dire : « *Madame, la grand'maman a été fort fâchée que je vous eusse répété tout le bien qu'elle pense de vous, parce qu'elle trouve que le temps est passé où il lui était permis de chercher à vous plaire, même par la justice et la vérité...* » Et si Mme d'Aiguillon justifie ce que je pense d'elle, elle m'approuvera ; si je me suis trompée sur son compte, peu m'importe ce qu'elle pensera de moi. L'estime doit être réciproque. »

L'abbé, « tout doucereux », cherche à calmer l'irritation des deux dames, dont il est désolé, et il leur distribue impartialement le blâme et l'éloge :

« L'une et l'autre vous avez pris cette petite affaire trop au tragique, » mande-t-il à la marquise. « Elle, en croyant qu'on pourrait abuser de ce que vous avez pu dire à Mme la duchesse d'Aiguillon ; vous, en donnant

un sens trop étendu à des expressions échappées dans la chaleur de la composition. Croyez que la grand'maman vous aime infiniment, et qu'elle est infiniment éloignée de vous supposer la moindre lâcheté. »

« Sa délicatesse l'a entraînée, et sa confiance en votre amitié ne lui a pas permis de mesurer ses expressions, ou du moins d'éviter toute application qui vous fût personnelle. La grand'maman ne s'est pas assez fiée à sa réputation, et vous à l'estime et à l'amitié qu'elle a pour vous. »

Peu de temps après, les révoltes de Mme de Choiseul allaient trouver une justification éclatante dans la conduite de Mme d'Aiguillon.

A la fin de septembre, Mme du Barry donne à Luciennes un grand dîner auquel assistent presque tous les ministres et leurs femmes, les ambassadeurs, y compris le nonce du pape, l'archevêque de Paris, Mmes de Montmorency, de Valentinois et d'Aiguillon.

Mme du Deffand écrit comme une chose toute simple :

« La mère du Bacha est franche, désintéressée; tous ses sentiments sont honnêtes. Elle fit hier une action qui ne vous paraîtra pas une preuve de ce que je dis; elle dîna chez la sultane. Il y avait huit jours qu'elle résistait au Bacha; elle se serait brouillée avec lui, si elle avait persisté à résister. »

La duchesse, révoltée, répond durement : « Vous avez beau dire, ma chère petite-fille, Mme d'Aiguillon s'est souillée, et je rabats de l'estime. Il n'y a point d'autorité ni de considération qui puisse excuser une infamie. »

La marquise qui ne peut et ne veut entamer une nouvelle discussion, se console en écrivant à Walpole :

« Nos confédérés sont étrangement scandalisés du dîner que la grosse duchesse d'Aiguillon a fait à Luciennes. La grand'maman dit qu'*elle s'est souillée*. La crainte qu'elle me paraît avoir de le céder en chaleur et en animosité aux *dominations* (c'est ainsi que je nomme les dames de Beauvau et de Gramont) la fait tomber dans des exagérations ridicules et risibles. » (9 octobre.)

Comment Mme du Deffand, si intimement liée avec les Choiseul, éprouvant pour la duchesse des sentiments d'un si véritable attachement, n'était-elle pas encore venue à Chanteloup? On le lui avait pourtant assez souvent demandé et elle l'avait assez souvent promis. Des deux côtés on s'était forgé monts et merveilles d'une réunion si ardemment désirée! Il semble qu'un sort jaloux se soit acharné après ce voyage pour en empêcher la réalisation pendant plusieurs années.

On ne pouvait venir à Chanteloup sans demander la permission au roi ou à M. de Saint-Florentin. Mme du Deffand avait eu d'abord l'intention de charger le prince de Beauffremont de solliciter pour elle en même temps que pour lui : « Gardez-vous-en, lui dit la duchesse, on n'obtient rien de M. de Saint-Florentin qu'à coups de bâton, et comme le prince ne lui en donnera pas, il n'aura pas sa permission ni la vôtre. Le mieux pour vous est de vous passer de cette permission et de payer d'effronterie. » Dans sa colère elle ajoute : « Toutes les difficultés viennent de ce petit saint, de cette petite vrille, de ce

petit président Mognon, de ce gros vilain crapaud (1). »

Le prince de Beauffremont, ainsi que l'avait prévu Mme de Choiseul, éprouva un refus. Mme du Deffand resta donc dans le plus grand embarras.

En attendant elle vit d'espérance et elle bâtit force châteaux en Touraine sur ce séjour qu'elle souhaite, dit-elle, si passionnément :

« Vous ne sauriez vous imaginer, chère grand'maman, le plaisir que j'aurai de vous revoir et de ne plus entendre les nouvelles de chaque jour. Paris est un séjour abominable. J'attends que ce mois-ci soit passé pour m'occuper sérieusement de mon voyage. Je me croirai en paradis quand j'habiterai une cellule à Chanteloup et que je me verrai dans mon tonneau, dans un coin du salon, souvent auprès de vous; que je vous entendrai dire et au grand-papa : « Petite-fille, faites ci, faites cela, qu'on l'amène ici, qu'on l'amène là! » que mon capitaine viendra me prendre, que nous jouerons au tracqnar. Oh! mon Dieu, que je serai aise et que je me moquerai de ceux qui se croiront plus heureux que moi! Mais en attendant je m'ennuie beaucoup. Je m'excite à la patience et j'ai bien de la peine à la pratiquer. » (1er avril.)

Les jours se passent et l'embarras de la marquise ne fait que croître; tantôt elle charge M. de Noailles de solliciter pour elle la fameuse permission, puis elle change d'avis et s'adresse à M. de Beauvau; à la réflexion le

(1) M. de Saint-Florentin, duc de la Vrillière, avait été surnommé le *petit saint* par ironie. Toute la France voyait en lui l'amant et la dupe de la célèbre Mme Sabattier.

choix du négociateur ne lui semble pas heureux et elle le remplace par l'évêque d'Arras, qui lui paraît avoir plus de chances de réussir.

Cette fois c'est bien décidé, c'est l'évêque d'Arras qui demandera la permission et qui accompagnera Mme du Deffand. Encore quelques jours et l'on va se mettre en route. A ces nouvelles la joie est grande à Chanteloup :

« Votre lettre à l'abbé m'a enchantée, ma chère petite-fille, parce qu'elle m'a prouvé la détermination positive où vous êtes de venir ici. Mon Dieu, que ce voyage me comblera de joie, si vous pouvez m'assurer qu'il ne vous fera pas de mal ; je l'espère, avec la précaution que vous prenez des petites journées, et les soins que vous donnera notre évêque, que j'aimerai encore mieux s'il vous amène saine et sauve. En attendant, je m'occupe d'arranger votre appartement ; j'espère que vous et tous vos gens vous trouverez commodément logés. » (26 août.)

La joie fut de courte durée. Peu de jours après tous les plans étaient renversés. L'évêque d'Arras, rappelé par ordre dans son diocèse, devait renóncer à ses projets, et par suite Mme du Deffand en faisait autant. Sur ces entrefaites arrivent les lettres de Chanteloup où l'on se réjouit de sa visite prochaine. Elle s'en désespère :

« Il m'est arrivé bien des chagrins depuis hier, écrit-elle. Premièrement les lettres que m'a apportées M. de Gontaut ; elles m'ont brisé le cœur. Vos bontés, votre tendresse, la certitude que vous auriez du plaisir à m'avoir, tout cela s'est fait sentir si vivement que ma situation en devient affreuse ; je me trouve cruelle à moi-même de dif-

férer de vous aller trouver; je ne sais quel parti prendre, et je suis prête à tout risquer. On me représente que je serais insensée, que c'est manquer d'égards pour vous, que je puis tomber malade en chemin ou bien à Chanteloup, que je vous causerais une peine infinie... Ces pensées m'arrêtent; je suis saisie de tristesse, et je voudrais être morte!... » (29 août.)

La grand'maman n'est pas moins peinée du contretemps :

« Mon cœur est encore plus triste, ma chère petite-fille, que ne l'est votre lettre. Je comptais sur le plaisir de vous voir; j'en suis privée pour cette année et j'en suis au désespoir.

« Au nom de Dieu, ne vous arrangez plus avec les gens capables de vous faire manquer votre voyage, et ne parlons plus de cet évêque d'Arras. Non, n'en parlons plus jamais, je vous prie. Hélas! je crois qu'il m'a trompée. J'ai peu d'amis, et ceux sur lesquels je comptais me manquent au besoin et me privent de celle qui me reste, qui voulait franchir tout obstacle pour se rejoindre à moi. Disons-nous à jamais qu'il y a bien peu de gens sur lesquels on puisse compter. Triste vérité, qui glace le cœur et flétrit sa jeunesse! On est vieux dès qu'on a perdu l'amour et la confiance. » (11 septembre.)

Mme de Choiseul soupçonnait l'évêque d'avoir fait manquer le voyage avec l'arrière-pensée de se rallier aux projets du chancelier. De là sa colère contre lui. Le soupçon était parfaitement immérité et on ne tarda pas à rendre meilleure justice au prélat, dont la droi-

ture et la franchise n'auraient pas dû être mises en doute.

Mme du Deffand, très touchée des marques d'affection qu'elle reçoit de Chanteloup, répond à la duchesse :

« La lettre que j'ai reçue par M. Perdreaux, chère grand'maman, a rempli mes yeux de larmes et a rendu ma tristesse encore plus profonde, mais plus tendre et plus douce. Oui, vous m'aimez et vous me regrettez; c'est sans aucune vanité que j'ose vous dire que vous avez bien raison. La douleur accompagnée de tendresse n'affaisse point l'âme, au contraire; j'éprouve qu'elle tire la mienne du néant de l'ennui. » (16 septembre.)

Du reste ses amis de Chanteloup sont ceux qu'elle aime le plus au monde et elle trouve plaisir à leur témoigner sans cesse les sentiments les plus vifs :

« Que vous dirai-je de nouveau sur ma tendresse? Il n'y a que le Père éternel, comme dit le chevalier Boufflers, qui ne s'ennuie point des répétitions. Toutes mes pensées, toutes mes actions, toutes mes paroles vous ont tacitement pour objet, et sans vous les diriger par des actes particuliers, elles seront toujours conformes à mes sentiments pour vous. Toute personne qui aime véritablement doit sentir, ainsi que moi, qu'on rapporte tout à l'objet qu'on aime. » (21 septembre)

Ces témoignages d'affection enchantent les châtelains. L'abbé se fait l'écho de leurs sentiments quand il écrit :

« Soyez bénie entre toutes les femmes, parce que vous êtes pleine de grâces, parce que personne ne sent et n'exprime mieux l'amitié que vous. Si vous saviez l'impression que fait sur nous ce sentiment représenté avec tant de

vérité dans vos lettres, vous jugeriez de la douleur que nous causent l'absence, l'éloignement. »

Mais à quoi bon parler du passé; il ne faut plus songer qu'à l'avenir, au printemps prochain, qui réunira tout le monde dans le grand salon de Chanteloup. Que Mme du Deffand prenne des forces d'ici là, et surtout ménage sa santé.

La contrariété du voyage manqué, sa mauvaise santé, des soucis domestiques provoquent chez la marquise un redoublement de cet ennui terrible qui la ronge. Elle est arrivée à cette période de la vie où l'on voit toutes choses sous un jour sombre, où le cœur s'aigrit, et ses lettres reflètent fidèlement cet état d'âme. Puis son cher Walpole vient de quitter Paris après un long séjour, et elle ressent de ce départ un vide effroyable qui la trouble et la déconcerte. Elle s'en ouvre très librement à la duchesse :

« Oui, je l'avoue, j'ai été bien touchée du départ de mon ami. Il n'y avait que vous au monde qui pût m'en consoler ou m'en distraire. Tout ce que je vois ici me dessèche l'âme. Je ne trouve dans personne ni vertu ni sincérité, ni simplicité. »

Elle est entourée d'indifférents et la solitude de son cœur est affreuse : « Je me désespère d'être séparée de vous. Avec qui puis-je parler, avec qui puis-je épancher mon cœur? Je ne suis environnée que de tigres, de grues, de neiges, de glaces, de pierres, d'épines, etc. Ah! les petits comités du petit appartement! Se retrouveront-ils jamais? Que je hais leurs destructeurs! Mais brisons là!... »

Les réformes dans les finances ont encore diminué

ses maigres revenus et c'est un souci de plus à ajouter à tous les autres. Elle en est réduite à se demander si elle ne sera pas obligée de renoncer à son équipage pour pouvoir continuer à donner à souper à ses amis. Et cependant elle a fait de grands changements dans sa vie, ses repas sont très frugaux : une grosse pièce, deux entrées, un plat de rôti, deux entremets :

« Je ne veux plus avoir plus de six personnes à souper chez moi, et je veux y souper journellement avec petite compagnie, tantôt les uns, tantôt les autres; et, en n'admettant point la mauvaise compagnie, ne me rendre pas trop difficile sur la bonne, me contenter de la plus facile à avoir, et laisser celle qui est trop merveilleuse. »

Du reste pour elle la « bonne compagnie » est le plus souvent la « sotte compagnie. » Elle ne voit autour d'elle que des personnages de comédie qui jouent de bien mauvaises pièces. Son tonneau est sa loge : elle applaudit rarement, siffle parfois et bâille très fréquemment.

Mme de Choiseul s'inquiète de la santé de son amie, elle veut des détails précis, elle demande à être renseignée très exactement.

Rassurez-vous, répond Mme du Deffand, ma santé n'est point mauvaise, je me porte beaucoup mieux, mais faut-il m'en féliciter?

« J'ai plus de force et je trouve que c'est tant pis. Je m'accommode très fort de l'état de faiblesse; elle engourdit l'âme. C'est un bien de n'avoir pas d'activité quand on n'a point occasion de l'exercer; et encore un plus grand bien d'avoir peu de sensibilité, quand elle ne sert qu'à

faire souffrir. Il me semble que je me trouverais fort bien d'être orme ou chêne. J'imagine qu'ils sont contents de leur situation, surtout quand ils se trouvent placés au milieu d'une forêt; on ne les sépare pas des arbres leurs voisins, qui sont sans doute leurs amis. Je ne leur connais de malheur que celui de vieillir. Car pour l'ennui, je ne crois pas qu'ils le ressentent. Ne voilà-t-il pas une belle idée? » (27 septembre.)

Si sa santé est bonne en général, elle s'aperçoit durement du déclin de l'âge : « La perte de la mémoire, dit-elle, l'impossibilité d'une longue application, l'affaissement qui suit les mouvements de vivacité que j'ai encore quelquefois, me retracent l'état où j'ai vu le président. Je fais le même chemin et je ne saurais désirer, je l'avoue, d'arriver au même but. » Il n'y aurait pas grand mal, si on ne s'apercevait pas soi-même de son changement, mais il est triste de se survivre.

Elle s'excuse d'écrire souvent des choses peu sensées, mais elle ne peut se contraindre et préfère qu'on la voie telle qu'elle est : tantôt bête, tantôt sotte, tantôt folle, tantôt gaie, tantôt triste; mais toujours permanente et immuable à aimer la grand'maman de toute son âme.

Ses lettres sont empreintes d'une morne tristesse : « Si je vous racontais ce que je fais, ce que j'entends et ce que je dis, je vous ferais tomber en léthargie; je vous glacerais le sang. Notre pauvre baron (1), qui est encore plus triste que moi, vient de me quitter. Il est à la cour, où il

(1) Le baron de Gleichen.

ne fera que de l'eau claire, et peut-être des vers blancs. Il passera l'hiver à Montpellier et peut-être le carême à Chanteloup, et puis il me reviendra. Il me manque beaucoup. Son esprit m'impatiente et m'amuse. Il me parle beaucoup de tous ses maux. Je ne lui dis rien des miens, et cependant je me crois plus malade que lui. Je ne dors point, je maigris beaucoup, et je suis bête. Si j'étais avec vous, il me semble que j'engraisserais, que je dormirais, que je penserais, parce que je me divertirais. »

Mme du Deffand épanche également ses tristesses dans le sein de son cher Walpole. Elle lui confie avec amertume que le vrai bonheur de la vie doit se borner à bien manger, à bien digérer, à bien dormir, tout le reste est vanité des vanités. Mais Walpole, peu sensible de son naturel, lui répond ironiquement en lui faisant le portrait du bonheur d'une femme de son âge, du moins tel qu'il le comprend :

« Quand je vois une vieille femme sans enfants, sans parents, sans amis, sans esprit, qui ne s'occupe que de sa partie de jeu pour la soirée, je me dis : voilà une personne heureuse! Elle croit assez à ce que lui dit son directeur pour avoir de l'espérance; l'on ne saurait guère craindre une éternité de tourments pour avoir pesté contre son chat ou sa femme de chambre; son apothicaire, ses petits comptes, sa marchande, son dîner, et quelques dévotes qui lui confient des mensonges scandaleux l'amusent, et elle se croit pieuse en damnant sa voisine. Elle n'aime personne et se croit pétrie de tendresse pour le genre humain en donnant quelques sous aux pauvres les dimanches. Mon

amie, vous vous moquerez de moi, mais voilà ce que j'appelle le bonheur! Rien n'afflige cette bonne personne. »

Cette description n'est point de nature à séduire la vieille aveugle, aussi riposte-t-elle :

« Vous me faites une peinture bien pathétique du bonheur dont on peut jouir dans la vieillesse quand on conforme les occupations de sa vie à cet état : un chien, un chat, un apothicaire, un directeur, des voisines médisantes; hors ce dernier article, tous les autres me manquent; j'aurai bientôt un chat, je voudrais avoir un chien, mais pour les deux autres je ne saurais les désirer. »

Sous l'empire de la mélancolie qui la ronge, Mme du Deffand fait souvent d'amers retours sur elle-même, sur sa vie passée. Un jour elle se demande si l'expérience est utile? Serions-nous plus heureux si nous recommencions à vivre?

« Je crois que non, dit-elle à la duchesse. Nous aurions le même caractère que la nature nous a donné; nous démêlerions plus parfaitement celui des autres; il nous en serait plus insupportable, et on ne jouirait pas des illusions qui nous ont rendu heureux, ou du moins la vie supportable, les deux tiers de notre âge. Pour vous, qui à la jeunesse d'Hébé joignez la sagesse de Nestor, vous n'avez jamais eu besoin d'expérience, et votre bonheur n'a jamais été l'effet des illusions. Demandez à l'abbé si ce n'est pas ce qu'il pense! »

Mme de Choiseul fait les plus louables efforts pour remonter le moral de sa petite-fille; elle la console avec

douceur et cherche à la pénétrer de cette saine philosophie qui fait sa force et qui l'a si bien servie pendant sa vie. Que de sujets de craintes, de tristesses n'a-t-elle pas eus! et cependant elle a tout surmonté : « Faites donc comme moi, ma chère petite-fille, écartez la crainte : elle ne doit pas entrer dans une âme raisonnable, et la prévoyance même n'est utile qu'autant qu'elle en est dénuée. »

Quelques jours après, Mme de Choiseul, toujours philosophant, écrit : « J'ai souvent besoin de me rappeler le seul précepte que ma mère m'ait jamais donné : « *Ma fille, n'ayez pas de goût!* » Je vois tous les jours que le défaut de goût nuit si peu à l'esprit, que je serais tentée de croire que l'esprit nuit au goût. »

Cette remarque inspire à la marquise des réflexions très sages :

« Je n'ai plus aucun goût de la jeunesse; je ne me plais que dans mon tonneau; je me contente de la société qui vient me chercher, et je connais bien peu de gens qui soient dignes qu'on les recherche! Madame votre mère avait bien raison de souhaiter que vous n'eussiez point de goût! Il ne devrait pas m'être permis, ainsi qu'à vous, d'en avoir un délicat et difficile; mais cependant, j'ai le malheur de n'être satisfaite de rien, ou de bien peu de chose. En fait de gens, en fait de livres, il y a toujours beaucoup à désirer, et encore plus à rejeter. J'avais une vieille tante qui disait que, pour supporter la vie il fallait prendre le temps comme il vient et les gens comme ils sont. Cela est vrai, mais cela n'est pas toujours facile. Il faudrait, pour user de cette recette, avoir votre courage,

ou avoir plus de patience que je n'en ai. Enfin la vie se passe, et quand on est parvenu à l'instant où elle finit, il n'y a plus de différence des gens heureux aux malheureux. La vie alors paraît n'avoir été qu'un songe, et le passé ne l'est-il pas de même pour le moment présent? et ma lettre n'est-elle pas un grand radotage ? »

La duchesse charmée, et qui adore les discussions philosophiques, réplique sur le même ton :

« La plupart de vos réflexions sont pour le moins sérieuses, mais elles sont justes. C'est dommage que la philosophie soit ordinairement si grave et la vérité si souvent triste. Je vous plains d'avoir perdu le goût de la lecture ; je trouve qu'elle fait supporter l'ignorance et la vie ; la vie, parce que la connaissance des maux des siècles passés nous apprend à supporter ceux du nôtre ; l'ignorance, parce que l'histoire ne nous montre que ce que nous avons sous les yeux. Il n'y a rien de nouveau dans le monde ; les moteurs ont péri et se sont succédé ; les formes ont changé ; mais les mobiles et les effets sont les mêmes. Cette découverte guérit de la curiosité pour l'avenir. Que sert-il de savoir, quand la science n'apprend rien? » (20 octobre.)

Mme du Deffand s'extasie sur les réflexions de sa correspondante, sur leur profondeur; elle la trouve supérieure à tout ce qui l'environne ; en se plaçant au-dessous d'elle, elle ne fait que se rendre une exacte justice. Cette pensée pousse la marquise à tracer en quelques lignes un rapide tableau de la vie de Mme de Choiseul :

« Je vois avec plaisir que vous êtes aussi parfaitement

heureuse que vous méritez de l'être. Votre bonheur est bien plus parfait que celui des saints; vous avez, comme eux, la jouissance éternelle de l'objet aimé, et vous n'avez pas, comme eux, l'ennuyeuse uniformité des êtres qui les environne. Ceux qui passent sous vos yeux se succèdent, se renouvellent; ils vous amusent, et cette variété conserve le goût et le tact qui peut, quand il n'est pas exercé, se perdre, ou se rouiller, ou s'émousser.

« Toutes réflexions faites, je ne vois personne qui ait été si complètement et si continûment heureuse que vous; la nature et la fortune vous ont donné libéralement tout ce que les autres cherchent vainement à acquérir; toutes les situations par où vous avez passé ont été agréables, amusantes, vous ont exposée au grand jour, et vous ont acquis, pour ainsi dire dès votre enfance, une réputation dont on se contenterait bien à trente ans. Vous avez passé ensuite à la plus grande élévation, qui a servi à faire connaître votre modestie, votre bonté, votre sagesse, et qui, par un prodige dont il n'y a point eu d'exemples, ne vous a fait aucun ennemi, aucun envieux. Vous êtes aujourd'hui dans la disgrâce, et cette disgrâce met le comble à votre bonheur et à votre gloire. Un article que je suis bien loin d'oublier, c'est l'ami que le ciel vous a donné; vous en sentez tout le prix, et vous savez ce que j'en pense. Vous avez éprouvé quelques peines et quelques chagrins, mais ils ont été de peu de durée; ils ont servi à fortifier et à augmenter votre raison, et à vous faire assurer une paix et un bonheur imperturbables!...

« Voilà le tableau fidèle de la personne au-dessous de laquelle j'ai l'humilité de me placer. Ne vantez donc plus ma modestie; non, non ! elle n'est pas si grande que vous vous l'imaginez. Je cède volontiers aux autres tous les avantages dont ils se prévalent et dont je ne fais pas grand cas, mais je m'estime plus qu'eux à d'autres égards, et il n'y a que vous de qui je reconnaisse la supériorité. » (23 octobre.)

CHAPITRE IV

Le château de Chanteloup. — Les constructions nouvelles. — Le rez-de-chaussée, l'antichambre, la galerie, le salon, la salle de billard, la salle à manger, le cabinet du duc, la bibliothèque de la duchesse, les archives. — Le premier étage : les chambres des invités. — Les offices, les cuisines, la sellerie. — La chapelle. — Le pavillon des bains. — Les caves. — Les jardins, le parc, le jardin potager. — Les étables.

Nous venons de voir les Choiseul définitivement installés dans leur domaine de Chanteloup pour tout le temps de leur exil.

Voyons maintenant le cadre merveilleux dans lequel les exilés et leurs amis sont appelés à vivre; nous les suivrons avec plus d'intérêt dans leur existence journalière quand nous connaîtrons mieux tous les détails de leur installation, quand nous aurons visité avec soin l'intérieur et l'extérieur de cette splendide demeure.

Choiseul ne s'était pas contenté du château tel qu'il avait été construit par d'Aubigny; il y avait apporté bien des améliorations successives, mais il l'avait surtout agrandi considérablement, de façon à en faire une habitation vraiment royale.

Le château primitif, nous l'avons vu dans un précédent volume (1), se composait d'un corps de logis double avec un

(1) Voir *Le duc et la duchesse de Choiseul*, par G. MAUGRAS, chapitre VI. Plon-Nourrit et Cie, 1902.

pavillon à chaque extrémité; dans le prolongement des pavillons, à droite et à gauche, s'élevaient deux belles galeries en arcades avec des colonnes taillées dans les marbres les plus précieux; l'une et l'autre se terminaient également par un pavillon (1).

Du côté du sud, Choiseul fit construire deux longues ailes composées seulement d'un rez-de-chaussée et de mansardes; de cette façon il forma une superbe cour d'honneur. Il augmenta aussi considérablement les communs.

Visitons d'abord l'intérieur du château, les appartements de réception, les appartements particuliers; nous parcourrons ensuite les communs et le parc.

Le rez-de-chaussée se composait d'une antichambre, d'une vaste galerie, de plusieurs salons, d'une salle de concert, d'une salle de billard, d'une salle à manger, enfin de trois appartements complets qu'occupaient le maître et la maîtresse de la maison et Mme de Gramont.

L'antichambre était très simplement meublée avec des banquettes et des chaises garnies de velours d'Utrecht à fond vert et fleurs rouges et blanches. A droite et à gauche de la porte d'entrée se trouvaient de grandes consoles de bois sculpé, peintes en gris, avec leurs marbres rouges. Dans un coin se dressait un grand poêle de faïence. Un lustre en cuivre doré servait à l'éclairage (2).

(1) La plus grande partie des détails cités dans ce chapitre sont empruntés à l'ouvrage très complet publié sous ce titre : *La Touraine historique et monumentale* (AMBOISE).

(2) Si nous entrons dans des détails aussi complets et aussi précis sur le mobilier, c'est parce que nous pensons être agréable aux amateurs d'objets anciens.

La galerie était la plus belle pièce de tout le château, ses dimensions étaient immenses. C'est là que généralement se tenait toute la société.

Le plafond, superbe, avait été peint par Favannes. Les murs étaient décorés de splendides tapisseries des Gobelins représentant l'histoire de Don Quichotte. Au fond de la pièce s'élevait une énorme cheminée surmontée d'un trumeau. Les rideaux des fenêtres étaient en gros de Tours vert.

Un mobilier des plus confortables et invitant à la causerie garnissait la galerie ; partout on trouvait des canapés ; des fauteuils de bois doré, garnis de damas vert à fleurons, avec galons et glands d'or fin ; de grandes bergères, les unes peintes en blanc et couvertes de satin broché à fond cramoisi, avec fleurs vertes et blanches ; les autres peintes en gris et couvertes de damas vert ; des fauteuils et des écrans de même genre ; un quinola en bois des Indes, une grande table en acajou, etc., etc.

Le soir, la galerie était superbement éclairée par trois beaux lustres de cuivre doré, avec cristaux, cordons et glands de soie verte et or, et six girandoles en cuivre doré avec cristaux.

Le salon attenant à la galerie se faisait remarquer par la richesse et le bon goût de ses boiseries, de ses portes et fenêtres dorées, de ses trumeaux de glace, de sa cheminée en marbre blanc, avec des plaquarts et des guirlandes de cuivre doré. Comme dans la galerie, les rideaux des fenêtres étaient en gros de Tours vert.

Le mobilier, très riche, se composait de diverses tables

à jouer, à écrire, de paravents en damas vert ou papier de Chine, d'écrans d'acajou garnis d'étoffe verte, de consoles de bois doré avec leur marbre blanc, de deux baromètres, d'appliques et d'un lustre en cuivre doré.

Les sièges, d'une exquise douceur de ton, comprenaient plusieurs bergères; des chaises en satin à fond blanc, couleurs rouge et bleue; d'autres en satin à fond jaune et fleurs vertes; des fauteuils en satin broché; enfin un canapé et des fauteuils en tapisserie des Gobelins, représentant les fables de La Fontaine.

A la suite du grand salon se trouve le salon intermédiaire. C'est généralement dans cette pièce que l'on fait de la musique. Tous les jours, de midi à une heure, on exécute en symphonie ce qu'il y a de mieux et de plus nouveau. L'ameublement n'est pas moins riche que celui du grand salon en trumeaux et en boiseries dorés. Le mobilier se compose d'un canapé avec des oreillers en satin broché à fond blanc, avec fleurs et rayures; de fauteuils recouverts de pékin; d'écrans en taffetas vert; de cabriolets à carreau ou chaises à porteurs garnies de satin brodé à fleurs de différentes couleurs; d'un guéridon; d'un quinola. Autour de la pièce des bas de buffet servent de bibliothèques.

La tenture de la salle à manger est en papier chinois encadré de bois doré. La table est en acajou; les chaises sont recouvertes de velours de coton chiné à fond gris; enfin un grand paravent à six feuilles, en drap rouge, complète l'ameublement. Les rideaux sont de coton blanc encadré d'indienne à fleurs rouges et bleues. Le soir, la

pièce est éclairée par une lanterne à cinq bobèches, en cuivre étamé, avec un cœur de plomb, et aussi par des girandoles placées sur la table.

Le duc a une passion pour le billard et il a consacré à son jeu favori une des plus belles pièces du rez-de-chaussée. Pas de jour où il ne vienne s'exercer quelquefois pendant plusieurs heures.

Les murs sont ornés de deux grands tableaux et de quatre paysages en imposte. L'un des grands tableaux représente Procris mourant dans les bras de Céphale, par le Guerchin ; l'autre est un plan d'Amboise et des environs, avec une superbe aquarelle de Lenfant, qui occupe la partie inférieure sur une longueur de deux mètres. Elle représente un défilé d'artillerie dans un chemin ombragé d'arbres, au bord de la mer ; l'Océan est couvert de navires ; au sommet des rochers, dans le lointain, des ouvriers construisent un fort.

Comme la salle est très vaste, elle contient encore un grand poêle de faïence, une vaste table à jouer, un trictrac, deux tables à encoignures, etc.

Le mobilier se compose d'un canapé en velours d'Utrecht, de fauteuils de tricot de différentes couleurs, et d'un paravent à six feuilles recouvert de tricot et de damas rouge.

Les appartements particuliers du duc et de la duchesse se trouvaient encore au rez-de-chaussée.

Le cabinet de Choiseul contenait quelques toiles remarquables : deux tableaux de Boulogne le jeune, *la Chasse de Diane* et *le Repos de Diane ;* deux tableaux de Bassan,



CHATEAU DE CHANTELOUP EN 1773

Vue du côté de la cour d'honneur

le Coucher de la mariée et *le Retour à la bergerie*, une *Vue de Venise* et une *Vue de Messine* par Canaletto. On y admirait encore deux gouaches de Lenfant (1), représentant l'une la ville d'Amboise, l'autre le château et le parc de Chanteloup (2); trois tableaux de Boucher : *Renault et Armide*, *Sylvie fuyant le loup*, *Apollon visitant une bergère;* cette dernière toile avait pour les châtelains un charme tout particulier ; elle avait été faite en 1750, au moment de leur mariage; le duc était représenté sous les traits d'Apollon, la duchesse, sous ceux de la bergère.

A côté du cabinet de Choiseul se trouvait encore un petit cabinet de travail où l'on voyait une fort belle table à écrire. De chaque côté de la cheminée étaient placés deux tableaux : *Rome ancienne* et *Rome moderne;* en face un grand tableau représentait la fameuse entrée de Choiseul à Rome comme ambassadeur.

Une des pièces les plus curieuses du château était la bibliothèque de la duchesse, qui lui servait également de boudoir.

Elle était petite, étroite, et ne recevait de jour que par la partie supérieure ; une fois la porte fermée, on ne pouvait découvrir aucune entrée ; elle était lambrissée en bois de chêne et d'acajou et toute entourée de glaces, avec des rideaux et des stores de lampas de Chine.

A une certaine hauteur se trouvait une galerie garnie d'une légère rampe de fer; mais à première vue on ne voyait pas le moyen d'y accéder. En pressant un ressort,

(1) Lenfant (Pierre) (1704-1787), peintre de batailles.
(2) Ces deux gouaches sont actuellement au musée de Tours.

8

une porte qui avait l'air de faire partie du meuble où étaient placés les livres s'ouvrait sur un très petit escalier tournant; c'est par lui qu'on parvenait à la galerie, dont les fenêtres étaient garnies de rideaux en taffetas vert.

L'ameublement se composait d'une bergère, de deux fauteuils et de quatre grands coussins, d'un secrétaire en bois de rose avec un dessus de marbre blanc, enfin de deux lanternes en cuivre doré. Il y avait en outre une quantité d'objets d'art en bronze et en marbre.

C'est là que la duchesse venait se réfugier pour fuir la foule de ses invités et goûter un peu de calme; c'est là qu'elle écrivait à Mme du Deffand les jolies lettres que nous connaissons.

Outre les bibliothèques particulières du duc et de la duchesse, il y avait encore une grande bibliothèque, celle-là fort considérable, comprenant les livres les mieux reliés et de superbes éditions; on y voyait aussi une magnifique collection de gravures et de médailles. Cette bibliothèque était située dans une galerie voûtée qui protégeait contre les bruits du dehors et favorisait le recueillement. Les hôtes du château s'y retiraient quand ils voulaient lire paisiblement ou travailler; le grand abbé aimait à y passer de longues heures, il y compulsait à l'aise ses documents et y faisait les recherches nécessitées par ses laborieuses études.

A la suite de la bibliothèque se trouvait la salle des archives. Elle contenait dix armoires en chêne, avec des portes de treillis en laiton. C'est dans ces armoires qu'étaient enfermées toutes les pièces concernant la pro-

priété et aussi les papiers de famille et personnels du duc.

Le premier étage comprenait neuf appartements complets, destinés aux invités. Le plus remarquable était celui qu'occupait la comtesse de Brionne et qui lui était exclusivement réservé; on y avait accumulé tout ce que l'art le plus raffiné peut produire.

Du reste tous ces appartements étaient meublés avec une grande richesse et un goût exquis. Ce n'étaient que commodes en acajou ou en bois des Indes satiné, consoles en bois doré, bureaux de bois variés, armoires magnifiques, encoignures, bibliothèques, chiffonniers, quinolas, bergères, canapés, fauteuils en tapisserie au petit point; tapisseries des Gobelins, d'Aubusson, tapis de pied de la Savonnerie, etc. Partout il y avait des lustres et des girandoles en cuivre doré (1).

(1) Voyons comment était composé le mobilier des chambres :

Les rideaux sont, suivant les pièces, en gros de Tours vert ou jaune, en taffetas à carreaux rouges et blancs, en damas blanc à fleurs, en mousseline encadrée de perse fond blanc, à fleurs de couleurs variées.

Les sièges sont garnis de tapisseries, de satin fond blanc à bordures de couleurs variées, de toile de Jouy à fond blanc et fleurs bleues et personnages, à fond jaune sable avec fleurs de différentes couleurs; de velours d'Utrecht à fleurs rouges et blanches, à rayures blanches et vertes, blanches et bleues, rouges et jaunes, à fleurs vertes et rouges; de velours d'Utrecht cramoisi, de satin brodé avec bouquets verts et rouges, d'indiennes à fleurs et rayures de couleurs variées et de maroquin vert.

Les lits ont leurs pentes, couvertures et ornements, suivant les chambres, en taffetas vert ou blanc, en damas jaune à fleurs, en moire rayée bleu et blanc ou rouge et blanc, en lampas des Indes à fond citron et fleurs rouges, en gros de Tours blanc encadré de lampas, en moire rouge ou violette, en toile fond blanc avec personnages et fleurs

Dans les chambres, les fenêtres sont garnies de châssis et de canevas formant tamis pour empêcher les mouches de pénétrer. Dans presque toutes les pièces, il y a des dessus de portes figurant des paysages ou des scènes champêtres. Enfin le luxe des parquets et des glaces forme un des attraits de cette splendide demeure.

Outre les tableaux dont nous avons parlé au cours de notre visite, nous pouvons citer encore quelques toiles éparses çà et là dans le château : *la Mort de Cléopâtre,* par le Guerchin ; *Judith entrant dans la tente d'Holopherne,* du Tintoret ; *François Ier faisant ses adieux à Marguerite Babou,* du Titien ; *l'Enlèvement d'Europe, la Charité,* du Guide ; *la Vache Io, l'Enlèvement de Proserpine, le Triomphe de Galatée, Vénus sur les eaux,* de Boulogne l'aîné ; quatre *Vues de Rome* de Robert, six *paysages* d'Houel, *Mme de Pompadour* avec sa négresse, — *Mlle Alexandrine,* sa fille, par Amédée Vanloo, etc.

Cozette le père, le célèbre entrepreneur de la manufacture des Gobelins, a exécuté pour Chanteloup de magnifiques tapisseries d'une rare perfection, entre autres un portrait du duc, placé dans le cabinet de toilette de Mme de Choiseul. Il y a aussi un portrait de Choiseul et de Mme de Gramont enfants ; le futur duc tient un carton à dessin et sa sœur un panier de fleurs.

Les appartements du premier étage et ceux de l'étage mansardé n'étaient pas les seuls du château ; il y avait

rouges, en indienne à fond blanc et fleurs bleues, en satin à grandes rayures rouges et jaunes et à fleurs, en damas à fond jaune et fleurs rouges, parsemé de fleurs de lis ; en moire rayée bleu et blanc, etc.

encore de nombreuses chambres destinées aux invités, dans l'aile du levant; toutes étaient meublées avec le même luxe et le même goût.

Les offices et les cuisines étaient placées dans l'aile occidentale.

Le corps de bâtiment parallèle à cette aile formait la cour des remises. C'est là que se trouvait la sellerie, la chapelle et la sacristie.

Choiseul, bien que son zèle religieux fût des moins ardents, n'avait pas cru pouvoir se contenter de la chapelle construite par d'Aubigny (1); il en avait fait élever une nouvelle, celle dont nous parlons, qui fut consacrée le 3 mai 1765. « Elle est, écrit le curé de la paroisse, d'une majesté digne de la grandeur et de la piété des seigneurs qui l'ont fait bâtir. » Sept tableaux de la vie de la Vierge par frère Robert ornent les murs. La tribune particulière des châtelains est en bois; on a tapissé les murs et le plafond en velours d'Utrecht à fond blanc et petites fleurs bleues; les sièges sont tous garnis de la même façon. Chaque dimanche on dit la messe dans la chapelle; les châtelains et leurs hôtes ne manquent jamais d'y assister. Mais si par bienséance ils se conforment scrupuleusement aux usages reçus, le livre d'heures qu'ils tiennent à la main et qu'ils lisent avec soin n'a en général de pieux que la couverture; l'intérieur est

(1) La chapelle élevée par d'Aubigny avait été consacrée le 18 septembre 1726 par l'archevêque de Tours, Mgr Chapt de Rastignac. Le fameux peintre Favannes resta six ans à Chanteloup pour peindre les tableaux qui faisaient l'ornement de la chapelle et qui représentaient la vie de la Vierge.

le plus souvent un recueil d'œuvres gaillardes. Personne ne s'en cache et tous ces livres restent pendant la semaine déposés dans la tribune de la chapelle à la disposition des domestiques et des frotteurs, qui sont libres de s'en édifier à loisir.

Le pavillon de la chapelle, à l'italienne, était terminé par une balustrade en pierre. Sa façade était décorée de deux statues en niches et de deux grands bas-reliefs représentant des groupes d'enfants.

Parallèlement au pavillon de la chapelle, s'élevait le pavillon des bains; il était décoré de la même façon à l'extérieur. L'intérieur était orné de bras de cuivre peint et fleurs d'émail, de trumeaux en bois sculpté et peint, d'une tenture de taffetas blanc, de toile de Jouy à fond blanc et fleurs variées; il y avait en outre une cheminée en marbre blanc et des commodes en bois d'acajou ou satiné.

Entre les pavillons de la chapelle et des bains régnaient deux colonnades faisant suite à la façade du château; elles soutenaient une terrasse de communication qui reliait les bâtiments.

Une vaste cour s'étendait au midi de la colonnade de la chapelle : c'était la cour des servitudes ou basse-cour. Ses bâtiments étaient dominés par un pavillon carré avec une horloge couronnée par un lanternon.

Les caves, situées sous le château, étaient immenses et contenaient les vins les plus précieux (1).

(1) Il y avait de vastes approvisionnements de malvoisie, de madère, de chypre, de malaga, de barsac, de champagne mousseux et non

La cour d'honneur et les jardins, dessinés avec goût, formaient un cadre en harmonie parfaite avec le château. Des avenues se dirigeaient dans toutes les directions, de façon à rendre les abords aussi faciles qu'agréables.

L'avant-cour était complètement entourée de douves et comprenait trois jardins bas avec des bassins, entourés d'un double rang de balustres en pierre.

Deux magnifiques allées de tilleuls et d'ormeaux partaient de chaque côté du château et conduisaient jusqu'à l'extrémité du parc, à la porte d'Espagne. Des boulingrins en gazon et des bassins avec des jets d'eau agrémentaient la perspective.

Du côté opposé, c'est-à-dire au midi, s'étendait un vaste boulingrin formé par des talus gazonnés en amphithéâtre; au milieu se trouvait un bassin, à droite et à gauche, des allées de superbes sycomores.

C'est de ce côté, et en face du château, que s'élèvera plus tard la Pagode.

Le jardin, dessiné à l'anglaise, s'étendait au levant des boulingrins et des allées de sycomores; les massifs, bordés par des allées sinueuses, étaient plantés en futaie et en arbres étrangers d'espèces différentes. Le jardin comprenait des « salles vertes », des bosquets, un kiosque chinois, un rocher artificiel avec des grottes et un escalier

mousseux, de xérès, de vouvray, de sauterne, de volnay, etc. Dans un caveau particulier, on conservait précieusement un stock d'eau-de-vie d'Hendaye et d'Amboise, des flacons de liqueur de brou de noix, de ratafia, de cerise, de fleurs d oranger, enfin d'eau de Bourbonne pour l'usage exclusif de Mme de Gramont.

intérieur; au-dessus du rocher s'élevait un pavillon en rocailles composé de plusieurs pièces.

Un ruisseau artificiel serpentait dans les bosquets et allait se perdre dans les jardins de l'avant-cour. Dans le potager s'élevait un moulin à vent qui tirait l'eau d'un puits de trois cents pieds de profondeur.

Les communs du château étaient immenses; les écuries magnifiques contenaient des chevaux en grand nombre pour l'agrément des invités.

Après la cour des écuries et des remises venait la basse-cour avec des spécimens de tous les animaux domestiques.

Les étables de Chanteloup étaient renommées pour leur luxe, et un des grands bonheurs du duc était de se rendre chaque jour, escorté de toute la compagnie, dans les basses-cours pour y visiter ses élèves. Il avait fait venir de Suisse soixante vaches et deux taureaux. Ces animaux étaient installés dans de superbes étables de marbre, et un nombreux personnel dirigé par M. Christophe, le vacher, n'avait d'autre soin que de s'occuper d'eux. Il en était de même pour les cochons, qui, au nombre d'une cinquantaine, étaient traités avec le même luxe. Cheverny raconte que le duc avait donné à toute sa maison un ton de politesse comme on n'en trouvait qu'à la cour, et il en cite un exemple assez plaisant. Un jour, dans une de ses visites quotidiennes, le duc demande au gardien de la race porcine comment se portent ses élèves. Et le gardien de répondre chapeau bas : « Monseigneur leur fait bien de l'honneur; ils se portent tous à merveille. »



CHATEAU DE CHANTELOUP EN 1773

Vue du côté du jardin

Le personnel du château était nombreux ; il y avait cinquante-quatre gens de livrée, et plus de trois cent cinquante personnes desservaient les écuries, les communs, etc.

Un véritable état-major dirigeait ce nombreux personnel; d'abord M. de Mondomaine, l'écuyer de Mme de Choiseul; puis M. Le Camus, l'architecte; M. Ribot, l'intendant; M. Pevol, le chirurgien; M. Prud'homme, le secrétaire du duc; M. de Perceval, le capitaine des chasses; les piqueurs Chamaillé et La Brisée, enfin Perdreaux, le valet de chambre de confiance du duc; Champagne, le valet de pied; Tellier, le concierge, et les femmes de chambre de la duchesse : Mlles Tintin, Angélique et Marianne. A la basse-cour les personnages importants étaient Chauvin, le jardinier; Christophe, le vacher; Robin, le berger; Mme Grisemine, la gardeuse de dindons, etc.

Un des principaux personnages de la maison était Le Sueur, le maître d'hôtel; il était unique au monde pour l'habileté, l'attention et l'activité ; il passait de plus pour un très honnête homme qui ne s'était pas enrichi, bien qu'il en eût eu souvent l'occasion. Quand le duc avait dû quitter Paris pour se rendre en exil, il avait fait venir Le Sueur et lui avait dit qu'il était obligé de réformer son train de maison et qu'à son grand regret il ne pourrait le garder. « Pardon, monsieur le duc, lui répondit Le Sueur, il vous faut au moins un marmiton; je vous demande la préférence. » Et il resta au service de maîtres qu'il adorait.

La table, sans être magnifique, était excellente et servie avec profusion. Outre la table du duc, un écuyer de Mme de

Choiseul tenait une seconde table pour les personnes d'un certain rang qui venaient pour affaires.

On mangeait à Chanteloup trente moutons par mois, quatre mille poulets par an, plus de trois cents livres de pain par jour, et encore la domesticité, à part celle du château, n'était pas nourrie.

On ne peut imaginer la représentation qui entourait les châtelains. En arrivant la nuit, on croyait entrer à Versailles, tant était magnifique l'éclairage au dedans et au dehors dans cette suite prodigieuse de bâtiments.

Au retour des chasses, lorsque la curée se faisait dans l'une des cours du château, elle était à l'instant remplie de femmes, d'hommes, de familles entières, qui étaient au service du duc.

Cette vie si grandiose n'avait aucun air de hauteur ni d'ostentation.

La bonne grâce de Choiseul, la simplicité de ses allures, l'amabilité et le charme incomparable de la duchesse, tempéraient tout ce que pouvait avoir d'excessif le luxe qui les entourait.

Ce superbe domaine, élevé au milieu des bois, sur les bords de la Loire, avait la plus grande allure; ces avenues et ces pièces d'eau magnifiques, ces cours immenses, ces jardins couverts de fleurs, ces allées ombragées faisaient de Chanteloup une demeure vraiment délicieuse; on y avait réuni tout ce que l'imagination peut inventer d'agréments ou de plaisirs.

Le château et ses dépendances étaient ouverts à tout ce qui avait une tenue honnête et les ordres étaient donnés

pour tout montrer. Casanova, qui, quelques années plus tard, visita Chanteloup pendant une absence des châtelains, cite un curieux exemple de la réception qui était faite à tout étranger qui se présentait :

« Un homme à l'air de cour, qui ne me connaissait pas et auquel je n'étais nullement recommandé, me logea dans un bel appartement, me donna à souper et ne s'assit avec moi à table qu'après s'être fait longtemps prier. Le lendemain à dîner il en agit de même, me conduisit partout et, sans jamais me demander qui j'étais, m'honora comme un prince. Il eut l'attention qu'aucun domestique ne se trouvât présent lorsque je montai dans ma chaise pour partir : c'était une délicatesse de bon ton pour empêcher l'hôte qu'on a hébergé de payer l'hospitalité en mettant un louis dans la main d'un domestique. »

CHAPITRE V

1771

Affluence des visiteurs à Chanteloup. — Chagrins de la duchesse. — Sa liaison avec Mme de Brionne. — *La princesse enchantée.* — Visite de la maréchale de Luxembourg. — Voyage de l'abbé à Paris. — Séjour du prince de Beauffremont à Chanteloup. — Effondrement d'une construction nouvelle.

L'automne de 1771 à Chanteloup est plus brillant encore, s'il est possible, que les mois qui l'ont précédé. On voit arriver successivement la comtesse de Gramont et ses enfants, Mmes de Chabannes, d'Ossun, de Lauzun, de Talleyrand, de Ligne, de Laval, la belle comtesse de Brionne, l'amie particulière du maître de la maison; sa fille, Mlle de Lorraine; le chevalier de l'Isle, Besenval, le comte du Châtelet, l'aimable chevalier de Boufflers en costume de hussard, sur un mauvais petit cheval, comme un chevalier errant, enfin beaucoup d'autres personnages.

Barthélemy n'est pas trop satisfait de cette grande affluence, et il la critique très finement :

« Je crois, dit-il, être à l'embouchure d'un port, où je vois sans cesse aller ou venir une foule de bâtiments de toutes nations. Si j'en étais le maître, il ne serait pas si fréquenté; d'abord parce qu'on ne serait pas si envieux d'y venir; ensuite parce que le nombre des élus doit toujours être petit. »

La duchesse partageait complètement l'avis de l'abbé. Cette affluence, qui l'avait charmée au début, parce qu'elle en était flattée, lui pesait lourdement maintenant, et elle souffrait de voir sa demeure envahie par une foule de soi-disant amis dont beaucoup lui étaient antipathiques. Et puis n'y avait-il pas toujours à craindre que cette brillante compagnie qui faisait beaucoup de bruit ne leur fît aussi beaucoup de mal?

Dans une heure de tristesse, elle ne cachait pas à son amie l'énervement qu'elle éprouvait : « Je vois que vous vous ennuyez, et qui est-ce qui ne s'ennuie pas? Votre ennui vient de la solitude, le mien de la foule, qui est la plus absolue et la plus pesante des solitudes?... Vous croyez bien que cette foule importune est pour moi une raison de plus de vous regretter. »

Mme du Deffand s'indigne à la pensée qu'on va chez ses amis sans y être convié :

« Je n'ai pas douté un instant de l'effet que vous faisait votre bruyante et brillante compagnie; mais d'où vient les recevez-vous? Votre condition est-elle pire que celle du charbonnier? Suffit-il que le roi ne le *défende* ni ne *l'accorde?* Ne faut-il pas votre consentement et celui du grand-papa?... Pour moi, quand j'entends parler de cette grande affluence, je dis que je plains mes parents, et qu'on devrait bien ne les point aller trouver sans leur demander leur consentement; qu'alors ils ne le donneraient qu'à leurs amis particuliers. »

Il y avait bien des raisons pour que toutes ces visites ne fussent pas trop agréables à Mme de Choiseul; elle avait

beau être en réalité la maîtresse de la maison et se poser comme telle, sa personnalité trop modeste se trouvait souvent effacée par celle de l'encombrante duchesse de Gramont ; on ne lui laissait que les civilités apparentes, les bluettes, et elle n'était pas sans en souffrir beaucoup. « Elle fait sacrifice sur sacrifice, écrit Mme du Deffand, et parvient à peine à l'ombre de la considération ; la sœur engloutit tout, et sous l'apparence de quelque politesse pour cette grand'maman, on écrase son amour-propre ; les visites qu'on reçoit, toutes les attentions sont pour cette belle-sœur. »

On comprend les tristesses cachées que devait éprouver Mme de Choiseul, mais elle avait l'âme trop haute pour les laisser voir et pour jamais se plaindre. Heureusement son cher abbé, son seul et véritable ami, ne la quittait pas ; c'est dans son cœur fidèle qu'elle venait chercher aide et consolation, appui et soutien moral lorsque par moment la souffrance excédait ses forces.

Par suite d'une singulière philosophie et d'une indulgence qui n'est plus dans nos mœurs, Mme de Choiseul, qui souffre si cruellement des piqûres d'amour-propre qu'on lui inflige, ne se choque en aucune façon de recevoir chez elle une femme dont elle avait tout lieu d'être jalouse.

Une des visites qui lui sont le plus agréables en effet est celle de la comtesse de Brionne, et par une heureuse coïncidence cette visite est plus douce encore au seigneur châtelain.

D'une beauté radieuse, pleine d'esprit, douée de

manières nobles, Mme de Brionne avait inspiré au duc un attachement des plus vifs; il dépensait pour elle des sommes considérables (1).

Mme de Choiseul ne la connaissait pas, et l'exil fut le prétexte et l'occasion de leur première rencontre. Bien que n'ignorant nullement l'intimité de son mari avec la comtesse, conformément aux usages en cours, elle reçoit cette dernière à merveille et se lie même avec elle : « Elle me plaît beaucoup, écrit-elle, parce qu'elle est en tout fort différente des préventions que j'avais sur elle; c'est une femme très raisonnable, qui a beaucoup plus d'esprit et de fond qu'on ne croit, et qui joint à cela une douceur et une facilité dans la société qui la rendent infiniment aimable. »

Mme de Brionne charme tout le monde en effet par son esprit et sa grâce.

C'est même la seule qui sympathise vraiment avec la duchesse; elles s'éprennent l'une pour l'autre d'une grande affection, et elles deviennent des inséparables.

C'est à ce point que Mme de Choiseul fait arranger pour Mme de Brionne un appartement qui est une pure merveille; on y réunit les meubles les plus précieux du châ-

(1) Née Rohan-Rochefort, elle était veuve du comte de Brionne, de la famille de Lorraine; elle se trouvait ainsi alliée à la maison impériale d'Autriche. Elle était mère du prince de Lambesc et de Mlle de Vaudémont. Elle mourut à Vienne en 1807.

Mme de Brionne avait eu une liaison avec le cardinal de Rohan. Quand elle rompit avec lui pour s'attacher au duc de Choiseul, il y eut entre eux une scène violente, et la comtesse menaça le cardinal de le faire jeter par la fenêtre. « Je puis bien descendre, dit-il, par où je suis monté si souvent. »

teau; il est entendu qu'il restera toujours destiné à la comtesse et qu'en dehors d'elle personne ne l'occupera. Il est vraisemblable que le duc ne fut pas étranger à ces heureuses dispositions, mais il eut la délicatesse de s'effacer et de laisser sa femme en prendre l'initiative.

Mme de Brionne avait amené avec elle sa fille, Mlle de Lorraine : « Elle est aussi aimable, dit l'abbé Barthélemy, qu'elle est jolie et étonnante pour le progrès de ses idées et de ses principes. On peut jouer avec elle comme avec un enfant de dix ans, et causer comme si elle en avait trente. »

L'affection de la duchesse pour Mme de Brionne est si grande qu'elle ne sait qu'imaginer pour plaire à son amie. Un jour la comtesse ayant avoué qu'elle a conservé de son enfance une passion pour les contes de fées, Mme de Choiseul propose d'en composer un pour le lendemain; il est même décidé que pendant le séjour de Mme de Brionne tous les hôtes de Chanteloup devront à tour de rôle payer leur tribut. Mme de Choiseul commence en écrivant *la Princesse enchantée*. C'est une satire très fine, très spirituellement écrite, où elle se moque de tout, des sottises communes à tous les siècles, à tous les pays, à tous les hommes, et qui ne font que changer de forme. Elle soutient que l'erreur et la vérité sont revêtues des mêmes apparences, prises l'une pour l'autre, et qu'il n'y a qu'un petit nombre d'élus qui se soustraient à cette loi générale.

Le conte, agréablement débité par la duchesse, a le plus grand succès naturellement, et toute la société

félicite l'auteur à l'envi. Les hôtes de Chanteloup s'exécutent tour à tour et viennent chaque jour apporter à Mme de Brionne le fruit de leurs veilles. Mais de l'aveu de tous c'est Mme de Choiseul qui remporte le prix (1).

Il arriva à Mme de Brionne pendant son séjour une plaisante mésaventure : elle se piquait de poésie, mais elle avait l'inspiration assez courte. Or, un soir, lors d'une de ces belles nuits d'automne, si fréquentes en Touraine, la comtesse, séduite par la douceur et l'éclat de la nuit, voulut adresser quelques vers à la lune. Le début marcha à merveille et reçut les plus vifs encouragements de l'assistance :

O lumière enchanteresse,
Flambeau de la volupté,
Tu rassures la tendresse
D'une timide beauté.

Mais, ô fatalité ! l'inspiration cessa tout à coup et il fut impossible à la pauvre comtesse de trouver un vers de plus.

Le chevalier de l'Isle, qui assistait à ce désastre, ne dit mot, mais il termina secrètement la pièce, et il la fit imprimer sur une feuille de même format et de même caractère que *le Mercure ;* puis, quand *le Mercure* du mois arriva à Chanteloup, il y inséra délicatement la feuille en question.

On juge de la stupéfaction de la comtesse, qui n'en

(1) Ce conte se trouve dans les *Mémoires de Choiseul* imprimés à Chanteloup.

pouvait croire ses yeux en lisant sous son nom cette hymne :

O lumière enchanteressse
Flambeau de la volupté,
Tu rassures la tendresse
D'une timide beauté ;
Pour elle ta clarté pure
Offre des tableaux charmants,
Le repos de la nature
Est le bonheur des amants.

Souvent un léger nuage
Qui te dérobe à ses yeux
Lui dit qu'une amante sage
Doit ainsi cacher ses feux ;
Sous ce voile où tu couronnes
Ceux du tendre Endymion,
De bien aimer tu lui donnes
L'exemple avec la leçon.

A ces vers étaient ajoutés les réflexions suivantes :

« Ces couplets, dont Sapho se serait honorée d'être l'auteur, et que le plus heureux hasard a fait tomber dans nos mains, prouverait, s'il en était besoin, que Mme la comtesse de Brionne unit les grâces de l'esprit et la délicatesse du sentiment aux charmes de la beauté. Nous sommes sûrs que le public nous remerciera d'avoir dérobé à la modestie de cette princesse une aussi délicieuse production, et nous osons nous flatter que les applaudissements universels la détermineront à laisser échapper quelques nouvelles pièces de son portefeuille. »

Aux félicitations, aux compliments empressés de toute la société, Mme de Brionne, fort ennuyée, dut répondre

qu'elle était la victime d'une détestable plaisanterie, et l'on ne tarda pas à en connaître l'auteur.

Pendant que ces bergeries agrémentaient la saison d'automne, un événement bien inattendu se préparait qui allait montrer jusqu'à quel point était poussé l'engouement pour les châtelains de Chanteloup.

La maréchale de Luxembourg n'était nullement liée avec eux, elle était même leur ennemie ; elle n'avait donc aucune raison pour leur témoigner une sympathie qu'au fond du cœur elle n'éprouvait pas. Mais elle était trop du bel air pour ne pas être dans l'opposition, et à ce titre elle devait figurer dans le défilé de Chanteloup. Elle employa donc toutes sortes de manèges pour se réconcilier avec les Choiseul et obtenir une invitation ; comme il est d'usage en pareil cas, elle prétendit céder à leurs instances.

Bien que la visite de la maréchale soit une marque bien flatteuse de considération et un véritable triomphe pour les exilés, l'annonce de son arrivée jette l'effroi parmi les hôtes du château. On tremble devant la critique de ce personnage redoutable. Et lorsqu'on voit dans la longue avenue apparaître le carrosse qui l'amène, l'émotion est à son comble. M. et Mme de Lauzun ont été au-devant d'elle jusqu'à la première poste et la ramènent avec toutes sortes d'égards et de flatteuses attentions. Le premier soir, la contrainte est générale ; l'amabilité de Mme de Luxembourg et les flatteries dont elle accable le châtelain ne peuvent la dissiper. Elle porte avec elle le portrait de M. de Choiseul sur une boîte de carton ; c'est, dit-elle, sa boîte de voyage, et elle la sort ostensiblement avec toutes

les marques de l'admiration (1). Enfin la soirée s'achève sans trop d'encombres, et la maréchale se retire dans ses appartements.

Le lendemain elle paraît avec une nouvelle boîte, celle-là superbe, un vrai bijou : le médaillon de Choiseul y est entouré de perles : « c'était la boîte de gala ; elle était renfermée dans un petit sac dont on la tirait à chaque prise de tabac. M. de Choiseul se prosternait, se confondait à cette galanterie. Mais sa reconnaissance était maussade. Le pauvre homme était tout honteux. »

La maréchale n'est pas venue seule, elle a amené avec elle *Mme Brillant,* sa chatte bien-aimée, son inséparable, et tous les hôtes du château de faire leur cour à Mme Brillant. Mais que va dire Lindor, le chien du duc, ce Lindor blanc comme un cygne, doux comme un mouton, bête comme une huître, qui est le joujou de la société et qu'on aime à la folie? Heureusement Lindor connaît les devoirs de l'hospitalité ; il domine ses instincts, accueille Mme Brillant et lui fait les honneurs du salon en maître de maison accompli. La meilleure harmonie ne cesse de régner. Pour mieux amadouer encore la terrible maréchale, le chevalier de Boufflers est mis à contribution, et il compose en l'honneur de Mme Brillant ces quelques vers :

Jusqu'aux deux bouts de la terre,
Brillant, vos attraits sont connus :
D'Amourette vous êtes mère,
Des chats vous êtes la Vénus.

(1) C'était une de ces boîtes où se trouvait à la fois le portrait de Choiseul et celui de Sully.

De votre grâce enchanteresse
Tout est charmé, tout parle ici :
Luxembourg est votre maîtresse ;
Que n'est-elle la mienne aussi.

Etant donné l'âge de la maréchale, le dernier souhait était peut-être un peu risqué, mais l'auteur fut pardonné en faveur de l'intention et remercié du plus gracieux sourire.

Cependant Mme de Choiseul est terrorisée. C'est en vain que la maréchale se montre douce et affable ; la pauvre duchesse peut à peine dominer son appréhension : « Malgré la patte de velours qu'elle me montre toujours, écrit-elle, je ne puis me défendre de la crainte de la griffe dont on a tant parlé, et cette crainte me donne une contrainte insurmontable et vraiment insupportable. »

La grand'maman raconte très plaisamment elle-même ses appréhensions, et combien elle est paralysée devant la redoutable maréchale, alors que Mme de Gramont montre une aisance parfaite :

« Elle doit me trouver fort bête, écrit-elle ; je ne parle pas parce que ma contrainte est telle qu'il ne me vient pas une idée ; ou si je veux parler pour être de quelque chose, je ne fais que répéter les derniers mots de la dernière phrase de Mme de Gramont. Quand je m'aperçois de ce ridicule, je veux le réparer en disant quelque chose de moi, et comme je ne peux pas exprimer ce que je veux dire, je reste court au milieu de ma phrase. Si la maréchale m'interpelle en disant : « Madame, ne pensez-vous pas cela ? » mes réponses sont : « Oui... assurément...

madame la maréchale a bien raison... je suis de l'avis de madame la maréchale... » D'autres fois elle me dit : « Madame, que pensez-vous de cela? » Alors l'embarras est extrême, parce qu'il faut absolument avoir un avis, et avoir le sien, et je suis absolument comme M. Gobe-Mouche : « Je pense que... oui... mais... cependant... je crois... » Au bout du demi-quart d'heure, l'heureuse bavarderie de la comtesse de Gramont vient me tirer d'affaires... Enfin, je ne finirais pas à vous raconter toutes mes bêtises, et, si vous en étiez témoin, vous mourriez de honte d'avoir une grand'mère aussi bête. Pour Mme de Gramont, elle est aussi à son aise avec la maréchale que si elles eussent passé leur vie ensemble, et par conséquent elle est très aimable et plaira sûrement beaucoup. »

L'abbé n'est guère moins empêtré que la duchesse; soit timidité, soit toute autre raison, il ne jouit d'aucun de ses moyens; en dépit de ses efforts, il reste gêné, bête, maussade : « Je n'ai sûrement pas réussi, dit-il, quoiqu'on ne m'ait montré que des grâces. »

Mme de Lauzun, qui est charmée de retrouver sa grand'mère, lui fait naturellement grand accueil; elle déplore le ton de cérémonie qui règne depuis son arrivée; aussi l'aimable femme se multiplie-t-elle pour mettre du liant, de l'entrain et rompre la glace; chacun s'y prêtant, elle y parvient peu à peu. Dans son désir d'être agréable, elle se prête à toutes les fantaisies, jusqu'à faire elle-même des œufs brouillés ! Un indiscret ayant parlé de ses talents culinaires, on lui demande d'en donner la

preuve, et elle y consent de bonne grâce. Aussitôt tout le château est en émoi et la joie générale :

« Hier matin, époque à jamais mémorable dans l'histoire des œufs, écrit l'abbé, pendant le déjeuner, on apporta tous les instruments nécessaires à cette grande opération, un réchaud, de la nouvelle porcelaine, celle qui, je crois, vient de vous, du bouillon, du sel, du poivre et des œufs ; et voilà Mme de Lauzun qui d'abord tremble et rougit, et qui ensuite, avec un courage intrépide, casse ses œufs, les écrase dans la casserole, les tourne à droite et à gauche, dessus, dessous, avec une précision et un succès dont il n'y a point d'exemple. On n'a jamais rien mangé d'aussi excellent. L'expérience fut faite en petit, car il n'y avait que six œufs; on l'essayera aujourd'hui en grand. Si elle réussit de même, c'est une supériorité décidée. »

Mme de Luxembourg, qui a assisté au triomphe de sa petite-fille, lui offre six tabliers de cuisine qu'elle a fait orner auparavant d'une superbe dentelle. Mme de Lauzun se costume aussitôt en cuisinière, revêt un des tabliers et vient remercier la maréchale, escortée de tous les hôtes du château.

Boufflers, que la muse ne peut laisser en repos, écrit immédiatement cette chanson légère :

Air de *Joconde*.

J'applaudis à l'emploi nouveau
Qu'on donne à ma cousine,
Jamais un si friand morceau
N'entra dans la cuisine.

Elle aurait tort de répugner
A l'état qu'elle embrasse,
C'est où le bon goût doit régner
Qu'elle est mieux à sa place.

Tous les gens les plus délicats
Conviennent qu'elle excelle.
Ceux même qui ne le sont pas
Le deviennent près d'elle.

Mais, ma tante, on vous avertit
Que votre cuisinière
Ne fait qu'exciter l'appétit
Et point le satisfaire.

Vous en qui mon œil prévenu
Vit une cuisinière,
Passez-moi d'avoir méconnu
La plus digne tourière.

Pieux costume et doux maintien,
Prévenance discrète,
Oh ! ma tourière, on le voit bien,
Au tour vous êtes faite.

Entre le cloître et les mondains
Ma divine tourière
Semble habiter sur les confins
Du ciel et de la terre.

Tous deux, à son aspect émus
Doivent rendre les armes,
Les immortels à ses vertus,
Les mortels à ses charmes.

Ces plaisanteries de château, la gaieté qu'elles provoquent, amènent une détente générale : la froideur et la raideur disparaissent, chacun se sent plus à l'aise et bientôt une véritable cordialité règne dans l'assistance.

Le duc et la maréchale deviennent les meilleurs amis

du monde; ils parlent de l'ancien temps, se racontent mille anecdotes, bref ils ne se quittent plus et rient ensemble à n'en plus finir.

Ce voyage qui avait tant agité les esprits, qui avait fait couler tant d'encre et prononcer tant de paroles, s'accomplit donc beaucoup mieux qu'on n'avait osé l'espérer. L'amabilité de la maréchale, sa bonne grâce, se maintinrent jusqu'au bout; son séjour se passa si agréablement que lorsque arriva l'heure du départ tout le monde la regretta et que les châtelains lui témoignèrent très sincèrement leur très vif empressement de la voir revenir.

Mme de Luxembourg eut le bon goût de se louer auprès de tous ses amis de l'accueil qu'elle avait reçu.

« Elle parle à merveille de son séjour chez vous, écrit Mme du Deffand, elle se loue de tout, elle approuve tout, elle a été contente de tout, mais de vous plus que de tout; elle est, comme vous savez, livrée à corps et esprit perdus à tous les princes. On démêle qu'elle n'est pas pleinement satisfaite sur la considération qu'elle en voudrait tirer. Je jouis d'une sorte de plaisir, qui est d'observer l'orgueil et la vanité de tout le monde; il n'y a presque personne qui ne prétende à jouer un rôle; il y a peu de bons acteurs. »

Mais comme la marquise, semblable au chien du jardinier, a été très vexée de cette visite qu'elle-même n'a pas faite, elle en parle fort aigrement à Walpole : « Rien n'a été si ridicule que le voyage de Mme de Luxembourg à Chanteloup... elle a été très bien reçue, parce que c'est pour eux un nouveau rayon de gloire et qu'ils en sont ivres. »

Toutes les distractions de Chanteloup n'empêchent pas l'abbé de souffrir cruellement de ses maux de nerfs. Comme il ne veut pas attrister la duchesse, c'est à Mme du Deffand qu'il confie ses peines et ses douleurs. Un jour, emporté par son sujet et sous l'empire des vapeurs qui l'oppriment, le bon abbé se laisse entraîner à d'assez mélancoliques réflexions; il fait un retour sur lui-même, sur sa vie, sur son passé, et le secret de son cœur lui échappe, il regrette presque d'avoir sacrifié sa vie à une inclination sans espoir; il regrette les succès d'une carrière qui aurait pu être brillante :

« Au fond, je ne suis pas aimable, écrit-il tristement; aussi n'étais-je pas fait pour vivre dans le monde; des circonstances que je n'ai pas cherchées m'ont arraché de mon cabinet où j'avais vécu longtemps, connu d'un petit nombre d'amis, infiniment heureux, parce que j'avais la passion du travail, et que des succès assez flatteurs dans mon genre m'en promettaient de plus grands encore. Le hasard m'a fait connaître le grand-papa et la grand'-maman. Le sentiment que je leur ai voué m'a dévoyé de ma carrière. Vous savez à quel point je suis pénétré de leurs bontés, mais vous ne savez pas qu'en leur sacrifiant mon temps, mon obscurité, mon repos et surtout la réputation que je pouvais avoir dans mon métier, je leur ai fait les plus grands sacrifices dont j'étais capable; ils me reviennent quelquefois dans l'esprit, et alors je souffre cruellement. Mais comme, d'un autre côté, la cause en est belle, j'écarte comme je puis ces idées, et je me laisse entraîner par ma destinée.

« Ne cherchez pas à me consoler. Assurément, je ne suis pas à plaindre. Je connais si bien le prix de ce que je possède, que je donnerais ma vie pour ne pas le perdre. Au nom de Dieu, ne laissez rien transpirer de tout ceci, ni dans vos lettres ni dans vos conversations avec la grand'-maman. Elle s'affligerait si elle pouvait soupçonner que je regrette encore quelque chose. »

Prendre Mme du Deffand pour confidente de ses regrets et de sa détresse morale était au moins fort imprudent. Ce sont probablement ces aveux échappés dans un moment de découragement qui ont inspiré à la petite-fille ce mot si cruel qu'elle prononça un jour à propos de l'intimité de la duchesse et de Barthélemy : « Je crois, dit-elle, que l'abbé dirait volontiers comme le savetier de la fable : Ah! rendez-moi mes chansons et reprenez vos cent écus. »

Au mois de novembre, l'abbé, qui cherche un soulagement à ses maux, se décide à aller consulter à Paris, et il quitte Chanteloup pour quelques jours.

Mme du Deffand est dans une grande joie de revoir le cher abbé, qui va lui apporter des nouvelles de ses parents et rompre la terrible uniformité de sa vie ; il l'aidera à chasser l'ennui, cet *horrible monstre* qui la ronge. Elle ne pense plus qu'à son arrivée, elle veut l'avoir près d'elle tout le temps de son séjour.

Vous ne connaissez pas votre bonheur, écrit-elle à la duchesse : « Je sens plus que jamais que le plus grand bien de la vie est d'avoir un ami ; la bonne santé n'est qu'au second rang, et au troisième la fortune ; j'entends par ces deux derniers l'exception des douleurs et de la

pauvreté, car rien ne rend supportable l'un et l'autre; mais je ne croirais pas acheter trop cher un véritable ami par quelques infirmités supportables... Eh bien, il est pourtant vrai que bien peu de personnes pensent comme nous, et qu'en général on peut dire qu'il n'y a point d'amis et qu'on ne sait pas même ce que c'est, et que rien cependant n'est si vrai que cette apostrophe de Voltaire à l'amitié :

Sans toi, tout homme est seul.

Enfin l'abbé est là, et la marquise ne se possède plus de joie. Tous les soirs il soupe chez elle, soit en compagnie, soit en tête à tête; naturellement il n'est question que de Chanteloup et de ce qui s'y passe, surtout de la chère duchesse :

« L'abbé vous rendra compte de tout, il vous dira si j'ai eu du plaisir à le revoir; mais il ne vous dira peut-être pas le regret que j'ai de ce que vous ne le voyez pas en même temps. Nous faisons un duo, et c'est : « Si la « grand'maman était ici!... Si nous étions tous les trois « dans le petit appartement! » Et puis je dis : « Si je me « trouve jamais à Chanteloup!... » L'abbé répond : « Vous « vous y trouverez. — Je suis bien vieille. — Qu'est-ce « que cela fait? — Me viendrez-vous chercher? — Oui, je « vous le promets. — Si j'allais y mourir? — Eh non! vous « vous y porterez bien. » Voilà une partie de nos conversations. »

Plus la marquise voit l'abbé, plus elle l'apprécie, plus elle est en admiration devant ce caractère unique, incom-

parable. Du reste, le pauvre homme ne vit point depuis qu'il est à Paris : son âme tout entière, ses pensées, ses facultés sont à Chanteloup : « Nous n'en avons que l'enveloppe, on ne tire pas de lui une parole, si on lui parle d'autre chose que de vous. Je ne puis cesser de vous répéter que votre plus grand bonheur est d'avoir un tel ami. Je me connais bien en amitié, et je puis répondre qu'il n'y a pas un cœur comme le sien. »

L'abbé a fait part à la duchesse des scrupules de la petite-fille au sujet de son fameux voyage à Chanteloup. Mme de Choiseul fait un peu de morale à son amie et la gronde doucement : « Je veux croire que vos vapeurs seules causent l'incertitude où vous êtes encore sur votre voyage, et mêlent des alarmes à l'espoir de nous rejoindre : sans elles comment pourriez-vous craindre de porter le dégoût et le trouble dans une maison où votre présence apportera le bonheur? Vous en devez jouir pour nous et avec nous, sans quoi vous seriez bien ingrate, et vous ne l'êtes pas, puisque vous m'aimez autant! Rapportez-vous-en à mon abbé. Rien n'est caché dans une maison où l'on vit continuellement ensemble; il connaît mes sentiments les plus secrets; vous connaissez sa franchise! Croyez-le donc, il vous dira que tout le monde vous désire ici. »

Enfin Barthélemy reprend la route de la Touraine; malgré tout son désir de le retenir, de le garder quelques jours de plus, Mme du Deffand n'en fait rien, elle aime mieux se sacrifier. Elle écrit tristement :

« Ah! je sais combien un véritable ami est nécessaire, et à quel point on est à plaindre quand on n'en

a point, et combien on est déchiré quand on en est séparé! »

« J'espère que l'abbé vous parlera de moi, » écrit-elle encore. « Quand vous aurez épuisé avec lui toutes les questions solides et importantes, et que vous en serez venue à celles d'un autre genre, j'y trouverai ma place, et je me flatte, et j'attends de vous que vous voudrez savoir ce que je pense, ce que je dis, ce que je fais; et comme l'abbé m'a lue à livre ouvert, vous n'ignorerez rien de moi, et il vous dira si je vous aime, si je désire de vous revoir, si rien vous remplace. Il est content de mes sentiments pour vous, et il est en droit d'y être très difficile. Je suis fort portée à croire qu'il n'y a que lui et moi qui sachions bien ce que c'est que d'aimer. »

Pour comble de disgrâce, Mme du Deffand est enrhumée du cerveau; elle a du bruit dans les oreilles, de la fluxion dans la tête, de la paralysie sur l'esprit! Elle tousse, mouche, crache, éternue; enfin, « elle ne sait ce qu'elle dit. »

Bientôt s'annonce à Chanteloup un des plus grands amis de la maison qu'on attend depuis dix mois : c'est le prince de Beauffremont, le prince *incomparable,* comme l'appelle la grand'maman.

C'est un homme charmant, doux et facile, mais il a une grande passion pour Mme de Boufflers (1), et il est son esclave, il obéit à ses moindres désirs; il la suit partout, et

(1) Mme de Boufflers-Remiencourt avait été la maîtresse du roi Stanislas. Depuis la mort du roi elle habitait très souvent Paris; c'était une femme charmante, de beaucoup d'esprit et de mérite.

il ne peut s'absenter sans une permission qu'on lui refuse presque toujours : « Il est plus épris que jamais de sa dulcinée, écrit Mme du Deffand. Il est entièrement livré à ce qu'il adore ; elle est tout pour lui, excepté d'être sa femme, ce qui, je crois, ne sera jamais !... » Déjà bien des fois il a annoncé son arrivée, puis au dernier moment un contre-ordre est venu. Comme l'on sait la raison de ces changements d'idée, on ne lui en veut pas trop.

Enfin l'incomparable obtient la permission du roi, ce qui était facile ; celle de Mme de Boufflers, ce qui l'était beaucoup moins, et il fait son entrée à Chanteloup.

Mme de Choiseul trace de lui un crayon charmant, plein de finesse et d'esprit :

« Il est arrivé le lendemain, propre, reposé, comme s'il sortait de son lit. Il croit n'être pas sorti d'ici depuis que nous y sommes. Il y était établi en arrivant, et malgré son grand amour, je crois qu'il ne faudrait qu'un prétexte pour l'y retenir, ou seulement lui laisser oublier d'en partir. Il ne s'amuse ni ne s'ennuie ; il n'est point content, il est heureux, excepté quand on lui persuade qu'il a des affaires, parce qu'il craint d'avoir à s'en inquiéter un jour. Il est déjà dégoûté de sa maison de campagne, parce qu'il y faut aller et qu'il faut en revenir, parce qu'il n'a pas pu avoir un prêtre pour dire dans sa chapelle une messe qu'il n'aurait pas entendue, parce qu'il faut savoir qui il aura à souper, le dire à son cuisinier, peut-être voir les comptes tous les mois et s'apercevoir qu'il est volé sans oser le dire. Mais comme il a pris cette maison sans goût, il la gardera de même, par l'embarras de s'en défaire, et il ira quand on

l'y mènera. Il prétend que c'est pour moi qu'il l'a prise, et il ne l'a cependant que depuis mon exil. J'en ris, et il trouve très bon qu'on ne fasse pas plus de fond sur ce qu'il dit qu'il n'en fait lui-même. Tout le monde lui convient, et il convient à tout le monde. Il sera philosophe ou caillette, ignorant ou lettré, spirituel ou stupide ; tout cela se trouve dans la même boutique, s'y laisse voir sans se montrer et se produit également sans effort.

« Tel est votre incomparable, ma chère petite-fille, et véritablement incomparable, en ayant cependant l'air de ressembler à tout le monde. Le calme de son âme repose la mienne. C'est de l'eau qui dort et qui ne croupit pas; mais je voudrais qu'elle s'éveillât quelquefois, ne fût-ce que pour connaître son cours. Vous me direz que sa pente est vers Mme de Boufflers. Si vous voulez! parce qu'il la trouve là ; mais une autre la remplacerait, ce serait la même chose. C'est une vertu de roi qu'il partage avec les maîtres du monde. Je lui ai dit que vous vous plaignez de ne le point voir. Il prétend n'être pas sorti de chez vous, et il en prend à témoin votre cavagnol, auquel il croit avoir perdu deux mille francs à trois louis par jour. »

Ce portrait d'une touche si légère enthousiasme à juste titre Mme du Deffand :

« Le portrait de l'incomparable est un chef-d'œuvre. Vous y avez omis un seul point : c'est l'indifférence qu'il a pour la vérité, sans pour cela être menteur. Personne n'écrit comme vous ; tout ce que vous dites a un tour si naturel, si suivi, si conséquent! .. Je suis bien éloignée de ressembler à l'incomparable, qui porte son bonheur par-



LE DOCTEUR GATTI

PAR CARMONTELLE

(Collection du Musée Condé)

tout, et qui voit les objets avec des lunettes qui les lui rendent tous semblables. »

Après un assez long séjour, le prince, rappelé par Mme de Boufflers, qui a mal au talon, repart pour Paris. Il laisse après lui de véritables regrets. Choiseul, qui prend toujours le côté plaisant des choses, écrit à la marquise : « Je suis très fâché du départ du prince, ma chère petite-fille. Qu'est-il nécessaire qu'il aille soigner si promptement sa future femme? Si elle a mal au talon, la chanson dit qu'elle n'a qu'à se le gratter par le trou de la pochette. Mais le prince part, et nos instances ne peuvent le retarder. »

Dans les derniers mois de 1771, d'assez graves soucis viennent assombrir la vie des châtelains de Chanteloup. Décidément les fins d'année ne leur sont pas heureuses.

D'abord la santé de Mme de Choiseul s'altère de façon à préoccuper ses amis. Soit fatigue de la vie qu'elle mène, soit imprudence avec les premiers froids, elle recommence à tousser. Et Gatti n'est pas là, Gatti qui est le seul qui connaisse bien son tempérament et qui sache la diriger, la conduire, le seul aux prescriptions duquel elle consente à se conformer! Il est parti pour deux mois; il y en a six qu'il n'a donné de ses nouvelles, et tout à coup il écrit qu'il a fait une chute grave, qu'il doit aller aux eaux de Pise et qu'on ne le reverra qu'au printemps prochain. Que va devenir la grand'maman, à soixante lieues de Paris, sans autre ressource qu'un médecin d'Amboise, jeune et sans expérience? Comment passera-t-elle l'hiver? C'est un grave sujet de souci pour tous les amis de la

duchesse. Elle seule ne s'inquiète pas, et comme elle ne songe jamais à elle, elle écrit à Gatti de ne pas se presser et de ne revenir que quand il sera parfaitement guéri.

Puis arrive au château un accident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences. Laissons la parole à l'abbé qui raconte à merveille la terrible émotion qu'ils ont tous éprouvée :

« Nous venions de nous mettre à table ; nous entendîmes un bruit sourd comme des meubles qui roulaient au-dessus de nos têtes. Une minute après le bruit recommença, et fut accompagné de cris, parmi lesquels Mme la comtesse de Gramont crut reconnaître la voix de ses enfants ; elle court aussitôt au vestibule, et n'ayant pas la force d'aller plus loin, elle rentre à l'instant et se jette demi-morte sur une chaise. La terreur s'empare alors de tous les esprits ; nous nous précipitons dans ce vestibule. Des gens effrayés viennent au-devant des dames et leur crient : « N'avancez pas, n'avancez pas ! » Vous pouvez aisément vous représenter cette terrible situation. Heureusement elle ne dura pas longtemps. Nous apprîmes aussitôt qu'une partie du commun s'était écroulée, parce que l'entrepreneur chargé de creuser un fossé au pied du mur, pour y construire un aqueduc, avait oublié d'en étayer les fondations. Le plancher de la pâtisserie était tombé ; le pâtissier y était ; il s'était réfugié dans un coin ; il avait crié de toutes ses forces. Les marmitons, de la cuisine, qui est placée tout auprès, avaient crié ; ensuite les cuisiniers, les officiers, les laquais, tout ce qui accou-

rait au bruit, avait crié sans savoir pourquoi. On enfonça la porte de la pâtisserie, et on fit sortir cet homme qui n'avait pas la moindre égratignure et qui avait été un peu étonné de voir le plancher se baisser gravement au-dessus de sa tête. »

Si l'accident était arrivé quelques minutes plus tôt, il aurait sûrement coûté la vie à plusieurs personnes, car les appartements auraient été occupés par les gens du château.

On comprend aisément l'effroi éprouvé par la duchesse. Elle ne pouvait parler, se soutenir, et tremblait de toutes ses forces; les autres dames de la société n'étaient pas dans un moindre état de terreur et d'émotion. Quant à Choiseul, il se trouvait tranquillement dans son appartement à ranger des papiers et n'avait rien entendu. Puis il était venu dans la salle de billard; il avait vu une bille qui présentait un coup difficile; il avait essayé de le faire, et après avoir réussi, il était entré dans la salle à manger et s'était mis à table, croyant que cette solitude était l'effet d'une plaisanterie. Au bout d'un moment, intrigué de son isolement, il s'était rendu dans l'antichambre, où il avait trouvé la société dans l'état que nous savons. Il avait rassuré tout le monde, calmé les dames, puis, après avoir jeté un rapide coup d'œil sur le dégât, il s'était remis à table avec sa gaieté ordinaire.

CHAPITRE VI

1771

OCTOBRE A DÉCEMBRE

Le roi veut enlever les Suisses à Choiseul. — M. du Châtelet part pour Paris. — Négociations avec le duc d'Aiguillon. — Visite à Mme du Barry. — Choiseul donne sa démission. — Noblesse de sa conduite. — Désintéressement de Mme de Choiseul. — Barthélemy perd sa place de secrétaire général des Suisses.

Une nouvelle catastrophe allait fondre de façon bien inattendue sur les Choiseul.

Quand il avait dû quitter le pouvoir sur l'ordre de son maître, le duc avait été dépouillé de toutes ses charges ; une seule lui était restée, la plus importante au point de vue pécuniaire, celle de colonel général des Suisses et Grisons, qui rapportait plus de cent mille livres par an. Cette somme contribuait puissamment à faire vivre les exilés et à leur permettre de continuer le train de vie auquel ils étaient habitués.

Depuis un an, Choiseul n'avait plus entendu parler de quoi que ce soit et Louis XV avait continué à signer toutes les pièces concernant les Suisses qui venaient de Chanteloup. Le duc se croyait donc parfaitement tranquille de ce côté.

Deux autres raisons contribuaient encore à le confirmer dans sa sécurité. La charge de colonel général des Suisses

passait pour inamovible, et le roi en la lui confiant en 1762 l'avait assuré qu'elle ne lui serait jamais enlevée (1). Enfin, dernière raison, et non la moins importante, Louis XV, sur les instances du roi d'Espagne, avait donné sa parole de ne plus faire aucun mal à son ancien ministre.

Pendant qu'on vivait à Chanteloup dans une sécurité trompeuse, à Paris on intriguait de toutes façons contre le duc; d'Aiguillon surtout voulait à tout prix lui ravir la charge importante dont il était encore revêtu, dans la crainte que quelque circonstance n'abrégeât son exil et ne le mît à portée de travailler avec le monarque : « Cette crainte était pusillanime, dit fièrement Choiseul, car il était hors de toute vraisemblance que le roi osât jamais se retrouver en tête à tête avec moi. »

Louis XV résista longtemps aux obsessions de ses entours ; il détestait les violences et les injustices, mais sa faiblesse finit par l'emporter. Le comte de Provence ayant sollicité la charge en question, le roi se décida à l'enlever au ministre disgracié.

Le 6 décembre, vers dix heures du soir, toute la société était réunie dans le grand salon de Chanteloup et chacun s'occupait suivant ses convenances. M. du Châtelet jouait tranquillement au pharaon. Tout à coup un domestique vient lui dire qu'on le demande ; il sort et rentre un moment après, fort calme en apparence : il dit que c'est un soldat de son régiment qui est arrivé, qu'il aura beaucoup à

(1) Voir *Le duc et la duchesse de Choiseul*, chapitre v, p. 110. Plon-Nourrit et Cie, Paris, 1902.

écrire la nuit et qu'il partira le lendemain. Choiseul, se doutant de quelque tracasserie, l'entraîne à part et il apprend que ce prétendu soldat est un courrier de la cour.

M. d'Aiguillon écrivait à M. du Châtelet que Louis XV avait reconnu que la charge de colonel des Suisses n'était pas inamovible, que le bien de son service ne lui permettait pas de la laisser plus longtemps à M. de Choiseul et que, quoiqu'il pût la lui ôter sans que le duc fût en droit de s'en plaindre et de prétendre à aucun dédommagement, il voulait bien cependant lui en accorder un pécuniaire. M. du Châtelet était chargé de communiquer à son hôte les ordres du roi. Sa Majesté voulait une réponse prompte et positive et n'accepterait aucune représentation sur le fond de l'affaire, sa résolution était mûrement réfléchie et inébranlable. — A la fin de la lettre se trouvaient ces mots de la main du roi : « Ce que dessus est ma façon de vouloir. »

Après avoir pris connaissance de cette inquiétante missive, Choiseul rentra sans rien dire dans le salon et il continua à jouer paisiblement jusqu'à l'heure accoutumée.

Lorsque tous les invités se furent retirés, il entraîna dans son cabinet MM. du Châtelet et de Besenval et il eut avec eux une longue conférence.

Besenval demanda tout d'abord à examiner la patente de la charge; après l'énumération des appointements et prérogatives, il put lire ces mots : *et le tout pour en jouir tant qu'il nous fera plaisir*. Choiseul ne fut pas moins stupéfait que ses amis de voir que sa charge, qu'il avait toujours crue inamovible, ne l'était nullement.

Le duc écrivit le lendemain à Louis XV une lettre courte et sèche, dans laquelle il repoussait toute compensation ; mais tous les amis qui l'entouraient la désapprouvèrent. On lui fit comprendre qu'il y aurait de la duperie à ne pas tirer le meilleur parti possible pour son aisance de la situation, qu'il était d'un don Quichotte de marquer de la noblesse « vis-à-vis d'un prince qui en était dénué absolument, qui était entièrement gouverné par une c.... », laquelle pouvait le séparer de toutes les personnes qu'il aimait ou l'obliger à s'expatrier.

Ces considérations touchèrent le duc et il écrivit au roi avec noblesse, cependant avec soumission. Il débutait ainsi :

« Sire,

« J'ai été pénétré d'étonnement en lisant la lettre de M. d'Aiguillon à M. du Châtelet...

« J'ai approché trop intimement la personne de Votre Majesté, pour ne pas savoir que sa bonté et sa justice l'engagent à écouter favorablement les observations que ses sujets, même disgraciés, osent lui faire sur leur situation. Votre Majesté est mon juge ainsi que mon Maître ; elle ne voudrait condamner ni moi ni ma charge sans m'entendre... »

Il reprenait point par point tous les griefs que l'on avait invoqués contre lui, et les discutait, puis il soutenait, avec preuves à l'appui, que sa charge était inamovible ; il citait même les propres paroles du roi en 1762 et il ajoutait : « Je ne rappelle ce trait à Votre Majesté que pour lui

faire connaître que je n'ai oublié aucune circonstance de ses bontés. »

Il continuait :

« Les observations, Sire, que j'ose vous présenter ne sont que pour soutenir l'honneur d'un bienfait distingué que Votre Majesté m'a fait. Personne ne doute, et moi moins que personne, que votre volonté ne soit toute-puissante, et qu'elle ne puisse détruire ce que votre bonté a édifié...

« Vous m'avez ôté les emplois que j'exerçais depuis douze ans dans votre ministère parce que, malheureusement sans doute, mais certainement aussi très innocemment, je vous avais déplu. Vous m'avez exilé. Je ne croyais pas avoir fait de fautes dans les différentes administrations qui m'ont été confiées, qui méritassent une punition. Je me souviens même que pendant un aussi long ministère, Votre Majesté a paru contente des services que je lui rendais, et que dans différentes époques intéressantes, elle a daigné me marquer sa satisfaction de mon zèle, de mon activité et du bonheur que j'avais de la servir utilement.

« Les travaux de douze ans et les bontés suivies pendant si longtemps de Votre Majesté seraient-ils oubliés absolument au bout d'une année d'exil, sans qu'on puisse me faire aucun reproche, ni que je puisse en avoir mérité? Serait-il possible, Sire, que vous voulussiez aggraver ma punition, comme la lettre de M. d'Aiguillon me le fait envisager, et comme les paroles écrites de votre main au bas de cette lettre me le font craindre?...

« Je dois, par honneur et par sentiment, demander à

Votre Majesté de m'ôter l'impression fâcheuse de la punition et de sa disgrâce. Je la supplie de me laisser l'espérance de pouvoir encore, vu mon âge et ma bonne santé, la servir dans ses armées, et lui marquer, par ma bonne volonté, mon zèle pour son service.

« Je regrette bien, Sire, que les ordres réitérés de Votre Majesté m'aient obligé d'entrer dans le ministère, au lieu de suivre le métier de la guerre pour lequel j'étais destiné. Elle se rappellera que c'est elle qui m'a ordonné d'être ministre, ce qui m'a mis dans la situation où je me trouve.

« Pour les grâces pécuniaires que Votre Majesté me permet de lui demander, M. du Châtelet, qui a été chargé de me communiquer les intentions de Votre Majesté, veut bien aussi se charger de les solliciter. »

Par cette réponse ambiguë le duc ne refusait ni ne donnait sa démission et il laissait la porte ouverte à un arrangement amiable.

Comme compensation à la démission qu'on exigeait, il demandait « à rentrer dans l'état libre de citoyen ». Comme compensation au revenu qu'il perdait, il demandait la concession d'une partie de la forêt d'Haguenau, une somme d'argent et une pension pour Mme de Choiseul.

Le duc recommanda bien à M. du Châtelet de remettre sa lettre au roi lui-même et de ne parler en sa faveur ni à la maîtresse ni aux ministres; leurs marques d'intérêt l'auraient humilié.

M. du Châtelet partit pour Paris le jour même.

A peine arrivé, il se rendit chez M. d'Aiguillon; lors-

qu'il lui parla de remettre directement au roi la lettre de Choiseul, le ministre parut surpris et choqué. Il promit cependant de demander une audience, mais de très mauvaise grâce.

Assez inquiet de la tournure que prenaient les événements, M. du Châtelet, sans se préoccuper autrement des recommandations de son ami, songea à recourir aux bons offices de la favorite, qu'il connaissait beaucoup et dont il avait pu maintes fois apprécier le cœur facile. Il alla donc la voir, et lui raconta ce qui se passait : que Choiseul vivait chez lui en philosophe depuis un n et que le dépouiller sans nouveau motif ni prétexte d'une charge très considérable montrait un bien rare acharnement. Enfin il la sollicita d'arrêter une persécution indigne; son intervention, dès qu'elle serait connue dans le public, ne pouvait que lui faire le plus grand honneur.

Mme du Barry écouta M. du Châtelet avec douceur; elle lui répondit, sans la moindre aigreur, qu'elle ne mettait point d'acharnement contre Choiseul, qu'elle serait même charmée de le montrer, que c'était bien la faute du duc, si tout ce qui s'était passé était arrivé, et qu'il n'y avait personne avec qui elle eût mieux voulu vivre qu'avec lui.

Enhardi par le début de cette conversation, le comte parla des demandes de Choiseul, de la question d'argent et de la liberté qu'il sollicitait. Il assura que le duc n'avait ni le projet ni le désir de venir à Paris, qu'il serait même tout simple que l'accès de la cour lui fût interdit, qu'il avait trop d'esprit et de prudence pour abuser de la liberté, que du reste il n'en était pas des lettres de cachet

comme de la petite vérole par inoculation, et qu'une première ne mettait pas à l'abri d'une seconde.

Enfin il supplia la favorite de soutenir les prétentions de son ami et par-dessus tout d'obtenir une audience du roi. Elle consentit à tout.

Cependant Louis XV se montra intraitable. Quand il rencontra M. du Châtelet, il lui fit très bon accueil, mais lui dit de s'adresser à M. d'Aiguillon et il se refusa à toute autre explication.

M. du Châtelet eut une nouvelle audience du premier ministre; il le trouva si mal disposé, si décidé à pousser les choses à l'extrême qu'il vit bien que le duc n'avait qu'à céder s'il ne voulait s'exposer aux pires catastrophes. Il se résigna donc à lui écrire ce qui se passait et à l'avertir des dangers très graves qui le menaçaient :

« Au nom de Dieu, lui disait-il, cédez à la force; il est inutile, il est même romanesque de lutter contre la volonté décidée du roi; c'est vous préparer peut-être des malheurs effroyables, après lesquels vous ne seriez pas plus avancé... Au nom de Dieu, ne vous échauffez pas la tête, et songez que rien ne résiste à la force, quand l'emploi en est confié à la méchanceté. »

Au reçu de cette lettre Choiseul n'hésita plus. Le lendemain même du jour où le courrier de M. du Châtelet était arrivé, il écrivit au roi une lettre très brève où il lui remettait purement et simplement sa démission.

Les ennemis du duc, qui s'attendaient à un éclat, furent déconcertés par sa soumission. Lorsque Mme de Marsan apprit qu'il s'était incliné devant la volonté royale, elle

s'écria avec colère : « Il n'est donc pas possible de rendre cet homme-là malheureux ! »

En informant M. du Châtelet de la décision qu'il venait de prendre, Choiseul lui disait très noblement : « Je ne connois ni difficultés ni négociation à faire pour remettre au bienfaiteur le bienfait donné gratuitement, quand il veut le retirer. En principes de morale et de noblesse, c'est celui qui rend qui fait son devoir. »

Quand on avait parlé à Louis XV de donner au duc sa liberté, il avait répondu sèchement : « Il est bien heureux que je l'aie envoyé à Chanteloup, et je ne veux pas lui permettre d'en sortir. »

Cette phrase, citée par M. du Châtelet, avait vivement affecté Choiseul. Il répondait à son ami : « Je n'aurais jamais cru que le roi eût eu cette dureté pour quelqu'un qui a été douze ans dans son ministère ; et quels ministères ! car j'en ai exercé beaucoup. Longtemps avant d'en sortir, je m'étois aperçu que je déplaisois ; je prévoyais ce qui est arrivé. La veille même, étant sûr de l'événement du lendemain, j'ai travaillé comme le premier jour que j'ai été ministre. Je ne pouvois racheter la déplaisance où j'étois, que par l'utilité dont je pouvois être en remplissant tous mes devoirs, et en les remplissant avec la distinction qui me convenoit. Je m'attendois à un éloignement de la cour ; mais je n'aurois jamais cru que cet éloignement fût une punition ni une suite de l'animadversion du roi contre moi, parce que j'étois bien sûr, sur le fond de mon cœur, que je ne l'avois pas méritée. »

Mme de Choiseul supporta avec la même sérénité que

son mari le nouveau coup qui les frappait. Elle annonce l'événement à Mme du Deffand avec le plus grand calme.

« Ce que femme veut, Dieu veut, dit le proverbe; et il me semble que la volonté du roi est comme celle de Dieu; elle est irrésistible. Il faut bien souffrir ce qu'on ne peut empêcher! Ainsi M. de Choiseul a envoyé au roi la démission de sa charge. Je pourrais, ma chère petite-fille, vous débiter des proverbes comme Sancho Pança jusqu'à la fin de ma lettre; mais vous ferez mieux d'écouter l'abbé; il vous racontera toutes les circonstances de cet événement qui sans doute vous occupe beaucoup; il vous rassurera, si vous êtes effrayée, il vous consolera, si vous êtes affligée, en vous assurant que votre grand-papa n'en est pas moins gai, et que votre grand'maman n'en est pas moins heureuse. » (15 décembre.)

Mme du Deffand ayant cru devoir, vu la gravité des circonstances, faire son compliment de condoléance à Choiseul, celui-ci lui répond philosophiquement :

« Vous seriez plus avisée que moi si vous aviez prévu ce qui vient de m'arriver. Je ne m'y attendais pas du tout au bout de l'année. Quoi qu'il en soit, et sans me laisser aller à des complaintes inutiles, j'ai pris mon parti sur les Suisses comme si je n'en avais jamais eu la charge. Je sens même de la douceur à n'avoir plus à combattre l'inquiétude de mes amis sur ces objets. Je doute que l'on puisse me rien ôter dorénavant et je vais m'arranger pour, en dépit de la méchanceté et des méchants, vivre heureux avec ce qui me reste. »

En effet sa gaieté, sa bonne humeur n'avaient pas souffert la plus légère altération.

La démission une fois donnée, il fallait cependant essayer d'obtenir des dédommagements; c'est encore M. du Châtelet qui se chargea de cette délicate négociation. Il le fit avec un grand dévouement, mais il eut à lutter plus encore avec les Choiseul qu'avec Louis XV. Le duc entendait n'accepter aucun compromis; il voulait tout ce qu'il avait demandé ou rien. La duchesse, de son côté, ne voulait rien pour elle et n'acceptait une pension que si elle était reversible sur la tête de son mari. Le pauvre du Châtelet ne savait auquel entendre.

Il a d'abord proposé pour Mme de Choiseul une pension de femme de ministre. Il est rabroué d'importance par la duchesse elle-même, qui se montre comme toujours plus que chatouilleuse sur son honneur; elle lui écrit à l'insu de son mari :

« Chanteloup, ce 16 décembre 1771 (1).

« Chaque nouvelle lettre que M. de Choiseul reçoit de vous, monsieur, est pour moi un nouveau sujet d'attendrissement et un surcroît de reconnaissance.

« Grâce au ciel, je n'ai point encore éprouvé de malheurs, (je parle de ceux de la fortune), qui m'aient forcée à répandre des larmes, mais la sensibilité que les amis de M. de Choiseul lui ont marquée, la fidélité qu'ils lui conservent, les soins qu'ils lui rendent, et les services que vous

(1) Mme de Choiseul eut soin d'envoyer cette lettre par la poste, de façon à ce que le roi en eût connaissance ; c'est ce qui eut lieu.

lui rendez, monsieur, m'en arrachent souvent, et ces larmes sont délicieuses à répandre; elles ne peuvent pas être trop achetées.

« Il ne peut rien y avoir à ajouter à tout ce que vous avez fait pour M. de Choiseul, mais je me dois d'arrêter votre bonne volonté pour moi... Ressouvenez-vous, monsieur, que le jour de votre départ, nous lûmes ensemble la lettre de M. de Choiseul que vous deviez remettre au roi. Cette phrase s'y trouvait : « Je crois de « mon devoir et de mon honnêteté de représenter à Votre « Majesté que j'ai mangé quatre millions du bien de ma « femme à son service, et qu'elle est la seule femme de « ministre qui n'ait point eu de part à ses grâces. » Rappelez-vous que je voulais faire retrancher cette phrase et que vous me persuadâtes tous qu'il fallait la laisser, parce que cette considération serait un moyen pour augmenter le traitement qu'on paraissait disposé à faire à M. de Choiseul. Je me rendis à ce motif.

« Quand vous discutâtes ce que l'on pourrait demander, vous proposâtes la pension de femme de ministre; je m'y refusai pour trois raisons : ma vanité, mon sentiment pour M. de Choiseul et mon honneur même ne me permettaient pas d'accepter une pareille grâce.

« Je ne croyais pas, par le premier motif, que la femme de M. de Choiseul dût être confondue avec les femmes des maîtres des requêtes parvenus au ministère et dont les services n'ont point eu l'éclat de ceux que mon mari a rendus.

« Par le second, mon sentiment ne me permettrait pas

de recevoir une grâce dont il ne resterait rien à mon mari après moi, — et par le troisième je me croirais déshonorée si, en recevant une grâce qui me serait purement personnelle, je paraissais consentir au tort qu'on lui faisait, en lui ôtant une charge qu'il croyait devoir garder toute sa vie, qui lui était chère, et de la perte de laquelle j'aurais profité. »

« Soit, lui répond M. du Châtelet, mais on vous offre une pension de 50.000 livres. »

« Dans ce cas, riposte Mme de Choiseul, le premier des motifs ne subsiste plus; la reversibilité sur ma tête d'une somme de 50.000 livres n'est point le traitement de la femme d'un maître des requêtes dont le mari a rendu des services obscurs; mais les deux autres subsistent encore et sont plus que suffisants pour justifier ma répugnance.

« Cette reversibilité n'ajoute rien au traitement que l'on fait à M. de Choiseul; donc l'objet de mon sentiment n'est pas rempli, et celui de mon honneur est lésé, quand je profite de son malheur. A ce titre, je ne puis donc accepter une pareille grâce; elle serait absolument contraire à mon objet, et *l'inverse* des propositions que j'eus l'honneur de vous faire. Rappelez-vous que j'eus celui de vous dire à ce sujet : si quatre millions de mon bien mangés au service du roi sont de quelque considération auprès de Sa Majesté, le prix que j'ose en demander est que cette considération serve à augmenter le traitement que l'on destine à mon mari, — ou si l'on ne veut pas ajouter aux grâces personnelles qu'on se dispose à lui

faire, qu'on m'en accorde propres à moi, dont il partage l'avantage, — soit par une somme d'argent comptant, qui servirait à acquitter une partie de ses dettes (1), soit par une pension sur ma tête, qui serait reversible après moi sur la sienne; qu'enfin je sois le prête-nom des faveurs qu'on ne voudra pas accorder au sien. A ce titre seul il m'est permis de recevoir des grâces dans cette occasion; dans toute autre circonstance je ne refuserais pas d'être honorée de celles du roi; il fut un temps où j'en sentais le prix mieux que personne. »

Mais quant à accepter une pension pour elle seule, Mme de Choiseul s'y refuse absolument, et quelle que soit l'opinion de son mari. Elle le dit à M. du Châtelet en termes très nets, très énergiques :

« M. de Choiseul, dans la lettre qu'il vous écrivit hier, demande une pension pour moi... Il est le maître de demander ce qu'il lui plaît, mais ne suis-je pas libre aussi de refuser ce qu'il ne me convient pas d'accepter?

« Ayez donc la bonté, monsieur, de rayer cet article de vos demandes. Croyez que c'est mon vœu certain, irrévocable, que j'ai besoin qu'on y ait égard.

« Épargnez-moi la peine, monsieur, de ce refus embarrassant pour moi, quoiqu'il n'ait rien de contraire au pro-

(1) Au mois de novembre 1770, Choiseul avait reçu du roi un *acquit comptant* de trois millions pour payer ses dettes. Le roi signa l'acquit mais oublia d'écrire *bon pour trois millions*. En revenant de chez le monarque, Choiseul s'aperçut de l'oubli et il se dit qu'il le ferait réparer au premier travail, mais ce premier travail n'était indiqué que pour le 22 décembre, jour où il était renvoyé. Cet oubli coûta trois millions au duc.

fond respect que je dois et que je rends au roi. Je suis persuadée même que Sa Majesté approuverait mes motifs, que je prendrais la liberté de lui exposer si l'on m'y forçait par le don d'une grâce que je ne puis recevoir.

« Cette condescendance de votre part ajoute encore à la reconnaissance que je vous dois, monsieur, mais rien ne peut plus ajouter à mes sentiments pour vous. »

Non seulement Mme de Choiseul écrivit à M. du Châtelet pour refuser la pension qu'il sollicitait pour elle, mais elle voulut également écrire au roi, toujours bien entendu à l'insu de son mari. La lettre fut écrite, mais ne fut pas envoyée.

Plus tard, quand Choiseul s'amusa à faire imprimer à Chanteloup, dans son imprimerie particulière (1), les lettres échangées au sujet de sa démission, la duchesse exigea que cette lettre au roi, dont le duc ignorait jusqu'alors l'existence, fût ajoutée au recueil (2).

(1) Le duc avait fait établir à Chanteloup une petite imprimerie dont il se servait à l'occasion. En 1770 il fit imprimer un petit in-8° intitulé : *Instructions sur la semence, plantation et culture des mûriers et sur la manière de bien élever les vers à soie*. En 1773 il laissa imprimer sous sa direction des mémoires écrits par lui-même et imprimés dans son cabinet à Chanteloup, in-12.

(2) La duchesse écrivit même à son mari, pour servir de préambule, les lignes suivantes :

« Comme l'anecdote que vous venez de faire imprimer pourra être rendue publique après nous, je désire, pour l'intérêt de mon honneur et la satisfaction de mon sentiment, que vous veuilliez bien faire imprimer à la suite la lettre que j'écrivis à votre insu à M. du Châtelet, pour refuser la reversibilité que je savais m'être faite de votre pension sur la charge; j'étais cependant si déterminée à refuser cette odieuse grâce, que j'écrivis au roi pour la lui remettre; mais la terreur que

Fort heureusement pour M. de Choiseul une véritable panique régnait en ce moment à Chanteloup parmi les

vos amis, quoique sans connaissance de cette lettre, m'inspirèrent sur les dangers auxquels un refus direct et positif pourrait vous exposer, me la fit supprimer. Il m'est important que non seulement mon refus soit connu, si l'anecdote l'est, mais encore que la sincérité de mon refus soit constatée, sans quoi il resterait sur ma mémoire le soupçon infamant que j'ai acquiescé aux injustices que l'on vous faisait, par l'appât de partager... moi, votre femme, de partager vos dépouilles; que j'ai souffert que l'on présentât à mes yeux un avenir horrible sous l'aspect d'une grâce; que j'en ai joui d'avance pour le moment où il n'y aurait plus de jouissance pour moi. Mon nom peut être ignoré après moi, il peut même l'être pendant ma vie; mais il ne doit pas être associé au vôtre sans qu'on sache que vos vertus intérieures vous avaient donné une femme honnête et sensible. »

Bien que cette lettre au roi n'ait pas été envoyée, nous en citons les principaux passages parce qu'elle résume très bien la situation et les sentiments qui animaient les châtelains de Chanteloup. Elle montre aussi à quel degré d'exaspération et d'indignation était arrivée Mme de Choiseul et le ton sur lequel on osait déjà parler au roi à cette époque :

« Ce 25 décembre 1771.

« Sire,

« Votre Majesté veut m'honorer d'une grâce que toute autre circonstance m'eût rendue flatteuse, et que celle où je me trouve ne me permet pas d'accepter. Le temps des grâces est passé pour moi, Sire; mais celui de la justice du roi ne passe pas, et c'est elle seule que je réclame. La faveur ou la disgrâce ne peuvent l'altérer. La charge de la couronne est l'obligation de recevoir les justes plaintes de ses sujets. Oser se plaindre de vous à vous-même, Sire, c'est croire à votre justice, et croire à votre justice, c'est vous rendre hommage. La flatterie accuse les ministres du mal que fait le monarque; la vérité et l'histoire s'en prennent aux monarques des maux que font leurs ministres. J'emprunte la voix de l'une; c'est à vous, Sire, à prévenir les récits de l'autre.

« Pendant douze ans, M. de Choiseul a exercé, à la satisfaction de Votre Majesté, marquée dans chaque occasion, les deux départements qu'elle lui avait confiés. Ses services ont cessé d'être agréables à Votre

invités du château; on prévoyait les pires extrémités, et l'on s'attendait à tout pour le seigneur châtelain. Ces

Majesté. Elle lui a ôté les emplois de son ministère; il n'a point à s'en plaindre. Mais elle l'a encore exilé; l'exil est une punition, et une punition doit être la peine légale d'une faute contre la loi. Quel est donc le crime de M. de Choiseul? Votre Majesté l'a puni; mais qui l'a jugé? »

Elle rappelait avec fierté la façon dont son mari avait géré les affaires pendant son long ministère, la paix de Paris en 1762, la conquête de la Corse, l'acquisition d'Avignon et du Comtat, la quadruple alliance; elle rappelait qu'on lui devait, après une guerre désastreuse, la restauration de la marine, la reconstitution de l'armée, toute l'artillerie renouvelée, les fortifications réparées, les magasins remplis, deux armées mises sur pied, etc. Elle rappelait la stricte économie apportée dans tous ses départements, une économie annuelle de 51 millions aux affaires étrangères, une de 50 millions à la marine, etc.

« Quel a donc été le fruit de douze ans de travaux pénibles, contrariés, mais applaudis? La disgrâce et l'exil. Depuis un an nous supportions ce malheur avec une résignation respectueuse; pouvions-nous penser qu'on chercherait à l'aggraver encore! Exemple unique dans votre règne, Sire! on dépouille M. de Choiseul de sa charge, et d'une charge que Votre Majesté, en la lui donnant, lui dit être un titre inamovible : parole qui devait être un titre encore plus sacré que l'enregistrement au Parlement. »

Elle s'indignait du refus du roi de recevoir la lettre de son mari :

« Votre Majesté ne daigne pas recevoir sa lettre; elle refuse la lettre d'un homme de qualité, qu'elle sait n'être point coupable, qu'elle a honoré longtemps de sa familiarité, et qui l'a servie douze ans dans les emplois de la plus intime confiance. Quel plus grand mépris aurait-elle pu marquer au scélérat le plus abject et le plus inutile? La naissance, l'innocence, les services, n'ont-ils pas droit du moins à quelques égards? »

Elle reprochait avec violence au roi son injustice et le tort qu'il lui faisait à elle-même :

« Votre Majesté peut-elle souffrir, autoriser, prêter son nom à tout le mal que la haine fait à un homme qui ne lui proposa jamais d'en faire? Votre cœur, Sire, ne vous reproche-t-il rien, et rejetteriez-vous ses mouvements? Mais si ces maux sont la suite nécessaire de services autrefois agréables à Votre Majesté et toujours utiles, qu'ai-je fait,

craintes ouvertement exprimées, les inquiétudes non moins vives que manifestaient les lettres de M. du Châte-

moi, pour subir l'infortune et l'oppression, que croire à vos bontés, Sire, les chérir, y placer ma confiance, y attacher mon bonheur, et oser vous le dire ? Je n'ai point épousé M. de Choiseul pour qu'il fût duc, ministre, exilé et ruiné. Pourquoi Votre Majesté l'arracha-t-elle à sa carrière militaire qui lui était chère, et dans laquelle je n'aurais couru que des hasards communs et glorieux ? Pourquoi le força-t-elle, malgré sa répugnance, à sacrifier aux tristes emplois du ministère les restes toujours précieux de la jeunesse ? Pourquoi enfin refusa-t-elle deux fois sa démission ? Sans le premier de ces refus, Sire, je serais libre, et je n'aurais point à craindre que les restes de ma fortune fussent insuffisants à ses engagements et à son aisance. »

Puis elle rappelait avec amertume un incident ancien dont nous n'avons pu retrouver les traces et auquel le roi se trouvait mêlé :

« M. de Choiseul doit m'être d'autant plus cher, qu'il m'a pardonné de l'avoir compromis, en réclamant pour lui, à son insu, les bontés de Votre Majesté. Elle trahit alors le secret d'une femme d'honneur confié à sa foi, secret qu'Elle lui avait promis de garder et dont la parole est consignée dans une lette écrite de la propre main de Votre Majesté et que je garde encore. Elle exposa mon imprudence à l'animadversion de mon mari, et ma folle confiance à la risée publique. Que ne m'en coûta-t-il pas alors, quand mon respect pour Votre Majesté me força à désavouer par un vil mensonge un bruit dont l'aveu ne m'eût coûté qu'un ridicule ! Je me trompais sans doute en croyant que le rang suprême même pouvait être honoré d'une confiance pure. La mienne, Sire, pouvait être rejetée, mais elle ne devait pas, du moins, être trahie.

« Si Votre Majesté croit devoir quelque réparation à cet outrage, c'est à mon mari qu'il la faut acquitter, et non pas en me donnant une pension sur les dépouilles qu'on lui arrache ; grâce qui, par sa nature et la circonstance, blesse également mon sentiment et mon honneur, parce qu'elle n'ajoute rien au traitement qu'on lui fait, et qu'elle semble me faire conniver à l'injustice qu'il éprouve, en m'en faisant profiter dans une supposition dont l'idée est affreuse à me présenter. »

Enfin elle terminait par des protestations plus insolentes encore que toutes les indignations de sa lettre :

« Je ne chercherai point, Sire, à rappeler les bontés dont je me faisais l'illusion, par des protestations dont je ne trouverais plus les sen-

let firent réfléchir Mme de Choiseul : elle craignit d'attirer sur la tête de son mari la colère royale, et elle eut le bon sens de jeter sa lettre au fond d'un tiroir et de l'y laisser. En agissant ainsi, elle évita à son mari quelques années de séjour à la Bastille, car il est certain que Louis XV lui aurait fait expier durement les vérités un peu trop vives de la duchesse.

C'est grâce à l'intervention personnelle de Mme du Barry que Choiseul obtint les dédommagements qu'il désirait. Elle fit honte au roi de sa conduite et de sa parcimonie, et le monarque céda.

M. du Châtelet, toujours dévoué, apporta à Chanteloup la nouvelle de cette heureuse issue des négociations, et en même temps les brevets. Le roi donnait au duc cent mille écus comptant, une rente de 60.000 francs sur la charge de colonel général et 50.000 francs de pension pour Mme de Choiseul après la mort du duc, toujours sur la

timents dans mon cœur. Le plus profond respect, la plus entière soumission, la fidélité la plus absolue, telle est l'étendue et les bornes de mon devoir. Si d'oser connaître ces bornes, et les exposer aux yeux de Votre Majesté est une liberté criminelle, j'en dois seule être punie, puisque j'en suis seule coupable. On en peut croire du moins pour cette fois la vraisemblance, si ma parole et la vérité, Sire, ne suffisent pas à votre confiance. Cependant, comme je ne veux pas que la punition m'expose à des soupçons injurieux à mon honneur, ma lettre sera déposée entre les mains d'un assez grand nombre de personnes sûres, qui la divulgueraient au cas qu'il m'en arrivât malheur. En attendant, Sire, ce qu'ordonnera votre colère ou votre indulgence, je proteste contre toute mauvaise interprétation qui pourrait être donnée à la franchise des expressions d'une femme offensée, opprimée, et en droit de se plaindre, par celui de son sexe, du nom qu'elle porte, et de l'humanité ; et je déclare que je n'ai jamais prétendu m'écarter des bornes du profond respect sur lequel je suis, etc. »

même charge. C'était plus que Choiseul n'avait osé espérer, mais, blessé des procédés dont on avait usé envers lui, il n'écrivit même pas au roi pour le remercier.

Mme du Deffand en félicitant ses amis de ce résultat inespéré ajoute quelques réflexions pleines de justesse sur le caractère de son amie :

« Voilà donc le sort du grand-papa décidé. Il n'est pas tel que je l'aurais désiré ; mais ce que j'ai fort approuvé avec tout le public, c'est que la pension vous soit réversible. Il n'y entre aucune vue d'intérêt ; le témoignage de considération est tout ce que je vois, et ce qui a généralement paru juste. Je crois vous entendre me reprocher cette façon de penser. Je sais que vous ne vous comptez pour rien, que vous ne voulez jamais qu'il soit question de vous. Mais cessez de prétendre que cela soit. Plus vous cherchez à vous cacher, plus vous vous faites connaître. Votre modestie vous rend plus célèbre et plus respectable que l'éclatant héroïsme des autres. Vous pouvez vous flatter d'être très singulière, très originale, et qu'il n'y aura jamais de vous aucune bonne copie. Tout malheur cesse quand on le partage avec vous. Je suis bien sûre que le grand-papa ne me dédira pas. » (20 décembre.)

La charge de colonel des Suisses était destinée au comte de Provence, mais lorsque le Dauphin en fut informé, il montra une humeur si épouvantable qu'on décida le comte à nier ses démarches et qu'on nomma à sa place son frère, le comte d'Artois.

Le duc de Choiseul apprit le 24 décembre 1771 le nom de son successeur. Le jour même, il écrivit à M. du

Châtelet une lettre pleine de désintéressement et de dignité. Nous la citerons presque en entier, parce qu'elle donne de très curieux détails sur les causes de la disgrâce du duc et qu'elle montre aussi tout ce qui se cachait, chez cet homme, d'honneur et de noblesse sous une apparence légère et frivole. Il est impossible de montrer plus de philosophie dans la mauvaise fortune, une âme plus forte et plus élevée.

Cette lettre, envoyée volontairement par la poste, devait suivant l'usage s'arrêter au cabinet noir et passer sous les yeux du roi. C'est le seul moyen que trouva Choiseul de soulager son cœur et de manifester son indignation des procédés qu'on avait eus pour lui.

« Chanteloup, ce 24 décembre 1771.

« Il y a aujourd'hui un an, mon cher Comte, à peu près à l'heure où je vous écris, que M. de la Vrillière vint me signifier mon expulsion du ministère, et qui pis est mon exil.

« Ce matin, je reçois par le bureau des Suisses la nomination de M. le comte d'Artois à la charge de colonel général.

« J'espère que toutes les fins d'année ne me seront pas aussi désastreuses. J'ai longtemps, et presque toute ma vie été heureux ; il faut bien qu'il y ait des compensations. J'ai fait une grande fortune, il est bien juste qu'elle éprouve des échecs. Il n'y a rien de stable dans ce monde que l'honneur, le sentiment et la noblesse pour ceux qui en sont susceptibles...

« Je vais retrancher un cinquième de mes gens, et je me trouverai au pair pour pouvoir soigner ma terre, continuer mes défrichements et les perfectionner, pour augmenter sa valeur, entretenir mes chasses, et vivre ici à mon aise, sans luxe comme vous l'avez vu, mais commodément et sans dettes criardes.

« Je prends le parti conjointement avec Mme de Choiseul de vendre mon cabinet de tableaux, auquel j'étais fort attaché, mes diamants, ceux de ma femme et ma vaisselle d'argent. L'on va faire mon inventaire de mon vivant. Ce sera un exemple rare pour un ministre qui a été douze ans en place avec quelque célébrité. Les ministres du siècle passé ont été bien éloignés d'en donner un pareil, mais je vous assure qu'à l'exception des tableaux rien ne me tient plus à cœur et que j'en fais même le sacrifice avec plaisir en pensant que la culture de ma terre et mes chasses en seront améliorées. Demain je ne songerai pas plus à la charge de colonel général que je n'ai songé depuis un an au ministère.

« Je n'ai qu'un désagrément qui m'a été sensible. J'aurais cru que le Roi m'aurait fait l'honneur de me répondre en acceptant ma démission, et qu'il m'aurait rendu ma liberté, non pour avoir l'honneur de me présenter devant lui, puisque je lui déplais, mais pour rentrer librement dans la classe des citoyens inutiles. Je n'aurais pas mésusé de cette liberté. Je suis bien éloigné de rien désirer, ni d'être à portée, de ma vie, de vouloir rien faire que de soigner mes affaires, ma santé et mes amis ; mais je trouve avec peine que l'exil est une punition continuée pour me faire du mal,

sans autre objet que de me faire du mal, et il me semblait que j'avais approché le roi trop intimement et qu'il m'avait marqué trop de bontés pour qu'il aggravât tous les ans ma punition sans y apporter de soulagement...

« Ce que vous a dit M. d'Aiguillon que le roi depuis mon exil avait eu de nouveaux sujets de se plaindre de moi ne me paraît pas du tout extraordinaire; c'est le même style dont on s'est servi pour me disgracier il y a un an.

« On disait que j'avais voulu empêcher le roi d'écrire au roi d'Espagne; que je voulais la guerre; que je voulais dominer; que j'étais lié avec les parlements.

« Cependant je ne voulais pas la guerre, car, si je l'avais voulue, elle aurait été.

« J'étais bien éloigné de vouloir dominer, car j'étais opprimé de tous côtés, et j'aurais donné quinze jours plus tard les démissions de toutes mes places; je n'attendais que l'arrangement d'Espagne pour demander à me retirer.

« Quant aux parlements, je ne sais pas ce que l'on a dit, ni s'il est vrai que l'on ait montré des lettres que j'avais écrites à M. de Maupeou quand il était premier président et dont on a ôté les dates pour les ajuster au temps présent, mais ce qu'il y a de certain, c'est que je n'ai jamais écrit ni parlé à aucun membre du parlement, et que je défie très positivement tous mes accusateurs de me prouver en face aucune accusation contraire à mon devoir et au service du roi (1).

(1) Voir *Le duc et la duchesse de Choiseul*, chapitre XVIII, pages 462 et suiv. Plon-Nourrit et Cie, Paris, 1902.

« L'on peut dire que je faisais mal les affaires étrangères; si cela est, c'était faute de talents, mais pas de bonne volonté. Il en est de même de la guerre; et pour ce qui est de la guerre, je crois avoir marqué avec la plus grande évidence, si l'on avait voulu m'écouter, que très grand dissipateur pour mes affaires, j'étais bien économe pour celles du roi... (1)

« Pour ce qui est de l'imputation mensongère que l'on me fait, je croyais que l'année passée, j'avais prouvé le proverbe que quand on veut noyer son chien, on le disait enragé; mais je ne m'attendais pas que l'on lui dît encore quelque chose quand il était noyé.

« Aurais-je le bonheur de faire encore peur à ces messieurs après ma mort politique? Ou eux-mêmes sont-ils assez enragés pour inventer de nouveaux torts afin de satisfaire leur haine?...

« Je m'en rapporte au roi seul pour me juger. Je lui ai déplu, et il m'a éloigné; rien n'est si juste; mais je me flatte qu'il ne me croit capable ni de vilaines choses, ni de mensonge. Je ne suis pas même capable de haine contre tous ceux qui m'ont fait, me font et me feront du mal. »

Puis, faisant allusion à la lettre que Mme de Choiseul avait, à son insu, écrite à M. du Châtelet, il termine ainsi :

« Je n'ai point eu connaissance de la lettre de Mme de Choiseul; elle ne me dit les sottises qu'après les avoir

(1) On ne saurait trop insister sur le noble désintéressement de Choiseul pendant tout son ministère. Il pouvait toucher annuellement 200,000 francs de dépenses secrètes aux affaires étrangères, et 100,000 francs pour chevaux et chariots à la guerre; il les avait toujours refusés.

faites; elle fait sur cela des raisonnements sensibles et métaphysiques. J'ai dû demander pour elle; si on lui donne, tant mieux, si on ne lui donne pas, j'aurai fait mon devoir. »

« Adieu; Mme du Châtelet se porte bien et vous attend ainsi que nous, avec impatience... Je vous embrasse de tout mon cœur. » *(Inédite.)*

Le même jour, Choiseul, qui comprenait enfin l'absolue nécessité de faire des réformes dans sa vie, écrivait à M. de Chauvelin que sa situation de fortune ne lui permettait plus d'être de moitié dans son jeu :

« Chanteloup, ce 24 décembre 1771.

« Je suis bien fâché, mon cher ami, de n'être plus en état de partager vos pharaons; je dois dans ma situation faire des sacrifices, et quoique celui d'être de moitié avec vous au jeu ne soit pas considérable pour l'argent, il devient nécessaire à mes affaires, mais il n'en est pas moins sensible à mon cœur. Ainsi, mon cher ami, du premier janvier prochain je cesserai notre communauté. Je suis en malheur, et vous le communiquerais. Je prends le parti de ne plus jouer que très petit jeu, pour que la perte ou le gain ne fassent pas de sensation dans ma dépense.

« M. de la Borde payera ce que je vous devrai de ce quartier-ci.

« Je ne vous parle pas de ce qui m'arrive; vous devez juger ce que je sens et ce que je pense. Je ne perds pas beaucoup de revenu par les bontés et les bienfaits du roi;

mais rien ne dédommage de la perte de cette charge quant à l'état. J'aurais bien mieux aimé ne l'avoir jamais eue. Mes ennemis se sont distingués à cet égard, comme à leur ordinaire, et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que selon ce que me mande M. du Châtelet, Mme du Barry est la seule personne en crédit qui aît parlé en ma faveur. M. du Châtelet s'est conduit avec toute l'amitié que je pouvais attendre de lui; je parlerai souvent et avec reconnaissance des services et des marques d'amitié que je reçois, et je n'exhalerai pas inutilement les expressions d'une haine, inutile pour le moment.

« Quoique je ne sois plus, mon cher ami, votre moitié de jeu, je serai toute ma vie de moitié à vos succès, car personne ne s'intéresse à vous plus tendrement que moi et ne vous est plus sincèrement attaché. » *(Inédite).*

Le même jour, pour achever cette série de mauvaises chances, le pauvre duc était pris d'une violente crise de coliques néphrétiques ; on sait qu'il y était sujet. Pendant deux jours il souffrit le martyre sans trop le laisser voir.

Mme de Choiseul annonce à son beau-frère de Gontaut cette nouvelle épreuve, et elle le met en même temps au courant des réformes de la maison.

« Chanteloup, ce 27 décembre 1771.

« M. de Choiseul vient de rendre son gravier, mon cher frère; il est énorme ; il n'en souffrait plus depuis hier au soir, mais il a dû en souffrir plus qu'il ne nous le disait; c'est un accident fini.

« Vous aurez appris qu'il a le courage moral comme le physique. Vous savez la résolution qu'il a prise de vendre ses tableaux, nos diamants, une grande partie de la vaisselle, et quelques effets à moi pour payer une partie de ses dettes ; le sacrifice de ses tableaux est un sacrifice énorme, mais il le fait de bonne grâce. Je suis infiniment contente de lui à cet égard : je désire encore quelques petites réformes économiques dans sa maison, sans lesquelles nous n'irons jamais, et avec lesquelles nous irons encore bien difficilement.

« Adieu, mon cher frère, le gravier rendu m'intéresse dans ce moment-ci plus que tout cela. Je vous conseille de ne point faire connaissance avec les graviers, car ce sont de vilaines gens.

« Portez-vous bien, et aimez-nous comme nous vous aimons. » *(Inédite.)*

Ainsi se termina fort tristement pour les exilés de Chanteloup l'année 1771.

M. et Mme de Choiseul n'avaient pas seulement eu des préoccupations pour eux-mêmes ; le sort de l'abbé Barthélemy leur avait donné de grands soucis.

L'abbé était secrétaire général des Suisses, et tout faisait présumer qu'il partagerait le sort de son colonel. Il voulut même devancer les événements et envoyer sa démission, mais Choiseul lui défendit d'en rien faire. La duchesse et lui étaient navrés du désastre qui menaçait l'abbé dans sa fortune, et le sort de leur ami les préoccupait encore plus que le leur. Ils le firent partir pour Paris dans l'espoir que sa présence détournerait le coup qui le

menaçait, et ils lui firent promettre de ne pas se dessaisir de sa charge sans une indemnité.

L'abbé vit Mme de Brionne, qui lui voulait beaucoup de bien ; il vit la maréchale de Castries et quelques autres intimes, auxquels Choiseul l'avait recommandé. L'indignation causée par la nouvelle persécution qu'éprouvait l'ancien ministre s'était tournée en bienveillance pour l'abbé ; aussi tout le monde murmurait et soutenait sa cause. Le comte d'Artois lui-même eut une très bonne conduite ; M. de la Vauguyon étant venu lui demander le secrétariat des Suisses pour M. de Martanges, le petit prince répondit très nettement que l'abbé était un honnête homme auquel l'on n'avait rien à reprocher, et que sa conscience ne lui permettait pas de le dépouiller. M. de la Vauguyon se fâcha, insista avec dureté : « Très bien, répondit le prince, je suis sous votre autorité et je suis obligé de céder, mais je vous préviens que c'est absolument contre ma volonté. » Il demanda une audience au roi et le prit pour juge de l'indignité qu'on exigeait de lui. Louis XV approuva fort la conduite de son petit-fils : il lui dit que l'abbé ne pouvait rester secrétaire général, mais il lui promit qu'il serait bien traité. En effet, quelques jours après, M. d'Affry écrivait à l'abbé que M. de Martanges lui succédait, mais qu'il lui ferait une pension de 10.000 livres

Barthélemy reçut avec philosophie le coup qui le privait du plus clair de ses revenus.

« La sûreté de pouvoir vous dévouer tous les moments de sa vie, écrit Mme du Deffand à la duchesse, le console

de la perte qu'il fait de la moitié de son bien. Tous les hommes sont fols, rien n'est si rare que de trouver un sage. Gardez bien celui que vous avez, cela ne vous coûtera guère; un seul de vos cheveux sera une assez forte chaîne; il s'entend à aimer, mais il n'y a pas grand mérite; sans vous il n'aurait pas acquis cette science, vous seule la savez enseigner. »

CHAPITRE VII

1772

JANVIER-JUIN

Le duc vend sa galerie de tableaux et la duchesse ses diamants. — Ils font de grandes réformes. — L'affluence continue à Chanteloup. — Visite du duc de Gontaut. — Visite de Mme du Deffand. — Elle fait un séjour délicieux. — Brouille avec Walpole.

« Ce 31 décembre 1771.

« Je souhaite la bonne année à la grand'maman, au grand-papa. Je fais mille vœux pour leur conservation et autant pour leur retour. Je leur demande leur bénédiction ; Je leur promets d'être bien sage et de mériter, par ma bonne conduite, la continuation de leurs bontés. Je les prie de trouver bon que je leur présente des fruits du jardin de notre monastère. La pomme est pour le grand-papa, les marrons pour la grand'maman. Je les envoie tout cuits. Elle n'en donnera point à sa chienne, et, en les mangeant, elle pensera à sa petite-fille qui ne cesse de penser à elle et d'en parler avec le grand abbé. »

Telle est la première lettre qui arrive à Chanteloup pour le jour de l'an 1772.

« Vous avez traité le grand-papa comme Vénus en lui envoyant la pomme, répond gaîment la duchesse ; vous me traitez comme un chat en m'envoyant les marrons à retirer du feu : votre pomme et la belle bourse qu'elle renfermait, vos marrons et tous les jolis petits bouchons

d'or qu'ils renfermaient, et qui feront un parfilage charmant, la charmante et odorante corbeille qui renfermait tout cela, forment l'ensemble du plus joli présent du monde; mais, ma chère petite-fille, pourquoi nous donner des étrennes? »

Le duc de Gontaut ne s'était pas montré moins galant que Mme du Deffand et il avait envoyé à sa belle-sœur un charmant petit réchaud pour brûler des pastilles. A l'envoi étaient joints ces vers qui reçurent à Chanteloup le meilleur accueil :

J'ai trouvé ce réchaud sur l'autel de Cythère,
Il brûlait les parfums offerts à la beauté;
Dès qu'il servait à la divinité,
Il devient votre nécessaire.
Yeux perçants, cœur sensible, âme tendre, esprit chaud,
Pour l'aliment du feu composent la recette.
Sur cet article-là vous avez ce qu'il faut,
Votre provision est faite :
Mais d'ailleurs votre époux n'est jamais en défaut
Et l'amour lui donna la science secrète
D'entretenir toujours votre petit réchaud (1).

Si la fin de l'année 1771 n'avait pas été heureuse pour les Choiseul, les débuts de 1772 leur furent des plus pénibles. En voyant le train de vie du duc et la magnificence qu'il déployait pour recevoir ses hôtes, on avait peine à croire qu'il fût dans une situation de fortune des plus précaires. Rien cependant n'était plus réel. Il avait quitté le ministère avec deux millions de dettes et après

(1) Le noble duc, qui n'était pas du dernier bien avec la muse, s'était adressé à l'abbé de Voisenon qui lui avait aussitôt composé ce morceau élégant, mais égrillard.

avoir dissipé une grande partie de la fortune de sa femme. Cela ne l'avait pas empêché de continuer la même existence et de ne rien réduire de ses dépenses. Comme il était bon et sensible, non seulement il n'avait renvoyé aucun de ses serviteurs après sa disgrâce, mais il les avait tous emmenés avec lui, eux et leur famille.

Lorsque les Suisses lui eurent été enlevés, Choiseul se trouva dans l'impossibilité de continuer la même existence, sous peine d'un désastre financier prochain ; il lui fallut donc, quoi qu'il lui en coutât, se résigner à mettre à exécution des réformes urgentes.

Pour se procurer de l'argent liquide et désintéresser les créanciers les plus pressants, il se trouva dans l'obligation, ainsi qu'il l'avait annoncé, de vendre la belle collection de tableaux qu'il avait réunie depuis une vingtaine d'années dans son hôtel de Paris ; ce fut pour lui un véritable crève-cœur, car il avait la passion de ces œuvres achetées peu à peu et avec un rare discernement. La vente produisit un chiffre beaucoup plus considérable qu'on n'eût osé l'espérer ; le public prenait plaisir à enchérir pour témoigner l'amour qu'il conservait fidèlement pour le duc exilé, et quand les enchères s'élevaient à des prix excessifs, les assistants témoignaient leur joie par des applaudissements sans fin. « Cette vente, dit Grimm, est un des phénomènes les plus singuliers dans l'histoire des arts et de la brocanterie. On espérait en tirer au plus cent mille écus. Elle a produit 443.174 livres. Si elle avait appartenu à un homme obscur, il n'en aurait pas obtenu 25.000 livres. »

Les Choiseul ne se bornèrent pas à ce seul sacrifice; la duchesse dut se défaire de presque tous ses diamants et d'une partie de sa vaisselle, mais c'était là pour elle le moindre des soucis et elle ne s'en montra nullement affectée. Il fut même un instant question de mettre en vente l'hôtel de Paris; mais après examen, on se décida à attendre encore avant d'en arriver à cette dure extrémité (1).

Dans son désir de se procurer l'argent pour combler les vides cruels causés par la perte qu'ils viennent d'éprouver, Mme de Choiseul cherche de toutes manières à se créer des ressources; elle s'avise tout à coup qu'elle possède un magnifique bureau dont après tout elle peut fort bien se passer. Vite elle prend la plume et supplie Mme du Deffand de la débarrasser de ce meuble inutile en le vendant à ses amis d'Angleterre. La réponse de la marquise n'est guère encourageante : « Je doute que le marché puisse se conclure, écrit-elle. Les Anglais, en général, sont comme la belle-mère de Mme d'Amblimont, *ils ne jettent pas les gigots par la fenêtre*. Ils perdent tous leurs biens au jeu et se détournent de quelques lieues pour éviter de payer cinq sols. »

En effet, malgré de louables efforts, on ne put arriver à faire acheter aux insulaires le joli meuble de la duchesse.

(1) A la suite de ces événements et pour sauvegarder l'avenir, la duchesse, à la prière même de son mari, demanda la séparation de biens. Elle fut prononcée par sentence du Châtelet de Paris du 21 mai 1772.

Enfin les Choiseul se décidèrent à faire ce qui leur coûtait le plus au monde, et ce qui déchirait leur cœur généreux et bienfaisant, c'est-à-dire à opérer des réformes dans leur intérieur et à licencier une partie de leur personnel. La duchesse, en particulier, ne pouvait supporter l'idée de se séparer de gens qui avaient été à son service et qui tous invariablement l'adoraient. « Si vous trouvez le moyen de me placer quelques-uns de mes pauvres gens réformés, écrit-elle désolée à Mme du Deffand, vous me rendrez un grand service; j'ai le cœur serré de cette réforme. » Et son amie de lui répondre : « Je voudrais bien pouvoir rendre service aux gens dont vous vous défaites. Je vous plains de ces retranchements; votre plus grand malheur est pour ainsi dire le bien que vous ne pouvez plus faire. »

Ce changement de vie, qui devait être si pénible pour des gens habitués à mener l'existence la plus large et à dépenser sans compter, fut sans effet sur le caractère du duc et de la duchesse. Leur sérénité resta immuable et ils n'en furent ni moins gais, ni moins heureux, ni moins accueillants. Cette simplicité et cette dignité dans le malheur ne furent pas un sujet de surprise pour le public, mais ils excitèrent au plus haut degré son admiration et ses éloges. Quant à Mme du Deffand, elle est enthousiasmée de son amie : « Il n'y a rien qu'on ne puisse attendre de vous; personne n'a autant que vous le droit à la gloire et personne ne la recherche moins. Mais si vous avez le cœur content et satisfait, vous n'achetez pas trop ce bonheur; et si vous en jouissez réellement, vous serez une

personne unique dans tous les genres, et par le mérite et par le bonheur. »

Du reste le défilé des amis continue à Chanteloup et la vie reste la même : on pêche, on chasse, on joue au billard, au trictrac, au pharaon, on rit, on cause, tout le monde se porte bien et se convient fort bien ; il n'y a rien de changé.

En février arrivent le prince et la princesse de Beauvau, qu'on revoit avec bonheur, puis M. et Mme d'Invault, puis la maréchale de Luxembourg et les La Rochefoucault, ce qui fait dire à Mme du Deffand : « On ne peut pas dire que tout ce qui s'assemble se ressemble. » *La chatte rose* (la maréchale) est tout aussi douce et aussi aimable que l'année précédente.

Pour contribuer à l'amusement des châtelains et de leurs hôtes, Mme du Deffand compose de petites chansons fort compromettantes qu'elle envoie mystérieusement. Elles font la joie des habitants et le duc ne dédaigne pas de les chanter le soir en plein salon. Voici un spécimen de ces pamphlets :

Sur l'air : *Vive le vin! Vive l'amour!*

Du chancelier, du d'Aiguillon,
Lequel est le plus grand fripon,
Lequel perdra plus tôt sa place ?
D'Aiguillon a pour lui la garce
Et demi-douzaine de sots.
Le chancelier a pour lui les dévots,
Sœur Louison et son audace.

Des applaudissements universels accueillaient ces médiocres productions.

La marquise, qui contribue si bien à l'amusement de Chanteloup n'est pas payée de retour, et elle se plaint, non sans amertume, du peu de lettres qu'elle reçoit. Elle, en écrivant rarement, a au moins une excuse, l'absence de nouvelles intéressantes, mais eux!

« Chanteloup fournit plus de matière à lettre en une semaine que Paris ne pourrait faire en un an pour une personne qui, ne pouvant être d'aucune utilité dans la politique, a pris le parti de ne s'en point occuper; et quand on ne s'occupe point de politique, il ne reste pour la conversation que les spectacles, où je ne vais point, que les livres nouveaux, que je ne lis point, ou la chronique scandaleuse, qui ne m'amuse guère et qui souvent me cause des vapeurs par la connaissance qu'elle me donne des vices, des ridicules des uns, et de la malignité, de la méchanceté des autres, et par le plaisir que ces autres prennent à déchirer et à avilir les gens avec qui ils vivent et qu'ils comblent de caresses.

« Ah! vous avez raison, ce séjour, c'est l'enfer; mais comme la punition que j'y endure est l'ennui, il ne me fournit rien à vous dire. »

L'abbé donne de son silence une excellente raison. Il est tellement ahuri par le bruit effroyable qui se fait dans le salon, et par les conversations qui n'arrêtent pas une seconde, qu'il en perd littéralement la tête : « Vous devez être étonnée de mon silence. Depuis quinze jours je suis dans une disette d'idées inconcevable. Vous souvenez-vous de ce perroquet qui se trouva par hasard au combat de la Hogue, et qui fut si étourdi par le bruit du canon qu'il en

resta muet pendant trois semaines? Après quoi on l'entendit crier pendant trois autres semaines : Pon! pon! pon! La même chose m'est arrivée, et je sens que je dirai à mon tour : Pon! pon! pon! » (18 février.)

Que fait-il dans le salon, au milieu de tout ce monde? Rien du tout; tantôt il effile, parfile, défile, il ne sait lequel des trois en vérité; tantôt il se réfugie dans un coin et regarde ceux qui vont, viennent, agissent, tel un rocher qui voit à ses côtés bondir des chevreuils. Quand le rocher en a assez, il va se cacher dans sa chambre.

Cependant, s'il faut en croire la duchesse, l'abbé ne joue pas un rôle aussi effacé qu'il veut bien le dire; elle l'accuse de couper du papier par petits morceaux pour faire du gâchis, de se rouler sur le tapis avec Lindor, de faire des niches à tout le monde et de se moquer de tout ce qui se dit.

Tous les soirs l'abbé s'humanise et il fait la partie de dominos de la duchesse; elle écrit gaiement : « En attendant, je le désespère en le faisant jouer à un jeu qui l'ennuie à mort et qui s'appelle le domino; c'est le jeu des hussards, des laquais et des filles. On dit que je le joue supérieurement. Je voudrais bien savoir d'où me vient cette analogie avec ces trois ordres. »

Le beau-frère de Mme de Choiseul, le duc de Gontaut, n'aimait pas Mme du Deffand et il n'était jamais venu chez elle. La marquise avait été fort piquée de cet ostracisme, mais il avait bien fallu s'y résigner. La duchesse n'était pas moins ennuyée de cette antipathie persistante et non motivée entre deux êtres qu'elle aimait tendrement. Tout



LE DUC DE GONTAUT

PAR MADAME LA COMTESSE STANISLAS DE GONTAUT

à coup, Gontaut, qui veut être agréable à sa belle-sœur, et qui est poussé par elle, paraît dans le salon de Saint-Joseph. Aussitôt grande joie, ravissement de Mme du Deffand. « Il faut, ma grand'maman, que je vous raconte tous mes triomphes ; le fier, l'inaccessible, l'invincible Gontaut, que je voulais depuis si longtemps conquérir, qui avait résisté à toutes mes entreprises, s'est enfin rendu ; il est venu hier chez moi, chère grand'maman, avec toute sa gaieté et ses grâces naturelles ; il a fait plus : il s'est engagé à souper chez moi lundi, 17 ; je suis actuellement occupée du choix de la compagnie. L'attaque, la victoire, tout a été en votre nom ; c'est vous qui avez fait cette nouvelle liaison ; mais votre présence serait bien nécessaire pour y donner de la consistance. »

La duchesse, charmée de la réussite de ses petites combinaisons, écrit poliment à son amie : « Le grand Gontaut, le fier Gontaut, que vous avez conquis, est un de vos sujets les plus soumis ; il se vante de sa défaite encore plus que vous ne vous vantez de votre conquête. Ses chaînes lui paraissent des trophées. »

Le noble duc devient un des assidus du salon de Saint-Joseph, où il est fort apprécié : « Je le trouve réellement très aimable, écrit la marquise. Sa gaieté est d'un genre singulier et qui lui est naturel. Jamais imagination ne peut être aussi fertile que la sienne en inventions burlesques. »

Gontaut, qui est continuellement sur la route de Chanteloup, fait part à sa nouvelle amie d'un projet qui enchante la vieille aveugle. A ce moment la mode est au parfilage,

c'est une fureur. Le dernier galant consiste à faire des présents en fil d'or auxquels on donne toutes sortes de formes, chapeau, puits, souricière, fauteuil, cabriolet, basse-cour complète avec poules et dindons. Le tout est parfilé impitoyablement, et l'or qu'on en tire n'équivaut pas à la valeur du quart du prix d'achat.

Cette mode inspire à M. de Gontaut une plaisanterie. Il se fait faire une magnifique perruque en fil d'or, et il part pour Chanteloup. Mais auparavant il a été prendre les commissions de Mme du Deffand, et il lui a avoué la surprise qu'il ménage à ses amis.

La marquise, fort amusée du projet, veut à tout prix en connaître la réussite, et elle écrit à Mme de Choiseul : « Ne tardez pas un moment à me faire le récit de l'effet qu'aura produit la figure de M. de Gontaut. »

« Cela est bien aisé à dire : Ne tardez pas un moment! riposte la duchesse, mais il n'est pas si facile de vous obéir. Avez-vous oublié que je ne confie à la poste ni mes sentiments, ni mon indifférence, ni mes affaires, ni mon désœuvrement, ni mon esprit, ni ma bêtise, ni mes amusements, ni mon ennui? Je n'ai que faire que Mme du Barry, qui voit tout comme Dieu, aille gloser sur tout cela. J'attends les occasions. »

Enfin la plaisanterie du duc a le plus grand succès : il a fait sa toilette dans l'avenue, et les châtelains vont à sa rencontre jusque dans le vestibule. Tout à coup, on entend des éclats de rire immodérés. Tout le monde court, et l'on aperçoit le blond Phébus avec sa chevelure d'or. L'admiration est générale. Après avoir joui de son succès,

le duc dépose sa perruque aux pieds de Mme de Choiseul. Celle-ci l'essaye, se trouve à ravir, et va s'installer à sa toilette après avoir jeté un peignoir sur ses épaules ; puis elle appelle ses femmes pour la coiffer. Elles accourent, et Angélique, sans s'apercevoir de rien, prend un peigne et reste la bouche béante, les yeux ouverts, la main suspendue, médusée de surprise. L'assistance éclate en rires, et tout le monde de s'extasier sur la fécondité du génie de M. de Gontaut.

Cependant Mme du Deffand ne laisse pas partir une seule lettre sans témoigner du regret cuisant que lui cause l'éloignement de ses amis. « Tout mon désir, écrit-elle, c'est de vivre assez de temps pour me retrouver encore dans ce petit appartement ; je ne puis me rappeler le moment où je vous ai embrassée pour la dernière fois sans être prête à pleurer. Quand on est vieille, chère grand'maman, on aime bien peu de chose, mais on est bien fortement attachée à ce que l'on aime. »

« Nous ne sortirons pas d'ici, à moins de grands événements, réplique la duchesse, et ce n'est pas dans le petit appartement qu'il faut attendre votre grand'-maman ; c'est ici qu'il faut la venir chercher, et où vous la verrez plus heureuse que partout ailleurs. »

Cette invite à réaliser enfin la visite tant de fois promise, tant de fois retardée, ne persuade pas la petite-fille ; certes elle voudrait bien partir, mais pourquoi Chanteloup est-il à soixante et tant de lieues? Et pourquoi cette distance est-elle le moindre inconvénient? Pourquoi son âge et son infirmité lui donnent-ils de si justes défiances?

On avait deviné à Chanteloup toutes ces mauvaises raisons; elles ne tiennent pas debout :

« Savez-vous que le grand-papa et madame de Gramont se demandaient, l'autre jour, pourquoi vous ne veniez pas, écrit la duchesse. Je parie, disait-il, que c'est par timidité, par enfantillage, parce qu'elle se fait des fantômes de tout, qu'elle croit qu'elle ennuierait, qu'elle importunerait, et madame de Gramont de combattre victorieusement tous ces fantômes, et tout le monde de convenir qu'il n'y a personne qui ne vous désire, qui ne fût charmé de vous voir, qui ne s'occupe de vous pour son plus grand plaisir, et pour conclusion que vous aviez très grand tort de n'y être pas, parce que vous y seriez fort bien pour vous et encore mieux pour nous. » (14 avril.)

Mme du Deffand croit que tout ce qu'on lui dit n'est que pure politesse et le résultat de la grande affection qu'on a pour elle. Elle ne se laisse pas convaincre :

« Quand m'aurez-vous? Hélas! je n'en sais rien. Je suis comme les fiacres, je m'emporte dans la descente; je fais de si grands pas vers la décrépitude que je serai bientôt hors d'état d'en faire un seul pour quitter mon tonneau. Je vous dirai pourtant *confidemment* que, s'il n'y avait que vous et les vôtres, je risquerais tout ce qu'il en pourrait arriver. Votre amitié me rassurerait sur les inconvénients. Mais, ma grand'maman, je me représente souvent la contenance que j'aurais à travers la compagnie qui vous environne, tout ce que la politesse engagerait à me dire, toute la bêtise de mes réponses, quel serait mon embarras, combien je me trouverais déplacée, tous les

soins que vous prendriez pour me rassurer, la contrainte des autres à ne vous pas désobliger en ayant pour moi des attentions forcées... Je serais dans un malaise continuel; je vous causerais mille embarras. »

Mme de Choiseul répond à son amie avec beaucoup de bon sens, et de tendresse : elle ne se plaint pas et elle exprime avec un charme infini les raisons qui l'en empêchent :

« Vous voulez donc renoncer absolument à nous venir voir ici? Ce parti me mettrait au désespoir, si je n'avais passé ma vie à me sacrifier pour ce que j'aime. J'avais attaché mon bonheur à l'espérance de ce voyage; j'aime mieux y renoncer que de hasarder votre repos, votre tranquillité et votre santé. Mais croyez que mes regrets sont proportionnés à mes désirs passés, et que ceux-ci l'étaient à mon sentiment pour vous, qui est infiniment tendre. »

Cette petite crise, ces projets avortés, ont donné à la marquise un redoublement d'insomnies et de vapeurs :

« Je n'ai que des pensées tristes, des regrets du passé, un dégoût affreux du présent et nul espoir pour l'avenir. Rien n'est si vrai que ma situation présente m'est insupportable, et, malgré mon âge, je ne commence pas une journée que je ne désire l'avoir finie; que rien ne m'intéresse, ne m'occupe, ni ne m'amuse; qu'enfin je suis dégoûtée de la vie presque autant que tous ceux qui se tuent ou se noient. »

Naturellement la marquise met son cher Walpole au courant de ses incertitudes, de ses indécisions, de l'abattement qui l'étreint sans trêve ni relâche :

« Je n'ai point absolument renoncé au projet d'aller à Chanteloup : je ne veux point m'ôter cette ressource en cas d'un ennui insupportable; mais ce ne sera qu'à toute extrémité que je quitterai mon tonneau : toutes les raisons pour rester chez moi sont si fortes qu'il faudra une espèce de désespoir pour me faire partir; et alors on pourra m'appliquer le proverbe : « Fin comme Gribouille qui se jette dans l'eau de peur de la pluie. » (3 avril.)

Walpole, auquel la marquise n'a point demandé de conseil, s'empresse de lui en donner un, et il la détourne du voyage projeté avec cette dureté qui lui est coutumière, et encore il parle sans humeur, du moins c'est lui qui le dit :

« Quelle folie de vouloir aller à Chanteloup pour vous désennuyer! C'est absolument une manie que la manière dont vous parlez de l'ennui; on dirait que vous êtes une fille de seize ans qui est au désespoir qu'on ne lui permette pas de se divertir tant qu'elle veut. Qu'est-ce donc que vous cherchez? Vous voyez beaucoup de monde, et ne savez-vous pas encore que tout le monde n'est pas parfait! qu'il y a des sots, des ennuyeux, des traîtres? Vous vous lamentez tout comme si vous étiez à votre découverte de la fausseté ou de la frivolité! Je vous parle actuellement sans humeur; je vous prie et vous conseille de quitter cette folie. Rendez-vous à la raison, prenez le monde comme il est, n'attendez pas à le refaire à votre gré et ne ressemblez pas à ce prince dans les contes persans qui courait le monde pour trouver une princesse qui ressemblât à certain portrait qu'il avait vu au trésor de son

père et qui se trouva avoir été la maîtresse de Salomon. Vous ne découvrirez pas la maîtresse de Salomon à Chanteloup! (1) »

Enfin il lui reproche de ne songer à ce voyage que pour chercher des cajoleries.

Sensible à la mercuriale, la pauvre marquise se résigne et renonce définitivement à ses projets; elle écrit le 14 avril à son ami : « Je n'irai pas à Chanteloup, ma santé ne me le permet pas. » Un mois après elle était en route pour se rendre chez les Choiseul. En effet, au moment même où la duchesse et Mme du Deffand renonçaient presque à se revoir, un événement imprévu précipitait cette réunion que toutes deux désiraient si ardemment.

Laissons la marquise raconter elle-même à Walpole, dont elle redoute le jugement, les circonstances qui ont amené un si complet revirement dans ses projets.

« Chanteloup, 20 mai 1772.

« Je vais actuellement vous dire des choses qui vous surprendront : devinez d'où je vous écris; d'un lieu où vous ne m'avez jamais vue, où je n'avais jamais été, où

(1) Après un de ces coups de boutoir qu'elle était assez habituée à recevoir de son correspondant, Mme du Deffand écrivait un jour à Walpole ces lignes exquises :

« Je pensais l'autre jour que j'étais un jardin dont vous étiez le jardinier; que voyant l'hiver arriver, vous aviez arraché toutes les fleurs que vous jugiez n'être pas de saison, quoiqu'il y en eût encore qui n'étaient pas entièrement fanées, comme de petites violettes, de petites marguerites; et que vous n'aviez laissé qu'une certaine fleur qui n'a ni odeur ni couleur, qu'on nomme immortelle, parce qu'elle ne se fane jamais!..... C'est l'emblème de mon cœur. »

je ne devais jamais aller, où l'on ne m'attendait point, où je me trouve fort bien; où j'ai été admirablement, singulièrement reçue : devinez-vous? Oh oui! Cela est bien difficile; c'est de Chanteloup! Eh bien oui, cela est vrai; vous aimez les détails, je ne vous en épargnerai aucun.

« Depuis trois semaines je me portais beaucoup mieux mais je n'avais pas le dessein de faire une telle entreprise. J'avais écrit à la grand'maman tout comme à vous que j'étais trop vieille, que je ne pourrais pas soutenir la fatigue d'un voyage, que je ne pourrais causer que de l'embarras, que tout le monde se moquerait de moi, que chacun dirait : « Peut-on se flatter à son âge d'être désirée? ne devrait-elle pas savoir qu'elle ne doit l'empressement qu'on lui marque qu'à la politesse et à une sorte de reconnaissance qu'on lui doit? ne se trouvera-t-elle pas déplacée au milieu de gens qu'elle ne connaît pas... » Voilà ce que je pensais, ce que je me disais et ce qui m'a fait vous écrire plusieurs fois que je ne sortirais pas de chez moi.

« Voici ce qui a produit le changement : dimanche 10 de ce mois, M. de Mirepoix vint prendre le thé chez moi; nous étions tête à tête quand une ou deux heures après on annonça l'évêque d'Arras :

« — Ah! Vous voilà à Paris, monseigneur, et depuis « quand? — D'hier au soir, madame la marquise. — Y « resterez-vous longtemps? — Selon que vous l'ordon- « nerez. — Comment cela? — C'est que je viens vous « proposer d'exécuter notre ancien projet. — Ah! je l'ai « abandonné! — Pourquoi donc? »

« J'étale alors toutes les raisons ci-dessus. — « Oh mon Dieu, quelle folie! vous vous portez fort bien, ainsi votre santé n'est pas un obstacle; vous aurez assez de forces pour soutenir le voyage. Vous coucherez trois nuits, quatre nuits, cinq nuits, s'il le faut, en chemin : si vous vous trouvez incommodée, vous ne continuerez pas votre route, je vous ramènerai chez vous; nous aurons deux voitures : la mienne, qui est très grande, sera pour vos deux femmes, votre valet de chambre et le mien et tous vos paquets : nous ne resterons que le temps que vous jugerez à propos. Loin que ce voyage vous incommode, je suis bien persuadé qu'il vous fera du bien... »

Enfin Mme du Deffand se laisse convaincre par l'éloquence persuasive de l'évêque et le voyage est décidé pour la fin de la semaine, mais elle veut qu'on garde un secret absolu sur ses projets et arriver à Chanteloup en surprise.

Cependant elle donne des ordres à ses gens, on commence les paquets; on voit des ouvriers travailler à mettre la berline en état; on voit arriver des valises, des porte-manteaux. Le couvent de Saint-Joseph est en émoi. C'était un événement si extraordinaire qu'un déplacement de Mme du Deffand, que personne n'y veut croire.

Le vendredi, elle se porte fort bien, et elle est *pleine de courage*. L'évêque se présente à trois heures, comme il est convenu. Le grand moment est arrivé : tous deux s'établissent dans la berline de la marquise ; les gens prennent celle de l'évêque; et l'on se met en route. A

huit heures on arrive à Étampes; après un très méchant souper, chacun va se coucher. Les voyageurs repartent le samedi à onze heures; pour charmer les loisirs de la route, et donner quelque repos à l'évêque, Mme du Deffand lit des articles de l'Encyclopédie : elle débarque à Orléans à sept heures, très fatiguée, et se couche aussitôt; l'évêque, pour utiliser la soirée, va souper à Meung chez son confrère l'évêque d'Orléans. Il y rencontre Mme de Gramont, qui s'y trouve en séjour; fidèle observateur des désirs de la marquise, il ne dit mot de son voyage. Mais ses gens sont moins discrets, et Mme de Gramont envoie aussitôt un courrier à son frère pour le prévenir de l'arrivée prochaine de ses amis.

Le dimanche, les deux voyageurs gagnèrent Blois. Ils en partirent le lundi à deux heures, et à six heures ils faisaient leur entrée dans la cour de Chanteloup. La grand'-maman, Mme de Luxembourg, le grand abbé s'y trouvaient comme par hasard; ils arrêtent le carrosse, ouvrent la portière et font descendre l'évêque. Mme de Choiseul monte à sa place, se précipite dans les bras de son amie et les deux dames s'étouffent mutuellement à force de baisers et de caresses. Tout le monde s'extasie sur la santé de la petite-fille; on la trouve belle comme le jour, le meilleur visage du monde; enfin ce sont des cris de joie, des transports très naturels, très vrais, très sincères; la grand'maman jouait la surprise, mais la feinte dura peu, elle avoua qu'elle avait reçu un courrier de Mme de Gramont.

Le grand-papa se trouvait à la chasse avec tout le reste

de la compagnie quand la marquise était arrivée. Il ne vint qu'une heure après et la trouva à la toilette de Mme de Choiseul. Aussitôt, il se jette à son cou en s'écriant : « Enfin vous voilà donc! je ne l'espérais plus, » etc. — et mille tendresses.

La joie est grande en effet à Chanteloup, et l'on se met en frais pour accueillir comme il convient une amie si dévouée. Dans le salon, et dans la chambre qui lui est destinée, on a préparé des tonneaux comme celui qu'elle a à Paris; il faut que rien ne soit changé à ses habitudes. On a pour elle toutes les prévenances, d'exquises délicatesses : elle est logée le plus commodément du monde; son appartement est au premier; ses femmes, Wiard, son secrétaire, ses deux laquais sont tous auprès d'elle. Elle est ravie et elle fait un séjour délicieux.

« La vie qu'on mène me convient fort, on jouit de la plus grande liberté, c'est le ton de la maison. Point de compliments, on ne se lève pour personne, on reste chez soi, ou on va dans le salon, on cause avec qui l'on veut; on déjeune à une heure; y va qui veut; on reste après dans le salon tant et si peu qu'on veut. Sur les cinq ou six heures, chasse ou promenade. Les unes y vont, les autres restent dans la maison, on soupe à huit heures, on fait très bonne chère, on est dix-huit ou vingt à table; les premiers arrivés s'y placent; on y arrive à l'heure qu'on veut, on n'attend personne. Au sortir de table on reçoit les lettres de la poste, chacun lit les siennes en particulier; on se dit les nouvelles qu'on apprend, on s'arrange ensuite pour le jeu; on joue, on ne joue pas : cela est égal — Après le jeu va

se coucher qui veut; ceux qui restent font la conversation, qui est très gaie, très agréable, parce qu'il y a beaucoup de gens d'esprit et de bonne compagnie. Le grand-papa, la grand'maman et la sœur restent toujours les derniers. »

Mme du Deffand a trouvé à Chanteloup nombreuse compagnie : Mmes de Luxembourg et de Lauzun, M. et Mme du Châtelet; Mmes de Brionne et de Ligne, le baron de Besenval, M. de Schomberg, la comtesse de Tessé, le marquis de Castellane, etc. C'était une société faite pour lui plaire et dont elle ne pouvait attendre qu'agréments et aimables procédés.

Tout le monde est charmant pour elle et la comble d'attentions; il n'y a pas un hôte de Chanteloup qui ne s'efforce de lui en rendre le séjour agréable. Mme de Luxembourg a retardé son départ pour jouir de sa société; le grand abbé, M. de Castellane ne la quittent pas et ont pour elle des soins infinis; Mme de Brionne est très douce, très polie et lui fait mille politesses; Mme de Ligne loge à côté d'elle, et comme elle ne descend pas pour le déjeuner, elle vient tous les jours prendre le thé avec elle et lui tenir compagnie.

Mais que dire du duc et de la duchesse, de leur accueil, des attentions discrètes dont ils la comblent et du charme de leur existence! Mme du Deffand est émerveillée de ses amis; jamais elle ne les a si bien connus, jamais leurs excellentes qualités n'ont été si à découvert. Le duc surtout fait preuve d'une sérénité qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer. La paix règne dans son cœur. Elle

règne aussi dans la maison : elle est dans tous les propos, dans toutes les actions, et certainement dans l'âme : tout le monde est d'accord, chacun fait ce qu'il veut, chacun dit ce qu'il pense ; on ne s'observe point, on ne se contraint point et tout est dans le plus parfait unisson :

« Le grand-papa est étonnant ; il a trouvé en lui tous les goûts qui peuvent remplacer les occupations. Il semble qu'il n'ait jamais fait d'autre étude que de faire valoir sa terre ; il fait bâtir des fermes, il défriche des terrains, il achète des troupeaux dans cette saison pour les revendre au commencement de l'hiver quand ils auront engraissé les terres et qu'il aura vendu leur laine. Je suis intimement persuadée qu'il ne regrette rien, et qu'il est parfaitement heureux ; je suis ravie d'en avoir jugé par moi-même, je n'aurais jamais cru tout ce qu'on m'en aurait dit. Ne croyez point que dans ce récit il y ait de l'engouement ou de l'enthousiasme ; c'est la pure vérité. Il faut les voir ici pour connaître parfaitement tout ce qu'ils valent ; je dis l'un et l'autre, car le mari est aussi excellent dans son genre qu'elle l'est dans le sien : on ne peut être plus aimable, plus doux, plus facile ; il s'amuse de tout : quant à elle, il est fâcheux qu'elle soit un ange, j'aimerais mieux qu'elle fût une femme ; mais elle n'a que des vertus, pas une faiblesse, pas un défaut. »

Après un mois de séjour, son enthousiasme est toujours le même, plus vif encore s'il est possible, et elle parle de ses hôtes en termes ravis : dans toutes ses lettres, la note est la même.

Elle écrit à la princesse de Beauvau :

« Chanteloup, ce 1er juin 1772.

« Je ne sais point encore le jour de mon départ. Je dépends absolument de mon évêque. Il y a bien peu de monde ici; on attend aujourd'hui Mme de Gramont. Je ne puis vaincre la peur que j'ai de ne lui être point agréable et cette crainte augmentera mes désagréments naturels. Cependant l'amitié dont vous m'honorez diminue mes craintes, et l'attachement qu'elle sait que j'ai pour vous me tiendra lieu de mérite.

« Je suis charmée de M. de Choiseul; c'est un prodige de raison. Je vous raconterai une conversation que j'ai eue avec lui qui m'a fait faire des cris et frapper sur mes genoux. Vous prétendez que cette façon que j'ai de louer n'est pas équivoque. Je me plais infiniment ici et j'en partirai avec regret, mais il serait si ridicule que j'y tombasse malade que j'ai impatience de partir; tout le monde se moquerait de moi si je ne revenais pas en bonne santé et on n'aurait pas tort.

« Que j'aurais des choses à vous dire, ma princesse! Promettez-moi que le premier souper que vous pourrez faire à Paris à mon retour sera chez moi; assurez-vous d'avance de l'archevêque, de Mme de Poix et de Pont-de-Veyle. Comme je serai en haleine pour les voyages, celui de Versailles ne me coûtera rien, et s'il est possible d'en arranger un je m'y engage de tout mon cœur. » *(Inédite.)*

M. de Schomberg se trouvait également à Chanteloup en même temps que Mme du Deffand; il en profite pour

lui décocher quelques traits assez amers, mais comme c'est en écrivant à Mlle de Lespinasse, la critique est sujette à caution; il savait bien que le meilleur moyen de faire sa cour à l'ancienne lectrice était de railler celle qu'elle avait abandonnée :

« J'ai chassé hier, écrit-il le 28 mai; je n'ai ressenti aucune douleur à mon pied, ni de fatigue; j'en ai eu davantage à faire la partie de piquet de Mme du Deffand; de tout temps je me suis senti de l'aversion pour elle avant même que je ne pusse m'en rendre compte... Aujourd'hui ce serait l'honorer trop... Ici elle est de toute nullité; peut-être cela tient-il à ce que la méchanceté qui faisait vraisemblablement tout son prix ne saurait avoir accès dans ce lieu de bonhomie, de candeur et de simplicité. » *(Inédite.)*

Le séjour de Mme du Deffand à Chanteloup aurait été en tous points délicieux si elle n'avait eu avec Walpole une correspondance des plus pénibles; c'est la seule ombre au tableau. La pauvre femme craignait d'être grondée pour avoir fait ce voyage défendu, et elle cherchait depuis son arrivée par tous les moyens à apaiser la colère probable de son farouche directeur :

« Ne condamnez point mon voyage, lui écrit-elle. Je suis partie dans la belle saison, mon séjour sera court; j'aurai donné une marque d'affection; plus mon âge me donnait de dispenses, plus on me saura gré de l'effort que j'ai fait. »

Elle ajoute avec humilité : « Enfin rien ne me manque que votre approbation... Que votre réponse soit douce, je vous en supplie, ayez égard à ma faiblesse. »

Walpole, insensible aux supplications, répond avec dureté et il menace même de ne plus écrire.

« Je ne sais en vérité quel parti prendre, répond la marquise, rien n'égale votre sévérité; avec vous les punitions surpassent de beaucoup les crimes. Qu'est-ce qui vous faisait exiger que je ne vinsse pas ici? Apparemment la crainte des inconvénients qui en pouvaient être la suite. Qu'est-ce qui m'avait fait faire le serment de n'y point venir? La même crainte et celle de vous déplaire, qui était la plus forte de toutes. Je vous ai dit comment j'avais changé de résolution. Ce qui me reste à vous dire aujourd'hui, c'est que mon séjour s'est aussi bien passé et a aussi bien tourné que je pouvais le désirer... » (11 juin.)

La foule commence à arriver et la marquise estime que le moment est venu d'aller retrouver son tonneau de Saint-Joseph.

Et cependant elle vient de passer cinq semaines qui ont été les plus agréables de sa vie. Elle n'a pas eu un moment d'ennui, elle n'a pas éprouvé le plus petit dégoût, la plus petite contradiction. Le cœur le plus sensible et le plus tendre aurait été satisfait de l'amitié qu'on lui a marqué; l'orgueil, la vanité, l'amour-propre n'auraient rien eu à désirer en attentions, en égards, en politesses et en préférences. Mais, en dépit de l'agrément qu'elle éprouve, malgré l'accueil si chaleureux qui lui est fait, elle est toujours hantée par la crainte de tomber malade et de ne pouvoir rentrer à Paris; aussi, aspire-t-elle en secret au moment du retour.

Il arrive enfin ce jour du départ, et il faut le dire, au

grand regret de tous. On a vainement essayé d'obtenir de Mme du Deffand de prolonger son séjour; tout ce qu'on a pu lui faire promettre, c'est qu'elle reviendrait.

C'est le vendredi 19 juin que la marquise, toujours accompagnée de son évêque, reprit la route de Paris. Quand elle monta en voiture dans la cour du château, tout le monde était attendri; elle-même ne put surmonter son émotion.

Le duc éprouva un véritable chagrin de cette séparation; Mme de Choiseul avait l'âme remplie de douleur. Dès le lendemain elle prend la plume pour dire à son amie quels regrets elle a laissés derrière elle :

« Ah! ma chère petite-fille, que j'avais le cœur serré hier en vous quittant! M. de Choiseul voulait me persuader, sans doute pour adoucir mes regrets, que vous ne les partagiez pas: mais je ne l'ai pas cru. Il ne le disait pas lui-même d'un ton qui pût vous déplaire, qui marquât le moindre doute de vos sentiments. Que ma toilette a été solitaire! Je n'ai plus retrouvé votre tonneau, et le salon m'a paru démeublé. Au souper, je n'avais plus personne à soigner; après le souper il n'y avait plus de point de ralliement. J'ai joué sans intérêt. Je me suis couchée tristement; je me suis levée plus tristement encore. » (20 juin.)

La marquise, après avoir voyagé à petites journées, couché à Blois, à Orléans, à Étampes, arrive à Paris le 22, à cinq heures du soir, après un très heureux voyage. Dès le 23 elle répond à la duchesse qu'elle ne peut lui parler de ses regrets ni de sa reconnaissance; elle ne trouve pas d'expression qui puisse rendre ce qu'elle

éprouve. Elle se confond en remerciments pour toutes les bontés qu'on a eues pour elle; tout le monde reçoit son compliment, Mme de Gramont, Mme de Brionne, Mme de Tessé, M. de Castellane, etc.

Mais c'est le duc qui est l'objet de ses éloges les plus dithyrambiques :

« Il faut dire au grand-papa que je l'aimais depuis que je le connaissais, mais que depuis Chanteloup, je le révère, je l'adore. Il est, sans savoir, le plus grand philosophe qui ait jamais été. Il est aussi sage qu'il est aimable, aussi indulgent que bon connaisseur, aussi simple qu'il est grand. Enfin, il est parfait sans prétendre à l'être ! »...

Quant à la duchesse, elle est unique au monde :

« Quand je pense à vous (et c'est sans cesse), je m'étonne qu'il y ait sur terre une personne comme vous. Je vous estimais, je vous aimais avant mon voyage, mais depuis je ne puis pas dire ce que je pense, ce que je sens ; il serait impossible que je l'exagérasse, puisqu'il m'est impossible de m'en rendre raison à moi-même : tout ce que je puis vous dire, c'est que vous vous êtes emparée de tous mes sentiments. Je ne comprends pas comment je vous ai quittée ; il n'y a point de bonheur et d'agréments dont je n'aie joui à Chanteloup;c'était votre amitié pour moi qui me faisait valoir ; j'étais, comme disait l'abbé, la *mère éternelle*. Je suis aujourd'hui réduite à ma juste valeur ; toute ma gloire est éclipsée, je suis une nouvelle Ève bannie du paradis terrestre, sans avoir cependant écouté le serpent ni mangé aucune pomme. »

A peine est-elle de retour à Paris que Mme du Deffand

retombe dans ses tristesses mortelles, dans son ennui, ses insomnies, etc.

« Je suis dans le désert, chère grand'maman, jamais je n'ai senti si vivement la désolation d'être séparée de vous ; j'ai des moments de désespoir, je serais toute prête à prendre la poste et à vous aller demander un petit coin dans votre château, à m'y établir, et à renoncer à tout ce que je connais dans le monde, pour ne m'occuper que de vous. J'ai le cœur bien gros, chère grand'maman ! Votre petite-fille est bien malheureuse, et elle ne le serait pas si elle était avec vous. »

A l'abbé elle adresse les mêmes plaintes, les mêmes gémissements, les mêmes regrets.

Mais pourquoi donc êtes-vous partie? répondent à satiété la duchesse et l'abbé. Tout le monde vous suppliait de rester ; on a été désolé de votre départ et il a été impossible d'en pénétrer la raison.

« Je ne suis pas partie de mon plein gré, réplique la marquise, mais j'ai la maladie de la vieillesse qui fait sentir que, quelque agrément qu'on puisse trouver chez les autres, le propre domicile devient nécessaire. C'est cette fâcheuse maladie qui m'a arrachée de Chanteloup, c'est-à-dire au plaisir, au bonheur, pour venir m'ennuyer, m'attrister, perdre ma beauté et peut-être ma santé. Jamais je n'ai tant aimé la grand'maman ; jamais je n'ai été aussi heureuse qu'à Chanteloup!..... J'ai quitté l'âge d'or pour l'âge de fer. Il faudrait que je n'eusse pas de cœur et point d'amour-propre pour m'y méprendre. Mais ces soins, ces attentions, ces bontés dont on m'a comblée,

loin de me tourner la tête et de me rendre contente de moi-même, m'ont fait sentir combien il fallait me rassurer pour m'empêcher de me trouver déplacée au milieu de tant de personnes aimables, à qui j'étais si éloignée de ressembler. »

La duchesse lui répond : « Je suis charmée des regrets que vous avez de nous avoir quittés. J'espère qu'ils vous rendront plus sage pour l'année prochaine, que vous viendrez plus tôt et vous en irez plus tard, et que vous abandonnerez toutes vos ridicules discrétions qui ne font que vous tourmenter et nous affliger. Je devrais vous vouloir bien du mal pour celui que vous nous avez fait en nous quittant, mais le sentiment l'emporte sur l'esprit de vengeance. Quelque plaisir que j'aie à vous voir partager les regrets que vous nous avez laissés, je suis fâchée que les vôtres soient douloureux. Je me désole de vous savoir livrée à la solitude et à l'ennui et je voudrais avoir la puissance de vous transporter tout à coup au milieu de nous, de vous rendre heureuse et de l'être moi-même, ma chère petite-fille, par votre présence et par votre bonheur. » (17 juillet.)

La pauvre marquise avait bien des raisons pour être plus sombre encore que d'habitude ; en arrivant à Paris elle avait reçu de son sévère directeur une lettre qui l'avait bouleversée : « Tout mon bonheur a été détruit, lui écrit-elle, un instant m'a fait plus de mal que les cinq semaines de Chanteloup ne m'avaient fait de bien. »

Ces plaintes n'empêchent pas Walpole de garder un silence irrité et sans en dire le motif. « Je croyais, écrit la

marquise indignée, qu'il n'y avait que le tribunal de l'Inquisition qui punissait les gens sans leur dire pourquoi. »

Enfin lassée, excédée, n'en pouvant plus, elle cherche à secouer le joug qui l'opprime et elle écrit à son tortionnaire, qui lui a reproché de le compromettre par ses effusions épistolaires :

« A Paris, ce 28 juin 1772.

« Vous poussez ma patience à bout, je ne puis plus le supporter. Est-ce que vous croyez que depuis mon voyage à Chanteloup mes lettres sont plus exactement ouvertes, que vous m'en écrivez de si étranges? Je ne suis point en peine de ce qu'on peut penser des miennes; il n'y a que vous au monde qui puissiez leur donner une si ridicule interprétation. Je ne crains point que tous les bureaux où elles auront été lues, et tous les extraits qu'ils en auront communiqués puissent persuader à personne que je sois une folle ou une extravagante; mais je le deviendrais bientôt si je m'obstinais à entretenir un tel commerce.

« Je vous remercie de l'intérêt que vous m'assurez que vous prendrez toujours à moi : vous sentez bien qu'il me doit être très indifférent quand vous m'exposez de sang-froid et avec la plus grande injustice à la risée et à la moquerie de tous ceux que vous prétendez qui lisent nos lettres.

« La crainte très mal fondée que les miennes vous donnent des ridicules vous ont fait m'accabler de marques de mépris, mais elles n'auront pas l'effet que vous pouvez en attendre; on pourra me plaindre et on aura bien raison :

voilà tout ce que je pense, et que je puis vous dire. » *(Inédite.)*

Un an après le calme n'était pas encore revenu et Walpole écrivait à la marquise des lettres aussi insolentes que dures.

« Londres, le 30 mars 1773.

« Je n'ai plus rien à dire, Madame, je vois l'impossibilité qu'il y a d'accorder deux humeurs aussi opposées que la vôtre et la mienne et je ne ferai plus d'efforts pour rendre agréable un commerce dont, à force de me tourmenter, vous m'avez entièrement dégoûté; qu'il aille tout au hasard. Si vous me faites l'honneur de m'écrire des lettres auxquelles on peut répondre, j'y répondrai; sinon, vous me dispenserez, je crois, d'écrire, car je ne vois pas la nécessité d'une correspondance régulière, quand on est si peu content l'un de l'autre. » *(Inédite.)*

De nouvelles instances de la marquise ne désarment pas son farouche correspondant; il lui écrit encore le 13 avril :

« Après beaucoup de dégoûts on ne revient pas facilement à la bonne humeur; je vous avoue que je m'attendrai toujours à des persécutions nouvelles, et cette crainte m'ôte tout le plaisir du commerce; j'écris sans envie d'écrire et je reçois des lettres sans envie de les ouvrir; plus les querelles se réitèrent, plus les raccommodements sont difficiles et à la fin deviennent impossibles. Je regarde cette conclusion de notre liaison comme immanquable, et de là je deviens tous les jours moins soigneux à l'éviter. » *(Inédite.)*

On pouvait croire que de pareilles lettres allaient rompre à jamais les relations des deux amis ; il n'en fut rien, et malgré ces douloureux incidents il y eut toujours des raccommodements, et en somme l'intimité persista comme par le passé.

CHAPITRE VIII

1772

JUILLET-DÉCEMBRE

La vie à Chanteloup. — Les conversations le soir dans le grand salon. — L'esprit du duc. — Les chasses de Chanteloup. — Arrivée des vaches suisses. — L'abbé se casse la clavicule. — Affection des serviteurs de Chanteloup pour leurs maîtres.

En juillet la foule est toujours grande chez les Choiseul : on y voit Mme de Boufflers, M. et Mme d'Invault, M. Trudaine, M. de Vaudreuil, le chevalier de Chastellux, la princesse de Poix, Cheverny, l'abbé Billardi, etc. C'est à Chanteloup que se tient la véritable cour, Compiègne n'est plus qu'un désert.

Mme de Choiseul se porte bien, mais elle est cependant très fatiguée de cette brillante compagnie, si flatteuse pour le duc ; elle en est même excédée, mais elle ne veut pas l'avouer et ne veut surtout pas qu'on le dise.

Elle n'a plus un instant de repos, elle n'est même pas tranquille à sa toilette : « Je me coiffe, on m'étourdit, on me tiraille, on me désespère... » C'est à peine si elle a le temps d'écrire à la marquise :

« Je ne sais si ma lettre a le sens commun ; j'ai aux oreilles un opéra comique qu'on chante à mon clavecin pendant que j'écris dans mon cabinet ; il est près de neuf heures du soir, et depuis deux heures après midi mon

appartement est occupé sans relâche, et c'est tous les jours de même, et je ne puis échapper, parce qu'il est ouvert de tous côtés, parce que c'est un passage. Obsédée du matin au soir, je ne sais où fuir pour vaquer à mes affaires ou à mes plaisirs en écrivant à mes amis, ou pour les voir s'il m'en reste dans la maison (22 août). »

Une autre fois, elle n'a même pas le temps d'écrire et elle en est réduite à dicter à l'abbé quatre mots tout en courant, car elle a mille soins, mille occupations : d'abord se faire peindre par un artiste de passage qui attrape, dit-on, la ressemblance à merveille ; puis préparer une comète (1) pour amuser les invités, puis... mais on l'appelle et elle laisse en suspens et la lettre et l'abbé, son secrétaire.

Ce dernier, toujours facétieux, s'empresse d'ajouter une dernière phrase : « L'abbé vous aura peut-être écrit que je suis fort enrhumée ; ne le croyez pas. Il prend souvent son c.. pour ses chausses. » Mme du Deffand manifeste quelque surprise de cette phrase, à la grande indignation de la duchesse, qui lui répond en riant : « Je ne comprends pas comment vous avez pu vous méprendre au ton ; il me faisait dire que je prenais mon c.. pour mes chausses et cent autres petites gaietés du même genre qui ne ressemblent point du tout à votre grand'maman, qu'on accuse plutôt d'être un peu prude. »

Dans la journée chacun vit à sa guise et s'amuse suivant ses goûts ; il n'y a nulle contrainte, nulle obligation.

Après la promenade, l'usage est de se retirer chacun

(1) Jeux de carte.

dans son appartement pour quelques heures; c'est ce qu'on appelle l'avant-soirée; on la passe chez soi ou à faire des visites dans le château lorsque la compagnie est nombreuse. Le duc va chez Mme de Gramont avec quelques intimes, l'abbé chez la duchesse et ainsi du reste. On suit en cela l'usage de Paris qui est de passer la soirée chez quelque ami jusqu'à l'heure du souper (1).

Le soir, on se réunit à huit heures dans le salon, et alors il faut être vêtu comme à la cour. Il est impossible de se faire une idée de l'éclat de ce cercle brillant, où toutes les femmes, en grand panier et superbement habillées et coiffées, resplendissent de fleurs, de bijoux, de perles et de pierreries. En attendant le souper, le duc joue aux échecs avec l'abbé Billardi; la duchesse aime le trictrac et fait la chouette à Boufflers et à Cheverny; le reste de la société joue aux dominos, au trou-madame, quelques-uns causent ou regardent des gravures.

Le souper est bon et solide, sans magnificence. On se met à table à neuf heures, on en sort à dix; alors on commence un trictrac ou d'autres parties qui durent jusqu'à minuit. A minuit va se coucher qui veut, mais la plupart des invités restent dans le salon.

(1) Il y avait des hommes qui en avaient tellement pris l'habitude qu'ils eussent été malheureux de n'avoir pas une maison où aller causer tous les soirs. On cite ce mot naïf du duc de Nivernais; il était intimement lié avec la comtesse de Rochefort et ne manquait jamais d'aller la voir chaque soir. Comme elle était veuve et lui veuf, un de ses amis lui fit remarquer qu'il serait plus simple de l'épouser : « J'y ai souvent pensé, répondit Nivernais, mais une chose m'arrête; dans ce cas où passerai-je mes soirées ? »

La conversation est très gaie, très agréable, parce qu'il y a beaucoup de gens d'esprit et de très bonne compagnie. L'aisance et la politesse que peuvent donner l'habitude du monde et la délicatesse de l'esprit règnent dans ces assemblées : l'on y trouve réunis toute l'aménité et toutes les grâces françaises.

« Je n'ai jamais de ma vie, écrit Cheverny, entendu une conversation plus intéressante ; elle se prolongeait jusqu'à trois heures du matin ; la quantité d'anecdotes, la bonhomie du duc, qui souffrait des questions, des observations sur les opérations de son ministère, qui en donnait les motifs et convenait quelquefois des fautes dans lesquelles il avait été entraîné, rendaient ces soirées précieuses pour un observateur. »

Choiseul se montrait l'hôte le plus affable ; à toutes ses qualités, il joignait tant de bonté naturelle, tant de simplicité dans les manières, une facilité si douce dans le commerce de la vie qu'il charmait tous ceux qui l'approchaient ; toujours aimable, souriant, de bonne humeur, il étourdissait la compagnie par sa verve étincelante et la gaieté de ses récits. Ces réunions laissaient à tous ceux qui y assistaient d'ineffaçables souvenirs ; le duc, installé devant son métier à tapisserie, contait ses souvenirs tout en travaillant, et passait volontiers en revue les actes de ceux qui avaient pris sa place. Anecdotes, bons mots, épigrammes se succédaient sans interruption. Attaquant tout, la cour, la favorite, le roi lui-même, « qui serait un si bon roi s'il n'avait pas tant de côtés d'un mauvais », il tenait ses auditeurs sous le charme d'une parole étincelante.

Il rappelait que le roi Louis XV avait renvoyé plus de soixante ministres, alors que son grand-père, en soixante ans de règne, n'en avait remercié que trois. Mais renvoyer un ministre n'est rien, disait-il avec raison : « Il est dans l'ordre de la nature qu'un roi se dégoûte de son ministre ; il est simple que ce dégoût naisse de la légèreté, de l'imbécillité du monarque ou de l'impulsion d'un prêtre, d'une catin ou d'un valet qui aurait du crédit sur son esprit, » mais en même temps il déplorait ce ridicule usage qui faisait que le successeur croyait devoir changer toute la politique de celui qui l'avait précédé : « Il me semble qu'il y a de la démence de changer les principes de l'administration parce qu'on change l'administrateur. »

Il établissait entre la France et l'Angleterre un parallèle qui n'était pas à notre avantage et il faisait ressortir en termes saisissants la différence profonde qui existait entre les deux gourvernements :

« Le roi d'Angleterre change de ministre à près aussi souvent qu'en France, disait-il, mais les principes de l'Angleterre ne varient pas. Sa Majesté Britannique peut n'avoir ni connaissance ni sens commun, il n'est pas à craindre qu'Elle attaque les lois de la propriété ni de la liberté anglaise, qu'Elle lève arbitrairement des impôts, qu'Elle détruise par négligence ou par intrigues la marine d'Angleterre, ni qu'Elle passe des traités avec les puissances étrangères contraires à l'intérêt de son royaume.

« Le roi d'Angleterre peut avoir comme un autre une fille de mauvaise vie comme maîtresse... cette fille pourra acquérir le plus grand ascendant sur son imbécile

amant : si elle parvenait à composer son ministère des espèces les plus décriées des trois royaumes, les lois, les forces d'Angleterre, la sûreté, la liberté et la propriété de chaque individu anglais n'en seraient pas moins à l'abri de la sottise et de la méchanceté du roi, de la maîtresse et des ministres : de sorte que le roi d'Angleterre a l'avantage de pouvoir s'avilir, se déshonorer sans que la puissance de la nation anglaise perde de son lustre. »

« En vérité, ajoutait-il tristement, je ne crois pas que l'on jouisse du même avantage en France. »

Les critiques et les railleries du duc ne sont pas toujours d'un ton aussi sérieux; souvent son goût pour le badinage l'emporte et il compose un jour une petite comédie intitulée : *Le royaume d'Arlequinerie ou Arlequin, prince héréditaire, devenu homme d'esprit par amour*, comédie dans le genre héroïque.

Il n'y ménage pas les sarcasmes : il y a des traits, dit-il lui-même, qui, s'ils sont entendus, pourront servir à l'histoire que l'on écrira dans cinquante ans.

Ces élucubrations, lues le soir dans la galerie, au milieu de tous les hôtes du château, étaient naturellement couvertes d'applaudissements unanimes.

Cette vie mondaine et agitée était-elle une fatigue et un ennui pour les châtelains? En aucune façon. Mme du Deffand était persuadée que ses amis se trouvaient parfaitement aises au milieu de ce brouhaha.

« Je ne sais si je me trompe, mais je m'imagine que vous et même le grand-papa n'avez jamais été aussi heureux que vous êtes à présent. Si vous avez perdu le pouvoir

sur la fortune, vous l'avez acquis sur les esprits. Il n'y a point d'alliage d'intérêt dans tous les soins qu'on vous rend; c'est le cœur qui fait agir les uns, et la vénération les autres. Enfin, il y a deux choses dans ce siècle-ci dont il n'y a point d'exemple dans tous les précédents : la disgrâce du grand-papa et ses suites, et la fortune du cardinal de La Roche-Aymon. En considérant d'où il est parti, de sacristain des Minimes au degré le plus haut, sans mérite, sans appui, et, pour ainsi dire, sans intrigue, il est le triomphe de la médiocrité. On dit : il a rampé. Mais qui sont ceux qui, par cette voie, se soient élevés aussi haut? »

Ce bonheur dont parle la marquise pouvait être réel pour le duc, mais il ne l'était pas pour Mme de Choiseul. Certes il y a nombreuse compagnie, il y a vingt personnes qui animent le château, mais la duchesse n'est l'objet d'aucune, et voici comment Mme du Deffand explique cette anomalie :

« Cette femme, pas plus grosse qu'une poupée, a un courage de lion, tout le monde devrait l'adorer et l'aimer, mais elle ne produit point cet effet; on l'estime, mais elle ennuie parce que les vertus, quoique supérieures aux sentiments, ne sont pas si agréables; on est forcé à les admirer, mais cette admiration est une sorte d'effort qui fatigue. »

Enfin quelques personnes quittent Chanteloup ; Mme du Deffand se hâte d'en féliciter la duchesse, et à son habitude elle agrémente ses compliments de réflexions pleines de philosophie :

« Vous n'avez plus que quatorze ou quinze personnes pré-

sentement. Il y a trop longtemps que vous êtes au milieu du tourbillon du grand monde. Je voudrais bien vous en voir retirée, et que vous vinssiez être en retraite à Paris.

« Je consume tout mon temps en regrets ou en désirs. Je ne vis que dans le passé et l'avenir. Je ne fais rien du présent. Je n'en ai la sensation que par le désir d'en être quitte. Je suis honteuse de l'emploi que je fais de la vie; les bêtes à quatre pattes en tirent mieux parti que moi, loin d'avoir aucun avantage sur elles! La nature qui leur a ôté le souvenir, la prévoyance et la réflexion, les a bien mieux traitées que nous. A quoi nous servent ces facultés? A nous empêcher de jouir de tout. Leurs cinq sens les rendent heureuses. Elles ne songent qu'à les satisfaire, et nous, nous en avons pour ainsi dire un sixième qui nous fait perdre tous les plaisirs qu'elles ont. Voilà de la métaphysique à quatre deniers! »

Mme de Choiseul est loin de goûter le calme et le repos. Elle a encore chez elle plus de vingt personnes dont assurément elle est bien lasse! Mais c'est un secret qu'il faut lui bien garder. Les réflexions philosophiques de son amie lui paraissent très profondes et elle pense exactement comme elle :

« Vous avez raison d'envier l'état des bêtes. Cette métaphysique est très fort à ma portée. Il y a longtemps que je pense que c'est ce qu'on appelle nos qualités intellectuelles qui nous rend malheureux; cependant je vous avoue que je ne suis pas assez généreuse pour vous désirer un bonheur qui vous rendrait moins aimable, car le mien, ma chère petite-fille, est de vous aimer telle que vous êtes. »

Cette gaieté qu'elle n'éprouve pas et dont elle est entourée, est-elle l'indice du vrai bonheur? Mme de Choiseul ne le cro pas.

« Vous demandez, ma chère petite-fille, qui est-ce qui est heureux? Si on en jugeait par les apparences, on répondrait : Tout le monde. Je ne vois que des visages riants; je n'entends que des chants, la gaieté m'environne, elle semble l'impression du bonheur. Je ne suis pas si gaie, et cependant je n'en suis pas moins heureuse. La gaieté, même la plus soutenue, ne me paraît qu'un accident; le bonheur est le fruit de la raison, c'est un état tranquille, permanent, qui n'a ni transport ni éclats, peut-être est-ce le sommeil de l'âme, la mort, le néant. Je n'en sais rien, mais je sais que tout cela n'est pas triste, quoiqu'on y attache des idées lugubres. »

La duchesse ne connaît que deux personnes parfaitement heureuses : M. de Choiseul et Mme de Gramont. « Celui-ci est heureux par le passé, par le présent et par son caractère; celle-là est heureuse par l'oubli du passé, par l'imprévision de l'avenir, par la jouissance de tous les moments, qui sont tous également bons pour elle. »

Par l'imprévision de l'avenir! Combien, sans s'en douter, Mme de Choiseul disait vrai et quel bonheur eût été celui de Mme de Gramont si elle avait pu prévoir le sort qui lui était réservé!

Pendant que l'on s'amuse à Chanteloup et que les salons retentissent de la gaieté des habitants, Mme du Deffand s'ennuie plus que jamais, et elle fait part à l'abbé de ses doléances :

« Je tue le temps, mon cher abbé, en attendant qu'il me tue; ce n'est pas le plus mauvais service qu'il puisse me rendre. Je me dissipe autant que je peux, mais c'est un vilain monstre à combattre que l'ennui, c'est l'hydre de la fable; lui coupe-t-on la tête, il en revient deux. Votre état est bien préférable au mien; vous avez un objet, et moi, mon cher abbé, je n'en ai point, et c'est le plus grand des malheurs. » (31 juillet.)

L'abbé pour la consoler invente le télégraphe. C'est la vérité pure :

« On dit qu'avec deux pendules dont les aiguilles sont également aimantées, il suffit de mouvoir une de ces aiguilles pour que l'autre prenne la même direction, de manière qu'en faisant sonner midi à l'une, l'autre sonnera à la même heure. Supposons qu'on puisse perfectionner les aimants artificiels au point que leur vertu puisse se communiquer d'ici à Paris; vous aurez une de ces pendules, nous en aurons une autre; au lieu des heures nous trouverons sur le cadran les lettres de l'alphabet. Tous les jours à une certaine heure nous tournerons l'aiguille, M. Wiard assemblera les lettres et lira : « Bonjour, chère petite-fille, je vous aime plus tendrement que jamais. » Ce sera la grand'maman qui aura tourné. Quand ce sera à mon tour, je dirai à peu près la même chose. Vous sentez qu'on peut faciliter encore l'opération, que le premier mouvement de l'aiguille peut faire sonner un timbre qui avertira que l'oracle va parler. Cette idée me plaît infiniment. »

Heureusement pour la marquise, Barthélemy est appelé à Paris par ses affaires; il lui apporte des nouvelles toutes

fraîches de ses amis et la distrait un peu par la gaieté de sa conversation.

Il avait promis à Mme de Choiseul de ne faire dans la capitale qu'un très court séjour; mais il se trouva retenu au delà du terme fixé. La duchesse qui, quand il n'est pas là, se trouve seule au milieu de l'univers, se désole de cette absence. Son cher abbé lui manque d'autant plus que la foule qui l'environne lui est plus odieuse :

« L'abbé est à Paris, je suis si véritablement malheureuse par cette contrariété de tous les jours et du matin au soir, qu'au moment où je vous en écris je suis prête à en pleurer et je vous en fais l'aveu par le besoin qu'on a de crier dans la douleur. Pour Dieu, ne le dites à personne, à personne au monde, pas même au pauvre abbé, que cela tourmenterait, j'aime mieux le lui dire à son retour; je suis si affectée par cette importunité que mon esprit n'est plus à moi. Je ne puis vous parler d'autre chose parce que je ne peux penser, sentir autre chose que mon extrême tendresse pour vous, ma chère petite-fille, qui l'emportera toujours sur tout. »

Enfin l'abbé reprend la route de Chanteloup. « Je vous félicite, chère grand'maman, du retour de l'abbé, écrit la marquise. Jouissez du bonheur d'avoir un ami; c'est le plus rare de tous, et vous êtes peut-être la seule personne dans le monde qui puisse se flatter d'en avoir un (1) »

En septembre la foule continue à arriver à Chanteloup. C'est un flux et un reflux incessant : « C'est un théâtre

(1) A ce moment, la marquise avait les plus graves démêlés avec Walpole, qui la traitait avec beaucoup de dureté.

mobile, écrit l'abbé. Je m'y regarde comme une statue de carton placée à demeure dans un des coins... Tout cela passe devant mes yeux comme les petits marmousets qu'on voit dans la lanterne magique. » Arrivent successivement Mgr de Toulouse (1), M. et Mme de Chabot, la duchesse d'Enville, le duc de la Rochefoucauld, etc., etc.

Arrive aussi le général Burgoyne qui ne passe que trois jours. Il part sous le charme de la duchesse et il apprécie l'aimable femme en termes enthousiastes : « Il parle de vous comme tout l'univers, écrit Mme du Deffand ; il connaît ce que vous valez comme les gens d'esprit et de goût, et il vous aime à la manière de l'abbé et de moi. Plus je vis, chère grand'maman, plus je trouve qu'il n'y a de bonne société que celle des gens pour qui l'on a du penchant et qui en ont pour nous ; tout le reste me semble des spectacles froids et sans intérêt. »

Puis vient le cardinal de Rohan, qui est impotent ; on l'établit dans un fauteuil dans le salon, et de midi à minuit il faut lui tenir compagnie !

Le spirituel chevalier de Boufflers se plaît tant à Chanteloup qu'il n'en bouge plus ; il est devenu un des *inamovibles*. Il charme du reste toute la société par sa gaieté et son esprit. Un soir, au cours de la conversation dans le

(1) Mme de Choiseul écrivait de lui : « Ce que j'aime le mieux de tout ce qui est ici, sans nulle comparaison, c'est *l'archevêque de Toulouse :* il est bon, indulgent, doux, gai, facile, aimable enfin autant qu'on le peut être. Je le crois dans le fond assez insouciant, mais cependant avec tous les procédés de l'amitié. Il invite à l'aimer, et c'est un sentiment auquel je me livre pour lui avec le plus grand plaisir, sans en attendre aucun retour. »

grand salon, quelques dames le mettent au défi d'écrire une lettre par monosyllabes. Le lendemain il apporte à ses hôtes, fort amusés, le fruit de sa veille :

« Mon cher duc, qui de nous a la foi ?

« Qui de nous croit au vrai Dieu? à son fils ? à un tiers ? à un Dieu qui est un, qui n'est qu'un, mais qui est en trois et qui n'est pas moins un ; car on sait que un et un font deux et un font trois et que trois ne font qu'un, rien n'est plus clair. Dieu est de tout temps et du temps, il est dans tous les temps et hors du temps, il n'est pas né et ne meurt point ; c'est lui qui le dit ; de plus il dit qu'il est né et qu'il est mort. Ce Dieu est en tout lieu, où il n'y a pas de lieu, il est dans les Cieux et hors des Cieux ; tout est plein de Lui, hors ce qui n'est pas Lui et tout vient de Lui. Que ce Dieu est bon ! il a fait le Ciel pour nous tous ; y va qui peut, mais peu y vont, c'est un peu haut ; il a fait un grand feu là-bas pour ceux qui ne vont pas là-haut : il faut que bien des gens aient bien froid, car ils y vont à qui mieux mieux ; c'est tant pis. Ce Dieu n'eut point de corps tant qu'il fut chez Lui. Il n'en prit que quand il vint chez nous ; il a pris ce corps dans un corps tout neuf, sans que l'on y ait rien mis. Il est mort, mais ceux qui l'ont vu mort l'ont vu au bout de trois jours, et tout sain et fort vif. Mais qui dit ça? C'est Luc, c'est Marc, c'est Jean, c'est qui veut, ce n'est pas moi. Mais ils l'ont vu deux mois ; au bout de ce temps-là, il fut au ciel et c'est où on va le voir le plus tard qu'on peut, ce qui est fort bien fait.....

« Bonsoir, mon cher duc. »

Mais à Chanteloup on ne goûte pas uniquement les plaisirs littéraires ; Balbâtre (1) est arrivé au commencement de septembre et il donne à la grand'maman des leçons de clavecin ; elle est ravie et elle passe des heures entières à jouer avec lui. Il est venu avec son piano-forte organisé. C'est le plus joli instrument du monde, surtout lorsqu'il en joue. Le soir la compagnie se réunit pour l'entendre ; il exécute sur le piano-forte et sur le clavecin plusieurs pièces de sa composition.

Un important événement vient faire diversion à la vie de tous les jours et amuser pendant quelques heures les châtelains et leurs hôtes. Choiseul, qui réunit dans ses étables les espèces les plus rares, a obtenu par faveur spéciale quinze vaches suisses du canton d'Underwald : elles sont de l'*Hermitage*, d'un lieu d'où il n'en sort jamais (2.) Quand on annonce leur arrivée, le grand-papa se rend au-devant d'elles, escorté de toute la société : bientôt on les aperçoit, accompagnées de vachers en costume national et chantant des chansons suisses « pleines de finesse et de goût ». On les admire comme il convient, et les soixante-dix vaches qui sont déjà dans les étables font fête aux nouvelles venues et les accueillent « avec des mugissements pleins de la plus douce harmonie ».

Mais ce n'est pas tout d'avoir des vaches d'Underwald : il faut en tirer vanité. Pendant plusieurs jours on fait défiler tout le troupeau en grande cérémonie devant les châte-

(1) Célèbre musicien et compositeur de l'époque.

(2) La sortie de Suisse des vaches d'Underwald était rigoureusement prohibée.

lains et leurs hôtes, et tous de s'extasier sur ces superbes spécimens de l'espèce bovine.

« Au moment qu'on allait se mettre à table, on est venu avertir qu'on voyait de loin la procession bizarre qui, de temps en temps, passe par le chemin qui est entre le château et la ferme. Le grand-papa, la grand'maman et toute la compagnie sont montés sur le toit de la basse-cour pour la voir défiler. Elle avançait à pas comptés et en bon ordre. Trois ou quatre maîtres de cérémonie, chargés de la conduire, chantaient des cantiques en une langue inconnue. Un énorme Suisse habillé en noir ouvrait la marche. Il était suivi d'environ trente belles femelles de la même nation, habillées de même, d'autant de belles Cauchoises en noir-gris et roux; d'une douzaine de petites Tourangeotes assez éveillées, enfin de quinze autres beautés du canton d'Underwald, toutes couleur de marron, avec les oreilles jaunes. Un Suisse aussi gros, aussi beau que le premier, fermait la marche. Quand cette superbe pompe est arrivée dans la ferme, elle s'est jetée dans la vacherie, où elle a trouvé de la paille pour lit et du foin pour souper. »

Depuis cette augmentation de sujets, Christophe le vacher Suisse croit valoir quinze fois plus qu'il ne valait, et que sa nation vaut quinze fois les autres. Il est si heureux, si fier du succès de ses compatriotes et de ses élèves, qu'il en perd la tête et est atteint de la folie des grandeurs. Il veut régner sans partage sur son domaine ou abdiquer. Un de ses compagnons suisses l'offusque et il en demande le renvoi. Choiseul, qui est juste, refuse.

Sur ce Christophe déclare qu'il n'a plus qu'à se démettre.

Le voilà donc à la toilette de la grand'maman pour prendre congé. On s'y attendait. Il a dit qu'il avait mal aux jambes. — « Adressez-vous au chirurgien. — Il m'a guéri les pieds, sauf votre respect, l'année dernière, mais à c't'heure ce sont les jambes. — Eh bien, il les guérira! — Oh! non, car les jambes et les pieds sont deux choses. — Il me semble pourtant que vous vous portez bien. — Oh! je ne me suis jamais si bien porté. — Vous n'êtes donc pas content de nous? — Moi? je ne trouverai jamais de si bons maîtres, mais il faut que je m'en aille! — Eh bien! si vous voulez partir, toutes les portes vous sont ouvertes; si vous voulez rester, restez. — Eh bien! cela étant, je m'en vais à mon devoir!... car mes pauvres vaches m'attendent... » Et sur cela il a pris le parti de rester.

Au mois d'octobre, au milieu de la vie bruyante de Chanteloup un accident assez grave arrive à l'abbé, au cher abbé. C'est la duchesse qui veut elle-même l'apprendre à Mme du Deffand, malgré l'émotion qui l'étreint, pour qu'elle ne s'exagère pas le mal.

« Aurai-je la présence d'esprit nécessaire pour vous écrire, aurai-je le courage de vous rassurer si les suites de cet accident étaient inquiétantes? Croyez-en donc à ma tendresse pour lui et à ma vérité pour vous du récit que je vais vous en faire.

« Hier, l'abbé étant à la chasse, arrêté sur son cheval, il s'est avisé de vouloir faire le joli cœur et de passer sa jambe sur l'arçon de sa selle à la manière des femmes, il a glissé dans cette position et est malheureusement

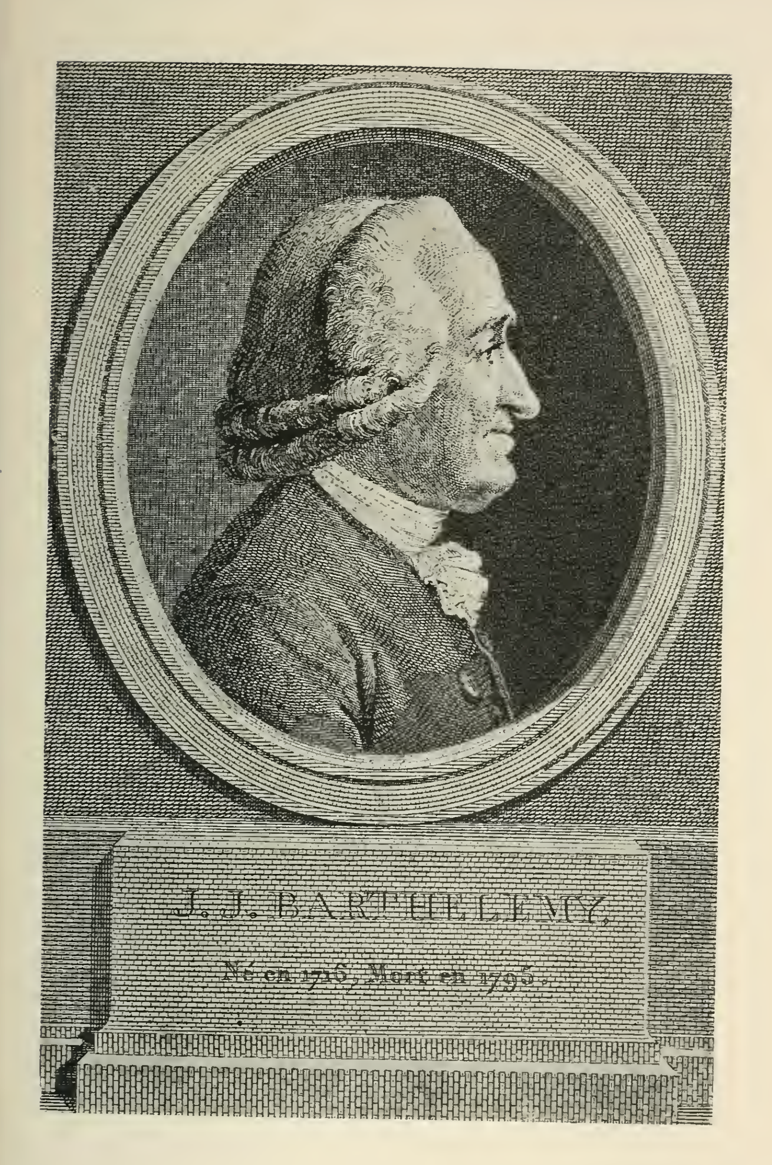
tombé à faux sur l'épaule et s'est cassé la clavicule; c'est, à ce qu'assurent tous les médecins et chirurgiens, la moindre des fractures par son danger, qui est nul, par ses suites, qui sont sans inconvénients, et par sa douleur, qui est la plus légère que l'on puisse éprouver dans une fracture. La sienne est simple, on y a remédié tout de suite, et du moment où il a été pansé, il n'a plus souffert du tout; après son pansement et la saignée faite, on l'a mis au lit, où il a passé une nuit fort tranquille, quoiqu'il n'ait pas beaucoup dormi. Pour le moment il est très gai et ne souffre absolument que de ses ligatures et de la contrainte de sa situation, qui est pénible.

« Ne suis-je pas bien malheureuse, ma chère petite-fille, qu'il arrive un pareil accident à Chanteloup, et que ce soit mon meilleur ami qui l'éprouve? »

La duchesse dissimulait son émotion, car avant d'être rassurée sur le sort de son ami elle avait passé quelques heures horribles, en proie aux plus mortelles inquiétudes.

Mme du Deffand, naturellement très émue, s'empresse d'envoyer à l'abbé les plus vifs témoignages d'amitié dans l'épreuve qui le frappe et elle demande avec instance des nouvelles quotidiennes.

L'abbé, du fond de son lit, grâce à l'obligeance de M. Prud'homme, le secrétaire du duc, peut remercier la marquise de l'intérêt qu'elle lui témoigne; il en est bien touché. Du reste, de toutes parts il reçoit des marques d'affection. Les hôtes de Chanteloup viennent tous le voir à plusieurs reprises dans la journée, la duchesse le quitte à peine, passant des heures entières à lui tenir compagnie,


J. J. BARTHELEMY.
Né en 1716, Mort en 1795.

d'où il conclut gaiement qu'il n'y a rien de si avantageux pour se garantir de l'ennui que de se casser la clavicule.

La conduite de Mme de Choiseul met le comble à la reconnaissance de l'abbé :

« Cette grand'maman qui vous aime tant me paraît la meilleure dame de charité, la meilleure sœur grise et la plus adorable femme qui ait jamais été. Je vous raconterai quelque jour tout ce que sa bonté pour moi lui a inspiré de soins, d'inquiétude et de vigilance... M. de Creutz a raison. C'est un *anche.* »

En effet la charmante femme donne à son vieil ami les marques du plus vif attachement, le soignant avec un admirable dévouement et lui prodiguant les soins les plus délicats et les plus tendres. L'abbé trouvait la juste récompense de ses longues années de dévouement et de fidélité.

La guérison fut longue; Barthélemy dut garder un appareil pendant près de sept semaines; mais on lui permit de quitter le lit au bout de vingt jours, et il se promenait dans le château, vêtu d'une grande redingote de peluche grise qui le faisait ressembler à un échappé d'hôpital. C'est en cet équipage qu'il se rendait dans le salon, où se trouvait réunie une grande et brillante société.

Enfin la clavicule, que l'abbé Billardi s'obstine à appeler « canicule », est tout à fait rejointe et l'abbé est délivré ! On brise ses fers le 30 novembre, après sept semaines de captivité.

Peu de jours après, à sa très grande joie, il peut recommencer à écrire. Mais les débuts sont pénibles, douloureux, et il exhale ses plaintes de façon très plaisante :

« Je l'ai recouvrée enfin, cette main, mais si vous saviez à quel prix ! Je la traîne de toutes mes forces sur le papier, Je ne puis pas encore plier mes doigts, mon bras n'est plus enflé, mais les nerfs ont tant souffert de la contraction, du défaut d'exercice et peut-être de la chute, qu'au moindre mouvement je sens des douleurs très vives. On m'assure pourtant qu'à force de les agiter je les rétablirai, et puis on s'en prend au vent du nord, au vent du midi, au brouillard, au soleil, à la lune. Je suis très honoré sans doute qu'ils veuillent bien se mêler de mon bras; mais j'aimerais mieux qu'ils se mêlassent de leurs affaires, du reste de la nature, qui ne va pas trop bien, et de certaines têtes qui vont encore plus mal. »

Mme de Choiseul n'avait pas eu seulement à veiller sur l'abbé; depuis un mois le duc avait pris un gros rhume qu'il avait mal soigné, comme à son habitude, et qui s'était singulièrement aggravé ; il s'était cru de l'eau dans la poitrine, et lui, toujours si gai, pour la première fois de sa vie était devenu fort triste et fort inquiet : il avait beaucoup maigri et un moment était très changé. Aussi ne pouvait-il plus sortir et passait-il sa vie à jouer au billard ou à demeurer dans le salon avec la société.

Heureusement la duchesse ne s'était jamais si bien portée ; il y a des grâces d'état. Elle était resplendissante de jeunesse et de beauté. Tout le temps qu'elle ne consacrait pas à ses malades, elle l'employait à jouer du clavecin; elle prenait même sur son sommeil pour étudier. Son but était de se mettre en état de jouer devant son mari sans trembler et sans avoir de battements de cœur.

Malgré tous ces malades, la vie est des plus bruyantes à Chanteloup et la société fort nombreuse. On y voit la maréchale de Luxembourg, qui est encore une fois revenue, et qui est contente, « contentissime » de tout le monde; Mme de Brionne, Mlle de Lorraine, M. et Mme du Châtelet, le comte d'Osmond, le chevalier de Coigny, M. et Mme de Lauzun, Besenval, l'évêque d'Orléans, et puis les inamovibles : MM. de Boufflers, de l'Isle, l'abbé Billardi, M. de Stainville, etc.

Lauzun était toujours l'un des plus aimables et des plus brillants cavaliers; Barthélemy lui-même avait subi son charme, et il disait de lui : « A mon avis, c'est de tous ceux qui viennent ici celui qui a le plus d'esprit et le meilleur ton de plaisanterie. »

Mme de Lauzun n'était pas moins appréciée. Plus Mme de Choiseul voyait sa nièce, plus elle l'aimait. Un jour elle en fait ce portrait exquis :

« Soyez sûre qu'il n'y a pas une jeune personne plus aimable, mieux élevée, plus intéressante et plus charmante en tout, que l'est ma nièce; c'est un naturel parfait, orné de toute la culture qui lui est propre, mais sans aucune manière. Je conviens que la nature agreste a son piquant, mais elle a aussi son âpreté. Je veux que, sans sortir de son naturel, on se prête aux formes que cette société a consacrées. Je ne veux pas qu'on soit scandaleuse pour être philosophe, pincée pour être vertueuse, romanesque pour être sublime, grossière pour être franche, triviale pour être naturelle, et Mme de Lauzun n'est rien de tout cela; je veux surtout que l'âge, la figure,

l'esprit, le maintien, le caractère, soient assortis, et Mme de Lauzun est un modèle de ce parfait assortiment. Je veux que, si on a un esprit plus avancé que son âge et un caractère plus décidé, on propose cependant ses opinions avec la modestie du doute, quitte a rester intérieurement de son avis ; que si on a une âme plus forte que celle qu'on reconnaît communément aux femmes, je veux qu'à quelque âge que ce soit on ne la manifeste qu'avec la timidité et la mesure qui peuvent en faire pardonner la supériorité, et je ne veux pas sur toute chose que vous montriez ma lettre, parce qu'on en pourrait faire des applications auxquelles je ne pense pas et qui me feraient des ennemis. » (30 novembre.)

« Vous voulez la perfection, lui riposte Mme du Deffand, mais alors offrez-vous comme modèle. »

Besenval, qui est aussi un des plus fidèles courtisans du malheur et ne quitte guère ses amis, donne à Mme de Beauvau d'amusants détails sur la société et la vie de Chanteloup :

« Chanteloup, ce 1er décembre 1772.

« Ma foi, ma princesse, c'est pour vous faire ressouvenir de moi et pour suivre vos ordres que je vous écris, car comme vous savez tout ce qui se fait à Chanteloup et à peu près ce qui s'y dit, c'est toujours la même chose. La dernière fois que vous y êtes venue on le disait en plein air ; maintenant on le dit au coin du feu, où même il y a bien quelques vents coulis : car l'architecte Camus n'a guère apporté plus de soin au joint des boiseries qu'à

celui des pierres. De cela il faut fort peu parler; car il me semble que le maître de la maison ne l'endure pas fort patiemment. Je lui trouve un peu d'impatience parce qu'il continue à tousser et que le sang-froid, sur sa santé surtout, n'est pas son fort. Cependant il est bien et considérablement mieux à ce que disent les gens qui l'ont vu dans le plus fort de son rhume. Il prend du lait d'ânesse et observe un régime qui ne peut que bien faire; moi, j'ai dans la tête qu'il ne sera pas tout à fait quitte de sitôt, car comme il tousse fort et par bouffées, cela m'a tout l'air de tenir de la coqueluche; or dans ce cas il n'y a guère que la belle saison qui y fasse; vous pensez bien que je garde mes opinions pour moi seul et tout au plus pour vous.

« Nous avons perdu aujourd'hui l'évêque d'Orléans, M. et Mme de Lauzun et la maréchale, qui a été tout sucre et tout miel et, en vérité il faut dire les choses comme elles sont, très aimable; cependant hier au soir la malheureuse n'en pouvait plus, et l'humeur lui sortait par tous les bouts; mais elle se contraignait si bien qu'il fallait être connaisseur pour s'en apercevoir. D'Osmond et le chevalier de Coigny nous quittent demain. Le premier a été, comme à son ordinaire, malpropre, distrait, mauvais joueur, mais piquant et d'une société charmante. Le second, fat, décidant, mais gai, aimable, complaisant, d'une conversation agréable, aussi empressé à faire valoir un trait qu'il a de facilité à en lâcher. Au moyen de tous ces départs, nous serons réduits à une douzaine de personnes, qui seront M. et Mme de Choiseul, M. de Stainville, l'ab-

besse, M. et Mme du Châtelet, Mme de Brionne, Mlle de Lorraine, l'abbé Billardi, de l'Isle, Boufflers et moi. Vous voyez qu'avec ce qui reste on peut se consoler de ce qui est parti. Savez-vous que cet abbé Billardi est très drôle? Il a infiniment plu à la maréchale et fait quelquefois diversion à la passion effrénée qu'elle a pour Mme de Gramont; c'est plaisant pourtant quand on songe de sang-froid à tout ce que le salon de Chanteloup a réuni, et que le proverbe qui dit qu'il ne faut jamais jurer de rien a bien raison.

« Je me flatte toujours que vous reviendrez, ainsi que vous l'avez promis, vers le 12 de ce mois, temps auquel je compte de mon côté être à Paris. J'imagine que le prince à cette époque aura fini son *ecoqtage* et qu'il aura eu le loisir de faire extraire de l'Encyclopédie aux officiers de ses chasses les importantes choses qu'elle renferme sur le gibier. Ma foi on aurait bien besoin à Chanteloup d'en lire quelques versets. Car chaque année cela va en diminuant, et il n'y a qu'une terre où il n'y ait rien du tout qui soit pire. Je n'en dirai pas de même de la ferme, qui véritablement est une chose surprenante par l'immensité des bâtiments et la profusion d'animaux. Je me promenais encore ce matin dans l'écurie des vaches et je trouve que tout cela a l'air de la maison d'Abraham... » *(Inédite.)*

Ce que dit Besenval sur la pauvreté des chasses de Chanteloup n'est que trop exact; on chasse presque tous les jours et tous les animaux : le cerf, le sanglier, le faisan, le lièvre. On entend un grand bruit de cors, de chiens, de coups de fouet, de chevaux, puis on voit paraître le

duc, la duchesse, leurs invités, qui se mettent à courir les bois et à tirer des coups de fusil, mais ce n'est qu'un exercice hygiénique, car on ne voit jamais de gibier.

Cette mauvaise chance est même devenue légendaire et le sujet des plaisanteries de l'abbé. Ce ne sont pourtant pas les chiens qui manquent; on en a fait venir des pays les plus renommés, mais c'est le gibier qui est un mythe.

On espère du moins se rattraper avec les faisans qu'on élève avec le plus grand soin; de ce côté encore les déceptions sont grandes. Ingrats comme de nos jours, ces volatiles refusent de se faire tuer par ceux qui les ont nourris. Ces faisans une fois lâchés quittent tous les jours le lieu de leur naissance et se dispersent dans des terres étrangères. La cause, disent les esprits perspicaces, en est aux brouillards et à l'obscurité, qui ne leur permet pas de retrouver l'endroit d'où ils sont partis. Plusieurs projets facétieux ont été proposés pour remédier à cet inconvénient. Il en est un qui a réuni tous les suffrages. C'est d'établir dans toutes les allées et sur tous les arbres des lanternes et des écriteaux où le chemin et la distance seraient indiqués.

En décembre l'abbé raconte à Mme du Deffand l'aventure la plus touchante qui se puisse imaginer. Elle montre à quel point la duchesse et son mari étaient bons, à quel point ils étaient aimés de tous ceux qui les approchaient.

L'abbé va trouver Mme de Choiseul avant le souper à sa toilette. Elle avait les yeux gros et semblait très émue :

« Approchez, lui dit-elle, que je vous conte ce qui m'est arrivé. Vous savez que Mme de Mange est morte, que

son mari retourne chez nous à Paris et qu'il nous faut un concierge. J'étais convenue avec M. de Choiseul de le proposer à Champagne. Je l'ai fait venir il n'y a qu'un moment. Je lui ai dit que j'étais si contente de ses services, qu'il avait tellement satisfait tous ceux qui venaient ici par son assiduité, son intelligence, l'ordre qu'il entretenait dans le salon, que M. de Choiseul et moi avions profité de la première occasion, et que nous lui donnions la place de concierge. — Je n'en veux point, m'a-t-il répondu vivement, je suis à vous depuis vingt-deux ans, et si mes services vous sont agréables, je ne vous demande que la permission de les continuer. — Mais, Champagne, vous serez également à moi, vous ne sortirez pas de la maison. — Non, madame, je ne puis m'y résoudre, j'entre quarante fois chez vous ou dans le salon, chaque jour j'y vois mes maîtres ; quand je serai dans la conciergerie, à peine pourrai-je les apercevoir. — Mais, Champagne, vous nous verrez également. Essayez-en pendant huit jours ; si, au bout de ce terme, vous n'êtes pas content de cet état, vous reprendrez l'ancien. — L'épreuve serait inutile, je ne puis être ailleurs que dans votre antichambre. — Mais on dit que cette place est meilleure que la vôtre ; je ne suis pas en état de faire votre fortune, je ne puis pas même vous donner des gratifications comme je le désirerais. — Et qu'ai-je besoin de fortune ? est-ce que je vous demande quelque chose ? que j'aie une croûte et votre service, je ne souhaite rien de plus. »

Et le pauvre Champagne se mit à fondre en larmes. Mme de Choiseul n'était pas loin d'en faire autant. Tout

le monde fit compliment à Champagne. Il répondit très simplement que c'était la seule manière qu'il eût de témoigner au duc et à la duchesse qu'il leur était véritablement attaché.

Le mois de décembre, qui lui rappelle la terrible aventure de 1770, renouvelle pour Mme du Deffand une amère douleur. Aussi est-elle plus sombre, plus triste que jamais. Elle ne va plus que chez ses amis les plus intimes, et encore quand ils sont presque seuls. Son tonneau est devenu son asile préféré, et elle le quitte rarement :

« Je ne sais plus que lire, je ne sais plus que faire pour me tirer de l'ennui qui m'assiège de toutes parts; je ne trouve personne de mon avis sur rien; il me prend souvent envie de me retirer totalement du monde, mais je me dis que ce n'est pas la peine et que je n'ai pas longtemps à attendre pour en être séparée. Mon Dieu, l'abbé, comme toutes choses tournent ! Voilà bientôt l'anniversaire de l'événement qui m'a été bien funeste; la chose publique et moi ne s'en consoleront jamais. »

L'état de la marquise s'aggrave tous les jours; elle se trouve excessivement vieillie de corps et d'esprit, elle n'a plus un ami, excepté Pont de Veyle, qui les trois quarts du temps l'impatiente à mourir; la Sanadon (1) est d'une platitude extrême, et cependant elle vit fort bien avec elle; elle lui fait faire une étude de la patience et de l'ennui.

(1) Mlle Sanadon était la dame de compagnie de Mme du Deffand ; elle écrivait d'elle : « C'est la personne avec qui je vis le plus, qui m'est la plus agréable parce qu'elle m'est la plus nécessaire et de qui je reçois le plus de soins et d'attentions. Vous jugerez par là de la vie que je mène et quels sont mes plaisirs. »

Dans sa tristesse, elle en arrive à souhaiter d'être dévote, et elle écrit ces lignes si curieuses :

« Ma santé est médiocre et je n'en désire pas une meilleure; je serais fâchée d'avoir plus de force et d'activité; mais ce que je voudrais, ce serait d'être dévote, d'avoir de la foi, non pas pour transporter des montagnes, ni pour passer les mers à pied sec, mais pour aller de mon tonneau à ma tribune et remplir mes journées de pratiques, qui, par un nouveau tour d'imagination, vaudraient pour le moins autant que toutes mes occupations présentes : je lirais des sermons au lieu de romans, la Bible au lieu de fables, la vie des saints au lieu de l'histoire... Je supporterais plus patiemment les défauts et les vices de tout le monde; je serais moins choquée, moins révoltée des ridicules, de la fausseté, des menteries qu'on entend; enfin j'aurais un objet à qui j'offrirais toutes mes peines et à qui je ferais le sacrifice de tous mes désirs. Voilà les châteaux en Espagne que je fais dans mes insomnies! »

CHAPITRE IX

1773

JANVIER-JUIN

Affluence des visiteurs à Chanteloup. — Visite du baron de Gleichen. L'abbé a la fièvre tierce. — Indisposition de Mme de Choiseul.

A Paris les dissentiments politiques étaient bien loin de se calmer et la lutte pour le pouvoir continuait âpre et violente. Mais on ne voyait point encore qui aurait l'avantage.

« On dit que le chancelier chancelle, » écrit Mme du Deffand le 8 janvier, « que le duc d'Aiguillon l'aiguillonne terriblement, enfin que le combat est un combat à mort. Le ciel en soit loué! » Et elle termine par ce charitable souhait : « S'ils pouvaient s'étrangler mutuellement, quel plaisir ce serait! »

Du reste la marquise a le mépris profond et justifié de ceux qui dirigent les partis. Elle ne fait nul cas d'aucun prince; leurs protestations, leurs récriminations, leurs contradictions, tout cela lui paraît de la bouillie pour les chats. Il n'y a qu'une chose au monde qui l'intéresse, c'est le retour des exilés; mais, hélas! de cela il n'est point question encore.

Le chagrin de ne pas voir finir une séparation qui la tue attriste la pauvre femme et redouble ses maux. « Je ne me

porte pas très bien, écrit-elle, j'ai la tête creuse, je ne puis suivre aucune idée, je suis tout hébétée. Vous dites en vous-même : Pourquoi le dire? on le voit bien. » Et c'est pour cela qu'elle écrit peu ; ce n'est pas certes le temps qui lui manque, car personne n'est plus désœuvrée qu'elle, mais c'est ce désœuvrement, ce manque d'occupation, qui cause sa paresse, ou, pour parler plus juste, sa stérilité. Elle passe des nuits sans dormir, et ce n'est, le plus souvent, qu'à midi qu'elle attrape le sommeil ; elle se lève à cinq ou six heures du soir ; la compagnie arrive, et alors elle a du monde jusqu'à une heure du matin quand ellė soupe chez elle, jusqu'à neuf quand elle soupe dehors.

Ce n'est donc point la solitude qui cause son ennui, mais tout ce qu'elle voit lui est indifférent. Quand le cœur n'est pas content, quand l'âme n'est point occupée, on n'est capable de rien : il y a des gens qui ont dans les entrailles et l'estomac un ver solitaire ; ce ver absorbe tous leurs aliments et les fait à la fin mourir d'inanition ; eh bien ! elle a dans l'âme un ver du même genre qui s'appelle l'ennui, qui fait sur son âme le même effet que le solitaire fait sur le corps.

L'abbé doit la comprendre, car il est dans le même état quand il est séparé de sa chère duchesse. La marquise a plus que jamais le dégoût de la vie, qui « n'est remplie que de séparations, que de privations, que de regrets, que de souhaits et de désirs impuissants, de chagrins, d'amertume et d'inquiétude ».

« Ma situation présente ne me plaît nullement, écrit-elle ; je suis ou avec trop de monde ou au moment d'être

toute seule. Les gens qui m'environnent sont une manière de spectacle et non pas une société. Je pense à ce que disait Fontenelle en voyant un troupeau de moutons : qu'il n'y en avait peut-être pas un seul de tendre. Je dis plus, il n'y a sûrement pas là un seul ami. J'ai le monde en horreur, mais je tire ce profit de l'ennui qu'il me cause, qu'il me fait trouver du plaisir à voir mes jours s'écouler. »

Mme du Deffand se lamente plus que jamais sur ce ridicule de passer sa vie séparé de ce qui plaît, recherchant ceux dont on ne se soucie guère et qui le plus souvent ennuient. Elle répond à l'objection facile qu'on peut lui faire : Mais pourquoi ne venez-vous pas?

« Voulez-vous que je vous le dise, l'abbé? si cet exil-ci ressemblait aux autres, ma vieillesse et toutes les autres circonstances ne m'arrêteraient pas; mais aller à Chanteloup, c'est aller à la cour, c'est chercher le grand monde, les divertissements, se mettre au bon ton, acquérir le bon air. Une pauvre vieille comme moi, qui n'y serait conduite que par l'amitié, quelle place pourrait-elle y avoir? »

Il n'est que trop vrai qu'aller à Chanteloup, c'est aller à la cour. En février les invités affluent, jamais l'on n'a été si nombreux, jamais le château n'a eu davantage l'air d'une résidence royale :

« Ah! mon Dieu, écrit l'abbé, que de monde, que de cris, que de bruit, que de rires perçants, que de portes qu'on semble enfoncer, que de chiens qui aboient, que de conversations tumultueuses, que de polissonneries, que de voix, de bras, de pieds en l'air, que d'éclats de rire au billard, au salon, à la pièce du clavecin! Au milieu de

cette tempête, la grand'maman, l'abbesse, le baron et moi dans un coin fort tranquille et prenant très peu de part aux joies de ce monde. Ah! comme il change, ce monde! les plaisirs de cette année sont bien différents des plaisirs de l'an dernier, et cependant, s'ils continuaient, ils finiraient par tuer la grand'maman, car vous sentez aisément que ses nerfs sont bien secoués. »

Les hôtes principaux sont M. et Mme de Beauvau, M. et Mme d'Husson, M. et Mme de Tingry, M. et Mme d'Invault, Mmes de Chabannes, de Choiseul-La Baume, de Bussy, de Poix, de Fleury et d'Ossun, M. d'Aix, l'évêque d'Orléans, Montesquiou, Boufflers, etc. (1).

Une des femmes les plus appréciées de la société, c'est la marquise de Fleury. Il est impossible d'être plus poli qu'elle, et en même temps plus gai, plus en train. C'est une volubilité d'idées et de paroles, une chaleur de conversation si grande, que la duchesse lui disait un jour : « Je crains que vous ne vous embrasiez tout d'un coup et que nous ne soyons tous consumés dans vos flammes... » C'est d'elle que M. Walpole, le banquier, disait :

(1) Il est assez plaisant de voir que la foule était plus grande encore chez le duc d'Aiguillon; on peut s'en rendre compte par cette lettre d'un courtisan au prince Henri de Prusse.

« 11 février 1773.

« L'empressement de se rendre chez M. le duc d'Aiguillon continue tellement qu'on se cogne et se serre de tous les côtés; il y a tous les jours autant de monde qu'il peut y en tenir; on s'appuie l'un sur l'autre, en se haussant sur la pointe du pied pour être aperçu. Mardi dernier, M. le prince de Tingri, enterré dans la foule, éleva la voix tout à coup, en criant de loin : « Je ne sais si Mme la duchesse m'entrevoit, mais je lui rends mes hommages bien sincèrement. » *(Inédite.)*

« C'est une femme très amusante, mais qu'est-ce qu'on fait de ça dans sa maison? »

L'esprit jovial et inventif des habitants trouve chaque jour de nouveaux amusements ; tout est tourné en plaisanteries; chacun dans son genre paye son tribut et s'efforce de contribuer à l'agrément général. Le temps ne passe pas, « il coule sans qu'on s'aperçoive. » On fait des comédies, des proverbes, des charades, l'on se donne des surnoms; la maréchale de Luxembourg devient la *chatte rose;* Mmes de Poix, d'Ossun et de Fleury sont surnommées les *trois Grâces;* l'*Aquilon*, tel est encore un surnom de Mme de Fleury. La mode du reste est aux sobriquets dans la société des Choiseul; tout le monde a le sien, emprunté à une particularité physique ou morale. Mme de Gramont est la *dame de province,* M. de Beauvau le *grammairien*, Mme de Beauvau la *dominante,* M. de Beauffremont l'*incomparable,* Mme de Choiseul-Betz la *petite sainte,* M. de Thiers, l'oncle de Mme de Choiseul, le *petit oncle,* M. de Souza *le petit dévot,* M. de Choiseul-Gouffier *le Grec,* Barthélemy *le grand abbé,* Billardi *le petit abbé,* etc.

Chacun rime à l'envi. M. de Montesquiou fait une chanson sur Mmes de Poix, d'Ossun et de Fleury : *Elles sont trois*.

SUR LES TROIS SŒURS

AIR : *Du haut en bas.*

Elles sont trois,
Riant, chantant, faisant tapage;
Elles sont trois,

Ayant un fort joli minois.
Une eût affolé le plus sage;
Mais pour assurer leur ouvrage
Elles sont trois.
Elles sont trois
Pour forcer les cœurs à se rendre,
Elles sont trois,
On a tout l'embarras du choix :
D'aimer on ne peut se défendre,
Mais comment le leur faire entendre?
Elles sont trois.

Les allées et venues sont continuelles. On va, on vient, on repart, on revient, c'est un mouvement incessant d'arrivées et de départs; la route de Paris est couverte de carrosses.

Cette foule, ce brouhaha, ce mouvement continuel et incessant, étourdissent la duchesse tant et si bien que par moments elle ne sait plus trop où elle en est. Mme d'Invault était établie à Chanteloup depuis quelque temps; un jour, au salon, la duchesse l'aperçoit dans un groupe; elle croit qu'elle vient d'arriver, qu'elle ne lui a pas fait accueil, qu'elle a manqué à ses devoirs de maîtresse de maison, et elle s'imagine tout réparer en s'écriant naïvement : « Hé, mon Dieu, Mme d'Invault! Et comment est-elle arrivée? On ne l'a pas entendue, il semble qu'elle soit tombée des nues dans cette chambre. N'est-elle pas bien fatiguée de son voyage? » On juge de la stupéfaction de tous, du rire universel et de la confusion de la pauvre duchesse, qui, revenue de sa distraction, ne savait plus comment s'excuser.

De tous ces hôtes bruyants et remuants réunis au-

tour d'elle, il y en a un qui plaît particulièrement à la duchesse, c'est son vieil ami le baron de Gleichen; il s'est enfin décidé à venir faire un séjour chez ses amis et il a été accueilli avec joie et bonheur. Lui ne fait pas beaucoup de bruit et il passe volontiers inaperçu (1). Il se couche à onze heures, se lève à onze heures également. Quand il fait beau, il va se promener avec l'abbé Barthélemy; s'il pleut, il assiste à la leçon de clavecin de la duchesse; à dîner il se place auprès d'elle, et quand ils trouvent un moment de silence, ce qui est rare, ils se disent quelques mots, mais d'une syllabe, car on n'a pas le temps d'en prononcer deux. Après le dîner, il s'assoit encore auprès de Mme de Choiseul, il ferme les yeux, la bouche, les oreilles et reste impassible. Il est du reste enchanté de son séjour et se déclare très heureux.

Quand il parle, il est fort agréable et sa mémoire est ornée d'anecdotes des plus intéressantes. Un jour il aborde avec la duchesse la question de ce Voltaire qu'elle ne peut plus souffrir, et il lui raconte un trait plaisant du pape Ganganelli. Gleichen se rendait en Italie pour voir sur le trône de saint Pierre Ganganelli qu'il avait connu cardinal. Il s'arrêta quelques jours à Ferney et en quittant Voltaire lui dit : « Que voulez-vous que je demande au pape de votre part? » — « Benoît XIV, répondit le philosophe, m'envoya des médailles, des indulgences, et sa

(1) Le baron de Gleichen était fort silencieux, ou ne prenait jamais la parole que lorsqu'une pensée se présentait à son esprit. On lui reprochait ses longs silences, et on disait qu'avec lui les interlocuteurs n'avaient l'air de servir que de remplissage.

bénédiction; je désirerais que Ganganelli m'envoyât les oreilles du grand inquisiteur. »

Gleichen vit le pape et lui fit part du souhait du philosophe : « Écrivez-lui, répliqua Clément XIV, qu'aussi longtemps que Ganganelli sera pape le grand inquisiteur n'aura ni yeux ni oreilles. »

Malheureusement pour la duchesse, qui l'aime beaucoup et se repose avec lui, Gleichen ne fait qu'un court séjour, car il ne peut se fixer nulle part : « ses idées, ses désirs, ses projets sont plus variables que les girouettes (1). »

Quelques jours après Gleichen écrivait à Boyer de Fonscolombe pour lui donner des nouvelles de leurs amis communs; il lui expliquait en même temps les raisons qui avaient motivé son départ si rapide :

« Paris, ce 8 mai 1773.

« Je suis arrivé ici de Chanteloup il y a quatre jours; on s'y porte à merveille, à l'exception de Mme de Choiseul, dont l'estomac va de mal en pis. Mme de Gramont a doublé son embonpoint. M. le duc a maigri, mais en tout sa santé est meilleure et son sang plus calme. Sa gaieté n'est plus si vive, mais elle est plus douce, plus égale, et il

(1) Peu de temps après, Gleichen, pour distraire son ennui, fit un voyage en Angleterre; Mmes de Choiseul et du Deffand s'empressèrent de le recommander à Walpole; ce dernier écrivait de lui :

« Votre baron est allé voir des courses de chevaux. Il s'y ennuiera, mais nos folies pourraient lui faire du bien. Il a véritablement du bon sens, mais il a trop donné dans celui de gens qui l'affichent sans en avoir. Il se perd en définitions de choses qui n'en demandent point et se noie dans une cuillerée d'eau à force de vouloir aller au fond. »

jouit d'une sérénité qui me prouve son bonheur plus que la vie qu'il mène.

« Avec cela je lui ai trouvé une douceur et une patience qui le rendent quatre fois plus aimable qu'autrefois. Du reste la vie de Chanteloup ne me convenait pas trop, car je suis tombé sur une société qui ne m'était pas analogue. Excepté l'heure du souper, que je passais seul avec Mme de Choiseul et l'abbé, qui ne soupent pas, je n'ai entendu que du bruit toute la journée..... » *(Inédite.)*

Au moment où la brillante réunion dont on vient de parler était à son apogée, l'on apprit tout à coup, non sans émoi, que le duc de Chartres projetait de se rendre également à Chanteloup. Voici à la suite de quelles circonstances : Le duc, désireux d'obtenir la survivance de la grande amirauté, avait demandé au « grand du Barry » une lettre de recommandation pour sa sœur. Du Barry écrivit donc à la favorite, sollicitant *ses bontés et sa protection* pour faire obtenir au prince ce qu'il désirait. Malgré cette démarche humiliante, ce dernier essuya un refus des plus nets.

Furieux de cet échec et pour s'en venger, il demanda aussitôt la permission d'aller à Chanteloup, sans même savoir si sa visite serait agréable au châtelain. Le monarque ayant feint de ne pas entendre, le prince renouvela sa demande. « Je ne me mêle point de cela, répondit Louis XV fort sèchement. Allez-y, n'y allez pas, cela m'est indifférent. »

Le lendemain le duc écrivait à Choiseul une lettre des plus aimables; il lui disait qu'il avait toujours désiré de

venir le voir ainsi que Mme de Gramont, qu'il en avait enfin la possibilité, qu'il était au comble de la joie et que son projet, s'il le trouvait bon, était d'arriver dans la première semaine de carême. Il n'était pas plus question de Mme de Choiseul que si elle n'eut pas existé.

Le duc ressentit très vivement l'injure faite à sa femme, et beaucoup pour cette raison, un peu aussi pour ne pas se compromettre, il écrivit au prince une lettre honnête et polie, mais où il déclinait l'honneur de le recevoir. « Des motifs de prudence ont dicté sa décision, écrivait l'abbé, et elle a épargné à la grand'maman le dégoût qu'une telle visite lui aurait procuré. Dans tous les pays où es femmes ne sont pas renfermées, on ne vient pas dans une maison sans en prévenir la maîtresse ; il n'y a pas de rang qui puisse dispenser de cette règle. »

Du reste Choiseul, tout en restant fort poli, avait fait sentir au prince sa grave incorrection et l'avait finement relevée.

A la fin d'avril, l'abbé tombe malade de la fièvre tierce. Il faut l'entendre lui-même faire contre fortune bon cœur, et narrer gaiement à Mme du Deffand tous ses malheurs.

« Vous vous plaignez de mon silence, et je vais le justifier : j'arrivai ici un samedi, le lendemain je vous écrivis, le lendemain j'eus une indigestion, le lendemain j'eus un accès de fièvre qui dura quinze heures, le jour d'après je restai anéanti, le jour d'ensuite autre accès de fièvre avec frisson, et je fus atteint et convaincu d'avoir la fièvre tierce ; le lendemain je pris médecine, autre accès ; le lendemain l'ipécacuanha ; le jour d'après autre accès ; dans les

intervalles d'un accès à l'autre, toux sèche, dégoût, ennui, faiblesse extrême: enfin, avant-hier que je devais avoir le cinquième accès, je l'attendais la montre à la main : une heure, deux heures, trois heures, je ne sens rien, point de frisson; le médecin et le chirurgien arrivent, ils m'assurent que je suis dans l'accès, mais il était si faible, si doux, que j'ai regardé ce petit mouvement dans le pouls comme une politesse de la fièvre. Elle n'a pas voulu s'en aller sans prendre congé; hier je fus très bien, ce matin beaucoup mieux ; plus de toux, plus de dégoût. Si je ne ressens rien dans la journée, me voilà quitte de cette indisposition, et je vais travailler à la mettre à profit. Nous ferons avec mes docteurs un procès-verbal des réparations qui sont à faire à ma maison, qui, depuis quelques années, se trouve un peu ébranlée; il faudra récrépir, mettre des étais, comme du petit-lait, des eaux de Vichy, des bains, etc.

« Ah ! mon Dieu ! on frappe; je crois que c'est la fièvre. Point du tout, on vient m'avertir que mon cheval est prêt et qu'il faut le monter. Je vous quitte, et dans un moment je reviens. »

C'était une imprudence grave que de monter à cheval, et le bon abbé ne tarda pas à s'en apercevoir. Le soir même il était repris très violemment.

Le malade ne devait pas en être quitte à si bon marché ; les accès continuèrent à intervalles réguliers, l'attristant et l'affaiblissant peu à peu. Pour le consoler, les médecins lui disaient que rien n'était meilleur pour purifier le sang. « Je n'en sais rien, s'écrie-t-il, mais toute cette purifi-

cation est bien incommode et bien affaiblissante; il est triste de passer sa vie comme Phèdre à transir et brûler. »

Il n'est pas très étonnant que l'abbé soit malade, le temps est affreux. Il règne un vilain vent du nord froid et aigre, qui dessèche, qui brûle et qui perd tout; on est vêtu comme au mois de mars; l'âpreté de l'air ne permet pas la promenade; aussi les châtelains de Chanteloup et leurs hôtes passent-ils toute la journée dans le salon; on se tient au coin du feu comme au mois de décembre.

La température à Paris n'est pas meilleure. Il règne un froid terrible, tout le monde est enrhumé et beaucoup, comme l'abbé, sont atteints de la fièvre tierce, le prince de Beauvau entre autres; il supporte du reste son mal avec beaucoup de bonne humeur et il est plus aimable que jamais.

En attendant Barthélemy est toujours malade et les accès se succèdent sans qu'on puisse en prévoir la fin. Son état ne préoccupe pas, bien que son visage devienne successivement de toutes les nuances : pâle, jaune, blanchâtre, gris, etc.

« Pourquoi ne prenez-vous point de quinquina? écrit Mme du Deffand? ce remède est donc devenu de la vieille médecine? Depuis qu'il y a des nerfs, la méthode est changée. On l'interdit aussi à M. de Beauvau; on lui donne des apozèmes, des pilules de rhubarbe, et sa fièvre ne finit point. » — « Je n'ai point encore fait usage du quinquina, répond l'abbé, parce qu'on dit qu'il renferme le loup dans la bergerie, et j'aime mieux souffrir encore quelques jours que d'avoir un loup dans ma bergerie. »

Enfin Mme du Deffand annonce que M. de Beauvau s'est décidé, en dépit des médecins, à prendre du quinquina; il en absorbe une once par jour, amalgamé dans du sirop de gomme. Le remède a fait merveille et le prince est débarrassé de sa fièvre. Sur cette nouvelle, l'abbé se décide à recourir au précieux remède et aussitôt la fièvre cède complètement; le malade est sauvé, mais il lui reste une faiblesse horrible et un vernis citron sur le visage qui dépare un peu la beauté de son teint.

Pour comble de malechance, Mme de Choiseul tombe malade à son tour; mais ce n'est pas du même mal : elle est prise d'un rhume et d'un assez violent mal de gorge, suivi d'un assoupissement. Elle rit elle-même de son indisposition. « On dit que ce petit dérangement est l'effet du printemps, parce que je suis une petite jeunesse sur laquelle il produit encore une effervescence très marquée. Mais on dit cela parce qu'on ne sait que dire et que la rage des médecins et de tous les hommes est de vouloir expliquer la cause inconnue de tous les effets qui les frappent, et cette rage est la source de toutes les erreurs qui sont dans le monde. »

Les médecins prétendent que tous ces maux viennent de l'estomac, que la grand'maman mange avec excès et a de mauvaises digestions. Du reste elle ne garde pas la chambre et paraît à table et au salon comme à l'ordinaire, car si elle est imprudente, elle a beaucoup de courage et d'énergie.

Ces nouvelles troublent beaucoup Mme du Deffand; elle profite de la circonstance pour adresser d'affectueuses remontrances à son amie :

« Je voudrais, chère grand'maman, que vous fussiez plus scrupuleuse sur le régime; c'est une chose extraordinaire qu'on ait à vous reprocher l'intempérance; il vaudrait mieux être moins bonne et n'être pas gourmande. Je vous déplais à la mort, mais je n'ai pu résister à vous faire une petite leçon, les occasions en sont si rares qu'on ne les veut pas perdre. » Elle lui conseille de chercher la dissipation, la distraction, et surtout de ne pas se fatiguer l'esprit. Mieux vaudrait pour elle faire des capucins de cartes, jouer aux quilles ou au bilboquet.

L'abbé n'est pas moins inquiet que la petite-fille; il écrit tristement :

« La grand'maman est incapable de toute attention pour elle, et sa poitrine l'exige; elle a le courage des grandes choses et point celui des petites. Je voudrais bien que ce fût le contraire; on se fait admirer par le premier, mais on risque de se perdre faute du second... Si j'étais le maître, j'ôterais à la grand'maman la moitié de ses vertus, et j'augmenterais ses forces du double; elle resterait toujours la plus honnête femme du monde, et elle ne serait pas la plus frêle. »

Il y a encore des choses qui préoccupent l'abbé et la marquise : on attend une grande compagnie en juillet et en août; il est question de jouer la comédie; la duchesse a la prétention d'interpréter plusieurs rôles; et ses amis redoutent non sans raison la fatigue qui en résultera pour elle.

Sur ces entrefaites arrive la petite sainte, toujours sur sa chaise longue, et elle vient compléter le trio de malades

de Chanteloup. Le grand salon est transformé en hôpital. On voit d'ici le tableau. D'abord la grand'maman, qui tousse et qu'on a grand'peine à faire taire ; près d'elle la petite sainte, pâle, très maigre et toujours étendue; enfin l'abbé, au pied de la chaise longue, prenant du vin d'Espagne avec un petit biscuit pour se réconforter.

L'abbé, qui a profité de sa longue réclusion pour revoir ses travaux sur *Anacharsis*, fait à ce petit auditoire bienveillant lecture des principaux chapitres de son ouvrage. Il n'a pas manqué de faire des allusions très claires à Choiseul, à son ministère, à sa disgrâce, et c'est avec ravissement que la duchesse écoute le juste tribut de louanges que la reconnaissance et la vérité ont inspiré à l'auteur sur son mari, sur ce cher mari qu'elle adore et vénère plus que jamais :

« En Égypte nous entendions souvent parler avec les plus grands éloges de cet *Arsame* que le roi de Perse avait depuis plusieurs années appelé à son conseil. Dans les ports de Phénicie on nous montrait des citadelles nouvellement construites, quantité de vaisseaux de guerre sur le chantier, des bois et des agrès qu'on apportait de toutes parts : on devait ces avantages à la vigilance d'Arsame.

« Les citoyens utiles nous disaient : Notre commerce « était menacé d'une ruine prochaine, le crédit d'Arsame « l'a soutenu. » On apprenait en même temps que l'île importante de Chypre (1), après avoir longtemps éprouvé

(1) Allusion à la conquête de la Corse.

les maux de l'anarchie, venait de se soumettre à la Perse; et c'était le fruit de la politique d'Arsame.

« Dans l'intérieur du royaume, de vieux officiers nous disaient les larmes aux yeux : « Nous avions bien servi le « roi, mais dans la distribution des grâces on nous avait « oubliés. Nous nous sommes adressés à Arsame sans le « connaître, il nous a procuré une vieillesse heureuse et « ne l'a dit à personne. »

« Un particulier ajoutait : « Arsame, prévenu par mes « ennemis, crut devoir employer contre moi la voie de « l'autorité : bientôt, convaincu de mon innocence, il « m'appela; je le trouvai plus affligé que je ne l'étais « moi-même; il me pria de l'aider à réparer une injustice « dont son âme gémissait et me fit promettre de recourir « à lui toutes les fois que j'aurais besoin de protection; « je ne l'ai jamais imploré en vain. »

« Partout son influence secrète donnait de l'activité aux esprits; les militaires se félicitaient de l'émulation qu'il entretenait parmi eux; et les peuples de la joie qu'il leur avait ménagée malgré des obstacles presque insurmontables. Enfin la nation était remontée par ses soins, à cette haute considération que des guerres malheureuses lui avaient fait perdre parmi les puissances étrangères. »

L'abbé n'a pas seulement fait des allusions au passé; il parle aussi du présent, et en des termes non moins délicieux pour les oreilles qui l'écoutent :

« Arsame n'est plus dans le ministère; il coule des jours tranquilles dans son paradis, éloigné de Suze d'environ

quarante parasanges. Ses amis lui sont restés, ceux dont il faisait si bien valoir les mérites se sont souvenus de ses bienfaits ou de ses promesses. Tous se rendent auprès de lui avec plus d'empressement que s'il était en place. Le hasard nous a conduit dans sa charmante retraite. Ses bontés nous y retiennent depuis plusieurs mois et je ne ne sais si nous pourrons nous arracher d'une société qu'Athènes seule aurait pu rassembler dans le temps que la politesse, la décence et le bon goût régnaient le plus dans cette ville.

« Elle fait le bonheur d'Arsame ; il en fait les délices. Sa conversation est animée, facile, intéressante, souvent relevée par des saillies qui lui échappent comme des éclairs, toujours embellie par les grâces et par une gaieté qui se communique, ainsi que son bonheur, à tout ce qui l'entoure. Jamais aucune prétention dans ce qu'il dit, jamais d'expression impropre ni recherchée et cependant la plus parfaite bienséance au milieu du plus grand abandon ; c'est le ton d'un homme qui possède au plus haut degré le don de plaire et le sentiment exquis des convenances.

« Une fois en sa présence l'occasion s'offrit d'indiquer quelques-unes de ses grandes qualités. Il se hâta de relever ses défauts. Une autre fois, il s'agissait des opérations qu'il dirigea pendant son ministère. Nous voulûmes lui parler de ses succès : il nous parla de ses fautes.

« Son cœur aisément ému s'enflamme au récit d'une belle action, et s'attendrit sur le sort du malheureux, dont

il excite la reconnaissance sans l'exiger. Dans sa maison, autour de sa demeure, tout se ressent de cette bonté généreuse qui prévient tous les vœux et suffit à tous les besoins.

« Déjà des terres abandonnées se sont couvertes de moissons; déjà les pauvres habitants des campagnes voisines, prévenus par ses bienfaits, lui offrent un tribut d'amour qui le touche plus que leur respect... »

CHAPITRE X

1773

JUILLET-DÉCEMBRE

La comédie à Chanteloup. — Accident de Choiseul. — L'abbé change d'appartement. — Tristesse de Mme du Deffand. — Mort de M. de Chauvelin. — Maladie de Mme de Gramont. — Épidémie à Chanteloup. — Mort de Phonège, le musicien de Mme de Choiseul. — Son frère Louis le remplace. — Affection de la duchesse pour cet enfant.

Toutes les objurgations n'ont pu vaincre la volonté de la duchesse; elle a dit qu'elle jouerait la comédie, et elle la jouera.

Une véritable fièvre dramatique s'empare des habitants; tout le château est transformé, les plaisirs habituels sont abandonnés, il n'est plus question que de lectures, de répétitions, de costumes à essayer. Dans le salon, à la bibliothèque, dans les couloirs, on ne rencontre que des solitaires un livre à la main, déclamant à mi-voix les rôles qu'ils apprennent à grand'peine.

Personne n'a le droit de se dérober; le moindre soupçon de bien dire est aussitôt mis en réquisition. Suivant l'usage des gens du monde, on ne veut pas entendre parler de petites comédies légères et d'une difficulté relative : c'est aux grandes pièces du répertoire que s'attaquent nos acteurs d'occasion.

Dès les premiers jours de juillet, suivant le programme adopté, la foule accourt à Chanteloup. Les *Dominations,* Mmes de Lauzun, de Chauvelin, de Tessé, de Tingry, MM. d'Usson, de Chauvelin, d'Ayen, de Meun, d'Onesan, de Poix (1) arrivent les premiers. Ils sont suivis de beaucoup d'autres.

Compiègne est désert; Chantilly, Villers-Cotterets n'ont que les éclaboussures : c'est à Chanteloup qu'est la cour. Dès le 6, les représentations commencent. On joue l'*Andrienne* et *les Fausses Infidélités*. Quelques jours après on donne *Tartuffe* et *l'Esprit de contradiction*.

Pendant les premiers jours, la duchesse était un peu embarrassée de sa mémoire, de sa voix, de sa démarche et de ses gestes; mais cela dura peu.

Dans *Tartuffe* elle jouait le rôle d'Angélique. Elle se surpassa et força le grand-papa à convenir qu'elle ne laissait rien à désirer : il y eut une scène entre elle et M. d'Ayen, qui faisait Valère, où l'un et l'autre firent des merveilles : c'est la scène de la bouderie.

(1) On reçut à la fin de juillet la visite du comte de Noailles. Il annonçait sa visite à son fils, le prince de Poix, en ces termes au moins originaux :

« Versailles, 7 juillet 1773.

« Le roi a eu la bonté de me permettre d'aller à Chanteloup, mon cher fils; j'en profiterai et irai le 29 passer quatre jours francs. Quelque plaisir que j'aie à voir M. le duc de Choiseul, comme à cinquante-sept ans je n'ai encore été chez personne, cela me coûte un peu... Du surplus je vous dispense de vos conseils, c'est selon les apparences le dernier voyage que je ferai de ma vie en visite...

« Ne retournez-vous pas le 28 à Vendôme? Je m'en flatte, car je ne veux trouver à Chanteloup personne de ma race. » (*Inédite.*)

Ensuite on donne *la Métromanie*, puis *l'Impromptu de campagne, l'Avare, la Jeune Indienne.*

Dans *la Jeune Indienne*, Mme de Choiseul joue le rôle de Betty. Elle est mise à ravir, et quand elle paraît, on la trouve si jeune et si jolie, que toute la salle retentit d'applaudissements; il est impossible de mieux jouer la première scène et d'y montrer plus de surprise, de naïveté et de grâces; dans la deuxième, qui demande la plus grande chaleur, elle met tout le sentiment dont elle s'est pénétrée; son succès est éclatant. « Elle paraît avoir douze ans quand elle est sur le théâtre, écrit Barthélemy; elle est si peu embarrassée qu'on croirait qu'elle a joué quinze ou vingt ans; elle se fait si bien entendre qu'on lui croirait une poitrine de Stentor. »

Presque tous les acteurs sont excellents, mais les meilleurs sont certainement la duchesse, Mme de Poix et Mme de Tessé; il est impossible de jouer avec plus de naturel.

On craignait pour l'aimable duchesse la fatigue des répétitions, car il y en avait deux par jour et aussi plusieurs représentations par semaine; mais elle voyait que son mari prenait goût à ces spectacles, qu'il était content de son jeu, et la satisfaction qu'elle en éprouvait lui faisait supporter toutes ces fatigues sans en être incommodée, au moins au début.

La joyeuse compagnie qui se trouvait réunie ne se contentait pas de jouer la comédie, la soirée et la nuit se passaient en fêtes continuelles et incessamment renouvelées; un soir, à une heure après minuit, tout le monde se rend à

la pièce d'eau. Elle était éclairée par un cordon de lampions placé sur ses bords ; le grand bateau, que l'on décore du nom de frégate, était couvert de lumières. On y avait attaché des crampons de fer qui soutenaient en dehors trois grandes pyramides de lampions de chaque côté; dans la chambre était le piano-forte, les violons et les basses; on se promena jusqu'à trois heures du matin. Mme de Lauzun, Mme de Poix, M. de Vaudreuil, chantèrent plusieurs morceaux et furent très applaudis. Puis on descendit la Loire, on vit lever le soleil, on déjeuna sur les bords de la rivière, et l'on rentra au château à sept heures avec la pluie, après avoir beaucoup ri, couru et dansé.

Les comédies furent interrompues brusquement par un accident des plus fâcheux; Choiseul, ayant voulu monter un cheval difficile, fit une chute et se brisa un os de la main; bien que la blessure ne dût pas entraîner de suites graves, il fut condamné à l'immobilité pendant plusieurs jours et à garder assez longtemps le bras en écharpe. Il en resta fort attristé, ne parut plus aux repas, et toute la société naturellement partagea la mélancolie du maître de céans.

Ce malheureux événement eut au moins le bon côté d'interrompre un genre de vie qui était funeste pour la duchesse. En effet, bien qu'elle ait quelque temps supporté avec assez d'aisance les fatigues de la vie de théâtre, son estomac ne s'était pas très bien accommodé de ce surmenage : elle maigrissait, s'affaiblissait et tout le monde s'en apercevait.

Au courant de cet état précaire par les récits des amis

qui revenaient de Chanteloup, Mme du Deffand ne cesse de demander des nouvelles et de témoigner pour son amie la plus vive inquiétude. Enfin n'y tenant plus, et au risque de mécontenter la grand'maman, elle prend la plume et lui écrit une lettre vraiment touchante par la sollicitude qu'elle témoigne.

« Ma grand'maman, je tremble en me mettant à vous écrire, je sens que ma lettre vous déplaira. Pourquoi vouloir me déplaire? me direz-vous. Oh! non, je ne le veux pas, mais il m'est impossible de ne vous pas parler de votre santé, j'y pense sans cesse; je crois que vous vous tuez, et que si vous ne songez pas sérieusement à vous conserver, vous tomberez dans un épuisement où il n'y aura pas de remède. Si vous aviez de la confiance en moi, je vous donnerais de très bons conseils. La faiblesse de la vieillesse a beaucoup de rapport à la délicatesse de votre tempérament; ainsi, mes observations et mon expérience peuvent vous êtes utiles; je m'aperçois que tout effort me fatigue; une conversation qui me gêne, une dispute trop vive, m'épuisent, nuisent à ma digestion et augmentent mes insomnies. Toute sorte d'exercice m'est contraire, ce n'est que dans le repos que je me trouve des forces suffisantes. »

Elle entre dans les détails les plus minutieux et lui indique un régime à suivre très sensé, très rationnel; on ne dirait pas mieux aujourd'hui.

« Un autre article, s'il est possible encore plus important, c'est le choix et la quantité des aliments. Tout ce qu'on ne digère point ou qu'on digère mal peut causer

toutes sortes de maladies, et le moindre mal qu'il en peut résulter, c'est un affaiblissement total. On sait, en général, ce qui est malsain, comme la pâtisserie, les viandes salées : le reste est sain ou malsain suivant la disposition où l'on se trouve. Je crois que l'estomac a sa conscience ainsi que notre âme, il faut le consulter, et quand il ne s'explique pas clairement, c'est-à-dire par quelque répugnance ou par quelque appétit bien marqué, il faut s'en tenir aux choses les plus légères et les plus saines, et bien étudier dans les appétits que nous avons s'ils ne sont point dépravés et du genre de ceux qu'on a dans les pâles couleurs. »

Enfin si elle ne se soigne pas pour elle, qu'elle le fasse au moins pour son mari, auquel elle est si nécessaire. En parlant ainsi, Mme du Deffand savait bien à quel point elle touchait la corde sensible.

En même temps la marquise s'adresse à Barthélemy et elle réclame avec instance des nouvelles de la duchesse, mais des nouvelles vraies, qu'elle puisse croire en toute sécurité. Elle n'a pas complète confiance dans les assurances de l'abbé, elle craint toujours qu'il ne lui dissimule la vérité. Il s'en défend énergiquement :

« Croyez-vous de bonne foi que, s'il y avait à craindre, je pusse trahir mes sentiments? mes pleurs ne sont que trop exagérés, quand ils ont un fondement... La grand'-maman a souffert pendant plusieurs mois de l'estomac. Il y a bien loin d'elle à Mme de Gramont, qui observe le régime le plus austère avec une constance qui ne se dément sur aucun point; c'est qu'elle est absolument

maîtresse de son âme, et que la grand'maman est la très humble esclave de la sienne; elle a le courage des grandes choses et point des petites, et c'est ce qui me fait enrager. Les occasions de montrer le premier sont rares, celles du second arrivent tous les jours. »

Barthélemy, qui, lui, a le courage des grandes et des petites choses, montre sa philosophie en contant gaiement les tracas qui viennent troubler la quiétude de sa vie :

« J'occupais un logement aux mansardes du château. A l'occasion de quelques augmentations qu'il a fallu faire dans les basses-cours, on a construit trois appartements qui donnent sur la ferme. J'en ai pris un qui vient d'être achevé; il est superbe et la vue en est charmante : une antichambre, une chambre, deux cabinets, une garde-robe, un bouge; tout cela très gai, très clair; une croisée au levant me donne la vue du bas de la cascade et du jardin, une autre au midi celle du potager, une au couchant celle de la ferme, une au nord celle des bords de la Loire et des coteaux opposés à Chanteloup. J'y suis depuis trois jours, je sens que je puis m'accoutumer à l'éloignement : mais je n'y dors point; dès cinq heures du matin, les pigeons, qui sont mes voisins, viennent se placer sur le toit de mon logement et se disent tout haut quantité de choses que je n'entends point; quantité de moineaux font entendre des cris aigus; en bas, des charpentiers ont établi leur atelier, et puis des coqs qui annoncent tous les quarts d'heure; des chiens qui, ne sachant que faire, courent et aboient dans la ferme; des domestiques qui raclent du violon, des charretiers qui jurent et me font jurer avec

eux. On m'a fait espérer qu'on pourra remédier à une partie de ces inconvénients : sinon il faudra retourner à mon ancien logement ou mourir dans celui-ci. Toutes réflexions faites, je prendrai le premier parti. »

« Il y a des bruits auxquels on ne s'accoutume point, répond Mme du Deffand, celui des ânes et des coqs est insupportable ; » et elle ajoute aimablement : « Ils ne sont pas tous dans les basses-cours, il en est aussi dans la société qui sont aussi intolérables. »

Quelques jours après l'abbé a oublié tous ses soucis, il fait bon ménage avec les coqs, les chiens, les pigeons, et de sa fenêtre il voit s'agiter tout un monde qui s'occupe de la moisson. Elle est superbe, cette moisson, et très abondante :

« On compte sur trente mille gerbes de blé et autant d'avoine, on aura de quoi manger toute l'année. La grange ne suffira pas pour la récolte ; la ferme est dans un mouvement continuel ; soixante moissonneurs, quarante laboureurs, charretiers, batteurs en grange, tout cela déjeunant, dînant, goûtant, soupant aux dépens du grand fermier, du fermier général, qui est enchanté de ses succès. Dans la vacherie, des ruisseaux de lait comme dans la terre promise, cinq cents pintes par jour. Qu'en fait-on ? je n'en sais rien ; je crois qu'on en lave les assiettes de porcelaine, tant elles sont blanches. D'un autre côté des moutons qui portent des gigots fort tendres ; des truies qui nous donnent tous les jours des petits cochons ; des vaches qui font des veaux comme si de rien n'était, et le grand Christophe qui entretient le calme au milieu d'elles, comme Jupiter

parmi les déesses; si la comparaison n'est pas d'Homère, elle est de moi. »

Mme du Deffand, qui s'ennuie à périr et qui s'attriste plus que jamais, porte ses doléances aux pieds de la grand'-maman : elle ne pourra plus voyager, elle ne verra jamais les comédies de Chanteloup, elle n'assistera jamais aux triomphes de son amie, elle restera toujours séparée de ce qu'elle aime le plus au monde! « Venez nous voir, lui répond la duchesse, nous vous désirons par-dessus tout, nous vous garderons tout l'été et nous serons bien heureux. » Mais la petite-fille s'y refuse absolument.

L'abbé, qui est venu récemment à Paris, a pu se rendre compte de son état. S'il a parlé selon sa conscience, il a dû dire qu'il l'avait trouvée extrêmement vieillie, baissée, affaiblie, et allant à grands pas vers la décrépitude. Cette route ne conduit pas à Chanteloup!

« Chère petite-fille, répond tristement la duchesse, pourquoi m'effrayez-vous, m'affligez-vous encore?... Non, assurément, l'abbé ne m'a rien mandé de tout cela; je ne m'en aperçois pas par vos lettres, et vos amis m'ont dit le contraire. Je veux croire qu'une mauvaise nuit, une mauvaise digestion, un accès de vapeurs, vous ont donné ces tristes idées et vous ont portée à me les communiquer, et cela seul suffit pour m'affliger. »

La marquise a fait part à Walpole des instances de ses amis pour qu'elle vienne passer l'été auprès d'eux, mais de ce côté elle ne reçoit guère d'encouragement. Elle n'ose pas enfreindre les volontés de son terrible directeur et elle s'y conforme sans trop de regrets, mais en

même temps elle lui décoche une phrase pleine d'amertume, que justifiaient du reste ses procédés vis-à-vis d'elle : « Je reçois dans ce moment des lettres de Chanteloup. Je devrais croire y être bien désirée, bien regrettée et bien aimée; mais j'ai perdu la foi, l'espérance; il ne me reste plus qu'un peu de charité ; je trouve à l'employer en supportant tout ce qui me choque. »

Lorsqu'on apprit à Chanteloup l'irrévocable décision de la marquise, on fut fort attristé, la duchesse surtout, qui peu à peu s'était laissé gagner par l'ennui et qui comptait sur son amie pour lui apporter une précieuse distraction.

Elle a deviné les motifs qui empêchent la marquise de venir, elle craint de perdre ses illusions sur elle, et elle a certes bien raison. Aussi lui écrit-elle gaiement :

« Moi, j'ai remarqué une chose, c'est que vous êtes, par rapport à moi, ce que le parterre est par rapport aux divinités des gloires de l'Opéra; tant qu'elles y restent, elles sont assurées de son admiration; en descendent-elles? l'illusion est détruite, ce ne sont plus que de mauvais acteurs auxquels, au premier mot, il prodigue aussi abondamment son mépris qu'il leur avait prodigué ses respects; aussi j'ai toujours remarqué qu'on avait mal fait de faire parler Dieu ou de le faire apparaître; agit-il? c'est le grand être; paraît-il? il n'est plus qu'un homme; parle-t-il? ce n'est qu'un sot. Votre imagination a fait aussi de moi une manière de petite divinité, mais si je viens à paraître, *le masque tombe, l'homme reste et le héros s'évanouit;* vos rêves me voient dans les nues, votre réveil me remet à

terre, vous n'avez plus rien à me dire et vous ne désirez plus de m'entendre, parce que vous savez que vous n'entendriez rien. Tout cela est fort juste et fort naturel, ma chère petite-fille, vous déifiez de petites vertus et vous appréciez de très minces agréments; je vous remercie de l'apothéose, et je ne vous en aime pas moins pour la justice que d'ailleurs vous faites de moi; oui, je ne vous en aime pas moins, car il est de toute vérité que je vous aime de tout mon cœur. »

Mme du Deffand renonce donc définitivement à retourner à Chanteloup. Et cependant ce ne sont pas les plaisirs de Paris qui la retiennent, car elle y mène la vie la plus triste et la plus ennuyeuse. Si Chanteloup est le temple de la gaieté, Paris est celui de la tristesse, tout y respire l'ennui : les spectacles, les soupers, les conversations. Toute la société est partie : il n'y a plus « ni diplomatiques, ni évêques ». La pauvre petite-fille en est réduite à Mlle Sanadon pour toute conversation. Aussi s'écrie-t-elle consciencieusement : « Ah! mon Dieu, que je m'ennuie! Je nage dans le néant. »

Elle a quelquefois des moments agréables, mais ils sont si rares, tout décousus! on n'est heureux que par des habitudes, et ce n'est pas à son âge qu'on en forme. Elle admire comment on passe la vie et elle ne cesse de s'étonner qu'on en puisse craindre la fin.

Au moment même où Mme du Deffand décorait Chanteloup du nom pompeux de *temple de la gaieté,* une série de fâcheux événements venait attrister tous les habitants et assombrir tous les visages. Tout d'abord M. de Choi-

seul perdait brusquement un de ses vieux amis, un de ceux qu'il aimait le plus.

Les fêtes données en l'honneur du mariage du comte d'Artois se terminèrent en effet par un tragique événement. Le 23 novembre, le roi soupait dans les petits appartements chez Mme du Barry avec sa société particulière. Après le souper, l'on reprit le jeu. Le marquis de Chauvelin, adossé à la chaise de Mme de Mirepoix, plaisantait avec cette dame lorsque tout à coup il poussa un cri et tomba raide mort. Il n'avait que cinquante-sept ans. Cette fin si imprévue d'un homme qu'il aimait et qui vivait dans son intimité depuis tant d'années impressionna vivement Louis XV, et son esprit en resta attristé pendant quelques jours. On cite cependant de lui un mot qui serait cruel s'il n'était plutôt le fait d'un esprit distrait et d'un rapprochement involontaire. Peu de temps après, en se rendant à Choisy, son carrosse s'arrêta subitement; un des chevaux, frappé d'une attaque, venait de tomber mort. On annonça l'accident au roi, qui dit étourdiment : « Tiens, c'est comme ce pauvre Chauvelin ! »

M. de Chauvelin était un homme aimable, qui n'avait que des amis; aussi fut-il très vivement regretté. Quand la nouvelle arriva à Chanteloup, Choiseul éprouva un saisissement si violent qu'il inquiéta un instant tout son entourage : « Il en conserve une douleur amère, écrit la duchesse, il l'avait aimé de tout temps, il était son ouvrage, et il avait éprouvé depuis son exil sa fidélité, sa délicatesse, même son courage et sa reconnaissance. »

« Or, observe finement Mme du Deffand, ceux à qui l'on fait du bien sont ceux qu'on aime le plus. »

En apprenant par le chevalier de l'Isle l'émotion de Choiseul et sa douleur, la marquise, attendrie, s'empresse de répondre :

« Je vous sais un gré infini du détail que vous me faites de l'effet qu'a causé la mort de ce pauvre Chauvelin; j'aimais le grand-papa, je l'adore depuis cette nouvelle preuve de sensibilité. Tous ses sentiments sont naturels, ils ont la vérité de l'enfance, rien n'est exagéré, rien n'est joué, il est toujours ce qu'il paraît, et c'est pour cela qu'il plaît, et qu'il plaira toujours à tout le monde, mais surtout aux honnêtes gens et aux gens de goût. »

De nouvelles tristesses allaient affliger encore les hôtes de Chanteloup. Cette fois c'est Mme de Choiseul dont le cœur sensible devait être frappé. Un jour elle apprenait la mort de sa vieille gouvernante, qu'elle aimait beaucoup; peu de jours après son officier, qu'elle avait depuis quinze ans, mourait presque subitement; enfin Ribot, l'intendant, l'un des serviteurs les plus utiles du château, tombait malade à son tour et en quelques heures se trouvait à l'agonie. Ces catastrophes répétées avaient plongé Mme de Choiseul dans une morne tristesse : son âme était remplie de terreur. « Pourquoi faut-il que votre sensibilité nuise autant à votre bonheur? » lui écrit Mme du Deffand, qui n'en pouvait dire autant d'elle. A force de soins l'on finit par sauver Ribot, mais la duchesse n'avait pas encore eu le temps de se réjouir

qu'un nouveau deuil venait la frapper très cruellement.

Pour charmer ses longues heures de loisir, elle s'était adonnée au clavecin, et le duc, fort aimablement, lui avait donné un professeur, nommé Von-Ege. Ce jeune homme, très doux, très modeste, très patient, était fort habile musicien; outre qu'il jouait très bien du clavecin, il composait, avec une facilité extrême et sur-le-champ, un accompagnement à une pièce qu'il entendait pour la première fois. Il s'était entièrement consacré à l'éducation de la châtelaine. Sous sa direction, elle avait fait de grands progrès, et elle passait chaque jour au clavecin deux heures le matin, quatre heures le soir. Von-Ege avait amené avait lui sa sœur et un de ses frères, tous deux beaucoup plus jeunes, et qui jouaient déjà agréablement, la première de la harpe, le second du violoncelle.

A peine Ribot était-il remis que le pauvre Von-Ege fut pris d'une fièvre putride. Après trois jours de délire et malgré des soins empressés, il succomba. On peut supposer le chagrin de la sensible duchesse et les efforts qu'il lui fallut faire pour le dissimuler.

Sous le coup de sa douleur, elle écrit aussitôt aux parents du jeune homme :

« Chanteloup, ce 21 septembre 1773.

« Écoutez-moi, malheureux père! Malheureuse mère, écoutez-moi! Je plains et partage votre douleur. Et je suis peut-être plus malheureuse que vous. Il ne s'est pas encore passé un jour où je n'aie pleuré votre enfant, et je le pleurerai peut-être longtemps encore. Je me reproche

sa mort, dont cependant on m'assure que je suis innocente. Je crois sans cesse entendre une voix qui me la reproche, et vous n'avez que de simples regrets...

« Engagez vos enfants à faire leurs efforts pour réparer la perte que j'ai faite; ils seraient bien cruels s'ils ne tâchaient pas; ils doivent avoir pitié de moi, de ma douleur. Ils doivent être contents de mes procédés pour eux.

« Je suis bien malheureuse, oui, bien malheureuse. Tous mes plaisirs se sont changés en tourments; la musique, que j'aimais tant et que je ne veux ni ne dois abandonner, fait aujourd'hui mon supplice. Tout me le rappelle et rien ne le remplace. Ah! Mon Dieu!

« Comptez à jamais, monsieur, sur ma sincère affection.

« La duchesse DE CHOISEUL.

« Ne montrez pas ma lettre, on trouverait ma douleur ridicule; il n'est permis aux femmes françaises de pleurer que leur chien (1). » *(Inédite.)*

Mme du Deffand s'inquiète pour son amie de la mort de ce petit musicien qu'elle aimait et avec lequel elle passait de longues heures au clavecin. Mais Choiseul, toujours attentif, a convoqué Balbâtre pour quelques jours, et c'est lui qui continue l'éducation musicale de la duchesse. Tout savant qu'il est, il ne remplace pas celui qui n'est plus.

Heureusement le défunt avait encore un autre frère, très jeune et déjà musicien fort expert; il était resté avec

(1) Collection d'autographes de Mme Et. Siry. Mme Siry, très gracieusement, a bien voulu nous permettre de prendre copie de cette lettre.

ses parents; vite on le fait venir dans l'espoir que sa présence amusera Mme de Choiseul et calmera ses regrets :

« La grand'maman a un petit musicien qui est charmant ; il s'appelle Louis. Il n'a que onze ans, il est frère du mort et joue parfaitement du clavecin ; il est d'une jolie figure, mais d'un caractère si doux, si sensible, si intéressant, qu'elle l'aime à la folie. Il ne sait pas encore le français, il en arrange les mots qu'il a appris pour rendre comme il peut ses idées. Hier au soir il faisait entendre à la grand'maman qu'en passant à Paris il avait joué de l'orgue aux Jacobins; elle lui demanda s'il voulait être Jacobin. — « Voulez-vous, madame? lui répondit-il. — « Non, certainement, lui dit-elle; mais si vous le désirez, « vous en êtes le maître. — Eh bien, dit-il, le bon Dieu « partout! pourquoi donc se mettre en robe de chambre? » Et puis il rit à tomber à la renverse. Ce joujou l'amuse beaucoup. »

Mme du Deffand n'est pas si heureuse que son amie, elle n'a pas de petit Louis; faute de mieux, elle se contente d'élever un petit chien, mais elle n'ignore pas combien la différence est sensible :

« Je mande à l'abbé que je regarde le petit Louis comme mon petit frère. Mettez-vous dans la tête que cela est, et qu'il devienne une occasion de vous faire penser à moi. J'aimerais à entendre son petit baragouin et être témoin de l'expression naïve de ses sentiments. Je désire que cet enfant vous occupe et vous amuse. J'essaye si un petit chien pourra m'être de quelque ressource; je tâche de m'en faire aimer; si j'y parviens, je l'aimerai et ce sera

un petit bonheur dont je tâcherai de me contenter. »

La duchesse ne se défend nullement du reste du sentiment qu'elle éprouve; elle le confesse avec une candeur charmante :

« L'abbé vous a donc parlé de mon petit Louis; c'est, en effet, un fort joli enfant pour le talent, l'intelligence et les manières, mais je n'ai fait que saisir en lui une occasion d'aimer, et je n'y ai peut-être trouvé qu'un principe de malheur; n'importe! ma philosophie et ma paresse me portent à aller au jour la journée. N'ayez pas peur que je le prenne pour votre petit frère, je ne mets rien auprès de vous, ma chère petite-fille, et je n'ai pas besoin que rien me rappelle à la tendresse que vous m'inspirez. »

Quelques jours après l'abbé écrit encore :

« La grand'maman est toujours enchantée du petit Louis; c'est, en effet, la plus jolie créature du monde; cela vaut mille fois mieux qu'un chat, qu'un chien, peut-être qu'un amant. »

Son affection pour le petit Louis et la distraction qu'apporte dans sa vie cette passionnette n'empêche pas la duchesse d'être très souffrante; elle maigrit de plus en plus, son estomac fonctionne mal, et elle est excessivement faible; enfin elle a mauvais visage. Tout le monde s'inquiète d'elle, surtout Choiseul et l'abbé. Le duc se fait son médecin : il lui prescrit pour le matin du thé au lait, ou du chocolat, ou une croûte au pot. Puis comme elle est très gourmande et qu'elle ne peut dîner avec la société sans manger de ce qu'on sert à tout le monde, il décide qu'elle mangera seule désormais, et qu'on

ne lui servira que les choses qu'on lui permet de manger. C'est le seul moyen de la mettre à la raison et de la préserver de son intempérance. De cette façon elle fera de nécessité vertu.

C'est sur ces sévères prescriptions médicales, c'est sur ces soins pressants que se termine l'année 1773.

Une fois seulement Mme de Choiseul est admise à la table commune, le 26 décembre, le jour de la fête du duc, le jour de la Saint-Étienne. On a, en l'honneur de cet événement, fait une exception à la règle, exception malheureuse, car la duchesse, qui ne sait modérer ses passions, mange avec excès et elle est punie de son intempérance par une violente indigestion.

Comme compensation, elle a eu le plaisir d'entendre à table des vers que le chevalier de l'Isle a improvisés en l'honneur du châtelain :

Air de *Joconde*

D'Étienne comment voulez-vous
Qu'on célèbre la gloire?
La mort sous un tas de cailloux
Finit sa courte histoire.
Mais s'il veut se donner un nom
Plus brillant qu'aucun autre,
Qu'il vous prenne pour son patron,
Au lieu d'être le vôtre.

Ces vers sont envoyés à la marquise, qui a l'audace de répondre : « Le couplet de Saint-Étienne est charmant. Ce M. de l'Isle a bien du talent. »

CHAPITRE XI

1774

JANVIER-MARS

Le jour de l'An. — Départ du petit Louis. — Amitié de la duchesse pour Mme de Coigny. — Séjour de Mme de Gramont à Paris. — Sa correspondance avec son frère.

L'année 1774 s'ouvre pour Mme de Choiseul sous des auspices meilleurs ; sa santé paraît se rétablir, elle *démaigrit,* comme elle le dit elle-même dans une spirituelle épître qu'elle écrit dans les premiers jours de l'année à la duchesse d'Enville.

« A Chanteloup, ce 8 janvier 1774.

« Oh ! la sotte chose, madame la duchesse, que le jour de l'An ; il y a déjà près de dix jours que je passe ma vie à répondre des bêtises à des bêtises, et j'en ai, je crois, pour plus de dix jours encore ; cette agréable occupation m'a empêchée d'avoir l'honneur de vous écrire.

« Je vous avais inquiétée sur mon compte, madame la duchesse, je me le reproche : je me crois mieux depuis sept ou huit jours, non que je n'éprouve encore tous les inconvénients dont j'avais à me plaindre, mais ils me paraissent moindres, je ne maigris plus, et je *démaigris* peut-être même un peu, car il me semble que j'ai moins de peine à trouver une situation dans mon lit et dans un fauteuil ; mon régime

est très exact, je crois que je me conduis à merveille ; mes amis ont eu la bonté de l'exiger de moi et ma soumission est le moindre prix dont je puisse payer leur intérêt ; le vôtre, madame, est celui de tous qui me touche le plus.

« J'ai déjà ouï dire que Mme la duchesse de Wurtemberg est très aimable, et je me reproche une impression fâcheuse qui m'est restée contre elle du temps de sa séparation avec son mari ; je ne me souviens plus de ce que l'histoire portait, mais puisqu'elle est aimable, et qu'elle n'est point princesse, je veux croire que c'est une calomnie de son mari, qui est prince et mauvais sujet ; et entre le prince et le particulier il y a toujours à parier que c'est le prince qui est le mauvais sujet, quoiqu'il y ait beaucoup de particuliers qui le soient.

« C'est vers le 10 du mois prochain que Mme de Gramont va à Paris; elle se propose bien de profiter de la permission que vous lui donnez d'avoir l'honneur de vous y voir, et s'en fait d'avance un vrai plaisir. Nous attendons Mme de Beauvau... Chanteloup va se remplir; je n'aime pas le trop-plein, j'aimerais mieux le trop-vide, et je ne le trouve que dans les cœurs et dans les têtes, où il ne fait pas bien... » *(Inédite.)*

Vers la même époque, Mme du Deffand ayant reçu des vers de Voltaire, elle s'empresse de les envoyer à Chanteloup :

Eh quoi ! vous êtes étonnée
Qu'au bout de quatre-vingts hivers
Ma Muse triste et surannée
Puisse encor fredonner des vers

Quelquefois un peu de verdure
Vit sous les glaçons de nos champs,
Elle console la nature,
Mais elle sèche en peu de temps.
Un oiseau peut se faire entendre
Après la saison des beaux jours ;
Mais sa voix n'a plus rien de tendre,
Elle ne chante plus les amours !
Ainsi je touche encor ma lyre
Qui n'obéit plus à mes doigts ;
Ainsi j'essaye encor ma voix
Au moment même qu'elle expire !

. . . .

Je veux dans mes derniers adieux,
Disait Tibulle à son amante,
Attacher mes yeux sur tes yeux,
Les presser de ma main mourante...

. . . .

Nous naissons, nous vivons, bergère ;
Nous mourons sans savoir comment ;
Chacun est parti du néant ;
Où va-t-il ? Dieu le sait, ma chère !

Et comme la duchesse félicite son amie d'avoir inspiré pareille épitre, celle-ci se défend assez faiblement :

« Oh ! non, chère grand'maman, quoique nous nous aimions beaucoup Voltaire et moi, nous n'en sommes pas encore aux petits noms. Ces vers ne sont point faits pour moi. »

Vis-à-vis de Walpole, dont elle redoute la critique, elle montre une plus vive indignation :

« Ce n'est point parce que les vers de Voltaire sont plats que je trouve mauvais qu'on soupçonne qu'ils aient été faits pour moi ; c'est parce que je trouverais très ridicule qu'on crût qu'il m'appelât *bergère* et *ma chère.* »

Mme du Deffand a trouvé un moment de distraction fort agréable dans la présence de Balbâtre, qui est revenu de Chanteloup, et qui pour lui plaire a joué devant elle tous les airs qu'il avait composés pour la duchesse : une pastorale, un tambourin, une romance, des noëls, etc. La marquise est enchantée : « Il joua d'une manière ravissante, écrit-elle; sa musique n'est point du genre de ces musiques savantes que j'ai en exécration. » Et puis, dernier et souverain argument, c'est un bon homme et il adore la grand'maman!

Balbâtre annonce la venue prochaine du petit Louis, ce jeune musicien que Mme de Choiseul a pris avec elle pour remplacer Phonège et auquel elle est fort attachée; il commence à grandir, et devient un peu gênant, étant données ses habitudes d'extrême intimité dans la maison. On a donc décidé de le confier à Balbâtre, qui doit achever son éducation musicale.

Peu de jours après, Mme de Choiseul raconte à son amie un incident délicieux dont le petit Louis est le héros.

« Je viens d'avoir avec cet enfant une scène tragique qui excitera votre risée, mais qui aurait fait couler vos larmes comme elle a fait couler les miennes. Ce petit enfant a toutes les grâces de l'enfance et tout l'enfantillage de son âge avec le naturel et la franchise qui y sont propres. Il y joint de plus une intelligence, une raison, une activité pour le travail, une douceur, une docilité sans pareille, et par-dessus tout cela une sensibilité sans exemple. Il m'aime à la folie et moi je l'aime aussi de même.

« Ses caresses devenaient de jour en jour plus pressantes, et comme l'âge qui s'avance aussi de jour en jour ne les lui aurait bientôt plus permises, j'ai cru devoir le prévenir et je les ai défendues ce matin, ces caresses qu'il allait me prodiguer avec plus d'ardeur que jamais. La soumission la plus entière a répondu à mes défenses; mais le morne de la plus profonde tristesse a succédé à la joie de l'âge, de la santé et même du sentiment. Il n'a point dîné, rien n'a pu le distraire, et tantôt je l'ai retrouvé à mon clavecin le cœur gros de soupirs. Je l'ai appelé mon bel enfant pour lui faire une petite amitié qui le consolât. Alors le cœur s'est desserré, ses larmes ont coulé en abondance. A travers mille sanglots, j'ai entendu qu'il me reprochait de l'appeler mon bel enfant, tandis que je ne l'aimais plus, que je lui défendais de m'aimer. L'attendrissement m'a gagnée ; j'ai voulu lui parler raison, j'ai fait venir sa sœur pour la lui faire entendre avec moi. Il m'a écoutée avec patience, avec douceur, s'est soumis à tout; il pleurait toujours, mais pleurait doucement et s'écriait de temps en temps : « Et comment vous prouver que je vous aime? » puis voulait se précipiter sur ma main pour l'inonder de ses larmes, puis se retenait de lui-même et avec effort. Mon cœur s'est déchiré, j'ai pleuré comme lui, puis je me suis enfuie pour lui dérober mes larmes, et j'ai attendu M. de Choiseul pour lui raconter cette scène, dont il a pleuré aussi. Riez-en après cela si vous pouvez.

« L'enfant est encore dans mon cabinet, toujours doux, toujours soumis, mais toujours affligé, et sa sœur ne pouvant parvenir à le consoler. L'expression vraie de la na-

ture est si rare qu'il est impossible de résister à l'impression qu'elle fait, peut-être autant de surprise que par le fond même des choses ; mes yeux sont encore gros, rouges. Les larmes m'offusquent encore en vous faisant ce récit. Mon cœur est serré. Je ne sais comment je pourrai cacher tout cela dans le salon. Cet enfant m'a amolli le cœur. »

Quelques jours après la duchesse, plus émue encore qu'elle ne le veut paraître, raconte les suites de l'incident :

« Mes rigueurs ont donné trois jours de fièvre à Louis et lui ont ôté l'appétit et le sommeil. Il disait à l'abbé : « Mon cœur tombe. » Il s'écriait à chaque instant : « Ah je suis donc perdu ! » Il se mettait en contemplation devant moi, ses yeux se remplissaient de larmes, et il allait les répandre dans une autre chambre. Il revenait, il se mettait à genoux auprès de moi, il caressait ma robe, je le regardais et il disait : « Quoi ! même pas cela ! » Le salon a pris parti pour lui ; j'ai été condamnée à recevoir ses caresses et à le baiser. La sentence m'a été portée par M. de Choiseul et exécutée en sa présence. Louis m'a dit que je lui remettais le cœur ; de ce moment il a repris sa gaieté, sa santé, et M. de Choiseul est après moi ce qu'il aime le mieux, parce qu'il l'a remis en jouissance de ses droits. Ne voilà-t-il pas de quoi faire un joli roman ? »

Mme du Deffand, très amusée, répond à son amie : « C'est véritablement de l'amour qu'il a pour vous, chère grand'maman, et je crois que si vous étiez dans le cas de pouvoir prendre une passion, il en serait l'objet. Je ne réponds plus de vous. Le petit Louis sera votre écueil, l'aimable enfant ! »

Cette aventure fait la joie des habitants de Chanteloup et devient la source d'intarissables plaisanteries. Mme de Choiseul prend en riant les taquineries dont elle est l'objet : « Vous dites que cet enfant a une véritable passion pour moi, écrit-elle et que j'en ai un peu pour lui; la marquise de Fleury va plus au fait. Elle dit qu'elle répond de moi jusqu'à Louis. »

Il ne faut pas que la grand'maman s'imagine qu'elle est seule à faire tourner les têtes ; la petite-fille a aussi une petite passionnette, mais, hélas ! l'objet n'en est pas un chrétien, mais un chien nommé Tonton. Il a de grands défauts : il aboie, il mord, il déchire les manchettes des visiteurs, aussi la liste de ses ennemis est-elle innombrable, mais il est fou, caressant, il a tout plein d'esprit, tout plein d'âme, de la gaieté, de la grâce; sa figure n'est pas parfaitement belle ; il est couleur de capucin, il n'a presque pas de queue; il est long d'une aune et n'a pas huit mois; à un an ce sera un serpent! Mme du Deffand ajoute : « Qu'est-ce que cela me fait? Il m'aime. En aimez-vous moins l'abbé de ce qu'il est long? Ne convenez-vous pas que, sur tout le mérite qu'on peut avoir, un grain d'amitié l'emporte? Que nous font toutes les belles qualités de ceux qui ne se soucient pas de nous? »

En effet la marquise aime à la folie le nommé Tonton : il a pour elle une tendresse qui lui a gagné son cœur, et qui fait qu'elle lui pardonne sa laideur et tous ses défauts : « Mon effilage et mon chien, voilà mes plus solides occupations et mes plus agréables amusements ; le reste va comme il peut. Je ne me soucie de rien, je ne prends part à rien. »

Bien loin de la railler de son affection, Mme de Choiseul en félicite sa vieille amie : « Je vous fais mon compliment sur la passionnette que vous avez prise pour votre chien. Quoi qu'on aime, c'est toujours bien fait d'aimer. Cette passion de chien me fait souvenir des vers que j'ai anciennement faits pour mon chien dans un accès de mélancolie.

« Les voici :

« J'aime mon chien, car il faut bien aimer,
De sentiment on ne peut se passer ;
Mais le fiel de l'expérience
Nous dit, hélas! que par prudence,
Il faut aimer son chien,
De peur de n'aimer rien. »

Les chastes amours de la duchesse et du petit Louis allaient prendre fin ; à Pâques, ainsi qu'il avait été décidé, le jeune homme partit pour Paris rejoindre Balbâtre et continuer son éducation musicale; beaucoup de larmes furent versées de part et d'autre, l'émotion gagna tout le château : c'est au milieu d'un attendrissement général et des scènes les plus touchantes que le jeune homme monta dans le carrosse qui l'emmenait dans la capitale : « Vous voilà donc séparée de votre petit amant, » écrit Mme du Deffand à la duchesse, et elle lui prodigue les consolations de circonstance.

Heureusement, pour se distraire, Mme de Choiseul a auprès d'elle une amie de fraîche date, la jeune et charmante comtesse de Coigny (1); elle est arrivée depuis

(1) Mme de Coigny et son mari venaient de quitter Paris à cause du dérangement de leurs affaires, et avant de se retirer dans leurs terres, ils faisaient un long séjour à Chanteloup.

quelque temps et la duchesse, qui décidément est en veine de tendresse, s'est éprise pour elle de la plus vive amitié. Chaque jour elles font ensemble de longues promenades à pied, et plus elles se connaissent, plus elles s'apprécient.

Mme du Deffand, mise au courant de cette nouvelle intimité, en plaisante quelque peu : « J'ai donc une rivale, chère grand'maman ! vous aimez à la folie Mme de Coigny. Je n'en suis point fâchée. Je suis bien aise que votre cœur ne s'engourdisse point. Je sais qu'elle est très aimable, on dit qu'elle vous aime passionnément. Apprenez-lui que je suis votre petite-fille, engagez-la à aimer tout ce qui vous appartient. » Du reste, à l'en croire, elle est bien loin d'être jalouse de ce sentiment si tendre. « J'aime bien mieux que vous ayez le cœur occupé que vide ou engourdi, dit-elle. Quand tous les objets présents sont indifférents, on s'accoutume à l'indolence, et les absents n'y gagnent rien. » Elle revient pour la centième fois sur cette pensée, qui lui est chère : « Personne n'est plus persuadé que moi qu'il n'y a qu'un plaisir dans ce monde : aimer et être aimée, tout le reste n'est que distraction ou ennui. »

L'hiver de 1774 est particulièrement agréable pour Mme de Choiseul ; sa belle-sœur est absente pendant plus d'un mois et l'aimable duchesse régne à Chanteloup sans rivalité et sans partage. Elle en éprouve un bien être et une joie auxquelles elle n'est pas habituée.

Dans les premiers jours de février en effet, Mme de Gramont avait quitté Chanteloup pour aller passer

quelques semaines à Paris. Son arrivée dans la capitale fait sensation ; l'empressement qu'on lui témoigne est extrême : c'est plus que de l'empressement, c'est de l'enivrement. Il n'y a point d'exemple d'un succès pareil. Rien n'a meilleur air que de la voir, que de lui donner à souper. Le matin à peine est-elle éveillée que sa chambre est remplie de prélats, de grands seigneurs, de grandes dames. Il n'y a point de maîtresse de roi, de premier ministre, de potentat, de souverain qui puisse jouir d'une plus grande célébrité.

Ces hommages ne s'adressaient pas seulement à la grande dame aimable et si recherchée dans la société au temps de sa puissance, ils s'adressaient bien plus encore à l'exilé de Chanteloup. C'est à Choiseul qu'on rendait hommage et qu'on faisait fête en accueillant sa sœur comme une reine. C'était une forme indirecte de protestation contre la cour, et c'est bien ainsi qu'on le comprit à Chanteloup.

Il faut rendre cette justice à Mme de Gramont, elle n'avait point la tête tournée de tous les honneurs qu'on lui rendait ; son air était simple, naturel, facile, elle se montrait fort aimable pour tous. Elle soupait tous les jours avec vingt-cinq ou trente personnes.

La maréchale de Luxembourg qui, avant l'exil, avait été son ennemie mortelle, se montrait sa meilleure amie. Ces deux dames ne se quittaient plus et leur intimité grandissait tous les jours. Elles se rendaient visite tous les matins, allaient ensemble aux spectacles, étaient de tous les soupers ; la maréchale l'emportait sur tout le monde. A un

dîner à l'hôtel de La Rochefoucaud, Mme du Deffand, pour passer à table, tenait, suivant son habitude, la maréchale sous le bras. Cette dernière s'obstina à faire passer Mme de Gramont avant elle, et elle dit avec componction à Mme du Deffand : « C'est un vœu que j'ai fait, qu'à toutes les portes où je me trouverais avec elle, elle passerait la première : oui, ce vœu est antique et solennel. » — La marquise riposta, non sans malice : « antique, non! ». — En effet, trois ans auparavant la maréchale témoignait pour la duchesse autant de haine qu'elle manifestait aujourd'hui d'amour.

Mme du Deffand naturellement voyait fréquemment Mme de Gramont, et elle s'en montrait très flattée, mais elle aurait voulu être de tous les soupers, et on l'oubliait souvent. Elle ne pouvait dissimuler son dépit. Heureusement tout s'arrange; Mme de Gramont, qui est déjà venue une première fois souper à Saint-Joseph, y vient une seconde, puis une troisième fois. C'est une marque d'attention dont la petite-fille exulte.

Enfin, tantôt chez la maréchale, tantôt chez M. de Toulouse, tantôt chez la petite sainte, tantôt chez Mme d'Enville, elle soupe huit fois avec la duchesse. C'est un triomphe sans égal.

Pendant son séjour à Paris Mme de Gramont reçut de son frère quelques lettres des plus intéressantes. Nous les reproduisons en grande partie; elles montrent bien l'état d'esprit de Choiseul, à quel point son charmant entrain et sa gaîté aimable ont survécu à la disgrâce et à l'exil. Sa simplicité, sa bonhomie sont parfaites.

Écoutons-le raconter à sa sœur les petits événements de Chanteloup :

« Chanteloup, ce 11 février 1774.

« La nouvelle de Chanteloup est, ma chère sœur, qu'hier il faisait le plus beau temps du monde, que j'ai été à la chasse, que nous avons tué un très gros sanglier, que j'ai chassé jusqu'à près de la nuit, la forêt étant très mauvaise et très glissante, mais en risquant de se casser le col, l'on se tirait d'affaire.

« Il fait aujourd'hui un temps abominable ; nous allons commencer à travailler au nouvel arrangement de la bibliothèque. Le temps se passe ainsi assez doucement, chaque jour produit une occupation tranquille; cela est bien différent de tout ce que vous voyez et surtout de tout ce que vous entendez dire. »

Puis viennent les commissions, une entre autres de Mme de Choiseul et des plus importantes : elle voudrait ravoir une table qu'elle a oubliée à Versailles et à laquelle elle attache un grand prix, parce qu'elle lui vient de Mme de Pompadour. C'est le duc qui s'entremet avec beaucoup de bonne grâce.

« Mme de Choiseul se porte assez bien, elle vous remercie des soins que vous prenez pour ses petites commissions; elle est bien fâchée de ne pouvoir pas ravoir la table qu'elle avait laissée dans son appartement de Versailles; je lui ai représenté que selon ce que vous me mandiez, elle était devenue *domaine* et qu'elle ne pouvait plus l'acquérir que par l'échange; si l'on en faisait faire

une neuve pareille, peut-être qu'avec de la protection on pourrait la troquer avec la vieille. Il est bien extraordinaire que Mme de Choiseul, de tout ce qu'elle a vu et eu à Versailles, ne regrette moralement et physiquement que cette table; elle l'aime mieux même que Mme de Durfort. Sans plaisanterie ayez la charité d'en parler à Le Roy, qui saura si Mme de Monteynard ne l'aura pas emportée à Paris; et si par hasard la table s'était en allée avec elle, comme elle regrette d'autres choses à Versailles, il serait possible d'échanger avec elle un meuble qui lui serait plus agréable. Si la table est restée à Versailles, il n'y a rien à faire que de l'y laisser.

« Voilà bien ce qui s'appelle vous mander des fagots, ma chère sœur, mais croyez que presque tout est fagot dans le monde, il n'y a de réel que le sentiment; celui que j'ai pour ma chère sœur est aussi tendre que sincère. » *(Inédite.)*

La négociation n'ayant pu aboutir, Mme de Choiseul dut renoncer à rentrer en possession de la table si vivement désirée. Le duc écrit philosophiquement : « C'était Mme de Pompadour qui la lui avait donnée, elle retourne au roi; tout cela est assez juste. »

Choiseul n'a pas conservé bon souvenir des étrangers qu'il a connus pendant son passage aux affaires, et dans la crainte que sa sœur ne noue de nouvelles relations, il la prie d'éviter les étrangers avec soin :

« Chanteloup, ce 17 février 1774.

« Comme M. d'Aranda, que j'ai connu à son aller et à son retour de Pologne, m'a fait faire des compliments par

tout le monde, je vous prie de les lui rendre si vous le rencontriez par hasard; mais évitez d'aller souper chez lui au cas qu'il eût occasion de vous en prier. Ce n'est pas qu'il y ait aucune conséquence politique, mais c'est que dans tous les temps de ma vie future, je ne voudrais avoir de relations avec aucun étranger. Il sera possible que pour ma santé ou mes affaires j'aie un jour la liberté d'aller à Paris, ou dans tel lieu où j'aurai besoin d'aller, mais je suivrai alors l'exemple de M. de Maurepas, je ne veux pas quitter la qualité d'exilé, pour avoir une raison légitime de ne voir ni prince ni ministre étranger. J'ai tant vu de tout cela, que ma vie ne suffira pas pour m'en délasser.

« Nous avons ri de bien bon cœur de l'article de la *Gazette de Leyde* qui parle du renvoi de M. de Monteynard, et qui le compare à M. de Massiac. J'ai trouvé que c'était le dernier, qui, tout mort qu'il est, perdait à la comparaison, car il était bonhomme. » *(Inédite.)*

Mme de Gramont, entre autres nouvelles, mande à son frère qu'elle a vu M. de Praslin. Ce dernier lui a demandé s'il était vrai que Choiseul allait avoir sa liberté pendant Compiègne; il en était déjà tout réjoui :

« Je lui ai répondu, écrit l'altière duchesse, que l'on ne pouvait pas plus savoir la durée de votre exil, que la raison qui vous avait fait exiler, que ce traitement qui vous privait de votre liberté ne gênait personne à la cour, où l'on ne s'avisait guère de faire justice sans en être sollicité, et que vous me paraissiez ne vouloir y rien demander. »

Choiseul apprend par sa sœur que l'on tient des assemblées chez les maréchaux de France; le bruit court qu'elles ont pour objet la revision de sa conduite ministérielle. Il s'en émeut fort peu : rien ne peut altérer sa tranquillité et il juge les hommes et les choses avec un imperturbable bon sens. Il répond paisiblement à Mme de Gramont.

« Chanteloup, ce 9 mars 1774.

« Si ma conduite était désapprouvée, il faudrait me permettre de dire mes raisons, elles seraient bien simples. J'assurerais avec vérité que j'ai fait de mon mieux, et que d'ailleurs je n'ai rien fait sans en prévenir le roi, qui n'était pas un enfant, et qui donnait les ordres que je suivais sur ses affaires; ainsi je pourrais m'être trompé sans être responsable de ma faute. Je souhaite et je crois possible, et très possible, de faire mieux que je n'ai fait, mais je crois qu'il est difficile d'être moins coupable que je le suis relativement à mon ministère; d'ailleurs M. d'Aiguillon a bien autre chose à faire qu'à songer à moi; et s'il y a pensé, il me connaît assez pour savoir qu'il n'a plus, à ce que je pense, de mal à me faire, et que je n'aurai jamais le désir d'être en position de lui en faire à la cour. Si nous avions des reproches réciproques à nous faire, ce serait, étant libres l'un et l'autre, et entre nous seuls, que nous nous éclairerions sur nos différents.

« L'on me parle de votre retour, ma chère sœur, ce plaisir me fait oublier un moment le voyage de Barèges... » *(Inédite.)*

Le souvenir de sa conduite au ministère était naturel

lement ce qui lui tenait le plus à cœur, et sur cet article-là il se montrait assez susceptible.

Quelque temps auparavant il avait appris par M. du Châtelet la nomination de l'abbé de la Ville (1) au poste de directeur général, et quelle que fût son indifférence actuelle pour la politique, il n'avait pu cacher l'indignation qu'il ressentait d'un pareil choix.

« Chanteloup, ce 6 janvier 1774.

« Je me doutais, mon cher comte, du peu d'aptitude que j'avais pour le ministère des affaires étrangères, par le peu de cas que la cour a fait de moi, il y a quelques années; mais je suis à présent intimement persuadé que je n'entends rien à la politique quand j'apprends que l'abbé de la Ville est pourvu de la dignité de directeur général des affaires étrangères. Outre que je le regardais comme un malhonnête homme en tous les genres possibles, et je conserve encore ce sentiment, il me paraissait le plus mauvais commis en politique qui existât en Europe. Je l'avais gardé parce que je ne croyais pas avoir besoin d'un bon commis, quoique je fusse informé de sa conduite, et surtout de ce qu'il faisait contre moi au dernier Fontainebleau où j'ai été, et depuis à Versailles.

(1) L'abbé de la Ville avait d'abord été Jésuite, puis il abandonna la société pour devenir prêtre séculier; placé ensuite comme précepteur auprès des enfants de M. de Fénelon, il le suivit dans son ambassade de Hollande; par ses intrigues il parvint à se faire nommer secrétaire d'ambassade; peu après il obtint une place de principal commis aux Affaires Étrangères. Choiseul le méprisait. L'abbé s'en vengea en contribuant à sa chute.

« J'espère pour l'honneur de mes connaissances et de mon opinion sur les talents politiques, que le titre que l'on lui donne est la récompense de tout ce qu'il a fait dans ce temps, et que la direction générale n'est qu'une tournure assez grossière pour arriver par la paix à la guerre... » *(Inédite.)*

Du reste on n'oubliait pas Choiseul dans sa retraite et les gazetiers à la solde du ministère ne négligeaient aucune occasion de lancer contre lui quelque perfidie.

Le 12 mars il écrivait à Mme de Gramont, toujours à Paris :

« Je vous envoie un bulletin que j'ai reçu hier; vous y lirez un second article aussi faux qu'il est bête. Il n'y a pas de mal à être bête à un certain point : mais je vous serai obligé de faire prier M. de Sartine d'avertir le faiseur de nouvelles que la bêtise ne le dispense pas d'être mieux instruit quand il parle d'un citoyen relégué dans son château, et de lui observer de plus que le tumulte dont il parle a eu lieu en Touraine, dont ce citoyen est gouverneur, et que par conséquent il est punissable d'avancer sur son compte des faits incroyables où il n'y a ni sens ni charité. » *(Inédite)* (1).

Les ministres profitent de toutes les circonstances pour

(1) Voici quel était l'article du bulletin mentionné dans la lettre :

« La présence du régiment de Berry a rétabli le calme et l'ordre dans la Touraine. Le peuple s'y étoit persuadé qu'il y avoit des endroits tant sur la Loire que sur le Cher, qui servoient d'entrepôt à des monopoleurs, et il s'étoit partagé en deux bandes, dont l'une se portoit déjà vers Chanteloup, et paroissoit y menacer des *prétendus auteurs* de la cherté des grains. »

chercher à être désagréables au duc, mais si l'on savait combien tout cela le touche peu personnellement, on s'en épargnerait la peine.

« M. de Monteynard, mande-t-il à sa sœur, avait conservé deux de mes secrétaires qui sont d'honnêtes gens ; il y en a un qui est très bon gentilhomme de ce pays-ci. M. d'Aiguillon les a renvoyés comme des laquais ; j'en suis fâché pour eux, mais s'il croit m'avoir fait une grande peine, ou que je me servisse de ces pauvres gens pour savoir ce qui se passe chez les ministres, il se trompe infiniment.

« Adieu, ma chère sœur, vous ne me parlez plus de votre retour, il y a déjà quelques jours que le mois de février est à sa fin. Je m'en vais à la chasse avec la comtesse de Coigny qui déjeune à la cuisine... » *(Inédite.)*

Mme de Gramont prolongeant son séjour dans la capitale, son frère continue à la tenir au courant presque journellement des menus événements de Chanteloup, des allées et venues des uns et des autres :

« Chanteloup, ce 12 mars 1774.

« M. de Jarnac est arrivé hier, ma chère sœur, ici comme une bombe. Je ne m'attendais pas du tout à son arrivée, et j'en ai été fort aise. Il m'a donné de bonnes nouvelles de vous, de M. et de Mme de Beauvau ; je lui ai dit ce soir que vous n'étiez pas trop contente de ce qu'il vous avait négligée à Paris ; il s'est récrié, il prétend qu'il a été presque tous les jours chez vous, mais que vous sortez pour dîner, ce qui fait que vous êtes introuvable. Comme vous êtes mécontente de lui, je crus que vous ne

désapprouveriez pas que je lui gagnasse quelques parties au billard : c'est ce que j'ai fait en arrivant. » *(Inédite.)*

« Chanteloup, ce 13 mars 1774.

« Nous avons ici, ma chère sœur, la fleur des pois, M. de Jarnac et M. de Montesquiou. Je suis pénétré d'un tel respect pour eux, que j'ai peur qu'ils ne s'ennuient, d'autant plus qu'il faut avoir de l'esprit avec les gens de cour, et que je trouve que j'en ai bien peu, mais en revanche nous avons aujourd'hui du beau temps, et l'espérance qu'il continuera. Les chemins seront secs et bons pour votre voyage ; vous devez vous attendre que nous vous ferons promener à outrance, pour réparer le temps que vous avez perdu à Paris. On m'annonce que le prêtre est habillé pour la messe ; je vous quitte, ma chère sœur, en songeant que je vous embrasserai avec bien du plaisir d'aujourd'hui en huit. » *(Inédite.)*

Choiseul écrit avec une verve charmante, une grâce inimitable. Sous sa plume, les plus minces incidents prennent de la couleur et deviennent un véritable tableau. Écoutons-le raconter l'arrivée de poules couleur de rose que Mme de Gramont lui envoie en cadeau :

« Ce 15 mars 1774.

« M. de Jarnac nous dit, il y a deux jours, dans la conversation, qu'il lui arrivait des faisans d'or et d'argent, et que par la même voiture il me viendrait un ménage de poules couleur de rose, que vous aviez demandé à M. de Coigny pour Chanteloup. Je fus touché sensiblement de

cette attention de votre part, et le suis encore, ma chère sœur, quoique les poules ne soient pas exactement couleur de rose. Hier, en revenant de la chasse, l'on nous dit qu'il était arrivé un garde de *Merry* avec les faisans et les poules. Nous courûmes pour les voir : je demandai d'abord mes poules couleur de rose; l'on tira d'un panier un coq et deux poules toutes blanches dont nous avons une centaine dans la basse-cour, et de là de rire; mais ce qu'il y a de mieux, c'est que ce garde, en nous contant son voyage, dit qu'en passant par Orléans, pour éviter qu'on ne lui fît payer des droits, il avait montré sa bandouillère et avait dit que ces oiseaux qu'il portait, étaient un présent que le roi faisait au duc de Choiseul à Chanteloup. Ce qui fait que ma considération va infiniment remonter le cours de la Loire, et que j'espère qu'en conséquence la poste vous mènera fort vite d'Orléans ici. Vous ne pouvez y arriver trop tôt, ma chère sœur, pour mon bonheur.

« Le procédé des Harcourt vis-à-vis le maréchal de Contades est inconcevable : mais c'est que quand on est bête, l'on n'est ni bon militaire, ni bon politique, ni bon ami, ni bon amant, l'on ne peut être rien du tout. » *(Inédite.)*

Le style de Choiseul est simple, facile, sans recherche aucune et en même temps d'une rare distinction. Voici un billet du duc à la comtesse de Brionne, écrit à la même époque. Est-il possible de faire un reproche à une femme avec plus d'esprit et de réserve? De quel ton l'on savait parler aux femmes en ce temps-là! Et quand on pense que c'est un amant qui écrit à sa maîtresse!

« J'ai demandé hier, avec bien de l'empressement, de vos nouvelles, madame la comtesse, à M. de Montesquiou, qui nous est arrivé de la cour. Il ne vous avait pas vue. Comment vient-on ici sans pouvoir dire qu'on vous a vue? un souvenir, un regard, un mot de votre part sont les heureux auspices de cette maison. J'avais un petit intérêt particulier à apprendre de vos nouvelles, madame la comtesse. J'aurais voulu être instruit si vous vous étiez rappelé la petite commission que j'avais pris la liberté de vous donner la semaine dernière, et pour laquelle je vous avais demandé de m'écrire sur-le-champ. Je me doute que quoique vous mettiez toutes les grâces possibles à vos bontés pour moi, vous avez oublié cette bagatelle. C'est que vous n'avez pas lu cet article de ma lettre. Il n'y a pas de mal à cela, quoique j'aime tendrement la personne que cela regarde. Je pourrai me rappeler à son souvenir par d'autres moyens.

« Ne croyez pas, madame la comtesse, que j'ose vous faire des reproches. Je voudrais passer ma vie à vous parler de ma reconnaissance et des sentiments qui m'attachent à vous. » *(Inédite.)*

Enfin au bout d'un mois de réceptions, de soupers, de parties de théâtre, de fêtes continuelles, Mme de Gramont se décide à reprendre la route de Chanteloup. La cour et la ville sont dans la désolation.

« Il y a une sorte d'insolence à parler de mes regrets, écrit Mme du Deffand, quand toutes les personnes les plus considérables, les plus aimables, les plus distinguées, les plus, les plus... etc., se désespèrent de son départ. Jamais,

non jamais, on n'a eu pour personne autant d'amour, d'empressement, d'enivrement. C'était une honte de n'avoir été admis à aucun souper, une gloire d'avoir été à beaucoup. »

Le 20 mars, la duchesse, accablée d'honneurs et de fatigue, reprend la route de Chanteloup. Il était temps : Elle était si lasse qu'elle n'avait plus la faculté de penser, il ne lui restait plus que celle de sentir, d'être touchée, flattée, reconnaissante de tous les empressements qu'on lui avait marqués.

Surmenée par cette existence à outrance, elle dut s'aliter en arrivant; elle avait la fièvre, des douleurs, une lassitude et une fatigue si profondes qu'on eut un moment des inquiétudes pour sa vie. Mais elle avait un solide tempérament et après quelques jours de soins, elle ne tarda pas à reprendre bon visage et bonne santé.

CHAPITRE XII

1774

AVRIL-DÉCEMBRE

Voyage de l'abbé à Paris. — Étrange prédiction de Mme du Deffand. — La maladie du roi. — Sa mort. — Visite du comte d'Artois à Chanteloup. — Choiseul est autorisé à venir faire sa Cour. — Renvois du duc d'Aiguillon, du chancelier Maupeou et de l'abbé Terray. — Les Choiseul se disposent à rentrer à Paris. — Mme du Deffand prépare un grand souper. — Elle demande à Voltaire des vers de circonstance. — Joie du retour.

Cependant Mme du Deffand, dont le moral s'est assez bien soutenu pendant le séjour de Mme de Gramont, retombe aussitôt le départ de la glorieuse dame dans son état ordinaire de marasme et d'hypocondrie.

« Je suis si fatiguée de mes insomnies que mon âme est triste jusqu'à la mort (qui ne tardera pas longtemps à arriver, si elles ne prennent fin). Je ne sais à quoi les attribuer. Je ne ressens aucune incommodité. Je n'ai ni fièvre ni douleur. Je vis d'un grand régime; je n'ai mal nulle part, mais je suis faible et souvent fort triste. La vie m'est à charge. Je m'ennuie du besoin que j'ai de la société et des soins qu'il faut se donner pour s'en procurer. »

Au fond c'est toujours l'absence de la grand'maman qui fait le désespoir de sa vie. Loin de s'accoutumer à la

séparation, elle lui devient tous les jours plus insupportable.

« J'ai le plus grand besoin de voir quelqu'un que j'estime complètement et pour qui j'aie une véritable tendresse. Je suis ennuyée, dégoûtée de tous les semblants. Je voudrais que le peu de temps qui me reste fût dévoué à la vérité, ne dire que ce que je pense, n'exprimer que ce que je sens, n'être ni acteur ni spectateur de comédies, ne plus trafiquer en fausse monnaie, voir des visages et non pas des masques ; enfin, enfin, me retrouver dans ce petit appartement et pouvoir ne dire et n'entendre que la vérité. »

Elle demande avec instance qu'on vienne la voir, la remonter ; la vie n'est plus tenable sans ses amis. Elle a mille coquetteries pour Barthélemy dans l'espoir de l'attirer à Paris : « Il est temps, l'abbé, que vous veniez faire un tour ici, j'ai un vrai besoin de causer avec vous. Venez me dérouiller, me dégourdir ; nous ferons de petits soupers, je vous laisserai coucher de bonne heure ; nous emploierons tout notre temps à parler de la grand'maman. » On se laisse attendrir à Chanteloup par de si touchantes supplications et Mme de Choiseul consent enfin à se séparer pour quelques jours de son fidèle ami :

« Le voilà, chère petite-fille, cet abbé que vous avez la cruauté de désirer. Eh bien ! je ne suis pas plus généreuse que vous, car ce n'est pas sans regret que je vous l'envoie. Je serai bien aise que vous l'ayez, mais je suis bien fâchée de le perdre ; il faut bien s'avouer réciproquement ses faiblesses, et c'est un assez joli rôle à jouer pour

l'abbé d'être l'objet de nos faiblesses. Vous verrez cependant qu'il ne nous fera pas l'honneur d'en être plus fat. Il vous dira que je vous aime et n'aura que cela à vous dire de moi. »

L'abbé arrive à Paris et Mme du Deffand est dans toute la joie de son âme. Naturellement il soupe presque tous les soirs chez elle et là, avec quelques amis de choix, l'on parle des hôtes de Chanteloup et l'on fait chorus de regrets.

Tout à coup, Mme du Deffand a comme une sorte de divination. Elle prédit à sa grand'maman qu'elle la reverra cette année, cet hiver même. Mais où cela? à Chanteloup? Point du tout, à Paris, dans le petit appartement, à l'hôtel de Choiseul, rue de Richelieu. Et Mme du Deffand, très sûre de ce qu'elle avance, ajoute : « Gardez ma lettre pour qu'elle vous fasse souvenir de ma prédiction. »

« Oh ! pour le coup, ceci tient à l'inspiration, répond la duchesse. Cet hiver, y pensez-vous? Nous sommes déjà à la moitié de mars. »

Et elle termine par cette phrase assez impie : « Si vous avez dit vrai, vous me ferez peur, je vous croirai en commerce très intime avec Dieu ou avec le diable, ce qui revient au même. »

Un mois après et par la plus étrange des coïncidences la prédiction de Mme du Deffand était devenue une réalité.

Le roi se trouva mal le 28 avril, dans un de ces voyages de deux ou trois jours dont il essayait de remplir l'inutilité de sa vie pour en chasser le désœuvrement et l'ennui.

A la nouvelle de cette indisposition subite, toute la

cour fut bouleversée. Mme du Barry et ses partisans, qui avaient tout à redouter des événements, vivaient dans une anxiété des plus vives. Le souvenir de Metz et des scènes qui avaient précédé l'éloignement de Mme de Châteauroux hantait tous les esprits.

Le vendredi 30, la petite vérole se déclara. Pendant les premiers jours on n'eut aucune inquiétude, les remèdes eurent de bons effets, et la maladie suivit son cours régulier. Mesdames soignaient le roi, et malgré toutes les représentations et le danger de la contagion refusaient de s'éloigner; elles s'étaient emparées de toutes les avenues de sorte que personne ne pouvait pénétrer sans leur assentiment. Le malade était presque toujours assoupi; cependant le 4 mai il demanda Mme du Barry et il eut avec elle une courte conversation; il ne devait plus la revoir.

Mais l'amélioration espérée ne se produisait pas; loin de là, la maladie s'aggravait. Versailles présentait un étrange spectacle : deux partis s'y livraient sur le corps du moribond une guerre acharnée. Le parti des dévots et des Jésuites s'opposait à la communion du roi, parce que c'était le prévenir de son état, que l'exil de Mme du Barry s'ensuivrait et qu'il était plus difficile de reprendre le pouvoir que de le garder. Le parti Choiseul, c'est-à-dire celui des philosophes et des incrédules, demandait à cor et à cri cette communion pour les motifs opposés et il voulait l'imposer à l'archevêque de Paris : « Vous ne sauriez croire toutes les cabales et intrigues indécentes et indignes qui se passent ici et qui font horreur, écrit le comte Xavier de Saxe à sa sœur ; si ce n'était mon atta-

chement, et, j'ose dire mon amour pour ce cher et digne roi, qui me fait rester ici, je voudrais en être bien loin pour ne rien voir et ne rien entendre... »

L'entrevue du roi et de Mme du Barry avait alarmé la famille royale, et le soir même on signifia à la favorite qu'elle eût à s'éloigner; elle obéit sur l'heure et partit pour Ruel avec la duchesse d'Aiguillon pour y attendre les événements. Son attitude fut des plus dignes.

Du Barry le Roué n'imita pas l'exemple de celle dont il avait fait la fortune. Il errait le nez au vent dans les corridors du château, la tête remplie d'assez sombres réflexions, lorsqu'il croisa le prince de Ligne : « Eh bien, lui dit le prince, la farce est jouée, vous pouvez partir. » — « Et pourquoi m'en aller? riposta le Roué insolemment, avec son drôle d'accent gascon. Si l'on me fâche, je mettrai le royaume en république. »

Versailles présentait le spectacle le plus écœurant. Le jeune vicomte de Ségur, apprenant l'agonie du roi, accourt tout bouleversé et, avec les illusions de la jeunesse, il croit trouver toute la cour dans les larmes : « Quelle fut ma surprise, écrit-il, lorsque je vis régner partout, dans le palais, dans la ville, dans les jardins une indifférence générale et même une espèce de joie! Le soleil couchant était oublié; toutes les adorations se tournaient vers le soleil levant. On ne s'occupait que de l'avenir; les vieux courtisans ne pensaient qu'à conserver leur crédit sous le nouveau règne, et les jeunes à les supplanter. » Malgré sa bonté, le roi était peu regretté; tout le monde souhaitait que cela finît au plus tôt.

Le 8 il y eut un mieux sensible : l'on vit aussitôt une longue file de carrosses prendre la route de Ruel ; les gens prudents allaient faire leur cour à Mme du Barry. Mais le soir l'amélioration ne se soutint pas. Le 9, le malade reçut l'extrême-onction à neuf heures du soir. Le 10, à trois heures et un quart après midi, il rendit le dernier soupir.

Aussitôt ce fut un sauve-qui-peut général, toute la cour s'enfuit de Versailles.

Pour tous les amis de Choiseul, ce changement de règne devait être la fin de l'exil : aussi Mme du Deffand exulte-t-elle. Elle n'aura ni paix ni repos qu'elle ne sache que les chevaux de poste sont dans la cour de Chanteloup.

Dans son enthousiasme, et enhardie par un succès dont elle est elle-même bien étonnée, elle se croit un grand talent pour les almanachs : il lui prend envie de se faire rivale de Mathieu Lænsberg. Elle prédirait pour le mois de janvier des éclipses, des comètes, des phénomènes. Enfin, enfin, si elle est un prophète, elle ne serait point un prophète de malheur.

Cependant les débuts du nouveau règne ne furent pas ce que l'on espérait. L'on s'imaginait que le roi allait renvoyer de suite le duc d'Aiguillon. C'était une erreur, et il n'y eut d'abord rien de changé. Il fallut calmer les impatiences et attendre les événements.

Peu de temps après la mort de Louis XV survint un incident de nature à rassurer sur l'avenir les Choiseul et leurs amis et à leur faire présager la fin prochaine de la disgrâce.

Le comte d'Artois fit un voyage en France, il visita successivement le Havre, Saint-Malo, Brest, Rochefort, La Rochelle et Bordeaux. Comme il devait passer près de Chanteloup, il demanda au roi la permission d'y aller, et sur les instances de la reine, Louis XVI y consentit.

Le duc des Cars, qui accompagnait le prince, a laissé sur ce voyage quelques notes fort piquantes : il y a entre autres un parallèle entre Harcourt et Chanteloup qui mérite d'être reproduit :

« Au Havre le comte d'Artois s'arrêta chez le marquis de Briges, puis il fut à Harcourt. Il n'avait jamais vu les grands seigneurs du royaume que dans les appartements du roi, faisant leur cour et paraissant à peu près tous égaux. Ce fut à Harcourt qu'il vit pour la première fois ce qu'était un grand seigneur chez lui. La maison du comte d'Harcourt était nombreuse et de la plus grande magnificence. Une compagnie de gardes vêtus en rouge et galonnés comme ceux du roi en bleu, nombre d'officiers attachés à cette compagnie, des écuyers, des pages, et quatre-vingts gentilshommes ou dames de qualité, tous logés au château ; une musique nombreuse, un équipage de chasse : telle était la représentation du maréchal d'Harcourt...

« A Chanteloup comme à Harcourt, nous trouvâmes un grand seigneur, un grand château, une compagnie très nombreuse, un très grand luxe, avec cette différence d'une grande et noble représentation unie à une grande naissance à Harcourt, un luxe trop galant et trop financier à Chanteloup.

« Harcourt rappelait l'idée de la brillante mais sévère chevalerie. A Chanteloup, si on ne voyait pas le maître de la maison, l'on pouvait se croire chez un très riche financier, mais dès que Choiseul paraissait, il avait encore l'air du maître de la France. »

Cependant les jours se passaient et la situation des Choiseul restait la même. On assurait de tous côtés que l'exil du duc allait être levé, que le roi était animé pour lui des meilleures dispositions, que son retour aux affaires était prochain, mais toutes ces affirmations n'étaient que des paroles en l'air et rien ne venait les confirmer.

Louis XVI n'avait jamais aimé Choiseul. Outre qu'il se rappelait les bruits indignes répandus au moment de la mort du dauphin, la prodigalité du duc lui déplaisait et le choquait dans ses goûts d'ordre et d'économie. Il éprouva donc tout d'abord une grande répugnance à rendre à l'ancien ministre sa liberté : il l'aimait beaucoup mieux en exil qu'à Paris. La première fois qu'on lui parla de son retour, il refusa net. La reine, dont les sentiments de reconnaissance étaient restés immuables, patienta quelque temps; puis elle lança des insinuations qui ne furent pas comprises; enfin n'y tenant plus, elle demanda formellement au roi de rappeler le duc à la cour. Louis XVI refusa encore. Mais la reine insista de la façon la plus vive; elle dit qu'il était humiliant pour elle de ne pouvoir obtenir la grâce de l'homme qui avait négocié son mariage; bref, elle bouda, se fâcha, supplia de telle façon que le roi finit par céder.

Le mercredi 10 juin, les amis de Choiseul lui envoyèrent

en toute hâte un courrier pour lui annoncer que Louis XVI lui donnait enfin la permission de venir faire sa cour.

Heureux de sortir de cette terre qu'il n'avait pas quittée depuis près de quatre années, Choiseul fit atteler sa berline et il partit sans perdre une seconde; mais en homme prudent, en passant à Blois, il commanda les chevaux de poste qui devaient le ramener à Chanteloup quelques jours après.

Le duc fit son entrée à Paris le dimanche 12 juin, à huit heures du soir. Son arrivée causa la plus grande sensation; comme la nouvelle de son retour s'était ébruitée, une foule immense de peuple se rendit au-devant de lui jusqu'à la croix de Berny. Les poissardes elles-mêmes allèrent à sa rencontre. On suivait son carrosse en poussant des cris de joie, on lui adressait des vers, des souhaits de bienvenue, on lui jetait des fleurs; bref il fut accueilli par des transports de joie extraordinaires. On eût dit un souverain bien-aimé rentrant dans ses États après une longue absence : « M. de Choiseul a été reçu dans Paris comme notre Seigneur à Jérusalem, mande Mme Cramer à M. de Constant; on montait sur les toits pour le voir passer; je parle des gens qui n'ont point d'argent, car cette visite, qui n'a duré que deux jours, a fait baisser les fonds, qui n'en sont pas remis encore. » *(Inédite.)*

Le premier soin du duc, après cette entrée triomphale, fut d'aller souper chez Mme de Brionne, dont il était toujours fort amoureux.

Le lendemain matin, à neuf heures, il se présenta au châ-

teau de la Meute et il eut une audience de la reine. Marie-Antoinette le reçut avec les plus grandes marques de bonté : « Je suis charmée de vous voir ici, Monsieur de Choiseul, lui dit-elle. Je suis bien aise de m'acquitter envers vous; je vous dois mon bonheur, il est bien juste que vous en soyez témoin et je m'estime heureuse d'avoir pu contribuer à votre retour. »

Le roi, au contraire, affecta de ne parler au duc qu'après avoir causé avec deux autres personnes. Puis, quand il lui adressa la parole, fidèle à son habitude de ne trouver que des mots disgracieux, il lui dit seulement : « Tiens, Monsieur de Choiseul, vous avez bien engraissé, vous avez perdu vos cheveux... vous devenez chauve. » Et ce fut tout.

Monsieur et le Comte d'Artois au contraire se montrèrent des plus aimables et demandèrent avec insistance des nouvelles de Mme de Choiseul.

Le duc quitta la Meute, où il n'avait plus que faire, vint dîner chez Mme du Châtelet, puis il reçut des visites pendant la journée. Tous les princes du sang, tous les ambassadeurs, tous les grands vinrent lui offrir leurs hommages et leurs vœux. Le soir il soupa encore chez Mme de Brionne.

Les partisans de Choiseul avaient témoigné d'une joie immodérée en revoyant leur chef, mais ce dernier, plein de prudence, ne voulut pas éveiller de dangereuses susceptibilités; pour couper court à toutes les suppositions que sa présence faisait naître, il prétexta ses semailles qui exigeaient tous ses soins, et dès le mardi matin il reprenait la route de Chanteloup.

Il avait été tellement absorbé par ses amis et par les soins qu'il avait rendus à Mme de Brionne qu'il n'avait pu trouver le temps de visiter Mme du Deffand. C'était un inexcusable oubli et un manque d'égards des plus graves.

La marquise avait montré plus d'amitié; elle n'avait même pu contenir son impatience et elle avait pris les devants en se rendant de sa personne dès la matinée du dimanche à l'hôtel de Choiseul. Elle ne trouva que Fribourg, le suisse; le duc n'était pas encore arrivé. Le lendemain elle attendit vainement toute la journée. Sa déception fut profonde; elle écrit tristement à Chanteloup :

« Je ne l'ai point vu, chère grand'maman. Au lieu d'une minute qu'il aurait pu m'accorder, il m'a laissé l'espérance pendant sept à huit heures de le voir arriver. Cela vaut bien mieux, demandez-le à M. de Boufflers : il prétend qu'on ne peut donner une plus grande marque d'amitié et de confiance. Les raisons qu'il en apporte sont trop subtiles pour que je les puisse rendre. Je lui crois un grand talent pour les ambassades. Vous en conclurez qu'il m'a persuadée. Eh! pourrais-je ne pas l'être! »

Enfin le grand événement si impatiemment attendu depuis plusieurs mois se produisit. Le duc d'Aiguillon fut renvoyé à son tour, et, suivant l'usage, exilé; il se rendit au château de Véretz, qui n'était séparé de celui de Chanteloup que par la Loire.

« Eh bien! chère grand'maman, écrit Mme du Deffand,

au comble du bonheur : voilà l'impie Achab détruit!... la joie est universelle!

> Enfants, femmes, vieillards s'embrassent avec joie,
> Bénissent le Seigneur et *celui qu'il envoie.*

« Celui-là tel qu'il est sera le bien venu.

« Enfin on balaie la cour; et quand elle sera bien nettoyée, bien propre, on y replacera les meubles qui doivent l'orner. »

On devine à quels meubles la marquise fait allusion. Mme du Deffand nage dans la joie. Elle reverra donc ce petit appartement tant aimé, elle reverra sa petite-fille, elle l'embrassera, elle lui dira tout ce qui lui passera par la tête avec une entière confiance dans sa discrétion et son indulgence. Dans son enthousiasme elle rappelle ces vers d'Athalie :

> L'étranger est en fuite et le Juif est soumis;
> Comme le vent dans l'air dissipe la fumée,
> La voix du Tout-Puissant a chassé cette armée.

D'Aiguillon ne fut pas seul sacrifié. Les autres ennemis de Choiseul, Maupeou et l'abbé Terray, furent à leur tour exilés; le renvoi du chancelier et du contrôleur général provoqua dans la population une joie extravagante. On tira des pétards toute la nuit; on brûla des mannequins revêtus d'une simarre, d'autres habillés en abbé; les premiers représentaient le chancelier, les seconds le contrôleur. En quittant Paris l'abbé Terray au passage de la Seine, à Choisy, faillit être jeté à l'eau par la populace. Maupeou eut également toutes les peines du monde à se soustraire à l'animadversion publique.

La charge de chancelier était inamovible et Maupeou refusa de donner sa démission. On voulut respecter en lui « l'inamovibilité des charges de magistrature dont il s'était joué si bassement et si indignement », et l'on tourna la difficulté en nommant M. de Miromesnil, ancien président du parlement de Rouen, chancelier en survivance en exercice.

En lui annonçant ces graves nouvelles, Hennin de Beaupré écrit à son frère :

« Versailles, 17 août 1774.

« La scène vient encore de changer, cher frère, et les derniers actes sont une suite des premiers. Ce que toute la France désirait depuis si longtemps est enfin arrivé, et M. de Maupeou a éprouvé le sort qu'il avait fait éprouver à mille autres qui le méritaient moins que lui. Que va dire le vieillard de tous ces changements? Se joindra-t-il aux partisans des jésuites pour crier contre l'exil de ce second *L'Hôpital*, comme il l'a nommé lui-même? Il a si souvent changé d'avis qu'il peut bien en avoir encore un différent de celui qu'il avait il y a trois ans. Se croit-il toujours aussi bien au courant dans son château de Ferney que s'il était dans le cabinet et au conseil? » *(Inédite.)*

Tout le monde s'imaginait que Choiseul allait reprendre les rênes du gouvernement. Cette pensée donna une nouvelle intensité à la douleur qu'éprouvait Voltaire de voir ses sentiments méconnus.

A peine la nouvelle de la mort de Louis XV est-elle parvenue à Ferney que le philosophe écrit à d'Argental :

« Tout ce qui me fâche, c'est l'injustice de celui qui règne à Chanteloup et qui doit régner bientôt dans Versailles. Non seulement je ne lui ai jamais manqué, mais j'ai toujours été pénétré pour lui de la reconnaissance la plus inaltérable. Cette injustice, encore une fois, me désespère. J'ai quatre-vingts ans, mais je suis avec M. de Chanteloup comme un amant de dix-huit ans quitté par sa maîtresse. » (18 mai.)

C'est encore une fois Mme du Deffand que le patriarche méconnu charge de plaider sa cause :

« J'ai su que M. le duc de Choiseul était revenu à Paris en triomphateur et qu'il était reparti en philosophe; je lui battis des mains avec le peuple, et je ne le trouve pas moins injuste envers moi. Je lui serai toujours attaché, fût-il exilé ou fût-il souverain. Je serai pénétré de reconnaissance pour lui, je le regarde comme un génie supérieur; mais je ne lui pardonnerai jamais l'erreur dans laquelle il est tombé sur mon compte. »

La marquise envoie fidèlement cette lettre à Chanteloup, mais elle obtient de la duchesse la même invariable réponse :

« Je ne sais pas pourquoi M. de Voltaire s'imagine toujours être mal avec M. de Choiseul; je ne puis vous dire sur cela que ce que je vous ai toujours écrit : que M. de Choiseul ne cesse de lire ses ouvrages et de les admirer avec tout le plaisir que cause une admiration véritable. »

En novembre, le Parlement Maupeou, « qui n'avait su qu'obéir au roi, » était renvoyé, et l'ancien Parlement, « qui n'avait su que le braver, » était rappelé.

Cette nouvelle indigne Voltaire, mais redouble ses inquiétudes. Dans son ardent désir de rentrer en grâce auprès de celui auquel tous les courtisans prédisent de nouveau les plus hautes destinées, il a recours à toutes les influences, et il ne ménage ni les flatteries ni les plus plaisantes lamentations :

« Je porte toujours dans mon cœur le ver rongeur qui me déchire depuis l'aventure du grand Barmécide, écrit-il à Mme de Saint-Julien, qu'il sait liée avec Choiseul. Je ne me console point de l'injustice que ce grand homme m'a faite en me croyant ingrat... Je ne pouvais certainement deviner dans mes cavernes que le nouveau chef d'un aréopage de passage avait le malheur d'être brouillé avec le plus magnanime de tous les hommes. En un mot, je n'ai jamais discontinué de brûler mon encens au temple de Barmécide le bienfaisant. » (2 juin 1776.)

« Le chef d'un aréopage de passage! » Quelle chute pour M. de Maupeou, qui devait être « la gloire de la France », « un nouveau L'Hôpital », et auquel le patriarche avait si pompeusement promis « une couronne civique »! N'eût-ce pas été le cas de renouveler la plaisanterie de la girouette et d'envoyer maintenant au chancelier disgracié celle dont on avait tant parlé pour le château de Chanteloup?

Les Choiseul, malgré les instances de leurs amis, ne voulurent pas montrer une hâte excessive à rentrer dans la capitale, et ils prirent la résolution de passer tout l'été dans leurs terres. Mme du Deffand fut désolée de cette détermination, mais il fallut bien se résigner

devant la volonté nettement affirmée de la grand'maman.

Cependant les santés des habitants de Chanteloup ne sont pas trop bonnes; l'abbé tombe malade le premier; il est repris de ses maux de nerfs, et il en souffre cruellement; la moindre contention d'esprit lui est insupportable, aussi cesse-t-il toute correspondance. La marquise s'étonne de ne plus recevoir de nouvelles, elle s'inquiète, elle se croit en disgrâce et le dit. « J'ai pris plusieurs fois la plume pour vous écrire, lui répond l'abbé, je sentais qu'il me serait plus aisé de prendre un mousquet et de monter à l'assaut. »

Pour se guérir, Barthélemy passe son temps à faire des exercices violents; il monte à cheval, rame, prend des bains, court toute la journée. Quand il est rompu de fatigue, il occupe son esprit aux plus importantes questions : il cherche de quelle longueur étaient les bras d'Artaxerxès Longue-Main, quelles étaient les dimensions de ce roi de Syrie nommé Nez-de-Griffon et si le roi d'Égypte surnommé le Flûteur jouait de la flûte traversière ou de la flûte à bec. Malgré le charme et le vif intérêt de ces études, son état ne s'améliore pas et il se décide à aller à Paris consulter les médecins. « Quels sont ceux qu'il compte voir? écrit la marquise. La foi est de toutes les vertus celle qui me manque le plus. Tous les médecins ne me paraissent que des charlatans, et il n'y en a aucun à qui je donne la préférence. »

La duchesse s'inquiète de savoir son ami souffrant et seul à Paris. « Rassurez-vous, lui écrit Mme du Deffand, j'aurai bien soin de lui; je sais ce que c'est que des vapeurs;

c'est de tous les maux le plus abominable. Elles ne sont peut-être pas toutes du même genre, mais si elles étaient semblables aux miennes, je pourrais lui être utile, l'amitié étant le spécifique de ce vilain mal. » Et puis le meilleur moyen de faire du bien au malade sera de lui parler de la duchesse. Que de questions la marquise lui fera! Que de pots-pourris, que de radotages, de rabâchages elle lui prépare!

L'abbé débarque à Paris. Sa première visite est pour Mme du Deffand; il arrive chez elle à six heures et entre dans sa chambre sans se faire annoncer :

« Je viens, dit-il, en contrefaisant sa voix, de la part de Mme la maréchale. — De laquelle? — Ah! je ne sais pas son nom, je ne suis entré chez elle que ce matin. — En qualité de quoi? de valet de chambre ou de laquais? — Non, d'aumônier. »

Un éclat de rire lui échappe et le trahit :

« Ah! c'est l'abbé! Eh! bonjour, l'abbé; comment se porte la grand'maman? Que dit-elle, que fait-elle? » Cent questions se succèdent rapidement.

La marquise s'empresse de donner une consultation à son ami, et, avec sa grande expérience de ce genre de maux, elle déclare que l'abbé se vante : ce n'est pas des vapeurs qu'il a, c'est ce qu'on appelle des maux de nerfs, et qu'elle qualifie de mauvaise digestion. Du reste sa santé n'est pas si mauvaise, il n'est ni changé ni maigri, et il est de fort bonne humeur. Cela ne l'empêche pas de consulter les médecins à la mode et de regagner Chanteloup avec de bonnes paroles qui l'ont rassuré sur son sort.

Mme du Deffand se désole de se retrouver seule ; elle est d'autant plus triste qu'elle vient de perdre Pont de Veyle (1), un ami intime qu'elle connaissait depuis plus de cinquante ans. Elle fait un triste retour sur elle-même et rappelle que de quatorze personnes qui composaient autrefois sa société journalière, il n'en reste que deux en vie, Mme de Rochefort et elle. « Voilà à quelle condition on parvient à la vieillesse, » s'écrie-t-elle navrée.

L'abbé ne trouve pas beaucoup plus de gaieté en arrivant à Chanteloup. Le marquis de Boufflers, le frère du chevalier, qui est venu en visite, y est pris de la fièvre ; son état s'aggrave rapidement, et il meurt. Ce funeste événement plonge M. et Mme de Choiseul dans la plus profonde affliction.

A peine les châtelains commencent-ils à se remettre, que Choiseul est pris de la fièvre à son tour, au grand émoi de son entourage. La duchesse, elle aussi, est obligée de s'aliter ; sa poitrine est en mauvais état, et elle tousse beaucoup. Mais l'inquiétude que lui cause l'état de son mari l'empêche de prendre les soins nécessaires pour elle-même.

L'abbé est affolé par la maladie de Choiseul, bien plus encore par les souffrances de la duchesse ; comme il suppose que Mme du Deffand est dévorée d'inquiétudes, il lui écrit sans cesse pour la tenir au courant de l'état de

(1) « Lorsqu'il mourut, raconte La Harpe dans sa correspondance, Mme du Deffand vint souper en grande compagnie chez Mme de Marchais, où j'étais, et on lui parla de la perte qu'elle venait de faire. « Hélas ! il est mort ce soir à six heures ; sans cela vous ne me verriez pas ici. » Ce furent ses propres paroles ; et elle soupa comme à son ordinaire, c'est-à-dire fort bien, car elle était très gourmande. »

ses amis. Enfin il peut la rassurer et lui annoncer la convalescence des deux malades.

La marquise, touchée aux larmes des attentions extrêmes que l'abbé a eues pour elle, lui écrit : « Vous êtes un ami comme il n'y en a point, » et elle ajoute cette phrase qui dans sa bouche n'est pas un mince éloge : « Vous me faites croire à l'amitié. »

Enfin il est question du retour des Choiseul pour la fin de décembre, on parle de leur arrivée le 19. Mme du Deffand, au comble du bonheur, a l'idée de les recevoir en grande cérémonie le jour anniversaire de leur exil, c'est-à-dire le 24, veille de Noël. Déjà quatre ans auparavant ils avaient dû souper chez elle la veille de Noël 1770. Une funeste lettre de cachet avait mis obstacle à la réalisation de ce projet. Par une gracieuse inspiration, la vieille aveugle veut célébrer en 1774 la réunion si fâcheusement empêchée. Quelle joie de pouvoir fêter ainsi le retour! Elle s'ouvre de ce projet à la maréchale de Luxembourg, qui daigne l'approuver et se charge elle-même de transmettre l'invitation à Chanteloup.

Elle est acceptée avec le plus grand plaisir.

La marquise ne se possède plus de bonheur à la pensée que la grand'maman, le grand-papa, Mme de Gramont, l'abbé, assisteront à la messe de minuit dans sa tribune ou bien au coin de son feu :

« J'aurai donc le plaisir de célébrer l'anniversaire, écrit-elle ravie. Le passé sera effacé et je jouirai de l'instant présent avec transport. Vous ne penserez pas de même; vous regretterez les oignons d'Egypte!. . Mais j'écarte

toutes les idées qui pourraient troubler ma joie. Je veux me persuader que vous embrasserez de bon cœur votre petite-fille... Ah! que j'aurai de joie! Que ce jour-là sera différent de celui d'il y a quatre ans! Vous souvenez-vous de mes pleurs? Je croyais bien ce jour-là que je ne vous reverrais jamais. Je me rappelle ces souvenirs. Ils augmentent ma joie et mon bonheur. Il est fort doux d'aimer. On ne regrette point les peines qu'on a éprouvées. On ne croit point avoir acheté trop cher les plaisirs dont elles sont suivies. »

En attendant ce fameux souper, Mme du Deffand est dans une joie extrême de revoir son amie. Elle ne pense plus à son âge! Quel plaisir elle aura de lundi en huit! Elle ne sera plus privée du vrai bonheur de sa vie. Dans sa joie, elle va jusqu'à emprunter ses comparaisons à la Nativité : « J'embrasserai le grand-papa, la grand'-maman, nous chanterons le *Gloria in excelsis* avec les bergers; vous, l'abbé, vous ferez l'ange qui viendra m'annoncer l'arrivée. »

Mme de Choiseul, en débarquant le 19, doit descendre chez Mme de Gramont; c'est là que la vieille aveugle ira l'attendre pour ne pas perdre une minute à la serrer dans ses bras. Mais il faut qu'elle le sache, elle courra risque de la vie, cette grand'maman; elle échappera à un grand danger si on ne l'étouffe pas.

Le lendemain de l'arrivée, Mme du Deffand ne soupera point avec ses parents chez Mme de Gramont, il y aura la fine fleur de la compagnie, et c'est ce qu'elle veut éviter. Mais ensuite comme elle se dédommagera! Et les projets

de germer à foison. D'abord la grand'maman soupera chez sa petite-fille de fondation une fois la semaine; et puis, quand elle ne se mettra pas à table chez elle, ce qui arrivera souvent, elle soupera sur un guéridon entre la petite-fille et le grand abbé. Quelles charmantes causeries!

« Ah! je me propose bien des plaisirs, écrit la marquise, je n'en puis avoir que par vous et avec vous. » Elle n'a qu'un désir, c'est d'être auprès de la grand'maman dans tous les moments où elle voudra bien la souffrir. Que de choses elle aura à lui dire! Et si elle a pour elle la même ouverture de cœur, la même sincérité, la même franchise, la conversation ne tarira pas. On parlera peu politique, car la petite-fille a pour ce genre une répugnance invincible. Mais on parlera de Chanteloup, des occupations champêtres, des arrangements domestiques. Elles parleront de leurs sentiments réciproques et de tout ce qu'elles aiment. On fera venir Balbâtre, qui leur jouera des morceaux ravissants. Enfin la petite-fille se forge une félicité sans nom.

Mais revenons au fameux souper du 24 dont Mme du Deffand se faisait une si grande fête. Elle en était dans une occupation extraordinaire. — Qui va-t-elle prier pour faire honneur et plaisir à ses hôtes? Le grand abbé, le petit abbé, Mme de Gramont, M. et Mme de Beauvau et Mme de Poix, Mmes de Luxembourg et de Lauzun, MM. de Gontaut, de Stainville, de Rodez. « Ce choix vous convient-il, écrit-elle à son amie. Augmentez, retranchez, taillez, rognez, tout comme il vous plaira, je serai avec vous, cela me suffit. »

Elle tressaille de joie en pensant à ce samedi 24 décembre où tous ses vœux vont être comblés, mais elle se meurt de peur de mourir avant ce jour-là.

Trouvant ses préparatifs encore insuffisants, et désireuse de donner à la cérémonie qui va la réunir à ses amis un éclat inaccoutumé, Mme du Deffand écrit à Voltaire pour lui faire part de ses projets et lui demander d'y apporter sa précieuse collaboration :

« Je désire passionnément que vous m'accordiez une grâce. Tout Chanteloup soupera chez moi la veille de Noël... Ce même souper devait se faire il y a quatre ans : la lettre de cachet qu'ils reçurent ce jour-là y mit obstacle. Je voudrais leur faire une réception agréable et qui produisît de l'amusement et de la gaieté : je me suis déjà assurée de Balbâtre, qui jouera sur son piano-forte une longue suite de noëls; je voudrais quelques jolis couplets sur ces mêmes airs pour le grand-papa, la grand'maman et Mme de Gramont. Si les couplets vous répugnent, suppléez-y par une pièce de vers... glissez quelques traits qui indiquent qu'elle est de vous. »

Et elle l'engage à profiter de l'occasion pour rappeler ses sentiments pour eux dont elle a rempli tant de ses lettres. Mais surtout pas un mot de philosophie : « Il me faut du goût, de la grâce, de la gaieté; il me faut du Voltaire ou rien du tout. »

Au reçu de cette lettre, le patriarche s'exécute, mais sans entrain, les Choiseul ne l'inspirent plus. Bref il envoie une suite de couplets où Bethléem, la crèche, Jésus, Marthe, sainte Élisabeth, le bœuf, l'âne, le Saint-

Esprit, Choiseul, sont mêlés de façon fort irrévérencieuse. Les vers étaient mauvais et d'un goût plus détestable encore. L'auteur, prudemment, demandait à garder l'incognito.

La lettre arrive à Paris; on l'apporte à la marquise.

— Ouvrez vite, ouvrez vite, crie-t-elle à son secrétaire. Y a-t-il des vers? — Oui, quatre couplets. — Chantez-les. — Ah! mon Dieu! mon Dieu! est-il possible? s'écrie Mme du Deffand consternée de la pauvreté de l'envoi.

« Ah! oui, je vous garderai le secret, vous pourrez en être sûr, » répond-elle au comble de la colère à Voltaire. Dans son indignation elle ne dissimule ni sa déception ni son dépit : « Jamais faveur n'a été plus promptement accordée, mais plus différente de celle qu'on espérait. Il n'était pas question de poupon, de bœuf, d'âne, de Sainte Famille... vous pouviez parler de toutes choses, l'exil, le retour, la joie générale, la mienne en particulier; » et elle ajoute assez amèrement : « Je vois que j'ai eu tort, que j'ai fait une demande indiscrète, que j'ai eu trop de familiarité avec le grand Voltaire. »

Cependant, après un premier et très vif moment de colère, Mme du Deffand ne se décourage pas, et elle revient à la charge auprès du patriarche :

« Essayez de nouveau, lui écrit-elle, mais pour Dieu qu'il ne soit question ni de l'Ancien ni du Nouveau Testament : — je ne veux pas plus des trois rois que de la crèche, du bœuf et de l'âne. L'étable et la Sainte Famille n'ont rien à voir avec mon souper. Chanteloup ne doit point rappeler Bethléem. »

Voltaire ne se fâche pas de l'algarade. Il se contente de répondre :

« Quand on commande un pet-en-l'air à sa couturière, on lui commande bien intelligemment comment on veut qu'il soit fait... Au reste, il ne faut pas s'imaginer qu'on puisse deviner à cent lieues l'à-propos du moment; les femmes sont despotiques, mais elles devraient au moins expliquer leurs volontés. » Et il envoyait une nouvelle pièce.

NOEL, SUR L'AIR : *Or dites-nous, Marie.*

Il devait venir boire
Un jour à Saint-Joseph;
Mais aux bords de la Loire
Il prit sa route en bref.

Tous les cœurs le suivirent,
Car il les avait tous;
En soupirant ils dirent :
Nous partons avec vous.

On pleurait en silence
Quand femme et sœur partit;
Plus de chants, plus de danse,
Et surtout plus d'esprit.

Les voilà qui reviennent;
Tout change en un moment :
Que tous nos maux obtiennent
Un pareil changement.

SUR L'AIR : *Joseph et Marie.*

Rions tous en ce séjour,
On ne rit guère à la cour;
Goûtons le bon temps si rare
Que cette cour nous prépare :
On dit qu'il revient ce temps
Où tous les cœurs sont contents.

Aurore des jours heureux,
Répandez de nouveaux feux.
Le bonheur qui nous enchante
Se flétrit, s'il ne s'augmente.
Il faut toujours ajouter
Aux biens qu'on a pu goûter.

Voltaire, il l'avoue, a écrit ses noëls sans enthousiasme. Il les trouve assez bons pour un piano-forte, qui est un instrument de chaudronnier en comparaison du clavecin.

Cette fois la marquise est ravie, c'est bien ce qu'elle voulait. Elle remercie le philosophe avec effusion, et elle se qualifie elle-même de sotte et d'impertinente pour avoir osé critiquer le maître.

Mme de Choiseul arriva à Paris le lundi à neuf heures du soir, ainsi que son mari. Mme de Gramont les avait précédés de quelques jours et leur offrait à souper. Mme du Deffand seule devait d'abord y assister, mais il y eut des réclamations si vives qu'il fallut inviter aussi Mmes de Beauvau et du Châtelet et quelques amis fidèles.

A dix heures tout le monde était réuni. Le duc et la duchesse furent fêtés comme il convenait et la soirée se passa le plus joyeusement du monde; l'allégresse était générale.

Le lendemain la duchesse vint faire une longue visite à Mme du Deffand. Peu après arriva le grand-papa. La marquise en l'attendant avait composé deux petits « bêtes de couplets », qu'elle lui chanta à son arrivée. Elle rappelait non sans malice l'impardonnable oubli du duc à son premier voyage :

Si monsieur le duc de Choiseul
De ma porte eût passé le seuil,
Je le verrais de meilleur œil,
Je lui ferais plus grand accueil.

Comme le grand-papa Choiseul
Vient enfin de passer ce seuil,
Je le regarde de bon œil,
De bon cœur je lui fais accueil.

Le duc s'extasia sur la beauté de ces vers de mirliton; il sollicita si aimablement le pardon de sa faute qu'on ne put le lui refuser, et la réconciliation fut complète.

Le souper chez la petite-fille eut lieu à la date fixée : les invités, outre les deux héros de la fête, étaient : Mmes de Gramont, de Luxembourg, de Lauzun, M. et Mme de Beauvau, MM. de Gontaut, de Stainville, de Guignes, l'évêque de Rodez, le prince de Beauffremont, les abbés Barthélemy et Billardi, Mlle Sanadon.

La réunion eut le plus grand succès et dépassa les espérances de la marquise. Balbâtre avec son piano-forte joua des noëls et des airs choisis qu'il avait composés pour Chanteloup. On chanta les couplets de Voltaire, qu'on trouva délicieux, pour complaire à son amie; bref le souper fut charmant; on n'évoqua les douloureux souvenirs du passé que pour se réjouir du présent et plus encore de l'avenir, et la nuit se passa dans une douce et délicieuse intimité. La petite-fille reçut mille compliments, mille félicitations, et quand elle se coucha, vers les six heures du matin, elle ne se possédait pas de joie.

Le retour définitif des Choiseul dans la capitale fut salué par des fêtes et des soupers sans nombre. Tous

les poètes célébrèrent à l'envi cet heureux événement (1).

Boufflers se distingua entre tous par quelques couplets d'une louange fine et discrète :

AIR : *la Venue de Noël.*

Ici, que tout soit réjoui,
Voici la fin de notre ennui ;
Quelqu'un nous revient aujourd'hui,
Qui nous rendra gais comme lui.

Quand de chez nous on l'exila,
Chez lui toute la France alla ;
Il fallut qu'on le rappelât
Pour que Paris se repeuplât.

Sait-on s'il se reposera,
Ou bien s'il recommencera ;
Mais bien fin qui s'en passera,
Et plus fin qui s'en aidera.

(1) Choiseul de son côté voulut donner une fête dans son hôtel à toutes les femmes et valets de chambre des personnes qui étaient venues le visiter à Chanteloup ; il y eut plus de quatre cents invités. L'appartement fut éclairé comme pour les maîtres. On donna un repas splendide, à trois services, avec des vins de toutes sortes.

CHAPITRE XIII

1775

Espérances des partisans de Choiseul. — Installation du duc à Paris. — Ses réceptions. — Départ pour Chanteloup. — Le sacre. — Audience de la reine. — Déception de Choiseul. — Retour à Chanteloup. — Caraccioli. — Mort de Mme de Coigny. — Retour des Choiseul dans la capitale.

La mort de Louis XV et l'avènement de son successeur avaient naturellement ravivé toutes les espérances des partisans de Choiseul. Certes on connaissait le peu de goût du nouveau roi pour l'ancien ministre, mais l'on savait aussi l'empire de la reine sur son royal époux, et l'on ne doutait pas qu'elle ne parvînt peu à peu à lui faire accepter l'homme qu'elle voulait revoir en place.

L'opinion publique se manifestait d'une façon non équivoque; la noblesse, les anciens magistrats, le peuple, se déclaraient ouvertement pour Choiseul; la plupart des femmes de la cour travaillaient en sa faveur, et la mode lui attirait chaque jour de nouveaux partisans.

Se sentant si bien soutenus et encouragés, les amis du duc se mirent à l'œuvre, bien convaincus que le succès était prochain. Mme de Brionne se montrait l'agent le plus actif et le plus zélé de la cabale. Quand elle crut le moment venu, elle confia à la reine un mémoire qui contenait une peinture pathétique de la situation de la France

et en même temps une amère critique de l'administration des ministres. La conclusion était qu'il fallait sans plus tarder recourir au seul homme d'État qui pût relever le pays.

Mais quand la reine remit le mémoire à Louis XVI, ce dernier, dès qu'il en sut l'objet, se borna à répondre brutalement : « Ne me parlez plus de cet homme. »

Il fallut attendre une nouvelle occasion.

Voyant que ses espérances et celles de ses partisans ne se réalisaient pas, Choiseul comprit que la résistance du roi serait plus longue à vaincre qu'il ne l'avait supposé, si même on y parvenait jamais. Il résolut donc, en attendant qu'on eût recours à ses services, d'organiser sa vie en simple particulier.

A partir de 1775, il partage son temps entre Paris et Chanteloup; il passe régulièrement ses hivers dans la capitale, mais non moins régulièrement il part dès le printemps pour retrouver ses occupations champêtres.

Dès qu'il fut réinstallé à Paris, Choiseul y tint le plus grand état; il reprit ses réceptions comme du temps où il était au ministère. Il habitait rue de Richelieu, près du boulevard, un hôtel magnifique que La Borde lui avait fait construire (1). Il y avait une galerie superbe précédée de pièces immenses.

Le duc vécut à Paris avec la même magnificence qu'à

(1) Le terrain, très considérable, appartenait à la duchesse, qui l'avait recueilli dans l'héritage de son père. En 1780 le duc vendit la plus grande partie des dépendances, sur lesquelles on ouvrit la rue d'Amboise et la rue Saint-Marc.

Chanteloup; il dînait tous les jours chez lui; un petit nombre de personnes étaient invitées de fondation. Il y avait toujours une table servie de douze couverts; il se trouvait souvent qu'on se mettait à table cinq ou six et qu'à la fin du dîner il y avait douze ou quinze convives, sans que cela dérangeât en rien.

Le soir c'était bien différent. Le duc recevait cinq jours par semaine, depuis le dimanche jusqu'au jeudi, et ces jours-là il traitait toute la cour.

Le maître et la maîtresse de la maison se tenaient dans la galerie, éclairée par une quantité de bougies, et c'est là qu'ils accueillaient leurs amis (1). Il y avait une grande cheminée au milieu, avec un feu énorme; aux deux extrémités on avait placé des poêles; mais la pièce était des plus vastes, et on n'avait d'autre alternative que de brûler si on se trouvait près de la cheminée ou des poêles, de geler si on était placé dans les intervalles; au centre se trouvait une grande table où l'on jouait à toutes sortes de jeux; cela s'appelait une macédoine; puis il y avait des tables de whist, de piquet, de comète, de macao, de tresset, enfin trois ou quatre trictracs qui cassaient la tête. Dans d'autres salons on jouait au billard, on causait, on lisait.

Souvent on faisait de la musique, et le duc offrait alors

(1) Le plafond avait été décoré par La Fosse, et avec un talent qui excitait l'admiration des amateurs; le sujet représentait l'assemblée des dieux au moment où Minerve sort tout armée du cerveau de Jupiter. « C'est sans contredit le plus bel ouvrage de La Fosse, dit Bachaumont; c'est un des plus beaux et des plus grands monuments de l'art un modèle du genre. »

à ses invités un concert exécuté par les meilleurs musiciens de Paris.

Un quart d'heure avant dix heures, Lesueur, le maître d'hôtel que nous connaissons, venait jeter un coup d'œil dans les salons, et au juger faisait mettre quarante, cinquante, soixante couverts pour le souper, toujours servi à profusion. S'il n'avait pas deviné juste, on avait bien tôt fait de mettre une petite table.

Une affluence considérable se pressait chez les Choiseul; leur réception était si aimable et si magnifique qu'on s'empressait de les venir voir. Tout ce que le règne de Louis XV avait compté de personnages marquants par leur rang, par leur urbanité, par leur galanterie, toutes les belles et jeunes dames, tous les grands et petits seigneurs se retrouvaient à l'hôtel de la rue de Richelieu. On y accueillait aussi les magistrats, les gens de lettres, les financiers du premier ordre. Enfin Choiseul s'était emparé du sceptre de l'opinion, et il régnait à Paris sans conteste. Son salon était devenu le véritable centre politique et littéraire.

Dans l'ordinaire, les réceptions étaient plus modestes, mais, pour donner une idée du luxe de Choiseul et de sa profusion, il avait fait établir la liste de toutes les personnes qui l'avaient visité à Chanteloup pendant son exil; il y en avait deux cent dix. Ordre avait été donné de les recevoir à toute heure et de les regarder toujours comme invitées. Un pareil train de maison absorbait, et au delà, les 800,000 livres de rente dont jouissait alors le duc.

Les vendredis et les samedis, M. et Mme de Choiseul soupaient dehors, tantôt ensemble, tantôt chacun de leur côté.

Mme du Deffand se plaint assez vivement de ne pas voir ses parents, qui sont dans « un océan de monde » ; elle ne veut pas se noyer, « une quinze-vingts de son âge étant un objet de ridicule, » et elle reste un peu à l'écart. Elle va cependant chez eux tous les lundis, et elle y soupe, mais elle ne se met point à table ; on lui sert ce qu'elle veut à une petite table, et elle a toujours la compagnie de trois ou quatre fidèles. Elle donne aussi fréquemment à souper à ses parents, mais dans l'intimité avec Mme de Gramont, l'abbé, etc.

Elle n'est pas sans critiquer la petite-fille ; elle lui reproche de se laisser trop absorber par le monde, de ne pas lui consacrer tout son temps ; bref la joie de la retrouver n'a pas été sans mélange, et elle en arrive bientôt à lui décocher quelques traits assez amers : « Toutes ses vertus lui tiennent lieu de sentiment, dit-elle ; elle n'a pas un défaut, et à force de s'être corrigée, de s'être domptée, elle s'est faite ce qu'elle est en dépit de la nature, dont elle ne suit plus aucun mouvement... Je ne sais si elle en est plus heureuse, mais elle en est certainement moins gaie et moins naturelle. »

Cependant l'hiver se passe fort agréablement, ces dames se voient fréquemment et se témoignent mille tendresses ; d'un autre côté la popularité de Choiseul et le nombre de ses partisans ne font que croître, ce qui ne déplaît nullement à l'ancien ministre.

Cependant, à un indiscret qui lui demandait s'il avait le désir de reprendre le pouvoir, il répondait : « Je ne pourrais désirer d'y rentrer que pour me venger : l'estime dont le public m'honore et la multiplicité des marques touchantes que j'ai reçues m'imposeraient deux dettes immenses et impossibles à acquitter. Je ne me crois pas assez de talent pour acquitter celle que je dois au public; elle se trouverait souvent en compromis avec celle que je dois à mes amis, et je ne pourrais acquitter l'une sans manquer à l'autre. »

Personnellement Choiseul était sincère quand il disait n'avoir aucun désir de rentrer aux affaires. Il aimait bien trop sa tranquillité et ses plaisirs! Mais son long ministère, les événements politiques, sa disgrâce même, lui avaient attiré des partisans nombreux et acharnés qui eux voulaient à tout prix ressaisir le pouvoir et le poussaient en avant, quoi qu'il en pensât. Comme il est leur chef, disait plaisamment un de ses amis, il est bien obligé de les suivre, mais c'est certes à contre-cœur!

Le 9 avril, le duc et la duchesse quittèrent Paris pour retourner passer l'été à Chanteloup; leur absence devait se prolonger jusqu'à la fin de l'année. Mais Choiseul ne fit pas dans ses terres un long séjour.

Peu après en effet il part pour Reims, où va avoir lieu la cérémonie du sacre : Mme de Choiseul reste donc seule, et son amie s'inquiète de la solitude dans laquelle elle va se trouver :

« Comment passerez-vous votre temps quand vous serez toute seule, lui écrit-elle? Vous écrirez beaucoup,

j'en suis sûre, et ce que vous aurez écrit la veille vous tiendra lieu de compagnie le lendemain. Vous pensez beaucoup, vous avez beaucoup d'idées; ainsi, ce n'est point à moi qui suis la stérilité même à décider que vous avez tort d'aimer la solitude. »

La duchesse lui répond avec beaucoup de calme en lui faisant une description charmante de sa vie et du bonheur tel qu'il faut le comprendre; c'est encore une jolie leçon de sagesse, de philosophie, qu'elle nous donne :

« Vous demandez comment je passe mon temps toute seule. Hélas! je n'en sais rien. Je sais seulement qu'il passe, que le soir est bien près du matin, que le matin commence pour moi à une heure, et que je n'ai pas seulement le temps de jouer du clavecin. Ce n'est pas cependant que je nage dans cette abondance d'idées que vous me supposez. Ce n'est pas non plus que je sache bien employer mon temps, mais c'est que je sais bien le perdre; et, soit dit sans me vanter, c'est peut-être la première de toutes les sciences. Enfin, sans savoir ni pourquoi ni comment, je suis heureuse, très heureuse, autant qu'on peut l'être séparée de ses amis; car les jouissances de l'amitié, je l'avoue, sont la véritable béatitude; mais on ne peut pas toujours être dans les cieux; et tout ce qui rampe sur la terre, exposé à la douleur, n'y est cependant pas toujours en proie. Je rampe donc tout comme un autre, et je m'en tire tout comme un autre.

« En fait de bonheur, il ne faut pas rechercher le *pourquoi* ni regarder au *comment*. Le meilleur et le plus sûr est de le prendre comme il vient. Ce n'est que du mal

dont il faut rechercher les causes, et les moyens pour arracher l'épine qui nous blesse ; et quand on le veut bien, il est rare de ne le point pouvoir. Je le dis parce que je le crois, peut-être parce que je le sais.

« Loin d'inculper l'humanité, bénissons la nature, qui a donné au temps la cure des plaies du cœur. Le courage et la sagesse triomphent des autres maux. La plupart ne doivent leur existence qu'à la faiblesse ou à la folie. Il est juste de porter les chaînes que l'on s'est forgées. Croyez-moi, ma chère petite-fille, il n'est pas si difficile d'être heureux, et cette idée du moins est consolante si elle n'est pas neuve. Je ne sais ce qui m'a conduite à ces froides moralités. Pardonnez-les-moi. Je suis seule, et que faire en un gîte, dit La Fontaine, à moins que l'on n'y songe? Voilà mon excuse. »

Mme de Choiseul avait d'autant plus de mérite à montrer une si parfaite philosophie que non seulement le duc était absent, mais que l'abbé lui-même, le fidèle abbé, avait quitté la campagne pour venir s'occuper à Paris de ses affaires et soigner sa santé. Il n'y fit pas un bien long séjour, il est vrai, il avait hâte de retourner tenir compagnie à sa chère duchesse. Il fut même si absorbé par ses occupations qu'il ne montra pas auprès de Mme du Deffand l'assiduité désirable : il osa rester plusieurs jours sans aller la voir ; aussi la marquise peu satisfaite envoie-t-elle force récriminations à Chanteloup. Quand l'abbé arrive, il est malmené d'importance. La duchesse rend compte plaisamment des excuses du coupable : « Quand je lui ai dit que vous vous plaigniez de l'avoir fort peu vu,

et que je lui ai fait des reproches de vous avoir négligée, il s'est emporté contre vous et m'a dit les dernières horreurs de votre caractère. Il prétend que vous êtes la plus ingrate de toutes les femmes et aussi la plus coureuse, que vous ne posez pas pied à terre, que ce sont tous les jours nouvelles parties de campagne, et qu'il ne pouvait pas s'établir sur les grands chemins pour vous y attendre, que d'ailleurs il n'a pas passé trois jours sans vous voir pendant son séjour. »

Cependant l'époque du sacre approchait, et l'on prévoyait de grands changements politiques; on prétendait que les ministres « branlaient au manche », que Turgot (1) et Malesherbes étaient menacés. M. de Bièvre disait : « Nos ministres s'en vont goutte à goutte. » Les partisans de Choiseul redoublaient d'intrigues, ils avaient gagné à leur cause le comte d'Artois, et ce dernier usait de son intimité avec la reine pour favoriser les affaires de l'ancien ministre; Mme de Brionne et Besenval étaient les agents les plus actifs de la conspiration. Tous deux étaient très avant dans la faveur de la reine; ils pouvaient la voir à tout moment et la circonvenir à loisir. L'intrigue paraissait mûre et il était convenu que c'était à Reims qu'elle éclaterait; personne

(1) Quand Turgot fut nommé au ministère, la duchesse d'Enville écrivit à Condorcet cette curieuse lettre :

« Voilà donc M. Turgot dans le ministère, monsieur. Je suis si troublée de cette nouvelle que j'ignore encore ce que je sens. Il est également bien placé partout, mais je le perds, et je le vois au milieu des tigres qui chercheront à le dévorer. J'arrive demain au soir à Paris. Voulez-vous dîner dimanche avec moi? Faites-le-moi dire. Adieu, monsieur, je vous embrasse bien tendrement.

« Liancourt, ce 22 juillet. » *(Inédite.)*

ne doutait du résultat et le triomphe paraissait assuré.

Mais si le parti Choiseul se démenait pour ressaisir le pouvoir, le parti adverse, et à sa tête les Rohan et Mme de Marsan, se déchaînaient contre Choiseul; ils imaginaient jusqu'aux pires calomnies pour lui barrer la route.

Le moins ému peut-être était le vieux Maurepas; il connaissait les préjugés du roi contre le duc, et il se montrait parfaitement tranquille, si tranquille qu'il prétexta sa santé pour ne pas suivre la cour, laissant le champ libre à celui que les courtisans regardaient déjà comme son successeur.

Il ne se trompait pas. L'avant-veille du sacre, quand Choiseul se présenta au baisement de mains, le roi retira sa main avec une effroyable grimace.

On avait persuadé au comte d'Artois qu'il était de son honneur de rendre les Suisses à Choiseul; deux fois le prince en parla au roi, mais il n'éprouva qu'un refus très sec.

Pour compenser le mauvais effet produit par ces deux incidents, la reine voulut accorder une audience à son protégé, mais, craignant un refus, elle imagina de dire au roi qu'elle ne savait à quel moment recevoir le duc, attendu que tous ses instants étaient pris. Louis XVI, surpris et ne devinant pas la ruse, lui indiqua la matinée du surlendemain comme une heure possible (1). Cette réponse était

(1) Peu après la reine écrivait au comte de Rosenberg la fameuse lettre où, faisant allusion à cette permission obtenue par ruse, elle disait : « Le pauvre homme m'a fixé lui-même l'heure du rendez-vous. » Le pauvre homme, c'était le roi.

donc une autorisation tacite, et c'est ce que voulait la reine. Elle en profita pour recevoir Choiseul à l'heure dite et le garder près d'elle pendant plus de trois quarts d'heure.

Cette audience naturellement fit un bruit énorme et devint le sujet de toutes les conversations, mais elle n'amena pas un résultat plus heureux que les tentatives précédentes.

Voyant l'insuccès de cette nouvelle démarche, Choiseul quitta Reims précipitamment, et il alla rejoindre sa sœur aux eaux de Bourbonne pour lui raconter ses mésaventures et la fâcheuse issue des négociations. Encore une fois il fallait attendre une nouvelle occasion.

Après un court séjour à Bourbonne, le duc revint paisiblement s'installer à Chanteloup.

Les visites ne manquent pas et l'on n'a pas le temps de s'ennuyer. On voit venir successivement M. et Mme de Beauvau, Mme d'Husson, M. Donesan, Mme de Brionne, ses deux filles, Mme de Chauvelin, puis un nouveau venu, l'ambassadeur de Naples, Caraccioli (1).

Ce dernier était arrivé depuis peu de temps à Paris, et il y avait eu de suite le plus grand succès. Au premier abord, il avait l'air épais et massif, mais dès qu'il parlait ses yeux s'animaient, ses traits se débrouillaient, son intelligence se réveillait et on voyait jaillir de ses deux lèvres un véritable feu d'artifice de gaieté, d'originalité, de pensées fines et ingénieuses. Il avait une animation éton-

(1) Il arrivait de Londres, où il s'était beaucoup déplu. Il prétendait que les seuls fruits mûrs qu'il eût mangés en Angleterre étaient les pommes cuites.

nante dans la conversation; on disait de lui qu'il avait de l'esprit comme quatre, qu'il gesticulait comme huit et faisait du bruit comme vingt. A lui tout seul il représentait toute la comédie italienne.

Introduit chez Mme du Deffand, il conquiert bien vite ses bonnes grâces : « Elle voit tant de gens morts et elle est si souvent morte elle-même, que cette animation extrême la ranime. » Il devient un des hôtes assidus de son salon.

« Son caractère est franc, écrit-elle; il a de la noblesse et de la bonté, il est savant, il est bouffon, il a des traits, du raisonnement, du galimatias, du comique : c'est un mélange de toutes sortes de choses différentes, excepté des mauvaises; il est certainement ce qu'il y a de mieux parmi les diplomatiques (1). »

Elle fait encore de lui cet éloge qui, de sa part, ne manque pas de valeur : « Il ne dit que ce qu'il pense, toutes ses pensées sont à lui. Et il n'en est pas ainsi du plus grand nombre, on n'entend que des échos. »

Présenté aux Choiseul par la marquise, Caraccioli fut très vite de leur intimité et invité à venir faire un séjour à Chanteloup. Il y est fort bien accueilli et très apprécié : « Il a de la gaieté, mande la duchesse, une grande simplicité, le feu de l'Italie avec une grande instruction, et une tête fort logicienne, qualité rare dans son pays; mais

(1) C'est Caraccioli qui répondait à Louis XV lui demandant : « Monsieur l'ambassadeur, faites-vous l'amour à Paris? » — « Non, Sire, je l'achète tout fait. » Quand il quitta son ambassade pour la vice-royauté de Sicile, Louis XVI, à son audience de congé, lui dit : « Vous allez occuper la plus belle place de l'Europe. » — « Ah! Sire, répondit-il, la plus belle de toutes, c'est la place Vendôme, et je la quitte. »

il a un baragouin qui fait beaucoup perdre de ce qu'il dit, et on est fâché d'en perdre. »

Malheureusement il passe peu de temps à Chanteloup. Ce qui ne l'empêche pas de revenir si enthousiasmé de son séjour qu'il s'écrie sur tous les tons du baragouinage qu'il n'y a rien de si charmant que la *douchesse* et que M. le *douc*.

Les appréciations de la marquise sur Caraccioli sont du reste assez variables, et dans ses mauvaises heures elle se montre moins bienveillante pour l'ambassadeur. Un jour de spleen elle déclare aigrement que c'est une cervelle de singe dans une tête de veau. Son abondance de paroles n'est plus qu'un amas de feuilles sans aucun fruit.

Un autre jour elle dit à l'abbé, qui lui aussi s'est enthousiasmé pour Caraccioli : « Ah! mon abbé, ne soyez point affolé de cet ambassadeur. Laissez aux gens de village les trompettes de bois. Dites et redites à la grand'maman qu'il y a bien peu de gens aimables et que même les supportables sont encore rares. »

Un autre jour encore, l'ambassadeur est malade et Mme du Deffand écrit paisiblement : « Je crois qu'il crèvera bientôt. Il est plein comme un œuf et tousse comme un renard, si tant est qu'un renard tousse. »

Mais abandonnons le pauvre Caraccioli aux duretés de la marquise et revenons à Chanteloup.

Bientôt toute la société s'en va, il ne reste plus que le prince et Mme de Beauvau; on redoute un peu pour eux la solitude, mais bien à tort; ils s'accommodent très bien de la vie qu'on mène.

« Le matin on fait ce qu'on veut, le grand-papa et le prince dînent à deux heures, la grand'maman leur tient compagnie. La princesse descend ensuite, l'abbé en fait autant. On lit jusqu'au moment de la promenade, qui est à cinq ou six heures. Chacun se retire chez soi. On soupe à dix. Après quoi on cause jusqu'à une heure et quelquefois deux. Ces après-soirées sont charmantes; celle d'hier fut consacrée aux énigmes et logogriphes du *Mercure*, c'étaient des rires aux éclats. »

Les nouvelles qu'elle recevait de Chanteloup n'apportaient guère d'adoucissement à la tristesse de la petite-fille. Plus les mois s'écoulaient et plus elle se lamentait sur le chagrin d'une si longue séparation. Souvent elle ne pouvait contenir ses regrets, et elle s'épanchait en doléances. Elle enviait le sort de la grand'maman : « Le grand-papa vous tient lieu de tout, lui disait-elle. » Mais elle reconnaissait que Mme de Choiseul méritait son bonheur :

« Je pense sans cesse à vous, chère grand'maman, je réfléchis sur votre caractère, sur vos sentiments, sur votre conduite, et je dis après : Il n'y a qu'elle de parfaitement heureuse; son âme est en paix, son cœur est content; elle ne peut se faire aucun reproche. Elle doit à ses vertus le bonheur dont elle jouit; et moi, infortunée, je végète séparée d'elle; sa présence, ses propos me feraient participer à son bonheur; je m'afflige, je déteste la vie que je mène. Mon état est pire que celui de feu Mme la duchesse du Maine. Elle ne pouvait se passer, disait-elle, des choses dont elle ne se souciait pas; et moi, celles qui m'ennuient, qui souvent me sont antipathiques, me deviennent néces-

saires. Quelle différence de mon état au vôtre; mais quelle différence de mérites! » (31 juillet.)

Cependant n'y aurait-il pas un moyen bien simple de tout arranger, de donner bonheur et satisfaction à tout le monde? Mme du Deffand va bien à Roissy chez les Caraman, elle y passe plusieurs jours; ce serait tout aussi facile de venir à Chanteloup passer deux ou trois beaux mois d'été; le changement d'air, la douceur du climat, lui feraient le plus grand bien.

Sur ces entrefaites l'on apprend que Walpole vient d'arriver à Paris. Vite la duchesse prend la plume, et elle écrit à son amie la lettre la plus aimable, la plus instante, pour l'engager à amener M. Walpole avec elle; elle lui dit toute la joie qu'elle en aura ainsi que M. de Choiseul.

Mais Mme du Deffand connaissait trop bien les sentiments de Walpole pour tenter une démarche dont l'insuccès était assuré d'avance; elle déguise naturellement son refus sous les formes les plus aimables : la lettre de la duchesse lui a inspiré ainsi qu'à Walpole tant de reconnaissance, tant d'enthousiasme que si, sur-le-champ, ils avaient pu trouver des chevaux, ils seraient partis sans perdre une minute. Elle cherche à s'excuser en se lamentant sur son sort, sur son âge, sur ses infirmités :

« Pourquoi faut-il passer sa vie en privations et en regrets? Pourquoi faut-il trouver des obstacles invincibles pour parvenir au bonheur? Ah! que de raisons Gros-Jean aurait-il pu dire à son curé s'il avait été à ma place! Pourquoi faut-il n'obtenir de vivre qu'à la cruelle condition

d'éprouver la vieillesse avec toutes ses tenances et dépendances ! »

La duchesse, qui n'est pas dupe des mauvaises excuses de son amie, répond assez tristement et avec un ton de sévérité qui ne lui est pas habituel :

« Et comment puis-je croire, ma chère petite-fille, que si vous eussiez trouvé des chevaux, M. Walpole et vous seriez partis tout de suite pour Chanteloup? Est-ce qu'on ne trouve pas toujours des chevaux? « Rien, disais-je « dans ma jeunesse, rien n'est impossible à la force de « vouloir. » Je le sentais alors, je le pense encore à présent ; mais c'est là la grande affaire que d'avoir cette force du vouloir. Elle sait surmonter des obstacles un peu plus grands que celui de trouver des chevaux dans une ville comme Paris et de voyager sur un grand chemin où il y a des postes réglées. Vous auriez donc pu suivre votre envie, et si vous l'eussiez suivie, nous aurions été trop heureux, oui trop heureux, je vous assure. »

Pour atténuer le mauvais effet de son refus, Mme du Deffand a fait à la grand'maman mille compliments sur ses lettres et sur la difficulté qu'elle éprouve à y répondre.

La duchesse réplique avec beaucoup de sens et d'esprit :

« Je ne vous pardonne pas de calomnier vos lettres et de vanter les miennes. Mon Dieu, quelle injustice ! Ce serait à vous à écrire tous les jours. Je suis et plus juste et plus franche quand je dis que je ne me trouve pas digne de vous répondre ; mais en vous répondant, en vous écrivant, je ne fais que céder au sentiment, et alors tout est bien pourvu que mon sentiment vous suffise, et je vois

qu'il vous suffit. Ne vous en corrigez pas, c'est tant mieux pour toutes deux. Pour moi, j'avoue qu'il est bien rare que j'aie quelque chose à dire, et ce qu'il y a de pis, c'est que je ne me trouve jamais mieux que quand je n'ai rien à dire. Il me semble qu'on ne peut guère parler que de ses plaisirs, de ses affaires ou de ses malheurs. Les malheurs ne sont bons que dans les romans ; il n'y a que les sots qui parlent de leurs affaires, et les enfants qui soient en droit de parler de leurs plaisirs. L'état d'apathie dans lequel je me trouve ordinairement me paraît, à tous égards, le plus désirable et le plus raisonnable. »

Le séjour de Walpole à Paris est un temps de bonheur pour Mme du Deffand, mais non pas un bonheur sans mélange : « L'idée de la séparation empoisonne le plaisir de la présence. » La marquise voit couler le temps avec chagrin et s'approcher l'heure douloureuse où il faudra quitter l'ami si cher.

Pour comble de disgrâce, elle tombe malade à la suite d'excès de fraises et de crème. Mais heureusement Walpole, qui est encore là, peut lui prodiguer ses soins :

Il écrit à Conway :

« ... Mme du Deffand a été si malade, que le jour où elle s'est mise au lit, je croyais qu'elle n'irait pas jusqu'au soir. Sa *faiblesse d'Hercule,* qui n'avait pu résister à des fraises et de la crème après souper, a surmonté tous les *haut* et *bas* qui ont été la suite de cet excès. Mais son impatience d'aller partout et de s'occuper de tout lui a attiré une espèce de rechute, et je ne suis pas encore tout à fait hors d'inquiétude sur elle. On ne lui permet de

prendre aucune nourriture pour se refaire, de sorte qu'elle mourra d'inanition si elle n'en guérit pas. Elle ne peut soulever sa tête de dessus l'oreiller sans *étourdissements*, et malgré cela son esprit galope plus vite que celui de qui que ce soit, et de même ses reparties. » (6 octobre.)

La marquise se remet du reste aussi rapidement qu'elle est tombée, et son premier soin est de donner un souper à Choiseul, qui est de passage à Paris.

A propos de ce souper, qui ne marche pas à son gré, elle entre dans une si grande colère que Tonton se met de la partie ; il aboie avec tant de rage que les dames de Saint-Joseph s'imaginent que le diable ou les philosophes vont emporter le couvent.

Le souper a lieu, et malgré sa maladie la marquise tient tête une partie de la nuit à ses hôtes : Choiseul, Mme de Gramont, M. et Mme de Beauvau, la princesse de Poix, la maréchale de Luxembourg, la duchesse de Lauzun, les ducs de Gontaut, de Chabot, et Caraccioli.

La fin de l'année fut attristée pour Mme de Choiseul par la mort de la charmante comtesse de Coigny. La pauvre jeune femme, après avoir traîné quelque temps, succomba au mal qui la minait. On se rappelle l'affection véritable que la duchesse éprouvait pour elle ; on comprendra sa douleur profonde. Certes elle y était préparée, mais l'est-on jamais à une séparation éternelle ? « Je m'y attends depuis trois mois, écrit-elle, et l'événement n'a fait que me donner la certitude dans mon malheur, mais cette certitude est horrible. »

Heureusement elle a près d'elle Mme de Choiseul-Betz,

qu'elle aime beaucoup. Aussi écrit-elle de façon charmante et délicate, en parlant de son amie :

« C'est une grande consolation pour moi d'avoir dans ce moment-ci ma petite sainte ; mais comme il ne faut pas affliger ses amis de douleurs qui leur sont étrangères, je lui montre seulement qu'elle me plaît, sans lui laisser voir qu'elle me console. »

Malheureusement le séjour de la petite sainte touche à son terme et la duchesse va être privée de son aimable société. C'est en vain que Mme de Choiseul fait l'impossible pour obtenir quelques jours de plus; son amie est « têtue comme une mule », il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison. « Je ne conçois pas ce qui la presse tant, écrit-elle en riant ; car, au fait, il n'y a que dix-huit mois qu'elle n'a vu sa maison, ses petits-enfants, ses amis, ni entendu parler de ses affaires, et vous m'avouerez qu'il n'y a pas là tant de quoi se presser. »

Peu de temps après le départ de la petite sainte, Mme de Choiseul tombe malade très gravement et en peu de jours son état empire au point de donner les plus vives inquiétudes. Le duc montra en cette circonstance à quel point il était profondément attaché à celle qui portait si dignement son nom. Il envoya aussitôt un courrier à Paris pour ramener un célèbre médecin, Barthez ; il s'installa au chevet de la malade, l'entoura des plus tendres soins, et elle n'eut pas de meilleure ni de plus attentive garde-malade que lui ; il ne quittait la chambre que pour paraître un instant dans le salon et donner des nouvelles à la compagnie.

Suivant l'usage du temps, tous les amis des Choiseul accoururent; en vingt-quatre heures le château fut rempli jusqu'au toit; presque personne ne voyait la duchesse, mais on était là pour avoir des nouvelles vingt fois par jour et témoigner de sa sympathie. Un moment on crut la malade perdue; il fallut arracher le duc de la chambre; un instant après on vint lui annoncer que la duchesse avait cessé de vivre. Son affliction fut extrême, il sortit de ses appartements en sanglotant, déclarant qu'il voulait la revoir une dernière fois et l'appelant à grands cris. Tout à coup la prétendue morte, à la stupéfaction générale, s'éveille et tend les bras à son époux! Mme de Choiseul était simplement en catalepsie. On peut deviner la joie du duc et le bonheur de tous leurs amis. Peu de jours après la malade était complètement remise. Son affection pour son mari ne fit que redoubler lorsqu'elle apprit les marques si sincères d'attachement qu'il lui avait données.

Enfin il est question du retour définitif des Choiseul; ils parlent de rentrer à Paris le 8 ou le 10 décembre. Cette nouvelle naturellement enthousiasme Mme du Deffand :

« Cela est-il vrai? Je me jette à vos genoux, ne vous y opposez pas, chère grand'maman. Cher grand-papa, suivez cette résolution, soyez inébranlable. Joignez-vous à moi, mon grand abbé; enfin, faites-vous une joie, tous tant que vous êtes, de rendre la petite-fille heureuse, elle adoucira l'humeur de son Tonton; il léchera au lieu de mordre. Mon Dieu! que j'aurai de plaisir de vous revoir! Je vais tâcher de dormir dans cette douce idée; elle est cependant bien propre à m'éveiller. »

Comme l'année précédente, la veille de Noël, Mme du Deffand donne encore à souper à ses parents.

On est quatorze : M. et Mme de Choiseul, M. et Mme de Beauvau, Mmes de Luxembourg, de Gramont, M. de Stainville, l'abbé, le président de Cotte, etc. — On devait être dix-neuf, mais l'influenza règne à Paris et cinq convives sont dans leur lit; tout le monde est frappé à son tour et un grand nombre de malades succombent à la vilaine maladie.

Le souper n'en fut pas moins très gai. On s'amusa beaucoup et l'on ne se sépara qu'à quatre heures du matin.

« Ne me grondez pas sur le dérèglement de ma conduite, écrit Mme du Deffand à Walpole; les veillées ne me font point de mal, il y a mille ans que je vis comme cela, ce n'est plus la peine de changer. »

CHAPITRE XIV

1776-1777

Mme du Deffand a perdu peu à peu tous ses amis : son isolement, sa tristesse. — Goût de la société pour la campagne. — La Pagode de Chanteloup. — Intrigues à la cour. — Joseph II à Paris. — Son hostilité contre Choiseul. — Il ne va pas à Chanteloup.

La vie de Mme du Deffand se trouve bien changée depuis quelques années et tout ce qui se passe est de nature à augmenter encore la tristesse et le chagrin qui l'accablent. Des modifications profondes se sont produites dans sa société et dans son monde, et elle en est la victime la moins résignée.

Elle a vu disparaître successivement ses anciens amis, et elle ne s'en est pas créé de nouveaux ; les générations nouvelles l'ignorent et ne s'occupent pas d'elle. L'isolement, le cruel isolement, qu'elle redoute par-dessus tout, la gagne peu à peu : « Si je ne donnais pas à souper, je ne verrais personne, écrit-elle navrée. » Et cependant elle n'a jamais tant eu besoin de société.

Quand les Choiseul et Mme de Luxembourg sont à Paris, elle va chez eux tant qu'elle veut et la vie est tolérable, mais ils sont absents huit mois de l'année, et alors quelle solitude !

L'hiver elle soupe chez elle deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi. Elle a quelquefois dix-huit ou

vingt personnes à dîner, c'est beaucoup plus qu'elle n'en peut supporter; quelquefois elle a une « accolade d'évêques », quelquefois elle n'a personne, et elle se plaint parce que ses mercredis et ses vendredis sont pitoyables.

De ce besoin absolu de société il résulte qu'elle a quelquefois des soupers assez curieux; un entre autres qui ressemble à la vallée de Josaphat, car toutes les nations de l'univers y sont représentées. C'est un baragouinage général! Mais quelle intimité!

Ces sortes de réunions ont ce bon côté que la marquise en arrive à regretter sa partie carrée ordinaire. Mlle Sanadon, le petit garçon Pompon, le petit chien Tonton!

La solitude de Mme du Deffand est d'autant plus profonde que les Choiseul ne sont pas seuls à quitter Paris la plus grande partie de l'année. Ce goût de la campagne ne leur est pas spécial; dès le mois d'avril toute la haute société émigre aux champs. C'est un goût tout nouveau et qui est dû en grande partie aux prédications de Rousseau. Pendant de longs mois Paris n'est plus qu'un désert. Les résidences royales et princières : Fontainebleau, Sainte-Assise, Villers-Cotterets, Chantilly, l'Isle-Adam, etc., et les innombrables campagnes particulières enlèvent toute la société. Presque tous les amis de la marquise suivent l'exemple général et la pauvre femme se trouve de plus en plus dans un isolement qui a sur son moral la plus funeste influence. Les rares personnes qui restent à Paris ne sont que des espèces qui s'imaginent vivre alors qu'elles ne font que végéter.

Si encore la marquise aimait les spectacles et s'il y avait des livres amusants! mais pas du tout : les spectacles sont une fatigue pour elle, et les livres nouveaux sont détestables. De tout ce qui se publie, rien ne l'amuse, ne lui plaît, ne l'intéresse. Elle croit avoir trouvé monts et merveilles en acquérant le *Journal de Bachaumont*, et elle n'y trouve qu'un recueil d'infâmes et de sottes gazettes : entre autres, la copie d'une lettre de Voltaire qu'il ne lui a jamais écrite, où il l'appelle *ma chère!* « Dans quel siècle sommes nous, s'écrie-elle! si nous n'avions pas pour ressource le siècle passé, on pourrait dire qu'on voudrait ne pas savoir lire. »

Elle n'écrit même plus à Voltaire. Que lui dirait-elle? Elle lui a donné toutes les louanges qu'il méritait; il n'en mérite plus de nouvelles; il est devenu pour elle comme s'il était mort.

Si elle avait quelque talent pour écrire, elle pourrait s'amuser à se rappeler le passé et à en faire des anecdotes, mais comme elle n'a ni talent, ni mémoire, ni yeux, et bientôt plus d'oreilles, elle doit se contenter de végéter avec son Tonton, dont après tout la compagnie n'est pas la pire de toutes.

Cet isolement a sur le moral et la santé de Mme du Deffand une influence néfaste.

Elle ne sait où fuir pour éviter la tristesse qui l'accable :

« S'il y avait un lieu sur la terre où je pusse me séparer de moi-même, écrit-elle à Walpole, c'est-à-dire me délivrer de toutes les idées tristes et vaporeuses qui offusquent ma tête, je ne balancerais pas à m'y acheminer, fût-ce au

bout du monde; mais comme je me retrouverais partout, je reste dans mon tonneau; j'écarte autant que possible toutes les idées qui me tourmentent; et convaincue de l'impossibilité d'être heureuse, je tâche de ne point penser et de me détacher de tout. » (5 juin 1776.)

Emportée par son aigreur, Mme du Deffand fait de la vie un tableau vrai peut-être mais plutôt attristant :

« On ne jouit point de la vie, elle se dissipe, il n'y a que le sentiment satisfait qui nous avise de notre existence et nous la rende agréable. Tout le reste est brouillard ou fumée. Je ne m'accoutume point à croire que j'ai tant vécu. Qu'est-ce qu'il me reste de tout ce que j'ai fait, de tout ce que j'ai vu, lu ou entendu? Rien, rien, vous exceptée. Qu'est-ce qui peut m'attacher à ce monde? L'horreur du néant; y retomberons-nous? Voilà ce que personne ne sait, et sur quoi le vraisemblable ne suffit peut-être pas. Cependant, que croire si l'on ne s'en contente pas? »

Cette femme si remarquable en arrive au dernier degré de la mélancolie. Elle compare son esprit à un désert aride, couvert de sable, exposé à tous les vents. Elle se trouve bien ridicule, bien sotte, bien peu digne d'intéresser personne; enfin on ne peut avoir plus de dégoût de quoi que ce soit qu'elle n'en a d'elle-même.

Chaque année au mois d'avril, quand les Choiseul s'éloignent, la pauvre femme a un redoublement de chagrin et de tristesse. Ses lettres à Chanteloup sont un tissu de gémissements sur les douleurs de la séparation et de plaintes à peine déguisées. Pourquoi faut-il que les quelques

misérables années qui lui restent à vivre, elle les passe séparée de tout ce qu'elle aime?

« Pourquoi a-t-elle une grand'maman qui par choix se fait ermite? N'est-on criminel que par le mal qu'on fait? Pourquoi ne serait-ce pas un crime de se refuser au bien qu'on pourrait faire? croit-elle que son exemple, ses propos, ne produiraient pas les meilleurs effets? Pourquoi enterrer tant de vertus dans un coin de la Touraine? »

Si la petite-fille trouve quelque soulagement à exprimer ce qu'elle pense, elle en sent cependant toute l'inutilité : mais elle ne peut s'empêcher de montrer l'amer désenchantement dont son cœur est plein :

« A quoi servent les plaintes et les murmures? A augmenter le chagrin, bien loin de le soulager... à quoi bon se plaindre des malheurs où il n'y a point de remède? il faut travailler de bonne foi à ne se rendre rien nécessaire, c'est la vraie philosophie; surtout il ne faut pas se permettre de confier ses peines; rien n'est si faux que cette maxime :

A confier ses maux souvent on les soulage.

« Cela n'est pas vrai, chère grand'maman, j'ai passé ma vie à en faire l'épreuve! Quelle folie de chercher de la sensibilité dans les autres! Pourquoi la désirer? Quel bien nous pourrait-elle faire? Oh! non; ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de parvenir, si l'on peut, à n'en avoir pas pour soi-même, à ne pas s'écouter, à se moquer de soi quand on se surprend à faire dépendre son bonheur de la conduite et des sentiments des autres; il ne faut pas non plus se livrer trop à la joie, quand on a sujet d'être con-

tent. Enfin, moi qui n'aime pas saint Paul, je trouve pourtant qu'il a raison quand il dit : « Vivez dans le monde « comme n'y étant point. »

« Si l'on avait la certitude de ne vivre qu'un mois, un an, dix ans même, s'intéresserait-on à beaucoup de choses ! Je suis bien sûre que non. » (5 mai 1776.)

Ah ! combien la pauvre aveugle envie la grand'maman, qui est heureuse, qui ne connaît point l'ennui, qui est elle-même la meilleure compagnie, dont l'esprit est un trésor inépuisable ! Combien elle regrette amèrement de ne pas être avec elle ! Quand ils sont tous les trois réunis, le duc, la duchesse, Mme de Gramont, qu'il y a le grand abbé, M. de Castellane, Mme de Stainville, il n'y a point de rat dans un fromage de Hollande plus heureux que chacune de ces six personnes.

Dans l'espoir de quelque distraction, Mme du Deffand supplie le grand-papa de la venir voir « dans les vire-voustes » qu'il fait à Paris. Choiseul n'a garde de manquer à la recommandation, et comme il est souvent sur la route de la capitale, c'est une grande joie pour la petite-fille. Il va souvent souper chez elle ; aussi, pleine de reconnaissance, raffolle-t-elle de lui :

« Ah ! ma grand'maman, comment ne pas l'aimer à la folie, et que je vous trouve heureuse par les sentiments que vous avez pour lui, indépendamment même de ceux qu'il a pour vous ; mais comme je suis bien persuadée qu'il vous préfère à tout, qu'il n'aime véritablement que vous, jugez de l'opinion que j'ai de votre bonheur.

« On a beau dire, on a beau chercher, il n'y a que le

contentement du cœur qui rend la vie supportable. Ceux qui n'ont nul sentiment ne connaissent ni les violentes peines, ni les vrais plaisirs. »

Elle ajoute cette phrase, qui plus que toute autre devait aller droit au cœur de la duchesse : « Y a-t-il un plus grand et un plus véritable bonheur que d'être auprès de ce qu'on aime, et dont on sait qu'on est uniquement et parfaitement aimé? C'est le paradis. »

La vie à Chanteloup est toujours charmante : la grand'-maman a bien quelques petites tracasseries d'estomac, mais peu de chose. Le grand-papa se porte à merveille et rit de toutes ses forces.

Pour distraire la marquise, on lui raconte jusqu'aux moindres incidents de la vie journalière. On a des visites : d'abord l'archevêque de Tours, qui est le meilleur de tous les hommes; il est très estimé et très aimé dans son diocèse, et il finira par en être adoré. La comtesse de Choiseul se porte assez bien, mais elle est obligée de se ménager et ne sort point. Cette contrainte ne l'impatiente point, le ciel est dans son cœur. Caraccioli est venu également et a été fort parlant; il a conté beaucoup d'histoires, de jolies histoires, et les a bien contées. Or la duchesse aime les histoires, car elles la dispensent de penser et de parler. Tout à coup le duc tombe malade et ne peut se mettre à table; il est atteint d'une grosse fluxion qui lui fait une grosse joue semblable au deux de la princesse boursouflée (1), et qui l'a obligé à se tenir au coin du feu, la

(1) Allusion à une pièce de vers du chevalier de Boufflers.

tête emmaillotée d'un béguin sous lequel il ressemblait à Mme du Deffand. Au béguin et à la grosse joue près, il n'y a eu aucun changement dans sa personne, il n'était ni moins gai ni moins bien portant.

Mme de Gramont ayant reçu du chevalier de l'Isle, qui voyage en Lorraine, une boîte d'anis et quelques vers, on s'empresse de communiquer à la marquise ce précieux spécimen de la muse du chevalier :

A un postillon en entrant dans Verdun.

Postillon qui ne redoutez
Ni coche ni charrette,
Je suis dans Verdun, arrêtez !
J'y veux faire une emplette.
Car à madame de Gramont,
La faridondaine, la faridondon,
Il faut toujours un fond d'anis,
Biribi,
Et du meilleur qui soit ici,
Mon ami.

L'anis chez elle est toujours mis
Dans une boîte ronde,
Ce n'est pas lui qui fait, d'amis,
Arriver tout un monde.
C'est bien madame de Gramont,
La faridondaine, la faridondon,
Pourtant chacun d'eux est marri,
Biribi,
Lorsque la boîte est sans anis,
Mon ami.

Elle est sœur du joyeux chrétien
Qui, ne vous en déplaise,
A mené l'Europe aussi bien
Que vous menez ma chaise.

Nul ne coupa ce postillon,
La faridondaine, la faridondon,
Mais il heurta contre un Barri,
Biribi,
Écrasé depuis, Dieu merci!
Mon ami.

Pendant les étés de 1776 et de 1777, les Choiseul sont prodigieusement occupés par une construction nouvelle qui leur tient fort à cœur et dont le duc a eu l'idée. Sensible aux soins que toute la France lui avait témoigné pendant son exil, et désireux de laisser un souvenir durable qui témoignât devant la postérité des sympathies qu'il avait recueillies, le duc décida de faire élever en face du château, et au centre du jardin, une espèce d'obélisque chinois à sept étages. Il en arrêta les plans avec son architecte favori, Louis Le Camus. La construction de ce monument commença le 2 septembre 1775. Tous les jours les châtelains allaient scrupuleusement surveiller les travaux, en examiner les progrès, encourager les ouvriers. Enfin l'œuvre fut achevée le 3 avril 1778.

La Pagode, ainsi fut nommé ce bâtiment, était d'une légèreté et d'une élégance remarquables; toute construite en pierres de taille et d'une hauteur de 120 pieds, elle renfermait un escalier intérieur qui permettait de s'élever jusqu'au sommet.

Le rez-de chaussée était entouré d'un péristyle composé de seize colonnes; il était voûté ainsi que les six étages supérieurs, qui formaient autant de salons. Les sofas, les tables, les tabourets et les fauteuils distribués dans les différents étages étaient dans le goût chinois. Le pre-

mier de ces salons était éclairé par huit grandes croisées, et dans les trumeaux qui les séparaient on avait appliqué de larges tables de marbre blanc.

Sur ces tables étaient gravés en lettres d'or et par ordre alphabétique les noms de toutes les personnes qui étaient venues à Chanteloup pendant l'exil du duc.

L'abbé fut chargé de composer une inscription ; elle était d'une grande noblesse dans sa simplicité :

« Étienne-François, duc de Choiseul, pénétré des témoignages d'amitié, de bonté, d'attention dont il fut honoré pendant son exil par un grand nombre de personnes empressées de se rendre en ces lieux, a fait élever ce monument pour éterniser sa reconnaissance. »

De toutes les anciennes splendeurs du château de Chanteloup, il ne reste que cette bizarre construction.

Le duc l'avait d'abord considérée comme une bagatelle, mais elle finit par lui coûter plus de 40,000 écus.

La construction de la Pagode n'absorbait pas cependant Choiseul au point de lui faire oublier le soin de ses intérêts et la campagne que ses partisans poursuivaient assidument à Paris. Leurs insuccès répétés ne les avaient pas découragés ; ils avaient toujours l'espoir de voir leur chef reprendre le pouvoir, et ils y travaillaient de leur mieux.

Mme du Deffand en particulier n'avait perdu aucune de ses espérances, et tous les événements qui se produisaient étaient à son avis du meilleur augure pour l'avenir. La chute de Turgot lui plaît extrêmement ; l'ambassadeur de Naples, qui ne faisait que « brailler ses éloges », est consterné !

Turgot fut remplacé par M. de Clugny, ami de Choiseul : « Tout me paraît en bon train, écrit la marquise, mais assurément nous n'en resterons pas là. » Elle parle plaisamment des changements qu'on attend encore, pour la police, pour les finances et « autres petits brimborions ».

« Vous savez mieux que moi tout ce qu'on dit ici. Chacun convient qu'il est impossible que tout ceci subsiste comme il est; nous n'allons qu'à cloche-pied, mais quand nous ne pourrons plus aller du tout, qu'est-ce qui arrivera? Il n'y a qu'un seul homme, il faudra bien y avoir recours. On le rappellera, cela est sûr. »

En attendant, la lutte entre les deux partis qui se divisaient la cour se poursuivait acharnée : la reine et le comte d'Artois travaillaient toujours et sans cesse pour Choiseul ; le comte de Provence, Mme de Marsan et les Rohan continuaient à faire à l'ancien ministre une guerre acharnée.

La pensée que Choiseul pouvait revenir au pouvoir tourmentait beaucoup Marie-Thérèse.

Marie-Antoinette, nous le savons, était loin de partager les idées de sa mère; elle donnait fréquemment audience au duc, et chaque fois qu'elle en trouvait l'occasion elle ne manquait jamais devant le roi de critiquer amèrement l'ineptie des ministres « au pouvoir », disant que tout allait de mal en pis dans leurs départements et qu'il n'y avait que Choiseul qui fût en état de remonter les ressorts du gouvernement.

A l'instigation du duc, la reine avait obtenu la parole

du roi que jamais le coadjuteur de Strasbourg n'aurait la grande aumônerie. Le cardinal de La Roche-Aymon ayant été à toute extrémité, la comtesse de Marsan sollicita la charge en faveur du coadjuteur. Elle fut très surprise de trouver chez le roi une résistance absolue. Elle comprit d'où venait le coup, et la guerre n'en devint que plus acharnée entre les Choiseul et les Rohan.

Sur ces entrefaites l'empereur Joseph II vint visiter Paris sous le nom de comte de Falkenstein. Son arrivée ranima tous les espoirs des partisans de Choiseul, qui se faisaient de grandes illusions sur les dispositions de l'empereur. Joseph II en effet n'aimait pas le duc. Quoi qu'il en soit, on crut le moment favorable enfin venu, et on redoubla d'efforts sur la reine pour la faire travailler contre le ministère.

En même temps on faisait agir toutes les influences pour circonvenir l'empereur et l'amener à une démarche décisive. Mme de Brionne, qui était sa parente, s'employa de la façon la plus active et ne négligea aucun moyen pour le décider à intervenir en faveur de l'homme qu'elle aimait; mais ce fut sans succès.

Quelques jours après son arrivée, le prince rencontra Mme de Gramont chez Mme de Brionne. Il demanda dans la conversation quelle était la province de France la plus fertile : « C'est la Touraine, » répondit la duchesse, et elle ajouta : « Mon frère y possède une chaumière; il serait le plus heureux des hommes s'il pouvait vous y recevoir. » L'empereur garda le silence et changea de conversation.



LA PAGODE

Du reste, en arrivant à Paris, Joseph avait prévenu sa sœur qu'il ne voulait se mêler d'aucune affaire du gouvernement ni parler pour ou contre qui que ce fût.

Causant un jour avec le roi de l'ancien ministre, l'empereur lui dit très nettement : « Si Choiseul avait été en place au début de votre règne, sa tête inquiète et turbulente aurait pu jeter le royaume dans de grands embarras. » Le roi approuva fort ces paroles, mais la reine ne put dissimuler son dépit.

Le récit de ces incidents transmis à Chanteloup n'était pas de nature fort encourageante ; cependant la cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit étant sur le point d'avoir lieu et l'empereur devant y assister, Choiseul décida de s'y rendre également et d'en profiter pour faire sa cour au monarque. Il partit donc pour Paris.

L'entrevue eut lieu dans la chambre même du roi lorsque les chevaliers de l'Ordre entrèrent pour faire leur révérence. Joseph II se conduisit avec autant de grâce que d'adresse en cette occasion. Aussitôt qu'il eut aperçu Choiseul, il alla lui tendre la main, et lui dit : « Je suis charmé d'avoir le plaisir de vous voir avant mon départ. Comment vous trouvez-vous de la vie libre, tranquille, de la campagne après les fatigues actives du ministère? — Très bien, sire. » Ils échangèrent encore quelques paroles sans conséquence, et Joseph, s'apercevant que Louis XVI prêtait l'oreille assez attentivement, quitta le duc et, se rapprochant du roi, lui dit : « Sire, M. de Choiseul est une ancienne connaissance que je retrouve

avec plaisir; pardon si je vous ai laissé un moment. »

Le surlendemain, Choiseul se présenta à l'hôtel qu'habitait l'empereur. Ce dernier, sous un prétexte quelconque, ne le reçut que dans l'antichambre et lui parla avec bonté, mais d'objets indifférents. Puis il se fit écrire chez lui, et à partir de ce moment il évita avec soin tous les endroits où il pouvait le rencontrer.

Cette nouvelle déconvenue ne découragea pas les partisans du duc; ils étaient décidés à considérer tous les actes de l'empereur comme des boutades involontaires et sans importance, et ils restaient persuadés que d'un moment à l'autre leur chef recevrait quelque marque éclatante de la bienveillance du monarque; aussi continuaient-ils quand même à le combler d'éloges et à vanter outre mesure son caractère, ses qualités, ses vertus, son esprit. On citait à l'envi ses reparties spirituelles, entre autres celle-ci, qui du reste le méritait : quelqu'un lui demandait s'il était pour les Anglais ou les Américains qui venaient de se soulever : « Je vous avoue, riposta l'empereur, que mon métier, à moi, est d'être royaliste. »

Comme compensation à la déception qu'il éprouvait Choiseul eut le plaisir de recevoir pour la seconde fois à Chanteloup la visite d'un de ses plus actifs partisans, le comte d'Artois, qui voyageait en France. La réception devait être digne d'une marque si flatteuse de considération, mais à peine le prince était-il arrivé qu'un ordre du roi le rappelait à Paris pour qu'il pût faire ses adieux à *Monsieur*, qui allait visiter les provinces de la Méd



LA COMTESSE DE BRIONNE

PAR CARMONTELLE

(Collection du Musée Condé)

Mme du Deffand, qui a partagé l'illusion générale et qui brûle du désir de connaître tous les détails d'une visite qui doit être si brillante, a chargé l'abbé de lui en envoyer une description complète. Barthélemy cherche à dissimuler sous des plaisanteries la déception profonde que ses amis ont éprouvée, mais il ne réussit guère; c'est en vain qu'il s'efforce de faire de l'esprit, le dépit apparaît à chaque ligne.

La marquise, qui n'est pas dupe du gros ennui ressenti par les Choiseul, feint cependant de trouver la lettre charmante; mais en même temps elle cherche à adoucir le coup si pénible pour l'amour-propre de ses amis.

« Vous aurez lu, chère grand'maman, la dernière lettre que l'abbé m'a écrite; il n'y en a jamais eu de plus gaie. Les tire-laisses qu'il me donnait sur la visite de l'empereur à Chanteloup auraient eu plus d'effet si je n'avais été prévenue qu'il pourrait bien n'y pas aller, devant abréger son voyage et ne pas remonter la Loire; mais sa lettre n'en est pas moins plaisante. »

M. de Maurepas et les ministres éprouvèrent une grande joie de la conduite de Joseph II. La reine au contraire fut très mortifiée, et elle ne dissimula pas sa mauvaise humeur. Marie-Thérèse elle-même fut peu satisfaite de la conduite de son fils, et elle le blâma sévèrement d'avoir fait aux Choiseul une injure que rien ne motivait et qui pouvait coûter cher dans l'avenir.

Il est vrai que si l'empereur, par égard pour M. de Maurepas, n'avait pas visité l'homme qui pendant douze ans avait été le maître de la France, il s'était em pressé pen-

dant son séjour à Paris d'aller rendre ses devoirs à Mme du Barry (1).

Après l'assez vive déception causée par l'étrange procédé du comte de Falkenstein, la vie reprit à Chanteloup paisible et heureuse ; les amis défilent comme à l'ordinaire ; on voit arriver l'ambassadeur de Naples, on est charmé de l'avoir et bien fâché de le perdre, mais « c'est un de ces hommes qui s'en vont toujours et ne viennent jamais » !

L'été est très chaud, et l'on organise un nouveau genre de vie : plus de chasse, plus de promenades, les dames passent leur matinée dans leur lit ou dans leur baignoire, l'après-midi dans des fauteuils bien profonds, sans voir le soleil de toute la journée. La paresse règne en maîtresse dans le château ; personne ne s'en plaint, l'abbé moins que tout autre : « Cette vie est sans doute celle du ciel, dit-il, car elle est fort heureuse. »

Le soir, quand le soleil est couché, toute la société s'achemine vers la pièce d'eau et s'installe dans un grand bateau appelé frégate ; un autre bateau, orné de lampions

(1) Mme du Barry avait conservé une petite cour où on allait volontiers causer du temps passé. Cheverny raconte qu'en 1780 il alla dîner avec elle : « Après le dîner, dit-il, je la mis sur plusieurs choses qui avaient trait à elle ; elle fut d'une franchise charmante. A l'égard du duc de Choiseul, elle montra du regret de n'avoir pas eu son amitié et nous conta tous les frais qu'elle avait faits pour l'obtenir. Elle nous dit que sans sa sœur, la duchesse de Gramont, elle en serait venue à bout Elle ne se plaignait de personne et ne disait aucune méchanceté. Elle disait encore : « Si M. de Choiseul avait voulu me connaître et ne pas « se livrer aux conseils de gens intéressés, il serait resté en place, et il « m'en serait revenu quelques bons avis, au lieu que j'ai été obligée de « me livrer à des gens qui avaient intérêt à nous perdre. Le roi ne s'en « est pas trouvé mieux. »

et de lanternes, est rempli de musiciens qui exécutent sur leurs clarinettes, leurs cors, leurs bassons les plus agréables symphonies; le duc de Guignes joue de la flûte, sa fille touche la harpe, et ils font entendre des concerts ravissants; l'abbé conduit un troisième bateau avec quelques invités.

Pendant que cette flottille parcourt la pièce d'eau, la Pagode se couvre de lampions, et à l'autre extrémité « la lune se lève pour jouir de ce spectacle et en augmenter la beauté ». Ces fêtes nocturnes durent jusqu'à dix heures et demie, heure du souper.

Un soir, un incident amuse fort toute la société. Pendant qu'on écoute avec beaucoup d'attention M. de Guignes et sa fille, on entend tout à coup un grand bruit de sonnettes; on croit d'abord que des mulets passent aux environs, mais pas du tout, c'est une plaisanterie imaginée par Ali, le Turc de Mme de Gramont. Suivant l'usage des Chinois, on avait attaché des sonnettes à tous les étages de la pagode : Ali avait trouvé plaisant de placer un marmiton à chaque sonnette pour donner une sérénade à sa maîtresse, et lui-même dirigeait l'orchestre en battant la mesure.

Cette existence calme et reposante de la campagne n'empêche pas les Choiseul de retourner dans la capitale vers l'époque habituelle, à la grande joie de la vieille marquise, qui s'empresse de reprendre avec eux cette bonne vie d'hiver si courte, hélas! mais si chère à son cœur.

Choiseul, lorsqu'il vint à Versailles faire sa cour, fut

assez fraîchement reçu, mais il n'en avait cure. Il rentra à Paris et reprit son existence brillante et fastueuse.

Au souper qui lui fut offert par Mme du Deffand pour le premier janvier, il fut accueilli, ainsi que les siens, par des vers de circonstance. Cette fois ce n'était plus Voltaire que la marquise avait mis à contribution, mais Laharpe. S'adressant au duc, le poète lui dit :

AIR de *Joconde*.

Que dans ton aimable loisir,
Sans ennui, sans affaire,
Je reconnais avec plaisir
Ton heureux caractère.
Lorsqu'on a si longtemps conduit
Et la paix et la guerre,
Il faut un excellent esprit
Pour savoir ne rien faire.

Puis, se tournant vers Mme de Choiseul, le poète la complimente à son tour :

(MÊME AIR.)

Faite pour la société,
Vous goûtez la retraite ;
Paris vous voit, est enchanté,
Chanteloup vous regrette.
C'est un avantage bien doux,
C'est le premier des vôtres,
D'être partout bien avec vous,
Et mieux avec les autres.

(MÊME AIR.)

On ne saurait plus la quitter,
Alors qu'on l'a connue ;
On ne peut plus la remplacer,
Alors qu'on l'a perdue.

Cependant s'il fallait opter,
J'aimerais mieux peut-être
Être encore à la regretter
Que ne pas la connaître.

Enfin Mme du Deffand a aussi composé pour ses amis un petit compliment de circonstance.

A la cadette des mamans,
Des enfants la doyenne,
Avant le jour des compliments,
Présente son étrenne.
Tout prouve mon empressement
Ainsi que ma constance,
Puisque j'aime ma grand'maman
Du jour de sa naissance.

Du grand-papa,
Je ne suis plus petite-fille
Du grand-papa :
Quand on n'est plus jeune et gentille,
On est exclu de la famille
Du grand-papa.

L'hiver de 1777 se passa fort paisiblement sans incidents dignes d'être narrés. La société elle-même paraissait se transformer, la gaieté en était bannie, les jeunes femmes devenaient raisonneuses, parlaient politique au lieu de galanterie et se perdaient en discussions infinies sur les libertés publiques, les systèmes de gouvernement, etc. Les vieilles dames, qui avaient vécu à la cour de Louis XV, et qui s'étaient bien amusées, n'en revenaient pas d'un changement si surprenant. Un jour, à un souper chez le banquier Delaborde, Mme de Luxembourg ne put se contenir en voyant le ton morne qui y régnait, si différent de celui qu'elle avait connu. Prenant à témoin M. de

Choiseul, qui se trouvait là, elle lui confia son indignation et se plaignit qu'il n'y eût plus d'entretien dans les soupers, qu'on n'y buvait plus de vin de Champagne, qu'on y périssait d'ennui, que les femmes, loin d'apporter de la gaieté, y répandaient du sérieux et y mettaient de la gêne et de la contrainte, que c'étaient elles qui étaient cause de tout. Choiseul approuva sa manière de voir, lui rappela les soupers d'autrefois, qui leur avaient laissé à tous deux de si agréables souvenirs, et lui proposa en riant de donner un souper où il n'y aurait que des hommes et elle-même. La maréchale, malgré son âge, trouva le projet fort de son goût, et le premier vendredi de février elle réunissait à sa table huit convives triés sur le volet : MM. de Choiseul, de Gontaut, de Guines, de Laval, de Besenval, d'Estrehan, de Meun et d'Onezan. En se mettant à table, Mme de Luxembourg reçut un billet apporté soi-disant par un « décrotteur » et dont elle fit semblant d'être fort en colère.

Air des *Trembleurs*.

Comment, Sibylle proscrite,
Depuis cent ans décrépite,
A tant de gens de mérite
Tu veux donner un repas !
Déjà chacun d'eux s'ennuie,
Et toute la compagnie
Trouvera, je le parie,
Tes propos, tes vins plats plats.

Aux fruits, on apporta à chacun des convives un couplet de même genre. Voici celui adressé à M. de Choiseul.

Nous pensons que ces deux spécimens de l'esprit du jour suffiront.

Air de *Joconde*.

Un laboureur, bon citoyen,
Entre nous se remarque ;
Il conduit également bien
La charrue et la barque.
Prompt à jouir de tout plaisir
Vert galant, bon convive,
Le laboureur doit réussir
Dans tout ce qu'il cultive.

La bonne chère, la gaieté, l'esprit, tout fut parfait et tel qu'on le désirait ; le champagne coula abondamment et l'on s'amusa beaucoup. Enfin l'on avait eu un souper qui rappelait ceux du bon temps ! il n'y eut que l'âge des convives qui laissât fort à désirer.

C'est probablement vers cette époque que le prince de Ligne, qui venait à Paris depuis quelques années et s'était si vivement épris de notre société, écrivit ce charmant portrait de Mme de Choiseul, sous le nom d'Hermine. L'aimable prince ne lui ménage pas quelques critiques, mais l'ensemble est exquis :

« Voulez-vous voir un joli portrait à garder dans son cabinet? Joli visage, assez rond, jolie rondeur par les contours, jolie taille et jolie tournure d'esprit, qui n'est pas rond comme le reste, car Hermine y a de la pointe et de la saillie.

« Elle soutient assez bien le mauvais état de sa santé, et il est impossible qu'en se voyant dans un miroir si

fraîche et si couleur de rose elle n'en soit alarmée. « Cela « n'est pas naturel, dit-elle; qu'on fasse venir mon mé-« decin; qu'on m'apporte à déjeuner; c'est le temps des « fraises, et qu'on me donne des pilules. » Après avoir dansé avec toute la grâce possible, elle trouve quelquefois son pouls agité, et au mois de juillet, au soleil, elle a presque toujours chaud à l'heure de midi : de même dans une petite chambre pendant l'hiver à côté de la cheminée.

« Après avoir parlé d'une manière agréable et intéressante, avec feu ou sensibilité, elle passe le reste de la journée à se repentir d'un mot ou d'une pensée qu'elle ne croit pas assez juste, mais elle ne se reproche rien du côté de la politesse. Dans l'antichambre, encore la porte fermée, elle salue tout ce qu'elle a laissé dans le salon. Elle prévient un éternueur; et si quelqu'un regarde ses jambes ou quelque chose par hasard qui est tombé sur le plancher, elle lui fait comme de raison une grande révérence. Plus généreuse que tous les souverains, elle donne un titre de plus à chacun de sa société. Elle n'est cruelle qu'à table, où on lui voit poignarder un œuf, une poire, une orange, et où à coups redoublés elle met en pièces et à petits morceaux tout ce qui est sur son assiette.

« Elle est active de cœur, de corps et d'esprit, et tout cela est toujours en mouvement pour augmenter ses devoirs ou faire plaisir partout par sa jolie présence. — Elle prend vivement les peines des autres, car il ne peut pas y en avoir pour elle, qui réunit tous les suffrages des gens d'esprit, des difficiles, des sots, des méchants, des jeunes et des vieux.

« Hermine écrit bien, pense bien et serait une perfection, sans la confusion que la précipitation met quelquefois dans ses paroles et dans ses idées. Alors, elle commence une phrase qu'elle n'achève point, elle veut lire une lettre tout haut ; elle a peur de parler en public ; elle rougit, s'embarrasse, se sauve, assez vite heureusement pour ne pas entendre tout le bien qu'on dit de sa charmante personne, dont l'âme est comme son nom. »

CHAPITRE XV

1778

Voltaire à Paris. — Sa mort. — Ennuis de Mme du Deffand. — L'automne à Chanteloup. — Visite de Boyer de Fonscolombe. — On met sa montre en loterie. — Mort de Mme du Deffand.

En 1778, Voltaire vint à Paris triompher et mourir.

Dès que Mme du Deffand apprit son arrivée, elle envoya son secrétaire, Viard, lui porter un petit mot de bienvenue et lui exprimer le grand désir qu'elle avait de le voir.

« J'arrive mort, répondit le galant patriarche, et je ne veux ressusciter que pour me jeter aux genoux de Mme la marquise du Deffand. »

Paris tout entier s'était précipité pour acclamer le célèbre philosophe, et la marquise hésitait à se risquer dans cette cohue : « Tout le Parnasse s'y trouve, écrit-elle, depuis le bourbier jusqu'au sommet. Il ne résistera pas; il se pourrait bien qu'il mourût avant que je l'aie vu. »

Enfin elle se décida, et accompagnée de M. de Beauvau elle se rendit chez son vieil ami. L'entrevue fut des plus touchantes. Quelques jours après, toujours escortée du même M. de Beauvau, elle rendait une seconde visite au philosophe, mais elle fut loin d'être aussi agréable que

la première : « Nous fûmes reçus, écrit la marquise, par la nièce Denis, qui est la meilleure femme du monde, mais certainement la plus gaupe. » Voltaire arriva enfin, disant qu'il n'en pouvait plus, qu'on le tuait, qu'il était mort, et en effet les émotions par lesquelles il passait l'épuisaient et abrégeaient ses jours. Après quelques instants d'entretien Mme du Deffand le quitta pour le laisser se reposer. Elle ne devait plus le revoir.

Tout en gémissant sur les honneurs qui l'accablaient Voltaire était idolâtre de gloire. D'Alembert disait très justement : « Il en a pour un million et il en veut encore pour un sol. » Le poète prétendait du reste juger à leur valeur les acclamations de la multitude. Le jour de son couronnement, à l'aspect du peuple innombrable qui remplissait la cour du théâtre et en obstruait toutes les avenues, il répondait à un ami qui lui faisait remarquer cette affluence si flatteuse : « Oui, mais si l'on me menait au supplice, il y en aurait tout autant. » Et cependant ces hommages qu'il semblait dédaigner, il les recherchait et ne pouvait s'en rassasier. Il en mourut.

Ces émotions et ces fatigues, en effet, étaient trop fortes pour un vieillard de quatre-vingt-cinq ans; il ne put les supporter et dut s'aliter (1).

(1) Wagnière raconte que lorsque Voltaire tomba malade et qu'il eut demandé à se confesser, M. de Choiseul lui fit témoigner sa surprise d'une semblable démarche. C'est absolument inexact. Les Choiseul persistèrent dans leur attitude irréconciliable; ils n'avaient jamais pardonné au patriarche et refusèrent obstinément de recevoir celui qui, après avoir appelé le duc de Choiseul son bienfaiteur, avait osé demander une *couronne civique* pour le chancelier de Maupeou.

Bientôt son état s'aggravait rapidement et une fin prochaine paraissait imminente, mais on l'avait cru mort si souvent, il avait lui-même si souvent annoncé sa fin, que personne n'y croyait plus.

En apprenant la situation critique de son ami, Mme du Deffand montre peu d'émotion. Alors que Voltaire est à l'agonie, elle plaisante même agréablement : « Son départ est toujours incertain, écrit-elle, on est en doute entre Ferney et l'autre monde. »

Enfin le philosophe succombe. A ce moment la marquise vient de perdre son cuisinier et sa première femme de chambre est malade ; elle s'écroule sous le poids de ces deux désastres domestiques, qui la touchent bien autrement que la disparition du plus grand génie du siècle. Elle écrit simplement : « C'est trop de malheurs à la fois ; je n'ai pas le courage de les soutenir. Dans cette situation la mort de Voltaire m'a fait, je l'avoue, peu d'impression, et je suis hors d'état d'en raconter aucune circonstance. »

Voilà toute l'oraison funèbre du patriarche, voilà l'épilogue de trente ans d'amitié et d'innombrables protestations d'affection.

La mort du philosophe provoque entre la grand'maman et la petite-fille un échange d'idées assez curieux. Mme de Choiseul, ayant entendu dire que l'esprit de Voltaire n'était que superficiel, écrit :

« Je suis bien éloignée de le penser. Si son caractère avait été aussi bon que ses lumières étaient profondes, justes et étendues, il me semble qu'il aurait été un grand

philosophe. Je ne sais pas si vous êtes de mon sentiment, mais je trouve qu'où il a le moins réussi, c'est à son théâtre, où il n'a jamais donné à ses personnages d'autres idées que les siennes et d'autre caractère que le sien. Mais dans ses ouvrages de philosophie et d'agrément, je trouve que personne n'a plus que lui de justesse, de clarté et d'énergie. »

La marquise, au contraire, partageait l'opinion de ceux qui reprochaient à Voltaire de manquer de profondeur, et elle défendait ses idées :

« Voulez-vous opposer le superficiel au profond, comparez Voltaire à Montesquieu, et vous verrez si Voltaire est profond. Je prends la liberté de n'être pas tout à fait de votre avis sur ses tragédies ; j'en aime le style, le coloris et la chaleur ; peut-être y met-il trop de philosophie ; la philosophie n'est point le langage de la passion, et c'est sans doute pour cela que vous trouvez que ses personnages manquent de vérité et d'énergie. Cependant, malgré les défauts qu'on peut reprocher à Voltaire, il sera toujours l'écrivain que je lirai et relirai avec le plus de plaisir, à cause de son goût et de son universalité. Que m'importe qu'il ne me dise rien de neuf, s'il développe ce que j'ai pensé et s'il me dit mieux que personne ce que d'autres m'ont déjà dit ? »

Les Choiseul passent l'hiver à Paris, comme à l'ordinaire ; Mme du Deffand est toujours bien heureuse de les posséder près d'elle. Mais elle se plaint un peu qu'on l'abandonne. Elle ne voit la grand'maman qu'une fois par semaine chez elle, le samedi, à souper, avec sept ou huit

intimes : l'abbé, M. de Castellane, les évêques de Tours, d'Arras, de Metz, M. de Stainville, de Gontaut, quelquefois Carraccioli.

Il se passe entre ces deux femmes d'esprit un fait bien curieux. Leurs relations d'affection avaient été surexcitées par l'absence et la séparation, et il en était résulté la jolie correspondance à laquelle nous avons fait de si fréquents emprunts. Par un revirement très humain, cette affection, cette intimité, semblent s'atténuer le jour où tous les obstacles ont disparu et où nos deux héroïnes ont toute facilité pour y donner un libre cours. Mme de Choiseul est absorbée par la vie de Paris et a peu de temps à consacrer à la petite-fille ; la petite-fille, de son côté, est piquée de voir qu'on ne lui témoigne pas plus de soins ; puis, à mesure que l'âge arrive, elle se détache de plus en plus de tout ce qui l'entoure ; elle met en pratique le précepte de Walpole, d'éteindre de plus en plus ses sentiments et de n'avoir rien de nécessaire. Quand elle juge maintenant la grand'maman, la grand'maman autrefois si tendrement aimée, elle le fait non sans quelque amertume :

« Vous souvenez-vous de ce que je lui écrivis, mande-t-elle à Walpole, qu'elle savait qu'elle m'aimait, mais qu'elle ne le sentait pas. Elle est de même sur toutes choses : tout en elle est principe, règle ou habitude. La nature ne perce point. »

La correspondance même est bien tombée, et pendant les longues absences de la duchesse les deux amies n'échangent plus que des lettres relativement assez rares.

Certes les témoignages d'affection et de tendresse sont les mêmes en apparence, mais le fonds n'est plus le même, au moins chez la marquise. « Je ne sais pas si ces gens-là m'aiment, écrit-elle, mais ils me sont bénévoles, on ne peut guère rien espérer de mieux. »

Ces gens-là, c'est le grand-papa et la grand'maman !

Lors de l'époque des séparations annuelles, la marquise affecte une indifférence bien surprenante : « Quand mes amis partiront, écrit-elle à Walpole, je leur dirai bon voyage. Rien ne me plaît assez aujourd'hui pour y avoir regret. »

Le revoir ne paraît pas lui causer plus de joie :

« Vous êtes persuadé que le retour de Chanteloup me cause des plaisirs ineffables. Il y a beaucoup à en rabattre. *Je suis contente,* comme disait à Mme de Montespan la carmélite La Vallière, *mais je ne suis pas bien aise.* »

Ces sentiments sont-ils sincères? Pas absolument. Il ne faut pas prendre au pied de la lettre les réflexions de la marquise quand elle écrit à Walpole. Elle a peur de lui, elle craint sa jalousie, elle veut lui faire croire qu'elle a enfin adopté ses principes de détachement universel, et elle prend avec lui, quand il s'agit des Choiseul, un air désintéressé qui est, il faut le dire, en contradiction absolue avec ce qu'elle écrit à Chanteloup.

En effet elle mande à la duchesse :

« Comment peut-on passer les trois quarts de sa vie séparé de ce qu'on aime le plus? Il faut se distraire. Oh! comment le pouvoir! Qu'est-ce qui peut remplacer la

grand'maman, le grand-papa, et j'y joins le grand abbé? Toutes ces grandeurs forment un grand amour, par conséquent de grands chagrins auxquels tous les brimborions, toutes les puérilités, toutes les pauvretés de la société ne peuvent apporter aucune distraction. »

A l'en croire, elle passe le temps de ses insomnies à calculer combien il y a de mois, de semaines, de jours, d'heures et de minutes jusqu'au 20 de décembre, époque du retour. Elle n'en ferait qu'une enjambée, s'il était en son pouvoir. La vie lui pèse plus que jamais, aussi en arrive-t-elle à ne plus écrire; la duchesse s'inquiète de ce long silence : « Hélas! répond Mme du Deffand, j'ai eu des surcroîts de malheur qui m'ont accablée. Je deviens sourde... ma femme de chambre est malade, et puis je m'ennuie, et quand on s'ennuie, on ne pense pas, on n'a rien à dire, on craint de communiquer son mal; on a des sentiments, mais on ne saurait les exprimer. Et puis la solitude est à l'esprit ce que la sécheresse est à la terre : il s'ensuit la stérilité. »

La marquise a beau lire *la Feuille du jour, la Gazette de France, le Courrier de l'Europe, le Mercure,* il ne lui en reste rien.

Elle ajoute tristement :

« L'usage que l'on fait de la vie ne devrait pas la rendre précieuse, et cependant on y est attaché, on croit toujours que l'instant qui suivra vaudra mieux que l'instant présent. Je suis effrayée quand je pense à l'usage que j'ai fait du nombre d'années que j'ai vécu, de leur inutilité! »

Mme du Deffand a encore pour s'égayer quelques voisins assez sociables avec qui elle fait de temps en temps « un petit loto ». Elle sait par cœur les chiffres de plusieurs tableaux et sa mémoire supplée à sa vue.

Pour distraire son ennui, elle invente des facéties qu'elle trouve charmantes et qui lui attirent mille compliments de toute sa société. Un jour elle imagine d'habiller Pompon en capucin et de faire tout son attirail de fil d'or : calotte, barbe, cordon, discipline, chapelet, sandales et besace bien remplie. Naturellement on réunit une nombreuse compagnie. Viard entre et dit qu'un moine demande à parler à la marquise; elle refuse de le recevoir, mais la maréchale insiste pour le voir. C'est Pompon, qui fait le plus joli petit capucin du monde. Il chante des couplets de circonstance, tous plus plats les uns que les autres. Le lendemain le jeune capucin va faire des visites à toutes les nobles dames du petit cénacle, et il obtient le plus vif succès.

A Chanteloup, on n'écrit guère non plus; l'abbé est malade. « Vous jouez au loto, écrit-il à Mme du Deffand, vous êtes bien heureuse, je ne pourrais pas en faire autant; ma tête n'est pas assez forte, mon imbécillité se perfectionne et mes ennemis augmentent tous les jours. Outre les maux de nerfs, on prétend que j'ai trois humeurs : humeur de dartres, humeur de rhumatisme, humeur de goutte; ces trois humeurs n'en font qu'une. Je ne sais où je les ai prises. Je les attaque par les bains et par le régime. »

Et puis il trotte, il rame, il va à la chasse, il passe sa

vie à cheval. Il promène aussi sur l'eau quelques invités du grand-papa, entre autres des prélats, mais non sans danger pour leur vie, car l'abbé n'est pas si bon marin que bon numismate :

« Je les assurai qu'ils n'avaient rien à craindre avec moi. Notre navigation fut d'abord très heureuse; à mesure que nous avancions, le bateau se remplissait d'eau, la chaleur excessive que nous avions depuis quelques jours en avait séparé toutes les planches. Je voulus aborder, le terrain qui entoure la pièce d'eau était trop élevé, et le mur dont il est revêtu ne permettait pas de s'y accrocher. Cependant l'eau gagnait toujours. Je ramais de toutes mes forces au milieu des sarcasmes que j'avais à essuyer et ayant de l'eau jusqu'à mi-jambe. Enfin nous trouvâmes une de ces échelles qu'on appelle, je crois, échelles du Levant. C'est par où les cygnes et oies qui habitent cette pièce d'eau montent à terre; elle était à demi pourrie; nous nous y cramponnâmes si bien que nous parvînmes enfin au continent. Il faut rendre justice aux deux évêques, ils ont montré dans cette périlleuse occasion tant de courage et de présence d'esprit, qu'on doit désormais tout attendre de la marine française. »

Il fait une chaleur terrible, mais les récoltes sont superbes :

« Tous, tant que nous sommes, nous brûlons, non d'amour, mais de chaud. Il n'a pas plu depuis trois mois : les sources tarissent, les gazons se flétrissent, les animaux languissent; le soleil a tout dévoré, excepté le blé, dont la récolte a été superbe; excepté l'avoine, qui a été

abondante; le foin, qu'on ne sait plus où placer; les pêches, qui sont en quantité et excellentes; excepté encore les perdreaux et les faisandeaux, qui n'ont jamais mieux réussi; excepté encore les raisins, dont les vignes sont surchargées. »

En automne il y a beaucoup de monde à Chanteloup. La nièce de M. de Choiseul, Mlle de Stainville, épouse son cousin M. de Choiseul-La Baume; les futurs époux, les parents, les amis, sont tous réunis. Il y a encore Mmes de Brionne, d'Husson, l'évêque de Metz, l'abbé Billardi, Boyer de Fonscolombe, etc.

La duchesse s'occupe beaucoup de ses nièces; elle s'est constituée leur gouvernante, leur mie.

Les fêtes du mariage amènent un grand mouvement dans le château. Il vient même des banquiers de Paris pour offrir leurs services, car il n'y a pas de bonnes fêtes sans jeu; les uns sont pour le pharaon et d'autres pour le biribi. Choiseul les fait loger aussitôt. « Quand il fut malade, il vint trois médecins, écrit l'abbé. Quand il se porte bien, il a trois banquiers pour lui enlever le superflu de l'argent. »

Nous venons de citer parmi les nombreux invités Boyer de Fonscolombe. Depuis longtemps déjà ce vieil ami des Choiseul préméditait de venir faire un séjour à Chanteloup, mais les châtelains, quelque plaisir que dût leur faire sa visite, l'avaient supplié de s'abstenir pour ne pas l'exposer à perdre sa place, qui lui était fort nécessaire.

Enfin, en 1777, l'excellent homme, aspirant au repos,

donna sa démission d'envoyé de Gênes, et il se retira à Aix, sa ville natale.

D'assez graves soucis de fortune le troublèrent bientôt dans sa retraite. Non seulement il eut à surveiller la liquidation de sa pension de ministre à l'étranger, mais le roi Louis XV lui avait donné une rente de 10,000 livres sur la place de trésorier de l'artillerie; or le titulaire de cette place venait de changer, et il était question tout simplement de supprimer la rente de Boyer. Ce dernier, fort inquiet d'une menace qui ne tendait à rien moins qu'à le ruiner en grande partie, s'était naturellement adressé à Choiseul pour le défendre contre l'injustice; malheureusement le duc n'était guère en situation de le servir :

« Je ne vous parle pas de vos affaires, lui mande-t-il, elles m'attristent plus que vous. Je prends patience sur la mauvaise volonté à mon égard des gens en place et sur mon peu de crédit, mais je n'en suis pas moins affecté quand mes amis souffrent de ma position... Je vous assure, mon cher Boyer, que votre intérêt sera mon premier but et mon premier vœu; ce sera lorsque la justice reprend ses droits et que les petites passions s'affaiblissent devant elle... » *(Inédite,* 18 avril.)

Quelque temps après, il lui écrivait une nouvelle lettre où, tout en plaisantant agréablement sur toutes espèces de sujets, il l'engageait à venir surveiller de près ses intérêts. »

« De Chanteloup, ce 20 juin 1778.

« Vous avez grande raison, mon cher Boyer, d'être en méfiance des sentiments de l'abbé Barthélemy pour vous;

je m'aperçois que dans chaque occasion il cherche à diminuer votre mérite. Par exemple je lui ai lu votre dernière lettre. Eh bien! il m'a soutenu que M. d'Estaing avait passé le détroit le 13 du mois passé et que nous en étions informés le 14; il dit qu'il vaut mieux ne pas donner de nouvelles que d'écrire son almanach de l'année passée, et mille raisonnements de cette espèce aussi ridicules qu'injurieux. Je lui ai observé que dans la politique beaucoup de ministres, surtout ceux de génie, en usaient ainsi, parce qu'ils aiment mieux mander un fait suranné mais positif, que se permettre une dépêche hasardée. L'abbé est aveuglé par son acharnement contre vous, il ne veut rien entendre. Si j'étais à votre place, je partirais sur-le-champ de la bonne ville d'Aix, je viendrais m'établir ici pendant deux mois, j'y confonderais l'abbé Barthélemy, je me moquerais de ses maux de nerfs, je veillerais de Chanteloup à ma rente de dix mille francs, qui est fort en danger par le renvoi de M. Préaudeau de la place de trésorier.

« Si vous preniez ce parti, qui ne serait pas le moins sage que vous puissiez prendre, nous vous recevrions, Mme de Choiseul et moi, à bras ouverts avec grand plaisir et avec les sentiments tendres que vous me connaissez, mon cher Boyer, pour vous depuis longtemps... » *(Inédite.)*

Mme de Choiseul, très émue de l'injustice qui menaçait son vieil ami, lui conseillait également de venir au plus vite défendre sur place ses intérêts.

Boyer se laissa persuader d'autant plus facilement qu'il désirait ardemment revoir ses protecteurs; il vint donc à Paris, et de là se rendit à Chanteloup, où on lui fit le



J.-B. ROC BOYER DE FONSCOLOMBE

D'après le portrait de Carl Vanloo

Appartenant au baron de Fonscolombe La Mole

meilleur accueil. Ce fut une grande joie pour tous de retrouver un si fidèle ami; l'abbé en particulier fut ravi de revoir ce compagnon de sa jeunesse, celui auquel il devait la connaissance des Choiseul.

C'est pendant ce séjour qu'eut lieu une plaisanterie dont il faut parler, parce que nous en retrouverons les suites aux heures les plus sombres de la période révolutionnaire. Par une journée de désœuvrement, on imagina de mettre en loterie la montre de Boyer. Aussitôt dit, aussitôt fait. Moyennant une rente viagère de 37 l. 10 s. sur la tête du propriétaire on avait droit à un billet.

Les participants de cette singulière loterie furent M. et Mme de Choiseul, la duchesse de Gramont, M. de Stainville, l'abbé Billardi, M. de Choiseul-Stainville et sa femme, le « petit Monaco et sa femme » (1).

Boyer perdit sa montre, qui fut gagnée par M. de Monaco, Mais il eut une rente viagère de trois cent trente-quatre francs, ce qui constituait une fort jolie opération. Malheureusement pour lui, il ne fut pas toujours payé, comme nous le verrons plus tard.

C'était du reste une manie de faire des loteries à Chanteloup pour occuper l'oisiveté des habitants. Un autre jour on mettait en loterie un médaillon du duc peint sur étoffe; c'était une sorte de gouache très fine. C'est Boyer qui fut l'heureux gagnant, et ce médaillon existe encore dans la famille de Saporta (2).

(1) Le prince de Grimaldi-Monaco avait épousé la nièce du duc de Choiseul, Mlle de Stainville.

(2) Les Saporta étaient établis à Toulouse aux seizième et dix-sep-

Le séjour de Boyer de Fonscolombe à Chanteloup ne se prolongea pas fort longtemps : il dut repartir pour Paris, où l'appelait la défense de ses intérêts.

Peu de temps après son retour dans la capitale, il recevait cette très aimable lettre de Mme de Gramont :

« Chanteloup, ce 2 juillet.

« Vous nous avez quittés bien tôt, monsieur, et pour un mariage qui ne s'est pas fait. Je vous remercie de vous être souvenu de ma commission pour M. Gays, qui me paraît l'avoir bien oubliée... Je l'avais prié de me faire avoir du marasquin de Barbarie : je lui contai que j'en avais eu de Constantinople de fort cher, que je voudrais en avoir d'orangé et de violet, surtout jamais de citron. M. Gays m'avait répondu qu'il en avait de Maroc qui serait à fort bon marché, et de toutes les différentes couleurs possibles, qu'il m'enverrait des échantillons, que je choisirais celle qui me plairait le plus pour en demander une provision; voilà ce que j'attends depuis longtemps et que je prie M. Gays de se rappeler et d'exécuter, si cela est possible.

« Mon frère, à qui je reproche de n'avoir jamais eu de marasquin pour ses dîners, prétend qu'il lui écrira aussi pour en avoir, mais je ne me mêle pas de cela : j'ai déjà assez de peine à me le procurer et à le conserver, car mon frère ne se ferait pas une peine de me le voler. Il me

tième siècles; ils étaient parents des Crozat, et c'est à ce titre que Louis de Saporta, officier de dragons, fut invité à Chanteloup à l'époque dont nous nous occupons.

charge de mille compliments pour vous, ainsi que Mme de Choiseul, qui se porte mieux que cet hiver, sans se porter fort bien.

« Je vais passer deux mois hors de Chanteloup, à mon grand regret, mais il faut bien aller voir ceux qui viennent ici et que nous aimons. » *(Inédite.)*

Grâce à l'intervention de M. de Stainville, les affaires de Boyer s'arrangèrent beaucoup mieux qu'il ne pouvait l'espérer et ses pensions furent liquidées à 17,662 livres, qui, avec sa petite fortune personnelle, lui permettaient de vivre modestement, mais convenablement (1).

A partir de cette époque Boyer de Fonscolombe vint plusieurs fois faire des séjours chez ses amis. On était toujours charmé de le voir arriver, on le gardait le plus longtemps possible et on le défendait « contre les malices de l'abbé Barthélemy », qui, malgré ses maux de nerfs, adorait la taquinerie.

L'année 1779 se passe comme les précédentes, fort paisiblement. Les Choiseul quittent Paris suivant leur habitude à la fin de mars pour aller se refaire dans la vie des champs. Mais la correspondance entre la grand'maman et la petite fille devient de plus en plus rare, de plus en plus languissante. A mesure que les années s'accumulent, Mme du Deffand pratique chaque jour davantage le détachement des affections de ce monde; elle ne tient plus à rien; rien ne la touche ni ne l'intéresse. Cependant, quand on lui reproche son indifférence, elle s'en défend.

(1) Ce chiffre fut réduit à 2,800 livres par décision de l'Assemblée nationale en 1791.

A d'aimables reproches de Mme de Choiseul, elle répond en protestant de son amour, mais elle laisse bien voir à quel point l'absorbe et la hante l'idée de la mort prochaine.

« Il est vrai, chère grand'maman, que je ne vous ai point écrit, vous en conclurez que je ne vous aime plus. Changez la thèse : c'est parce que je vous aime et que je veux être aimée de vous que je n'ai pu me résoudre à vous écrire du sein de la bêtise, de la stupidité, enfin de l'ennui où je me trouve abîmée, depuis votre départ ; nul objet ne me réveille, je me vois séparée de vous par un espace que je ne puis franchir, sans espérance de vous revoir avant l'intervalle d'un temps que je dois craindre de ne pas voir arriver. Voilà les pensées qui offusquent toutes les facultés de mon âme. Je ne puis avoir recours qu'à des lieux communs d'attachement, de constance, de tendresse, etc., etc. ; il y a cent mille phrases notées qui servent à tout le monde ; je ne puis les souffrir. C'est en me désespérant de ne vous point voir, en ne trouvant rien qui vous remplace, enfin en mourant de chagrin, que mon amour pour vous s'exprime. » (14 avril.)

Quand la grand'maman pense à sa petite-fille, elle doit la plaindre et se dire :

« Elle me regrette, elle végète dans son tonneau, elle calcule les mois, les semaines, les jours, les heures, les minutes qu'elle sera sans me revoir ; elle s'imagine qu'elle ne me reverra plus ; elle passe ses jours et presque toutes ses nuits à faire des calculs, elle n'a de science que celle de l'arithmétique ; c'est le seul fruit qui lui reste de son éducation. »

Le printemps, l'été, l'automne, s'écoulent fort tristement; l'engourdissement de la marquise, sa tristesse, son « hébétement », ne font qu'augmenter. Enfin elle a un redoublement de vapeurs : « Ah ! ces vapeurs ! s'écrie-t-elle ! c'est l'enfer !... Le grand-papa n'en a point et n'en aura jamais. La nature l'a favorisé encore plus que la fortune. »

En 1780, l'état de Mme du Deffand devient de plus en plus languissant, et elle donne à ses amis de grandes inquiétudes.

Dans le courant du mois de juillet, elle se plaint de ses maux qui augmentent, elle en plaisante encore :

« Je crois que la cause véritable *est mon baptistaire, qui, joint à la perte du luminaire, et menacé de perdre l'auriculaire,* me mettra bientôt dans le cas de mener une vie fort solitaire. »

Peu après, Mme de Choiseul, qui a eu l'intention de passer l'hiver à Chanteloup, annonce que ses projets sont changés et qu'elle viendra à Paris comme d'habitude. La marquise en témoigne un grand bonheur :

« Si vous aviez vu ma joie, vous connaîtriez à quel point je suis sensible. Si vous n'étiez pas l'objet de cette sensibilité, j'en serais honteuse. N'est-elle pas déplacée et ridicule à un tel âge que le mien? Aussi ne s'étend-elle pas plus loin que pour vous. Vous êtes une personne si singulière, si rare, que tout ce que vous inspirez doit être du même genre. »

C'était la dernière lettre que l'on devait recevoir de la vieille aveugle.

Quelques jours après, elle s'alitait pour ne plus se relever.

Elle se rendait bien compte de son état, et le 22 août elle dictait encore pour Walpole ces lignes, qui étaient un éternel adieu :

« Je suis d'une faiblesse et d'un abattement excessifs, ma voix est éteinte ; je ne puis me donner aucun mouvement, j'ai le cœur *enveloppé,* j'ai de la peine à croire que cet état n'annonce pas une fin prochaine. Je n'ai pas la force d'en être effrayée, et ne vous devant revoir de ma vie, je n'ai rien à regretter. »

Bientôt la fièvre augmenta, et il n'y eut plus à se faire d'illusion sur l'issue fatale qui allait se produire. Mme de Choiseul, les maréchales de Luxembourg et de Mirepoix accoururent auprès de la chère malade et l'entourèrent des plus tendres soins.

Le scepticisme, le doute cruel, qui avaient empoisonné la vie de Mme du Deffand, ne l'abandonnèrent pas même à ses derniers instants ; apercevant auprès de son lit Viard, qui pleurait : « Vous m'aimiez donc? » lui dit-elle avec étonnement.

Bien qu'elle eût à plusieurs reprises pendant sa vie manifesté des velléités de se rapprocher de la religion, elle mourut sans confession ni sacrements. On prétend que lorsque le curé de Saint-Sulpice vint la voir peu de jours avant sa mort elle s'empressa de lui crier : « Monsieur le curé, je m'accuse d'avoir contrevenu aux dix commandements de Dieu et d'avoir commis les sept péchés mortels ! » On ne put rien en obtenir de plus.

La marquise expira le 24 septembre 1780, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Elle léguait à Walpole son chien Tonton, avec recommandation formelle de le garder jusqu'à sa mort. Son désir fut scrupuleusement respecté.

Le duc et la duchesse éprouvèrent un vrai chagrin de la mort de la marquise; la duchesse surtout en fut profondément affectée, et bien que l'intimité de leurs relations eût été un peu atténuée dans les derniers temps, elle n'en ressentit pas moins très cruellement la perte de cette amie de vingt ans, de cette amie qui avait joué dans sa vie un si grand rôle, qui pendant tant d'années avait été la confidente de ses douleurs, de toutes ses idées morales et de sa conscience.

CHAPITRE XVI

1781-1785

Disgrâce de M. Necker. — Embarras financiers des Choiseul. — Mort du duc. — Mme de Choiseul quitte le monde et se retire dans un couvent.

Bien qu'il n'eût plus en apparence l'espoir de reprendre jamais le pouvoir, Choiseul restait toujours l'un des personnages les plus en vue de la capitale. Dans chacun de ses séjours à Paris, il tenait, nous le savons, l'état le plus brillant et groupait toujours autour de lui l'élite de la société.

La reine lui parlait publiquement chaque fois qu'elle en pouvait trouver l'occasion et ne négligeait aucun moyen de montrer en quelle faveur elle le tenait. Il vivait au sein du monde politique et littéraire; il jouissait de la plus haute considération, pas un homme célèbre qui ne s'honorât de le visiter; il aurait été au faîte du pouvoir qu'il n'aurait pas eu une cour plus nombreuse. Il était même question de le recevoir à l'Académie; tous les gens de lettres appuyaient sa candidature et sa nomination était certaine.

Tout en ayant la prétention d'avoir renoncé à la politique, le duc ne se privait pas de critiquer la conduite de ses successeurs, de peser et de discuter leurs actes avec

une liberté absolue, et son salon était devenu un foyer de dangereuse opposition. Le parti Choiseul comprenait tout ce qu'il y avait de plus respectable à la cour par la naissance, les mœurs, l'esprit et les connaissances; une grande partie de la nation s'était rangée derrière l'ancien ministre. Du reste la crise qui menaçait la France s'annonçait de toutes parts, les esprits clairvoyants devinaient le danger et tous souhaitaient ardemment que le roi eût recours au seul homme d'État dont les talents déjà éprouvés pouvaient peut-être détourner l'orage qui s'amoncelait.

M. Necker, justement inquiet de l'avenir, et en proie à de vives appréhensions, abandonna en 1780 le parti Maurepas, que les infirmités de son chef rendait chancelant, et il devint secrètement un des plus fermes appuis du parti Choiseul. Cette volte-face lui valut la protection décidée de la reine.

On le soupçonnait de remplir peu à peu le ministère d'amis et de créatures du duc pour amener insensiblement le retour au pouvoir de son nouvel ami.

En 1780, quand le financier genevois publia son fameux *Compte rendu,* il s'empressa naturellement d'en offrir un exemplaire au duc. C'est Mme de Choiseul qui se charge d'accuser réception de l'envoi, et elle le fait avec sa grâce accoutumée.

« Je l'ai lu, monsieur, ce *Compte rendu,* et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que je crois l'avoir entendu.

« Puisque je crois l'avoir entendu, vous pensez qu'il m'a charmée, et vous ne devez pas douter que je ne vous

sois infiniment obligée, et du plaisir qu'il m'a fait, et de l'attention que vous avez eue de me l'envoyer.

« A propos, vous êtes un coquet dans tout le bien que vous dites de la nation ; je ne doute pas que cette coquetterie ne vous réussisse auprès d'elle, car elle vous a très bien réussi auprès de moi. Je croirais aussi qu'une de vos notes est une coquetterie pour M. de Choiseul... »

La rapide élévation de Necker et les destinées plus hautes encore qu'on prévoyait pour lui devaient lui amener naturellement des envieux et des critiques et préparer sa chute.

En mai 1781, sa situation paraissait fort ébranlée lorsque parut une lettre du marquis de Caraccioli à d'Alembert.

« C'est un des plus jolis persiflages qui aient été faits depuis longtemps, écrit Bachaumont. L'auteur, après avoir décrit rapidement la manière miraculeuse dont M. Necker s'est élevé de son néant au ministère, s'arrête particulièrement sur celle dont il a su mystifier la nation française depuis qu'il est en place, inspirer ce fanatisme avec lequel on le prône, et l'on admire de sa part ce qui ferait crier de celle d'un autre : il s'étend plus au long ensuite sur le *Compte rendu* et le fameux *Mémoire ;* enfin il révèle les manœuvres de toutes espèces par lesquelles ses nombreux partisans ont cherché à parer le coup dont était menacé leur héros ; de ce nombre est l'archevêque de Toulouse, visant au ministère et cherchant sourdement à le supplanter ; le duc de Choiseul, à qui l'adroit directeur fait entendre qu'il le sert dans l'esprit du roi ; le duc du

Châtelet, le prince de Beauvau, auxquels il a promis des départements, etc.

« Les femmes s'en mêlent aussi, mues par les hommes ou dans des vues particulières pour leur compte : l'impérieuse et dominante duchesse de Gramont, la superbe comtesse de Brionne, la princesse de Beauvau, à l'esprit séduisant; la comtesse de Montesson, revêtue de tous les charmes que l'art peut donner; la précieuse comtesse de Blot, au jargon sentimentaire; l'enthousiaste comtesse de Tessé, l'idolâtrée comtesse de Châlon, traînant à sa suite son amant, le duc de Coigny; la merveilleuse princesse d'Hénin, la svelte comtesse de Simiane, la piquante marquise de Coigny, la douce princesse de Poix, etc. »

Quelques jours après, Necker tombait brusquement en disgrâce. Aussitôt que la nouvelle de sa retraite arrive à Chanteloup, la duchesse s'empresse de lui écrire.

« Chanteloup, ce 22 mai 1781.

« C'en est donc fait, monsieur, vous nous abandonnez; vous emportez votre gloire, vous nous laissez les regrets. Vous nous aviez fait beaucoup de bien, vous nous en auriez fait encore davantage; votre retraite nous livre aux plus cruelles inquiétudes, qui seront peut-être justifiées par les plus grands maux. Si cette retraite était précipitée, votre gloire vous consolerait-elle des maux où vous nous auriez exposés; je ne puis le croire, et je désire votre bonheur. Je suis profondément triste parce que je deviens désintéressée. Comment pourrait-on s'intéresser au bien qui ne peut pas se faire?

« Vous m'aviez fait espérer, monsieur, avant mon départ, que si le malheur que je craignais arrivait, vous viendriez m'en consoler ici par votre présence ; je vous avais prié d'engager Mme Necker à me faire le même honneur ; la discrétion qui me privait alors de celui de faire connaissance avec elle ne subsiste plus aujourd'hui, et vous avez besoin l'un et l'autre de vous arracher dans ce moment-ci aux importunités auxquelles votre commune célébrité vous expose. Vous ne trouverez ici que des amis et avec eux la paix, le repos et la liberté. Vous vous livrerez sans inquiétude au besoin de parler de ce que vous avez fait, vous vous prêterez sans crainte au besoin que l'on aura de vous entendre. Si je ne suis pas assez heureuse pour que Mme Necker et vous ayez accepté ma proposition avant le départ de M. de Choiseul, il ira vous en presser l'un et l'autre. Je conserverai le plus que je pourrai l'espérance de son succès et je mérite de l'obtenir par les sentiments, etc. (1). »

La disgrâce de Necker était doublement pénible pour Mme de Choiseul, puisqu'elle frappait un ami et lui faisait perdre à elle-même des espérances peut-être inavouées, mais qu'elle gardait au fond du cœur.

La mort de M. de Maurepas en décembre 1781 parut de nature un instant à réveiller toutes les espérances du parti Choiseul. Le « vieux Nestor » en mourant avait dit à M. Amelot : « Nous partons tous ensemble, » et l'on en

(1) Nous empruntons ces deux lettres de Mme de Choiseul au bel ouvrage de M. le comte d'Haussonville : *le Salon de madame Necker*. Calmann Lévy, 1882.

avait conclu que tout le ministère allait se retirer. D'un autre côté, la reine, dont l'ascendant grandissait, travaillait plus que jamais pour le duc, mais les événements ne tournèrent pas comme on le supposait, et c'est M. de Vergennes qui fut bientôt dans la plus haute faveur. Encore une fois l'heure de Choiseul n'avait pas sonné.

En attendant le duc ne se contentait pas de causer politique avec ses amis et ses partisans, de s'intéresser aux arts et à la littérature, il suivait avec soin le mouvement des idées et la révolution qui se préparait dans les esprits; il s'occupait aussi de toutes les questions qui passionnaient ses contemporains : la magie, le somnambulisme, etc. On sait combien il était accessible au merveilleux. Les prétendus miracles de Mesmer, de Cagliostro, ne le laissèrent pas indifférent.

C'est à cette époque, en effet, qu'éclatait et se répandait la doctrine de Mesmer, qui devait amener tant de folies et d'excès dans tous les genres. Mesmer fut accusé de charlatanisme et poursuivi à outrance par les médecins; mais il eut aussi des partisans convaincus, beaucoup parmi la noblesse. Dans l'espoir de guérir l'humanité de ses maux, bien des jeunes gens des meilleures familles s'adonnèrent avec ardeur à la doctrine nouvelle. « Je fus un de ses plus zélés disciples, écrit le comte de Ségur... » Jamais missionnaires ne montrèrent plus de fanatisme.

Choiseul alla avec ses amis voir le célèbre charlatan; il consulta aussi des somnambules qu'on endormait et qu'on réveillait à volonté et qui dévoilaient les choses les plus cachées.

Les visites du duc, quelquefois assez étranges, amenèrent un jour un bizarre rapprochement.

Pendant un de ses fréquents voyages à Paris, il alla passer une journée chez son vieil ami le prince de Beauvau, qui possédait une maison de plaisance non loin du château de Luciennes, où Mme du Barry s'était retirée après la mort de Louis XV. La conversation étant tombée sur l'ancienne favorite, le prince dit au duc : « Savez-vous que Mme du Barry et moi parlons quelquefois de vous? Elle vous a toujours regretté et m'a souvent assuré que ce n'était qu'à force d'importunités de la part du chancelier de Maupeou et du duc d'Aiguillon qu'elle avait tourmenté le roi jusqu'à ce qu'il vous eût renvoyé. » Le duc répondit en riant qu'il s'en était toujours douté et qu'il ne lui en avait jamais voulu.

Beauvau proposa alors d'aller tout en se promenant jusqu'à Luciennes et de faire une visite à Mme du Barry. « Je ne demande pas mieux, répondit Choiseul, d'autant plus que je ne serais pas fâché de voir Luciennes, que l'on m'a tant loué comme un séjour unique pour le goût et les richesses. Mais j'aime autant garder l'incognito. Faites dire à Mme du Barry que vous avez lord North à dîner, l'on dit que je lui ressemble, et que vous lui demandez la permission de le lui présenter. Il y a treize ans qu'elle ne m'a vu et elle a dû m'oublier; si, après tout, elle me reconnaît, ce ne sera qu'une plaisanterie dont nous rirons. »

Il fut fait ainsi qu'il le désirait. Mme du Barry reçut les visiteurs avec beaucoup de grâce et de politesse, ne parut nullement reconnaître Choiseul, l'appela tout le

temps milord et lui fit voir les beautés de Luciennes dans le plus grand détail. Lorsqu'on fut arrivé au boudoir, qui formait la dernière pièce de l'appartement, elle dit en riant à Choiseul : « A présent, monsieur le duc, trêve de plaisanteries ; je suis très flattée de l'honneur que vous me faites en venant me voir ; asseyons-nous et causons. Vous êtes bien bon de n'avoir pas gardé de rancune contre moi. » — « Je n'en ai jamais eu, » riposta gaiement le duc. Et ils restèrent tous trois à causer du passé pendant une partie de la journée.

La vie fastueuse que Choiseul, sans souci de l'avenir, menait depuis son retour à Paris menaçait de se terminer par une catastrophe. Longtemps la duchesse, plus prévoyante que son mari, avait cherché à arrêter le torrent des prodigalités ; elle avait dû y renoncer pour ne pas déplaire à l'homme qu'elle adorait. Cependant, dès l'année 1772, des amis perspicaces lui avaient montré le danger, le gouffre qui se creusait sous ses pas ; cédant à leurs conseils, et aux instances de son mari lui-même, elle avait demandé et obtenu la séparation de biens (1) ; sa propre fortune se trouvait ainsi à l'abri d'un désastre qu'il n'était que trop aisé de prévoir.

De 1781 à 1784 la situation devint chaque jour plus précaire ; les créanciers étaient devenus légion ; bientôt ils ne se contentèrent plus de bonnes paroles ou d'espérances lointaines. Louis XVI vint très généreusement en aide à l'ancien ministre ; il lui avança quatre millions pour apai-

(1) Elle fut prononcée par sentence du Châtelet de Paris du 21 mai 1772.

ser les créanciers les plus exigeants. Le roi ne voulait pas recevoir d'intérêts, mais Choiseul déclara qu'il refuserait le prêt si on ne lui permettait pas de les payer (1).

Cet emprunt donna aux Choiseul quelques jours de répit, puis les difficultés recommencèrent; ils furent obligés de vendre leur magnifique hôtel de Paris (2), et de se réfugier dans un petit hôtel de la rue Grange-Batelière. Quelque temps après il leur fallut également songer à se défaire de Chanteloup. C'était le commencement de la débâcle.

Choiseul prenait avec sa légèreté habituelle ce terrible coup du sort, mais la duchesse, bien qu'elle fût tout aussi stoïque dans le malheur, éprouvait cependant un affreux serrement de cœur à la pensée de dire un éternel adieu à ce cher Chanteloup qu'elle avait tant aimé, où elle avait passé de si douces années. C'est le duc de Penthièvre qui se présentait comme acquéreur, et les négociations durèrent assez longtemps pour que Choiseul n'en vît pas le terme.

En effet, et assez heureusement pour lui, une maladie

(1) Cet emprunt fut remboursé au roi par Mme de Choiseul en 1786.

(2) On morcela le parc immense qui entourait l'hôtel et on édifia des maisons qui prirent une très grande valeur. C'est sur cet emplacement que fut construit le Théâtre-Italien, auparavant situé rue de Mauconseil.

« Par acte en date du 26 août 1781, le duc et la duchesse de Choiseul s'obligent vis-à-vis des comédiens du roi à faire construire la salle de spectacle dite de la Comédie-Italienne. Il est formellement stipulé que le duc et la duchesse auront conjointement, avec la duchesse de Gramont, la propriété d'une loge de huit places, à côté de celle du roi.

« Par acte du 1er mars 1792, les duchesses de Choiseul et de Gramont disposent de leur loge au profit d'Antoine Gabriel, duc Cléradius de Choiseul, neveu du duc. »

subite allait l'enlever prématurément et l'empêcher d'assister à sa ruine.

Au mois de mai 1785, il est atteint d'une fluxion de poitrine qui prend, dès le début, un caractère de très grande gravité. La capitale aussitôt s'émeut ; les amis de la maison accourent en foule : la comtesse de Brionne, le duc du Châtelet, le prince de Beauffremont, plusieurs autres grandes dames ou grands seigneurs ne quittent plus le chevet du malade. Trente personnes couchent toutes les nuits dans la maison, parmi lesquelles dix femmes du plus haut rang. Tout ce que Paris compte de plus illustre encombre les abords de l'hôtel. La porte est assiégée du matin au soir, les carrosses sont obligés de prendre la file pour y arriver.

« Quatre secrétaires, dit Bachaumont, étaient continuellement occupés à écrire les bulletins ; le concours était immense et il fallait observer une étiquette nécessaire dans cette foule ; première, seconde antichambre, salon, chambre à coucher, chacun avait sa place dans ces différentes pièces, et les élus seuls étaient admis dans la dernière. » La chambre du malade, de proportions assez modestes, était située au premier étage et prenait jour sur la petite cour de l'hôtel. Chaque soir plus de quatre-vingts personnes soupaient dans la maison, attendant toujours l'amélioration espérée (1).

(1) C'était l'usage à cette époque dans la société d'aller s'installer chez les amis malades ; pour leur témoigner son intérêt, on encombrait leurs appartements, on gênait le service, on empêchait les soins qu'il fallait leur donner. Les mémoires du temps citent de nombreux exemples de cette singulière manie.

La reine envoyait plusieurs fois par jour un page pour prendre des nouvelles.

Malheureusement le concours des médecins n'était pas moindre, il en vint onze près du malade. « C'est la multiplicité et la contradiction des médecins qui l'ont tué, » écrit le marquis de Valfons.

La duchesse montra la plus étonnante énergie ; malgré l'horrible douleur qui lui déchirait le cœur, elle ne quitta son mari ni jour ni nuit, et elle le soigna avec un admirable dévouement ; mais ses soins furent impuissants.

Sentant sa fin prochaine, Choiseul fit venir deux notaires (1) et, « malade de corps, mais sain d'esprit, » leur dicta avec le plus grand sang-froid ses dernières volontés. Il débutait ainsi :

« Je veux mourir comme j'ai vécu dans la religion catholique, apostolique et romaine.

« Je désire être transporté dans ma paroisse Saint-Eustache le matin du lendemain de ma mort, d'où je serai transporté à Amboise dans un de mes carrosses. Arrivé à Amboise, je serai enterré sur la paroisse Saint-Denis, ma paroisse, dans le cimetière que j'ai fait construire pour les habitants. »

Il laissait 3,000 livres aux pauvres de Saint-Eustache, et il priait le curé de faire dire cent messes pour le repos de son âme.

Aucun de ceux qui l'avaient servi ne fut oublié ; il les désigna par leur nom, les remerciant des soins qu'ils

(1) Allaume et Giret de Valleville.

avaient eus pour lui et leur laissant à chacun une rente viagère des plus généreuses. Plus de cinquante de ses serviteurs furent l'objet de ses libéralités.

En dehors de ses gens, il ne fit de legs particuliers qu'à trois personnes : à M. du Châtelet, son fidèle ami, il laissa sa bibliothèque de Paris : à son frère, le maréchal de Stainville, il laissa sa Toison d'or, estimée 90,000 livres, « à l'exception du diamant couleur de rose qui est en haut. » Il ajouta : « Je le prie de vouloir bien aller offrir de ma part ce diamant à Mme la comtesse de Brionne, que je prie de vouloir bien en accepter l'hommage. » De toutes les femmes qu'il avait aimées, la comtesse est la seule dont il ait fait mention et à laquelle il ait laissé un souvenir.

Il nommait Mme de Gramont son héritière et sa légataire universelle (1), et il désignait M. du Châtelet comme son exécuteur testamentaire.

Sa mort fut digne de son caractère et de sa vie ; il vit approcher sans trembler le moment fatal et lui-même consolait tous ceux qui l'entouraient. Jusqu'à son dernier moment il avait l'air de donner des audiences, il fit une fin superbe. Il était âgé de soixante-six ans.

Le duc mourut le dimanche 8 mai 1785, à midi. La mort du roi n'aurait pas fait plus d'effet. Il fut présenté le 10 mai à Saint-Eustache, sa paroisse : « Jamais on n'a vu cortège plus nombreux et plus brillant, dit Bachaumont. C'étaient des cordons bleus à l'infini, des cordons rouges, des cordons étrangers ; des vieillards courbés sous le poids

(1) Mme de Gramont, très prudemment, refusa la succession pour s'en tenir au legs universel.

des ans semblaient prêts à descendre dans leur tombe après avoir rendu au défunt ce dernier devoir. »

Après le service à Paris, le corps fut transféré à Amboise. « J'étais tristement à me promener dans le jardin de l'évêché de Blois, dit Cheverny, tout entier à mes réflexions, quand j'aperçois dans le chemin deux voitures en poste, une voiture allemande et une berline, avec un seul courrier. C'était le duc qu'on portait dans le cimetière d'Amboise. Le maréchal de Stainville et le duc du Châtelet suivaient dans une berline; le cercueil était accompagné d'un prêtre. »

Le corps fut inhumé dans le nouveau cimetière d'Amboise que le duc avait donné à la ville et qui avait été béni le 26 mai 1775 (1).

C'est ainsi que fut enseveli celui qui avait joué pendant sa vie un si grand rôle et dont le corps venait d'être à Paris

(1) Choiseul fut enseveli dans le cimetière de la ville d'Amboise. La duchesse lui fit élever un mausolée carré, en pierre, dans le style grec. Sur chaque face du mausolée elle ordonna de graver une inscription qu'elle composa elle-même.

Sur la première face on lisait :

Étienne-François
duc de CHOISEUL AMBOISE,
pair de france,
chevalier des ordres du roi
et de la toison d'or,
lieutenant général des armées,
gouverneur général de touraine
et de la ville d'amboise,
gouverneur et grand bailli
du pays des vosges et de mirecourt,
grand bailli
de la préfecture d'haguenau,
ministre d'état.

l'objet des plus flatteuses démonstrations. Sur l'ordre formel qu'il avait donné dans son testament, un cyprès mâle fut planté sur sa tombe et le pépiniériste de Chanteloup chargé de l'entretenir. Il avait également demandé, dernière et délicate attention d'un mari plein de savoir-vivre, qu'une place dans son tombeau fût réservée près

Sur la seconde :

DANS CES LIEUX SAINTS
QU'IL A CHOISIS POUR SA SÉPULTURE,
AU MILIEU DU PEUPLE QU'IL CHÉRISSAIT,
REPOSE :
ÉTIENNE FRANÇOIS
DUC DE CHOISEUL AMBOISE.
IL FUT AMI SENSIBLE,
FRÈRE ET ÉPOUX TENDRE, MAITRE INDULGENT,
SUJET FIDÈLE, CITOYEN ZÉLÉ, GRAND HOMME D'ÉTAT ;
IL ÉTONNA L'EUROPE PAR SON GÉNIE,
LA PERSUADA PAR SA FRANCHISE,
LA PACIFIA PAR SA SAGESSE ;
LA FRANCE LUI DOIT LE RETOUR DE SA GLOIRE ;
ELLE APPLAUDIT ENCORE AUX TALENTS
QUI LUI EN RENDIRENT L'ÉCLAT :
BON, NOBLE ET FACILE,
GÉNÉREUX, DÉLICAT, BIENFAISANT,
TOUT CE QUI L'APPROCHAIT LUI PAYAIT UN TRIBUT
D'ADMIRATION, DE RECONNAISSANCE ET D'AMOUR.

Sur la troisième :

LES REGRETS DE TOUTES LES CLASSES DE CITOYENS
ATTESTENT SES VERTUS POLITIQUES,
ET LE DÉSESPOIR DE SA VEUVE,
LES LARMES DE SON FRÈRE, DE SES SŒURS
ET DE SON FILS ADOPTIF,
LA DOULEUR DE SES AMIS,
L'ABATTEMENT DE SES DOMESTIQUES
ATTESTENT SES VERTUS PRIVÉES ;
LE TEMPS QUI DÉTRUIRA SON TOMBEAU
CONSERVERA SON NOM,
POUR APPRENDRE A LA POSTÉRITÉ
QUE LA RÉUNION DU GÉNIE ET DES VERTUS
EST LA VÉRITABLE GRANDEUR.
NÉ LE XXVIII JUIN DE L'AN MDCCXIX
IL MOURUT LE VIII DE MAI DE L'AN MDCCLXXXV

---

de lui à la duchesse : « Il lui était doux de penser, dit-il dans son testament, qu'il reposerait après sa mort auprès de celle qu'il avait tant chérie et respectée pendant sa vie. »

La mort du duc fut un véritable deuil pour la ville d'Amboise et tout le pays où il répandait ses bienfaits en abondance; les pauvres qu'il soulageait généreusement le pleurèrent longtemps :

« Le feu duc, écrit Mme Cradock, est si regretté qu'un pauvre homme, garde-barrière du pont menant à la ville, me dit que si, pour rendre la vie au duc, il eût suffi de faire pleurer les cailloux du chemin, on leur aurait arraché des larmes. »

Si ses amis déplorèrent la perte inattendue de l'ancien ministre, les gens en place se réjouirent plutôt de l'accident qui les débarrassait d'un rival redouté ; ils se virent non sans plaisir délivrés d'un homme puissant qui contrariait ou désapprouvait hautement tout ce qu'ils faisaient, et qui était

Sur la quatrième :

CI-GIT
L'ÉPOUSE AUPRÈS DE L'ÉPOUX,
ÉPOUSE AUTREFOIS
CHÉRIE ET FORTUNÉE
D'ÉTIENNE FRANÇOIS
DUC DE CHOISEUL AMBOISE
QUI PAR SON TESTAMENT
L'A APPELÉE A L'HONNEUR
DE PARTAGER SA SÉPULTURE.
ELLE LUI A FAIT ÉLEVER
CE MONUMENT
ET L'A PLEURÉ
DEPUIS LE VIII MAI MDCCLXXXV
JUSQU'AU MOMENT DE SA MORT
ARRIVÉE LE.....

le centre d'un foyer d'opposition fort inquiétant pour eux.

Une des dernières paroles de Choiseul mourant fut une preuve d'attachement donnée à son ami M. Necker : il dit aux personnes qui l'entouraient qu'il souhaitait pour le bien du royaume et pour l'avantage du roi que le financier genevois fût remis à la tête des finances. Cette parole, rapportée et colportée en tous lieux, avait donné bien du souci à M. de Vergennes et à M. de Calonne qui craignaient de ne pouvoir résister à la pression de l'opinion publique.

Les préventions persistantes du roi contre Choiseul donnèrent lieu à l'épitaphe suivante, qui courut les salons :

Ci-gît Choiseul ! Ah ! qu'il est bien,
Dit tout bas le roi très chrétien.

La Harpe, qui était pensionné par le duc, paya son tribut de reconnaissance en écrivant :

Ci-gît Choiseul, dont le vaste génie
Se jouait tour à tour, et des rois, et du sort.
Deux fois il terrassa l'envie :
Le jour de son exil et le jour de sa mort.

La reine fut véritablement affligée en perdant l'homme qu'elle considérait comme le véritable artisan de sa fortune, et elle ne cacha ni au roi ni à son entourage les regrets profonds qu'elle éprouvait. Le dimanche soir elle tenait son jeu d'un air accablé, lorsqu'un incident futile vint troubler la tristesse générale et égayer la situation. Le marquis du Lau, qui jouait au lansquenet, s'oublia un instant; surpris par ce bruit inattendu, tout le cercle se regarda, puis les dames jouèrent avec rage de l'éventail pour cacher leurs rires. Mais la reine ne put

s'empêcher d'éclater, et tout le monde en fit autant.

La douleur de la duchesse en perdant l'homme qu'elle avait si constamment et si fidèlement aimé fut immense, irréparable. Malgré sa force d'âme, elle ne put dissimuler le déchirement qu'elle éprouvait et l'effroyable détresse de son cœur : « L'état de la pauvre femme fait horreur, écrit Mme de Coislin. »

A la douleur qui l'étreignait allaient s'ajouter de pénibles préoccupations d'argent, tous les soucis, toutes les misères qui accompagnent la ruine. Elle allait avoir l'occasion de pratiquer ces maximes de sereine philosophie qu'elle aimait tant autrefois à citer dans sa correspondance, maximes dont il est si facile de faire parade quand on vit au sein du bonheur, mais qu'il est si rare de savoir appliquer quand l'adversité vous frappe. On peut le dire à l'honneur de Mme de Choiseul, sa conduite dépassa tout ce qu'on pouvait espérer d'elle.

Fidèle à ses habitudes de générosité et de faste, et sans se préoccuper des dettes immenses qu'il laissait après lui, Choiseul, par ses dernières volontés, avait comblé de bienfaits tous ceux qui l'avaient servi. Les hommes d'affaires conseillaient vivement à la duchesse de profiter de la séparation de biens et de s'en tenir à ses droits : « C'est bien mon intention, répondit-elle, d'user d'un droit auquel rien ne pourra me faire renoncer, » et elle garantit aussitôt toutes les libéralités de son mari, elle s'engagea à payer toutes ses dettes.

Le lendemain elle se retira au couvent des Récolettes de la rue du Bac, avec une seule domestique et un chien

nommé Chanteloup, auquel le duc était fort attaché. Renonçant à la vie somptueuse à laquelle elle était habituée, elle consacra tous ses revenus à éteindre les dettes de son mari et à payer les pensions qu'il avait laissées à ses gens.

Cette noble conduite souleva l'admiration générale; pendant plusieurs jours il ne fut plus question que du désintéressement de Mme de Choiseul et de son héroïsme, puis on parla d'autre chose et on l'oublia dans son couvent; seuls quelques véritables amis lui restèrent fidèles et l'entourèrent de soins et d'affection comme aux jours de sa splendeur. Est-il nécessaire de dire que l'abbé Barthélemy lui demeura plus attaché que jamais et qu'il fut le courtisan du malheur encore plus qu'il ne l'avait jamais été de l'heureuse fortune.

Parmi les innombrables lettres que reçurent la duchesse et Barthélemy au sujet de la mort du duc, nous n'en voulons citer qu'une seule, fort touchante, celle que Caraccioli du fond de sa vice-royauté de Sicile s'empressa d'écrire pour témoigner de sa sympathie et de ses regrets. Plusieurs années d'intimité l'avaient mis à même d'apprécier celle qu'il avait connue heureuse et fortunée et qui n'était plus qu'une veuve inconsolable; aussi mieux que personne pouvait-il rendre justice à ses rares mérites.

C'est Barthélemy qu'il charge d'être l'interprète de ses sentiments :

« Palerme, 14 juin 1785.

« Il m'est impossible de garder aujourd'hui le silence, mon cher abbé. Vous voyez déjà que je vais renouveler

26

vos regrets et que la fâcheuse nouvelle de la mort de M. le duc de Choiseul m'est parvenue. J'en suis encore douloureusement pénétré.

« Vous concevez sans peine que j'ai d'abord envisagé la situation de la personne incomparable que cette perte affecte le plus. Je vois Mme la duchesse dans les larmes, rassemblant le reste de ses forces contre ce dernier coup du sort; je vous vois auprès d'elle, accablé de son infortune et son consolateur assidu. J'ai peut-être mal choisi le moment pour vous écrire. Tout importune, tout fatigue dans les deuils de cette nature; mais enfin, je vous le répète, je n'ai pu résister à l'expression de mes regrets. Je n'ai point osé les adresser à elle-même, hélas! Ce n'est pas dans ces moments qu'elle doit être tourmentée des consolations étrangères d'un homme qui ne se croit pas bien intéressant à ses yeux, mais qui partage au suprême degré toute l'étendue de ses afflictions. S'il m'était donné de les diminuer ou de les suspendre un instant dans cette douloureuse circonstance, vous savez que je n'abonde point en paroles vaines, vous pouvez m'en croire, mon cher abbé, je partirais dans l'instant, je ferais un voyage à Paris tout exprès. Je ne connais personne au monde qui inspire un intérêt plus tendre et plus universel que l'infortunée Mme la duchesse de Choiseul. Elle n'a de son sexe que la délicatesse et la sensibilité. C'est sans doute pour nous faire voir que la force humaine est à son dernier période dans une femme que le sort coup sur coup l'a frappée sans pouvoir vaincre son courage.

« Votre zèle, votre amitié, nous répondent d'une tête si

précieuse. Dieu veuille qu'elle ne succombe pas; donnez-moi des nouvelles de son état, de sa santé; je vous le demande en grâce, dissipez mon inquiétude.

« Vous voudrez bien faire part à Mme la duchesse de mes sentiments, quand vous le trouverez convenable; qu'elle sache du moins qu'elle est plainte et admirée aux extrémités de l'Europe comme aux lieux où l'on a le bonheur de la voir... » *(Inédite.)*

Le 18 juillet de la même année, Caraccioli écrit encore :

« La désastreuse nouvelle de la mort de M. de Choiseul m'est toujours présente et je ne me figure point cette perte sans gémir sur le sort de la personne incomparable que vous avez à consoler... On me mande qu'elle est allée enfermer sa douleur dans un couvent. Ah! quelque retraite qu'elle cherche, elle y portera toujours son cœur né pour aimer et pour souffrir. » *(Inédite.)*

CHAPITRE XVII

1786-1789

Vie de Mme de Choiseul au couvent des Récollettes. — Vente de Chanteloup. — L'abbé Barthélemy est reçu à l'Académie française. — Soirée chez le prince de Beauvau. — Prédictions de Cazotte.

Pendant les années qui suivirent, Mme de Choiseul continua à vivre modestement dans son couvent des Récolettes, complètement retirée du monde et uniquement occupée de prendre des arrangements avec les créanciers de son mari pour tâcher d'arriver à une liquidation qui laissât intacte une mémoire qui lui était si chère (1).

(1) Elle paya jusqu'à la Révolution plus de 300,000 écus par an pour éteindre les dettes de la succession; mais elle eut à lutter contre des difficultés de toute nature. Une des plus graves fut celle provenant de la vente de son hôtel.

Les maisons construites sur le terrain de l'hôtel Choiseul, autour du Théâtre-Italien, étaient le gage le plus important des créanciers.

En 1788, la *Compagnie des assurances sur la vie* sollicita un privilège. Par son crédit, Mme de Choiseul obtint que le ministre, M. de Breteuil, n'accorderait ce privilège que sous la condition que la compagnie achèterait la totalité des maisons Choiseul. Le privilège fut accordé le 27 juillet 1788, et la vente des terrains eut lieu le 29 pour le prix de 6 millions. Mais en 1793 la *Compagnie d'assurances sur la vie* fut supprimée, et une loi du 9 prairial an II déclara que les biens, actions et revenus qui appartenaient à cette compagnie étaient séquestrés et mis sous la main de la nation. Il en résulta des difficultés sans nombre avec les créanciers de la succession Choiseul.

C'est par l'abbé Barthélemy que nous avons les détails les plus précis sur la retraite de Mme de Choiseul, sur sa vie isolée, sur ses souffrances cruelles ; la pauvre duchesse n'avait même pas une santé robuste pour supporter les peines morales qui l'accablaient; atteinte peu de temps avant la mort de son mari par de douloureuses infirmités, qui avaient nécessité une opération chirurgicale assez grave, elle ne guérit jamais complètement, et elle resta à peu près infirme. Elle supportait avec résignation ses souffrances, et cependant elles étaient souvent si pénibles qu'elle ne pouvait toujours parvenir à les dissimuler à ses amis. Barthélemy, qui la soignait avec un admirable dévouement, nous a laissé un triste et touchant tableau de la vie de la malheureuse femme. L'abbé ne peut s'empêcher de faire un retour sur lui-même, de se rappeler les heureux jours d'autrefois et de les comparer à l'amertume des jours présents.

« Les soins que je dois à notre malade, écrit-il à Boyer de Fonscolombe le 9 mai 1786, occupent une grande partie de ma journée, et je vous l'avouerai, j'ai quelquefois bien de la peine à soutenir ce spectacle, quoiqu'il soit moins cruel depuis quelque temps.

« Il reste le souvenir toujours présent de la perte immense qu'elle a faite, et les maux physiques qui suffiraient pour faire le malheur d'une autre, et les embarras d'une grande succession chargée de grandes dettes ; et puis ce cloître, ces pièces petites, obscures, sans air, et ce dénuement où elle s'est réduite, et qui lui laisse à peine l'absolu nécessaire. Ces derniers articles ne la touchent guère,

mais il est difficile d'en être témoin sans en être consterné. Je n'ai pu depuis un an m'y accoutumer. Et quand à cette vue se joignent ensuite des cris involontaires qu'arrache la douleur, et des larmes abondantes que la moindre circonstance et la plus légère allusion font couler, je pense alors que je paie avec usure la vie si douce et si paisible de Chanteloup. Cependant je serais bien fâché de changer mon sort. Je lui suis peut-être de quelque utilité, et cette idée me satisfait. Au reste, malgré tant de causes de destruction, son courage ne s'affaiblit point et les médecins se flattent de la conserver. » *(Inédite.)*

Le pauvre abbé était devenu un véritable garde-malade, car il avait encore une autre vieille amie qu'il visitait presque chaque jour et dont il cherchait par ses soins à adoucir les derniers moments :

« Outre les objets de tristesse que je trouve aux Récolettes, écrit-il encore, j'en ai un autre qui me déchire le cœur. Mme la princesse Charlotte est dans un état effrayant depuis trois mois. Fièvre lente, mauvais crachats, toux fréquente, consomption générale. Son médecin en a mauvaise opinion. Vous savez combien je lui suis attaché ; je vais la voir assez souvent et je n'en sors point sans être pénétré de douleur. » *(Inédite.)*

Il faut le dire à l'honneur de l'espèce humaine, Mme de Choiseul n'avait pas été complètement abandonnée. En dehors de l'abbé Barthélemy, le duc du Châtelet, le duc de Gontaut, l'archevêque de Tours et quelques autres amis fidèles faisaient tous leurs efforts pour la soutenir dans ses cruelles épreuves ; tous l'aidaient de leur mieux

à se débrouiller dans l'épouvantable imbroglio de ses créanciers et de ses dettes. L'archevêque de Tours surtout se montrait l'ami le plus dévoué :

« Cet archevêque est un homme divin, mande l'abbé; vous n'avez pas l'idée de tous les soins qu'il se donne pour elle (la duchesse). Il s'est d'office joint à M. le duc du Châtelet pour la liquidation de la succession. Jamais on n'a vu plus d'activité, plus d'intelligence, plus de lumière, de force, de douceur et de conciliation.

« ... M. l'archevêque viendra au commencement du mois prochain pour assister à l'assemblée du clergé. Ainsi nous l'aurons tout l'été. J'en suis ravi et c'est un grand bonheur pour notre malade. »

Le projet de vente de Chanteloup au duc de Penthièvre s'était poursuivi plus que jamais après la mort de Choiseul. Quelque chagrin qu'elle éprouvât de se séparer d'une terre où elle avait passé tant d'heureuses années, la duchesse avait compris l'absolue nécessité de ce sacrifice et elle s'y était résignée. C'est encore l'archevêque de Tours qui s'était chargé de tous les soins de la vente.

« Le marché de Chanteloup avec M. le duc de Penthièvre, écrit l'abbé, prend couleur. Les experts de part et d'autre sont sur le point de finir leurs opérations; si le marché se conclut à un prix raisonnable, on commencera à voir bien clair dans toute la succession. Il est heureux que cette négociation se suive dans le temps précis où tout le monde va à la campagne, car c'est dans le mois prochain ou dans le suivant qu'elle doit se terminer; Mme la duchesse de Choiseul aura par là quelques mo-

ments de distraction : tous ses amis et amies seront alors absents, il ne restera guère à portée de la voir que M. l'archevêque de Tours et moi...

« Il (l'archevêque de Tours) partage maintenant son temps entre les soins de son diocèse et ceux de Chanteloup, où il va sans cesse pour régler conjointement avec les experts de part et d'autre tout ce qui peut terminer cette affaire. M. le duc de Penthièvre vient de passer deux jours avec lui, et il a paru content. » *(Inédite.)*

Chanteloup fut acheté en effet par le duc et le prix de la vente, quatre millions, entièrement consacré aux créanciers de Choiseul. Cela facilita beaucoup la liquidation de la succession (1).

En avril 1786 le marquis de Castellane-Esparon, le gendre de Mme de Simiane, tomba gravement malade ; il habitait près d'Aix, et c'est par M. de Fonscolombe que Mme de Choiseul apprit la maladie et les inquiétudes qu'elle inspirait. Elle en éprouva une très pénible émotion : « Je ne croyais pas, disait tristement la pauvre femme, qu'on pût ajouter un nouveau malheur à tous ceux que

(1) Le duc de Penthièvre se plaisait à collectionner les belles résidences ; il venait encore d'acheter Anet en échange de Rambouillet, qu'il avait cédé au roi.

La Révolution confisqua Chanteloup à l'héritière du duc, la duchesse d'Orléans, et le mit en vente après en avoir retiré les objets d'art et l'ameublement. La terre fut adjugée le 9 ventôse an VI (27 février 1798) à Guillaume Barbier-Dufay, chef d'escadron, pour 234,000 livres. Mais il ne paya pas, et à la suite de nouvelles enchères Chanteloup fut vendu le 31 juillet 1802 pour 200,000 livres à Charles Guyot, architecte à Tours. L'achat était fait pour le compte de Jean-Antoine Chaptal. En 1823 Chaptal vendit la propriété à des spéculateurs qui démolirent le château et n'épargnèrent que la pagode.

j'ai déjà éprouvés. » Enfin elle apprend la guérison du marquis et elle charge Fonscolombe de lui dire tout ce que peut inspirer « le sentiment le plus tendre et la joie la plus vive » (1).

Le bon abbé Barthélemy, qui consacrait sa vie avec tant d'abnégation et de dévouement à Mme de Choiseul, cherchait dans le travail un soulagement aux peines morales qui l'accablaient et aux cruels soucis de son existence nouvelle. Autrefois, pendant cet heureux séjour à Rome, au temps de sa jeunesse, il avait formé le plan d'un ouvrage sur la Grèce, où sa remarquable érudition put se donner cours; depuis, dans ses moments de loisir, il avait travaillé à cet ouvrage, il en avait réuni tous les matériaux et achevé plusieurs chapitres, mais sa vie était si agitée, si occupée, qu'il n'avait jamais trouvé le temps d'y mettre la dernière main.

Après la mort de Choiseul, Barthélemy se condamna à la retraite, et il eut facilement le loisir de terminer l'œuvre depuis si longtemps commencée : il fut aidé dans son travail par les conseils et l'appui de la duchesse, qui s'y intéressait d'autant plus qu'elle en avait été un peu l'inspiratrice et que ces études leur rappelaient à tous deux un passé bien lointain, hélas! mais qui leur était cher à beaucoup de titres : il était le début et l'origine de cette fidèle et tendre amitié qui était aujourd'hui le seul bien qui leur restât au monde.

(1) En septembre 1786 meurt une femme qui, sans avoir été des amies intimes de Mme de Choiseul, a joué cependant un rôle important dans notre récit, la maréchale de Luxembourg.

Au cours de son récit l'abbé trouva moyen de glisser un éloge reconnaissant et discret de ses bienfaiteurs. Voici en quels termes charmants il parle du duc et de son caractère :

« Son âme naturellement élevée n'est jamais éblouie « par la prospérité ni abattue par les revers. Parmi tous « les biens extérieurs il ne fait cas que de cette considé- « ration qui est acquise et accordée par l'honneur. Les « distinctions les plus importantes ne méritent pas de ces « transports, parce qu'elles lui sont dues. Il y renonce « plutôt que de les obtenir par des causes légères ou par « des gens qu'il méprise. Comme il ne connaît pas la « crainte, sa haine, son amitié, tout ce qu'il fait, tout ce « qu'il dit est à découvert ; mais ses haines ne sont pas « durables, persuadé que l'offense ne saurait l'atteindre, « souvent il la néglige et finit par l'oublier.

« Il aime à faire des choses qui passent à la postérité, « mais il ne parle jamais de lui, car il n'aime pas la « louange. Il est plus jaloux de rendre des services que « d'en recevoir ; jusque dans ses moindres actions on « aperçoit l'empreinte de la grandeur. S'il fait des acqui- « sitions, s'il veut satisfaire des goûts particuliers, la « beauté le frappe plus que l'utilité.

« Chargé des intérêts d'un grand État, il développe dans « ses entreprises et dans ses traités toute la noblesse de « son âme ; pour maintenir l'honneur de la nation, loin de « recourir à de petits moyens, il n'emploie que la fermeté « et la franchise et la supériorité du talent. Voilà à peine « ébauché le portrait de cet Arsame avec qui j'ai passé en

« Perse des jours si fortunés et qui, de tous les vrais
« citoyens de cet empire fut le seul à ne pas s'affliger de
« sa disgrâce. »

Les quelques lignes qui concernent la duchesse sont exquises de finesse et de sensibilité :

« Je consacre à l'épouse d'Arsame l'hommage que la
« vérité doit à la vertu. Pour parler de son esprit, il fau-
« drait en avoir autant qu'elle; mais pour parler de son
« cœur, son esprit ne suffirait pas, il faudrait avoir son
« âme.

« Phédime discerne d'un coup d'œil les différents rap-
« ports d'un objet; d'un seul mot elle sait les exprimer.
« Elle semble quelquefois se rappeler ce qu'elle n'a
« jamais appris. D'après quelques notions il lui serait aisé
« de suivre l'histoire des égarements de l'esprit; d'après
« plusieurs exemples elle ne suivrait pas celle des égare-
« ments du cœur; le sien est trop pur et trop simple
« pour les concevoir.

« Elle pourrait sans en rougir contempler la suite des
« pensées et des sentiments qui l'ont occupée pendant
« toute sa vie. Sa conduite a prouvé que les vertus en se
« réunissant n'en font plus qu'une; elle a prouvé aussi
« qu'une telle vertu est le plus sûr moyen d'acquérir l'es-
« time générale sans exciter l'envie.

« Au courage intrépide que donne l'énergie du carac-
« tère elle joint une bonté aussi active qu'inépuisable; son
« âme toujours en vie semble ne respirer que pour le bon-
« heur des autres.

« Elle n'a qu'une ambition, celle de plaire à son époux.

« Si dans sa jeunesse vous aviez relevé les agréments de « sa figure et ses qualités, dont je n'ai donné qu'une faible « idée, vous l'auriez moins flattée que si vous lui aviez « parlé d'Arsame. » (*Anacharsis*, ch. LXXXI.)

En 1788, l'ouvrage étant enfin terminé, l'abbé le publia sous le titre de *Voyage en Grèce du jeune Anacharsis*. Il arrivait au moment *psychologique,* comme nous dirions aujourd'hui. Les Grecs et les Romains devenaient chaque jour plus à la mode, et ce sujet, si conforme au goût du jour, valut à l'abbé un succès étourdissant et auquel il était bien loin de s'attendre. Lui, si modeste, devint célèbre du jour au lendemain ; on se passionna pour son héros, et il reçut non seulement de France, mais même de l'étranger, les témoignages d'admiration les plus flatteurs.

Le bon abbé, qui ne recherchait que le calme et l'isolement, fut traîné de force dans des dîners, dans des soupers où on le couvrait d'éloges à sa grande confusion.

La baronne de Staël, elle-même, ne dédaigna pas de lui adresser dans un souper des vers composés à sa louange :

AIR : *Avec les jeux dans le village.*

Dans les champs heureux de la Grèce
Vous qui savez nous transporter,
Aux vains essors de ma jeunesse
Votre esprit doit-il s'arrêter ?
Est-elle à vos yeux une excuse ?
Est-ce à vous de compter les ans ?
Tributaire de votre muse,
Tous les siècles vous sont présents (*bis*).

Si vous avez de l'indulgence
Pour un sexe souvent flatté,
Craignez que Sapho ne s'offense
De ce mouvement de bonté.
Je ne sais si nous devons croire
Que son talent était parfait,
Mais j'aime à souscrire à sa gloire
Quant on couronne son portrait (*bis*).

A vous vanter chacun s'empresse
Dans des vers qu'on fait de son mieux :
Louer le peintre de la Grèce
Me semble trop audacieux.
De cette Athènes qu'on révère
Vous seul avez su rapporter
La lyre d'or du vieil Homère :
Prêtez-la-moi pour vous chanter (*bis*).

Le prince Henri écrivait à Grimm :

« De Rhinsberg, 12 décembre 1789.

« Si vous rencontrez l'abbé Barthélemy, dites-lui combien mon cœur est pénétré de reconnaissance pour lui. Toute âme sensible doit éprouver le même sentiment en lisant le *Voyage d'Anacharsis*. A Paris le tumulte et la variété des objets m'interdisaient toute lecture sérieuse. Je jouis délicieusement à présent du bienfait que lui doivent les lettres, et me trouvant seul au milieu des Grecs, j'ai souvent le bonheur d'oublier, au moins pour quelques instants, le monde où je suis. » *(Inédite.)*

Cet éloge universel, ce succès si complet et si inattendu, comblaient de joie Mme de Choiseul, mais étonnaient beaucoup l'abbé ; il ne s'attendait pas à tant d'honneur; l'approbation publique fut si générale que de tous côtés

on déclara que l'auteur d'*Anacharsis* devait faire partie de l'Académie ; M. Beauzée étant mort, plusieurs académiciens vinrent demander à l'abbé de se présenter, en lui garantissant le succès ; la société s'en mêla, les salons jetèrent feu et flamme ; la duchesse d'Enville entre autres se montrait l'apôtre le plus zélé du futur candidat. Elle lui écrivait :

« Ce 29 janvier.

« Mme la duchesse d'Enville est si portée à pardonner au jeune Anacharsis ses très mauvais procédés qu'elle aurait été aujourd'hui savoir de ses nouvelles si une légère incommodité lui avait permis de sortir ce matin. Toute la famille le prie de vouloir bien lui faire dire comment il se trouve et s'il sera bientôt en état de recevoir à l'Académie française la couronne qu'il a si bien méritée ; il humilierait trop M. Garat s'il le forçait de la mettre sur sa tête. » *(Inédite)* (1).

(1) Garat, après avoir posé sa candidature, se retira devant Barthélemy, auquel il écrivait :

« J'apprends, monsieur, que, par une excessive délicatesse, vous voulez regarder et presque refuser comme un sacrifice ma résolution de ne pas me présenter à l'Académie lorsque l'Académie elle-même vous appelle. Non, monsieur, je ne puis avoir d'autre mérite que de faire avec une joie sincère ce que commanderait la plus rigoureuse justice. Je n'irai pas présenter ma tête à une couronne que le public élève sur la vôtre.

« Hâtez-vous donc, monsieur, d'entrer à l'Académie française pour la rendre plus digne encore de l'ambition des gens de lettres. Tout le monde me parle de vos Grecs. Hélas ! moi aussi, j'ai été dans la Grèce, j'ai visité cet Olympe de la terre, mais c'est à vous qui avez vécu pendant trente ans avec les dieux qu'il appartient d'en tracer les portraits.

Mais l'abbé montrait peu d'empressement à se rendre au vœu de ses amis, il se déclarait indigne de tant d'honneur, il prétextait ses goûts de solitude, etc. Cependant tout le monde le sollicitait; M. de Malesherbes lui-même lui écrivit la lettre la plus pressante :

« A Verneuil, ce 29 janvier 1789.

« L'histoire de votre accident me fait frémir, mon cher abbé; je ne comprends pas que Mme d'Auriac ne nous en ait pas instruits. Je conclus de son silence que vos amis n'ont aucune inquiétude sur les suites de votre accident...

« Je ne suis pas surpris que vous n'ayez qu'un empressement modéré pour l'Académie française. La représentation théâtrale des réceptions ne va pas avec votre modestie et les lauriers qui y sont donnés par ce qu'on appelle le public, qui n'est cependant qu'une société de beaux esprits, ne sont pas bien flatteurs pour celui qui a recueilli comme vous les suffrages unanimes de la nation, qui seront bientôt ceux de toute l'Europe savante.

« Mais l'Académie a grande raison de vous désirer avec la plus grande ardeur et vous ne pouvez pas vous y refuser.

« J'ai su même, pendant les deux jours que j'ai passés à Paris, que ceux qui avaient jusqu'à présent des prétentions ne se mettront pas sur les rangs, parce qu'ils savent que c'est un ridicule.

Pressé par des travaux qui ne permettent pas de délai, je n'ai pu encore que regarder par-ci par-là dans votre Élysée, mais partout j'ai senti le parfum des banquets divins, et partout j'ai entendu des sons échappés des concerts célestes... » Paris, 16 janvier 89. *(Inédite.)*

« Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. » *(Inédite.)*

L'abbé dut céder devant les sollicitations de ses amis et devant les prières de la duchesse; il fit les visites réglementaires et fut élu par acclamation le jour de la fête de la Saint-Louis.

La réception officielle fut retardée par suite des occupations du chevalier de Boufflers, qui comme directeur devait recevoir le nouvel élu; mais l'Académie, impatiente de posséder Barthélemy, lui fit écrire par Marmontel cette lettre flatteuse.

« Vendredi, 29 mai 1789.

« En annonçant à l'Académie, monsieur et illustre confrère, que M. le chevalier de Boufflers, tout occupé à remplir ses fonctions de député aux États-Généraux, ne savait plus quand il lui serait possible de venir, en sa qualité de directeur, vous recevoir solennellement dans une séance publique, j'ai représenté à la compagnie combien il serait affligeant et pour elle et pour vous d'être privés mutuellement, et pour un temps indéfini, elle de l'avantage de vous posséder dans son sein, et vous de l'honneur d'y être admis. Je lui ai fait observer que l'élection et l'agrément du roi étaient les formes essentielles, que ces formes étaient remplies, et que la réception publique n'étant qu'une cérémonie d'usage, accidentellement introduite, la circonstance extraordinaire qui la retardait à votre égard ne vous devait pas arrêter à la porte du sanctuaire où la voix publique et nos vœux vous appelaient depuis si long-

temps. L'Académie a répondu à votre impatience avec un juste empressement et a consenti unanimement à faire une exception à l'usage, en me chargeant de vous annoncer que ses bras vous étaient ouverts. Venez jouir, monsieur et cher confrère, de tout le plaisir que nous aurons à vous voir assis parmi nous, et en attendant agréez les témoignages les plus sincères de l'inviolable et tendre attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur et illustre confrère, votre très humble et très obéissant serviteur. » *(Inédite.)*

L'invitation était trop courtoise pour ne pas être acceptée avec empressement. Après avoir assisté pendant quelque temps aux séances sans avoir été reçu officiellement, Barthélemy fut enfin admis dans une séance publique. La foule fut immense et toutes les femmes de la société tinrent à honneur de figurer dans le célèbre hémicycle.

Après avoir parlé de lui avec beaucoup de modestie et couvert de louanges son prédécesseur, l'abbé termine son discours de réception par l'éloge, qu'il dut amèrement regretter plus tard, « du siècle qui a vu se lever un jour éternel dont l'éclat toujours plus vif pénétrera successivement dans tous les climats » :

« La France voit ses représentants rangés autour de ce trône d'où sont descendues des paroles de consolation qui n'étaient jamais tombées de si haut et qui ont laissé dans les cœurs une impression profonde. Ils sont venus poser les fondements inébranlables de la félicité publique. Jamais Assemblée nationale ne réunit plus de talents, d'instruc-

tion et de courage; et comme s'il était dans l'ordre des destinées que le plus beau des projets fût secondé par les plus favorables circonstances, il a fallu qu'il fût formé sous un roi, le meilleur citoyen de son royaume, dans une nation chez qui l'amour du bien est aussi ardent que celui de la gloire. »

C'est le chevalier de Boufflers qui fut chargé de lui répondre; il le fit d'une façon charmante. Le passage où il peignait la Grèce détruite par la main du temps et tous ses monuments relevés, tous ses grands personnages ressuscités par le génie de l'abbé Barthélemy excita des applaudissements universels; il était impossible de louer avec plus d'esprit, de grâce et d'imagination.

Le chevalier ne se contenta pas de couvrir de louanges le nouvel académicien, il rendit encore un juste tribut d'hommages au duc et à la duchesse de Choiseul, dont il avait été un des amis les plus dévoués. Il termina ainsi son discours :

« Au reste, monsieur, la peinture naïve des Grecs ne fait point tout le mérite de votre ouvrage, et celle de l'auteur, qui se voile et se trahit sans cesse, y répand un intérêt encore plus attachant. On est toujours tenté de substituer votre nom à celui de ces sages si aimables auxquels vous donnez vos traits sans vous en apercevoir. C'est vous que l'on retrouve encore mieux que les Grecs dans cet hommage pur qu'à chaque instant vous vous plaisez à rendre à l'amitié. Nulle part on ne reconnaît mieux sa divine inspiration, ses doux accents, son influence pénétrante; c'est l'amitié qui, de sa main fidèle,

traça l'image de Phédime avec la délicatesse, avec la pureté de l'âme de Phédime elle-même; c'est elle qui fait reparaître un instant cet Arsame si justement, si généralement pleuré! On voit avec attendrissement le grand homme qui n'est plus survivre encore mieux à lui-même par l'amitié que par la renommée, et trouver dans le cœur d'un ami vertueux non un mausolée, mais un temple. »

Pendant cette même année 1789, qui vit le triomphe de l'abbé Barthélemy et le couronnement de sa carrière littéraire, Mme de Gramont assista chez le prince de Beauvau, ainsi que ses amies Mmes de Simiane et de Tessé, à un souper où il fut grandement question de l'Académie et de son influence sur les idées du jour. Malgré la gravité des circonstances, malgré les appréhensions qui hantaient les esprits clairvoyants, il semblait qu'un vertige entraînât toute la société. Académie, noblesse, haute bourgeoisie, tous se passionnaient pour les idées nouvelles, tous se faisaient inconsciemment les artisans de leur propre ruine. Leur aveuglement était complet.

Donc en 1789 l'on soupait un soir chez le prince de Beauvau, et le plus gaiement du monde.

La compagnie était nombreuse et de tout état. Grandes dames, gens de cour, gens de robe, gens de lettres, académiciens; on avait fait bonne chère comme de coutume et les vins de Champagne, de Malvoisie et de Constance, servis à profusion, ajoutaient à la gaieté générale. La licence de langage et de pensées était extrême. Chamfort avait lu ses contes impies et libertins et les grandes dames avaient écouté, sans avoir même recours à l'éven-

tail. C'était un déluge de plaisanteries sur la morale, sur la religion; l'un citait une tirade de *la Pucelle*, l'autre rappelait les vers de Diderot :

Et des boyaux du dernier prêtre
Serrez le cou du dernier roi ;

on se répandait en admiration sur la révolution qu'avait faite Voltaire et qu'il avait su faire pénétrer dans l'antichambre comme dans le salon. Un des convives citait avec admiration le mot de son coiffeur, qui disait tout en le poudrant : « Voyez-vous, monsieur, quoique je ne sois qu'un misérable carabin, je n'ai pas plus de religion qu'un autre. »

Tous concluaient que le fanatisme et la superstition devaient faire place à la philosophie. On félicitait l'Académie d'avoir préparé le grand œuvre, la liberté de penser.

Cazotte, homme aimable et original, mais infatué des rêveries des illuminés, profita d'un instant de silence pour prendre la parole.

« Messieurs, dit-il, soyez satisfaits, vous verrez tous cette grande et sublime révolution que vous désirez tant. Vous savez que je suis un peu prophète ; je vous le répète, vous la verrez.

« Savez-vous ce qui en arrivera pour vous qui êtes ici :

« Vous, monsieur de Condorcet, vous vous suiciderez pour éviter un pire destin; vous, monsieur Chamfort, également; vous aussi, monsieur Vicq-d'Azyr.

« C'est au nom de la philosophie, de l'humanité et de

la liberté, c'est sous le règne de la raison qu'il vous arrivera de finir ainsi. »

Toute la société rit aux éclats de ces sinistres prédictions, et tout le monde voulut avoir son horoscope :

« Soit, dit Cazotte. Vous, monsieur de Nicolaï, vous mourrez sur l'échafaud; vous, monsieur Bailly, également; vous, monsieur de Malesherbes, également; vous, monsieur Roucher, également. »

Mais, nous serons donc subjugués par les Turcs et les Tartares! s'écria-t-on de toutes parts.

« Point du tout! vous serez alors gouvernés par la seule philosophie, par la seule raison. Ceux qui vous traiteront ainsi seront tous des philosophes, auront à tout moment dans la bouche les mots que vouz débitez depuis une heure, répéteront toutes vos maximes, citeront tout comme vous les vers de Diderot et de *la Pucelle*. »

« Nous sommes bien heureuses, s'écria la duchesse de Gramont, de n'être pour rien dans les révolutions; nous nous en mêlons bien un peu, mais on ne s'en prend pas à nous.

« Votre sexe ne vous en défendra pas cette fois, madame.

« Mais, monsieur Cazotte, c'est la fin du monde que vous prêchez.

« Je n'en sais rien, mais ce que je sais, c'est que vous, madame la duchesse, vous serez conduite à l'échafaud dans la charrette et les mains liées derrière le dos, vous, et beaucoup d'autres dames, et de plus grandes dames que vous. »

La figure du maître de maison se rembrunit : on finit par trouver que la plaisanterie avait assez duré.

Pour dissiper le nuage, Mme de Gramont dit en riant :

« Vous verrez qu'il ne nous laissera seulement pas un confesseur.

« Non, madame ! vous n'en aurez pas, ni vous, ni personne : le dernier supplicié qui en aura un par grâce sera le roi de France. »

M. de Beauvau se leva brusquement et tout le monde avec lui. Il courut vers Cazotte et lui dit d'un ton pénétré : « Mon cher monsieur de Cazotte, c'est assez faire durer cette facétie lugubre ; vous la poussez trop loin et jusqu'à compromettre la société où vous êtes et vous-même. »

Cazotte fit la révérence et sortit (1).

Mais son départ ne ramena pas l'entrain et la gaieté. Tous les convives, malgré leur scepticisme apparent, étaient restés sous une impression de malaise et tous se retirèrent très rapidement ; si bien que ce souper, commencé au milieu des rires, des plaisanteries et de la joie générale, se termina fort tristement.

(1) Cette soirée, contée par La Harpe et agrémentée de prédictions bien autrement précises, n'est-elle qu'une fantaisie de l'écrivain écrite après les événements ? Nous ne le croyons pas. Ce qui est faux et l'œuvre de La Harpe, c'est la précision des détails, leur exactitude stupéfiante ; mais ce qui est vrai, du moins nous le pensons, c'est la soirée elle-même et l'ensemble des prédictions de Cazotte.

CHAPITRE XVIII

1789 à 1792

Correspondance de Mme de Choiseul avec Boyer de Fonscolombe.

Nous avons vu que depuis la mort du duc Mme de Choiseul vivait paisible et ignorée dans son modeste appartement du couvent des Récolettes, uniquement préoccupée de payer les créanciers de son mari.

La pauvre femme avait été frappée successivement dans son affection la plus chère, dans sa santé, dans sa fortune, sans qu'un mot de révolte fût tombé de ses lèvres. Elle pouvait croire qu'elle avait atteint l'extrême limite de la détresse humaine et qu'elle se trouvait désormais à l'abri des coups du sort. Il n'en était rien cependant, et ces années qui pouvaient paraître si dures à ceux qui l'avaient connue au temps de sa grandeur étaient encore des années heureuses en comparaison de celles qui allaient suivre.

La Révolution approchait, et avec elle tout ce cortège de ruines, de misère et de deuils qui allaient faire de la vie de la duchesse de Choiseul un des martyres les plus douloureux que l'imagination humaine puisse rêver. Non pas un martyre de quelques jours, de quelques mois, mais un martyre de douze années, sans trêve ni repos.

Sa conduite pendant la Révolution fut digne d'elle, digne de son passé, digne du caractère noble et généreux que

nous lui connaissons. Elle vit s'effondrer autour d'elle toute l'ancienne société française, elle vit disparaître par l'émigration ou par l'échafaud tous ceux avec qui elle avait vécu depuis son enfance, tous ceux qu'elle avait aimés, ses parents, ses amis les plus chers; elle vit s'élever un monde nouveau et des idées nouvelles; tous ces changements, tous ces bouleversements, qui auraient fait sombrer une âme moins vigoureuse, ne purent avoir raison de son courage; elle s'y résigna, elle les accepta sans murmurer contre la destinée, sans se répandre en protestations vaines. Elle aurait pu, comme tant d'autres, chercher à l'étranger une retraite facile, mais ses biens eussent été confisqués, et elle aurait ainsi ruiné des créanciers qui n'avaient d'autre gage que sa bonne foi et sa parole; pas un instant elle ne songea à quitter la capitale, malgré les dangers qu'elle y pouvait courir. Bien que ses ressources fussent des plus modestes, elle trouvait encore le moyen de faire du bien autour d'elle, et elle était vénérée dans le quartier qu'elle habitait. Elle est une preuve bien frappante du respect, de la considération dont pouvait être entourée, même dans ces temps si terribles, une aristocrate, une femme qui pendant trente ans avait joui de tant de réputation, lorsqu'elle savait forcer l'admiration par l'exemple de ses rares vertus et la loyauté avec laquelle elle se conformait aux lois de son pays.

Elle eut cependant à traverser de bien pénibles épreuves, mais à aucun moment, même aux heures les plus sombres, même aux heures où les caractères les mieux trempés faiblissaient, elle ne démentit l'énergie de son âme.

C'est surtout par les lettres de Mme de Choiseul à Boyer de Fonscolombe que nous avons des détails sur la vie de cette admirable femme pendant la période révolutionnaire. Bien que leur correspondance ne fût pas active, ils échangeaient toujours plusieurs lettres par an; Boyer, fidèle au souvenir de leurs vieilles relations, et malgré la modicité de sa fortune, envoyait tous les ans en hommage à la duchesse des prunes de Brugnoles (1), qu'elle aimait beaucoup. Et cette dernière, touchée d'un si constant attachement, remerciait toujours avec effusion son cher Boyer.

En 1789, l'horizon s'assombrit chaque jour, et la duchesse dans ses lettres, laisse percer les sombres pressentiments qui la hantent. Elle écrit à Boyer de Fonscolombe :

« Paris, décembre 1789.

« J'ai été infiniment sensible, monsieur (2), à votre souvenir. Vos prunes m'ont fait grand plaisir et votre lettre encore plus. Hélas! vous n'avez pas besoin de me parler de vos embarras et de vos inquiétudes pour que je me doute de tout, que je gémisse sur les uns et tremble sur les autres; je ne suis entourée que de pareils objets de douleurs ou de terreurs. Leur multiplicité ne me blase pas

(1) Conserves de prunes sèches préparées dans les Basses-Alpes et nommées brugnoles, soit par assimilation aux brugnons, soit parce qu'elles venaient de la ville de Brugnoles.

(2) A partir de la mort de son mari, Mme de Choiseul n'écrit plus « mon cher Boyer », mais bien « monsieur ». Du reste, les termes d'amitié et d'attachement restent les mêmes. C'est évidemment par convenance qu'elle croit devoir agir ainsi.

sur le sentiment qu'ils m'inspirent; ainsi vous pouvez croire que je n'en suis pas plus gaie. Nous avons vu un autre temps, mon pauvre monsieur Boyer; je n'avais qu'un bonheur de plus, mais il les renfermait tous, et si d'ailleurs j'avais d'autres malheurs que je n'ai plus et qui m'étaient personnels, du moins voyais-je tout heureux autour de moi. Mon âme en était reposée et rafraîchie; aujourd'hui je ne vois que souffrance et crainte; je ne sais ce que je deviens moi-même, je souffre dans les autres.

« Je vous remercie des bonnes nouvelles que vous me donnez de notre bon marquis (1), parlez-lui bien, je vous prie, de ma constante et inaltérable tendresse pour lui. Je suis charmée qu'il soit content de M. l'abbé de Castellane. Vous le dites heureux, c'est un tour de force dans sa situation et le temps qui court; je l'en révère. Rappelez-moi, monsieur, à son souvenir, et ne doutez jamais de tous les sentiments qu'a et aura toujours pour vous l'infortunée duchesse douairière de Choiseul...

« M. l'abbé Barthélemy a dû vous demander ma provision d'huile; je vous remercie de la bonté que vous avez de vouloir bien faire cette petite commission pour moi chaque année. » *(Inédite.)*

C'est Boyer en effet qui se chargeait de faire la provision d'huile de la duchesse, huile à manger, huile à brûler. Il n'y a pas de lettre où il ne soit question de cette grave

(1) Le marquis de Castellane-Esparon, gendre de Mme de Simiane. Il était retiré à Aix, où il mourut en septembre 1792, dans un âge avancé.

négociation et des soins qu'il y faut apporter pour éviter les frais inutiles et obtenir en même temps les meilleurs produits. Il faut surtout bien prendre garde que les barils ne soient pas pourris comme ils l'ont été une fois et qu'ils n'aient pas servi à d'autres usages, ce qui leur donne mauvais goût.

Mme de Choiseul demande en général deux cents livres d'huile à manger de la première qualité et cinq cents d'huile à brûler. Cette seconde doit être aussi bonne que possible, parce que sa qualité influe sur la nature de la lumière et sur celle de l'odeur!

L'abbé met aussi à contribution la complaisance de son ami Boyer, et il se fait expédier des pots de thon mariné et des pots d'anchois. Les paquets mettent dix-huit jours pour parvenir à destination.

L'année suivante, l'avenir se montre plus noir encore. Alors que tout le monde abandonne la capitale, Boyer manifeste le désir de venir voir ses amis. C'était mal choisir son moment. Mme de Choiseul le détourne de cet étrange projet; en même temps elle lui parle de ce qui se passe et des raisons qui la décident à rester à Paris.

« Paris, ce 11 décembre 1790.

« Les marques de votre souvenir, monsieur, me font toujours un sensible plaisir, et dans les douloureuses circonstances où nous nous trouvons, l'attendrissement s'est joint à ce plaisir. Je ne suis pas étonnée que l'état de vos affaires ne vous permette pas de satisfaire le désir que vous avez de revoir vos amis de ce pays-ci. Hélas! je m'en

doutais bien sans que vous prissiez la peine de me le dire, et en dehors de cette raison, nous ne nous attendons pas à ce qu'on vienne nous chercher dans le moment où nous nous fuyons nous-mêmes. Paris ne sera bientôt plus qu'un désert, il n'y a presque plus que ceux qui s'apprêtent encore à en partir tous les jours.

« Tous mes amis sont dispersés ; il ne me reste plus à peu près que le cher abbé, et celui-là seul peut me dédommager de bien d'autres. Il ne pense pas plus à s'en aller que moi, et il a bien raison ; l'estime qui l'environne est son abri. Quant à moi, je suis au-dessous de la crainte par mon malheur, au-dessus par la major *(sic)* partie de ma liquidation qui va s'opérer, et qui me donne mon franc mourir, mais pas encore mon franc vivre d'ici à nombre d'années. »

Puis la duchesse, avec une délicatesse charmante, propose à son correspondant de lui rembourser la rente viagère de 37 liv. 10 s. qu'il avait sur elle, car si elle venait à mourir, il pourrait bien la perdre. L'origine de cette dette, on se le rappelle, remontait à l'année 1778, où, pendant un séjour de Boyer à Chanteloup, on s'était avisé de mettre sa montre en loterie. Tout preneur de billet s'était engagé à constituer audit Boyer une rente viagère de 37 liv. 10 s. C'est de cette dette que la duchesse veut se libérer en payant le capital. Mais ce qui la préoccupe, ce sont les autres débiteurs, qui paieront mal ou pas du tout :

« Or, ajoute-t-elle, dans ce temps-ci, personne n'a rien à perdre, et personne aussi n'a plus rien à donner, ce qui ne vous a cependant pas empêché de faire vos magnifi-

cences de Brugnoles comme à votre ordinaire. J'ai reçu, monsieur, votre présent avec reconnaissance, mais avec un petit serrement de cœur qui me faisait dire « pauvre Boyer » !

« L'abbé a déjà dû vous prier de m'envoyer mon huile comme à l'ordinaire, et vous dire ce qu'il m'en faut ; pour celle-là du moins il ne vous en coûtera que les peines que votre bonté voudra bien prendre pour me la procurer, et je n'aurai pas de serrement de cœur en la recevant.

« Convenez, monsieur, que ce n'est pas une bonne chose que de vieillir; c'est pour cela qu'il faut consoler sa vieillesse comme vous faites par la conservation de ses vieux amis, tels que je suis et serai toujours pour vous, en conservant l'espérance de vous rejoindre dans des temps plus heureux où nous nous rappellerons ensemble ceux de notre heureuse jeunesse. » *(Inédite.)*

Mais les courriers à cette époque manquaient souvent de régularité, la lettre de la duchesse mit six mois à parvenir à son destinataire! Pendant ce temps le pauvre Boyer se morfondait et s'impatientait de ne pas avoir de nouvelles de ses amis. Pour lui aussi l'horizon s'assombrissait, et il voyait avec terreur la misère, la hideuse misère, s'approcher à grands pas.

En juin 1791 il se décide à écrire de nouveau. La duchesse lui répond :

« Paris, ce 27 de juin 1791.

« Vous permettez bien, monsieur, que je n'aie pas l'honneur de vous répondre de ma main. Je suis souffrante,

et de toutes manières, vous n'en serez pas étonné (1).

« Il est en effet surprenant que vous n'ayez reçu que le 12 ou le 13 de juin la lettre que je vous avais écrite le 11 décembre de l'année dernière. Je suis d'autant plus affligée de cette négligence de la poste que je vois qu'il vous aurait été agréable de toucher plus tôt la petite somme que vous me permettez de vous rembourser. Je souffre de sentir qu'elle vous soit si nécessaire et je voudrais bien pour cette raison que ceux qui ont partagé cette plaisanterie avec nous prissent le même parti que moi. Je le désirerais d'autant plus que je crains bien que vous ne soyez mal payé de la rente. Vous devriez bien voir si vous pourriez trouver quelqu'un qui leur en fournît l'idée. Mais ce n'est pas moi qui pourrai m'en charger, et ce n'est pas dans ce moment-ci qu'il faudrait le tenter. Vous savez assez les nouvelles pour juger de l'embarras de tous, dont la plupart d'entre eux même sont fort dispersés. Je ferai remettre à M. Maelrandt, au 1er juillet, les 393 liv. 15 s. de fonds, y compris les six mois d'arrérage... » *(Inédite.)*

Puis vient la commande d'huile annuelle pour la table : c'est de l'huile superfine qu'il faut envoyer.

En relisant la lettre dictée la duchesse s'aperçoit qu'elle a employé un ton fort cérémonieux. Aussi après sa signature ajoute-t-elle gracieusement de sa main en post-scriptum :

(1) Dans cette lettre, dont la date coïncide avec celle de la fuite de Varennes, la signature seule et les deux lignes qui la suivent sont de la main de la duchesse.

« Malgré le ton complimenteur de ma lettre, j'espère bien que vous savez que vous êtes toujours mon cher M. Boyer. »

Quand les couvents furent supprimés, Mme de Choiseul dut abandonner la paisible retraite qu'elle avait trouvée aux Récolettes et chercher un logement dans la capitale. Elle vint habiter d'abord un entresol de l'hôtel de Périgord, rue de Lille, 502; mais elle s'y déplut et commença une vie errante qui dura plusieurs années. Après avoir habité rue de l'Université, 345; rue du Faubourg-du-Roule, 162; rue Neuve-des-Petits-Champs, 1281, elle finit enfin par s'établir définitivement rue Saint-Dominique, 1514, au coin de la rue de Bourgogne, derrière le palais de Bourbon.

C'est la même maison qu'avaient occupée autrefois M. et Mme de Stainville. « Elle est très agréable, écrit l'abbé, mais très bruyante, parce que la rue de Bourgogne est très fréquentée depuis la construction du nouveau pont. » Mme de Choiseul occupait le troisième étage, et elle sous-louait les autres. Elle eut cependant la délicatesse de réserver un petit appartement pour l'abbé qui y venait de temps en temps passer quelques jours. Barthélemy en effet habitait la rue Richelieu; faire la route aller et retour dans la même journée jusqu'à la rue de Bourgogne était souvent au-dessus des forces du pauvre vieillard; alors de temps en temps il s'installait pour quelques jours dans le logis que lui avait réservé l'affection de sa vieille amie; de cette façon ils pouvaient au moins se voir chaque jour, causer du passé et puiser dans leur mutuel

attachement le courage nécessaire pour supporter les malheurs du temps présent.

Cette précaution, inspirée par la tendresse de Mme de Choiseul, fut d'autant plus heureuse qu'au mois de juillet 1792 l'abbé fit une chute dans l'escalier de la duchesse et qu'on fut dans l'impossibilité de le transporter chez lui ; il passa ainsi près de six mois dans son petit logis de la rue de Bourgogne, entouré des soins les plus assidus.

« Mme de Choiseul, par un accès de bonté, a voulu avoir soin de moi et me garder chez elle, écrit-il à Boyer. Quoique vous la connaissiez, il vous serait difficile de concevoir jusqu'à quel point elle porte ses attentions tant par ses gens que par elle-même. »

Après de longs mois de lit et de chaise longue, l'abbé se rétablit peu à peu ; d'abord il commença à marcher avec deux cannes, puis avec une, enfin il reprit l'usage de ses jambes, mais non sans boiter un peu. Dès qu'il fut en état de sortir, il regagna son domicile de la rue Richelieu.

C'est de là qu'il écrivait à Mme de Choiseul, un jour où ses infirmités le retenaient au logis, ce petit billet dont le ton contraste si singulièrement avec les tristesses qui les environnaient :

A LA CITOYENNE CHOISEUL

RUE DOMINIQUE, AU COIN DE LA RUE DE BOURGOGNE

« Au nom de Dieu, divine citoyenne, ne prenez pas la peine de venir ici, ni par la faveur d'un fiacre, ni par le secours de M. de Nivernais ; laissons passer ce mauvais

temps, puisqu'il veut passer. Quand il aura fini sa course, je commencerai la mienne. Je suis assez bien, je ne suis arrêté que par mes nerfs, qui ressemblent à des cordes à violon qui jurent sous l'archet. J'ai à la vérité deux officieux; mais ils sont si souvent de garde que je ne puis pas envoyer tous les jours. Je voudrais, à l'exemple des Levantins, élever un pigeon pour vous porter mes billets. Mais outre que nous n'avons pas encore de professeur pour ce genre de courrier, j'aurais peur que Marianne, dans un moment de disette, mît le mien à la broche. Regardez à vos pieds, vous m'y trouverez toujours.

« Ce XV ventôse. »

Malgré la gaieté qu'il affecte, l'abbé est loin de posséder l'inaltérable philosophie de Mme de Choiseul. Il a été repris par ses maux de nerfs et les malheurs qui l'entourent ne sont pas de nature à les calmer. Il se plaint d'être accablé sous le poids des ans et des infirmités, d'être dépouillé de ses biens, de perdre chaque jour quelqu'un de ses amis les plus chers, de trembler pour le petit nombre de ceux qui lui restent. Il se laisse aller à d'amers retours sur le passé : « Ma vie, dit-il tristement, n'est plus qu'un enchaînement de maux. Si la fortune m'a traité jusqu'à présent avec trop de bonté, elle se venge bien cruellement! »

Sa santé, qui devient de plus en plus mauvaise, lui donne bien du souci :

« Mes forces sont épuisées, écrit-il. A la suite de la chute que je fis au commencement de juillet, ma santé n'a plus été que chancelante; outre la difficulté de marcher, je suis criblé de rhumatismes, et depuis une quinzaine de jours

d'un rhume très violent, genre d'incommodité que je ne connaissais plus depuis quarante ou cinquante ans. »

Ses lettres, autrefois si gaies, si plaisantes, ne sont plus qu'une longue plainte sur les maux qui le frappent. Plus il dissimule vis-à-vis de Mme de Choiseul pour ne pas l'attrister, plus il se laisse aller quand il écrit à son ami Boyer :

« A Paris, ce 22 vendémiaire de l'an III de la République française, une et indivisible (13 octobre).

« Ma vie est depuis quelque temps assez languissante : des rhumatismes violents, des maux d'estomac fort douloureux, se sont joints par intervalles à mes anciennes vapeurs, et tout cela fait un vilain composé. Cependant je vais toujours, je ne perds pas courage, et je tâche d'ajouter foi aux consolations que me présentent les médecins, et aux compliments que tout le monde me fait sur mon bon visage. Je sors tous les jours, quoique incapable de fournir une longue course. Je me traîne, le dos courbé, appuyé sur mon bâton, les genoux tremblotants après quelques pas. Vous souvenez-vous, mon ami, que nous faisions le tour de Paris à pied? Je ne puis faire maintenant celui des Tuileries, et voilà ce qu'on gagne à vieillir! » *(Inédite.)*

La situation pécuniaire de l'abbé Barthélemy devient tous les jours plus précaire. On ne lui a laissé pour vivre que sa place, mais on le dépouille de plus en plus par les charges et les impositions. Il voit arriver avec douleur le moment où il devra quitter son appartement de la rue Richelieu pour aller vivre dans quelque coin obscur. Pour

peu que cela continue, il lui faudra se séparer de ses livres, de ses chers livres, les compagnons de toute sa vie, les seuls amis de sa triste vieillesse. Ce sera pour lui le plus cruel des sacrifices.

Il n'a plus d'autre consolations que ses occupations littéraires et le souci de son cabinet des médailles. Il suit fidèlement les séances de l'Académie des inscriptions, où se réunissent encore quelques rares académiciens ; c'est l'abbé qui préside les réunions de ces modestes savants qui travaillent au milieu des ruines. Cette distraction n'allait pas tarder à lui être enlevée. Le 5 août 1793 un décret de la Convention supprima toutes les académies.

Boyer n'est pas plus heureux que son ami ; peu à peu il a perdu tout ce qu'il possédait, et il ne lui reste presque plus rien. On ne lui paie pas ses rentes, il est à charge à son neveu (1) : « Pouvais-je prévoir que mes derniers jours seraient aussi malheureux qu'ils le sont ! » s'écrie-t-il désolé !

Longtemps il a caressé le projet d'aller à Paris pour voir Mme de Choiseul, mais sa situation pécuniaire est tellement étroite qu'il doit y renoncer pour le moment ; ce n'est pas sans un grand serrement de cœur.

« Un nouveau sujet d'affliction pour moi, c'est de n'avoir presque point d'espérance de pouvoir faire l'année prochaine un dernier voyage à Paris. Ah ! qu'il me sera dur d'être privé de la consolation de voir pour la dernière fois Mme de Choiseul et de lui dire de vive voix ce que je sens si vivement et que je ne cesse de me dire à

(1) Ancien conseiller au Parlement d'Aix, chez lequel il s'était retiré et chez lequel il mourut.

moi-même de la reconnaissance que je lui dois et de mon attachement le plus respectueux. »

L'abbé lui répond aussitôt :

« 17 juillet 1792.

« Je suis chargé de la part de Mme de Choiseul de vous dire mille tendresses pour elle. Elle vous remercie du projet que vous aviez formé de la venir voir, mais elle vous prie de ne pas vous engager dans cette dépense trop forte d'après les pertes que vous avez essuyées. Les siennes ne sont pas moins accablantes. »

Quant aux événements tragiques qui se déroulent, il en est à peine question dans la correspondance ; à peine de loin en loin une allusion vague et des plus discrètes.

Le 3 juillet 1792, l'abbé écrit :

« Je ne vous parle pas des agitations de cette ville : les papiers publics vous en auront instruit. Les divisions augmentent de jour en jour. Il va nous venir des provinces un monde infini. Sera-t-il contenu par la police. La peur glace bien des esprits. »

Le monde infini qui arrive des provinces, ce sont les Marseillais qui marchent sur Paris !

En 1793 Mme de Choiseul apprend par Boyer de Fonscolombe la mort de M. de Castellane, qu'elle aimait beaucoup : « Quoique son âge et ses infirmités nous eussent préparés à cet événement, répond-elle, nous en avons été sensiblement affligés. » Et elle ajoute mélancoliquement : « En regrettant M. de Castellane, on est bien tenté d'envier son sort. »

Pendant cette terrible année 1793 Mme de Choiseul reçut la visite de l'évêque d'Alais. Il lui apportait toutes les lettres qu'elle avait écrites autrefois à Mme du Deffand et qu'on avait trouvées dans les papiers de la marquise il lui remit aussi celles de l'abbé, mais il lui demanda de vouloir bien lui rendre toute cette précieuse correspondance après en avoir pris connaissance.

Cette lecture, qui évoquait le souvenir de tant d'années heureuses, forçait la « citoyenne Choiseul » à revivre les heures si douces d'autrefois, ces heures bénies qu'avait connues l'aimable et jeune duchesse de Chanteloup; elle aurait dû être pour la malheureuse femme une cruelle épreuve, car il n'est pire douleur qu'un souvenir heureux dans un jour de malheur. Mais Mme de Choiseul avait une âme toute romaine; elle ne fut ni troublée ni affectée par le contraste effroyable entre sa vie présente et sa vie passée.

En renvoyant à l'évêque tout le paquet qu'il lui avait apporté, elle y joignit une lettre pleine d'esprit et où se peint tout le calme de son âme. On y verra qu'elle n'avait rien perdu de sa finesse, de son charme, que le malheur et la dureté des temps avaient laissé intact son esprit aimable et délicat.

« 1er avril 1793.

« Je vous rends fidèlement votre propriété, Monseigneur; je ne puis trop vous remercier de me l'avoir prêtée. Je ne connaissais pas une seule des lettres de l'abbé; elles m'ont enchantée. Quelle gaieté ! quelle imagination ! quelle fécon-

dité ! c'est le monde sur la pointe d'une aiguille ; c'est tout de rien, c'est une véritable création. Je vous recommande surtout celle du rêve des lampes de la fin de 73 ; ces lampes dans toutes leurs situations représentent le palais de la mémoire ; les unes resplendissantes de lumières, les autres entourées de vapeur qui en éclipse l'éclat ; d'autres éteintes, mais susceptibles d'être rallumées ; d'autres enfin cassées ; c'est en vain qu'on veut les remplir d'huile ; l'huile s'échappe. Quel ingénieux apologue ! Hélas ! hélas ! ce palais de la mémoire est le tableau de notre vie ! nous ne vivons que dans le passé ! Le plus près de nous est resplendissant de lumière (bonne ou mauvaise, car toute lumière n'est pas celle du soleil) ; à mesure qu'il s'éloigne, il s'entoure de nuages, jusqu'à ce qu'enfin nous l'ayons perdu sans retour. Le présent fugitif n'est rien pour nous ; c'est le mercure qu'on ne fixe pas et l'avenir n'existera peut-être pas, et c'est cependant dans son futur contingent que nous bâtissons. Nous ne vivons donc en effet que dans le passé ; il est le magasin de toutes nos idées par la mémoire. Celui qui naîtrait au présent serait la statue de l'imagination. C'est avoir bien de l'esprit que d'avoir envisagé la mémoire sous cet aspect, et bien de l'imagination de nous l'avoir présentée sous cette image.

« Les lettres de Mme du Deffand ont pour elles le charme du naturel, les expressions les plus heureuses et la profondeur du sentiment dans l'ennui ; pauvre femme ! elle m'en fait encore pitié. Mais il y a peu de mouvement parce que tous les événements qui étaient hors d'elle n'étaient rien pour elle ; en effet, il ne pouvait plus y avoir

d'événement pour une femme de son âge. Ainsi ses lettres se ressentent un peu de la monotonie de quelqu'un qui ne parle que de ses sentiments et qui en parle toujours à la même personne. Cependant, l'abbé m'a assurée, Monseigneur, qu'elles vous avaient intéressé, et je me suis fait un plaisir de vous faire l'hommage de celles que j'avais d'elle. Elles sont à vous comme celles que l'abbé vous a données.

« Quant aux miennes, quand il me les a rendues, je n'ai pas imaginé qu'il y eût un autre usage à en faire que de les brûler, et elles allaient en effet être livrées aux flammes, lorsqu'il m'a dit que vous les désiriez; j'ai été étonnée, mais j'ai cru devoir me soumettre. Je les ai relues pour en corriger les fautes d'orthographe les plus honteuses; en les lisant j'ai trouvé qu'elles étaient d'une raisonneuse, de sorte que j'ai été bien plus étonnée encore en apprenant qu'elles vous plaisaient. Puisque cela est, Monseigneur, elles sont aussi à vous, d'autant plus que vous serez toujours à temps d'en faire l'usage que j'en voulais faire. Mais en attendant, je vous prie qu'elles ne soient que pour vous par mille raisons, et entre autres parce que vous y retrouverez des traces d'anciennes tracasseries dont les auteurs vivent encore et qu'il ne faut pas réveiller. A propos de ces tracasseries, il faut que je me sois corrompue depuis, car en lisant mes grandes colères je me suis trouvée bien douce. Mais ce que j'ai regretté, Monseigneur, c'est que vous n'ayez pas partagé ces joies du paradis, véritablement du paradis, car elles coulaient de source, et c'est pour cela qu'il n'y a rien à en dire. »

CHAPITRE XIX

1793-1794

Arrestation de l'abbé Barthélemy. — Il est remis en liberté. — Arrestation de Mme de Choiseul. — Arrestation de Mme de Gramont et de Mme du Châtelet. — Leur séjour chez le docteur Belhomme. — Leur mort. — Mort de Mme Josèphe de Monaco. — Mme de Choiseul est mise en liberté.

Jusqu'à présent la duchesse et l'abbé avaient mené une vie misérable et précaire, mais ils avaient joui d'une tranquillité relative; alors qu'autour d'eux tous ou presque tous étaient touchés, eux au moins n'avaient pas été directement frappés.

L'abbé se réjouissait de voir la duchesse échapper à une détention qui pour elle aurait été plus cruelle que pour tout autre. Il écrivait à Boyer : « La personne qui vous intéresse si vivement et à qui votre souvenir est si précieux est toujours d'une santé languissante. On l'a laissée chez elle, et j'en suis ravi, car elle ne se soutiendrait pas longtemps dans un autre domicile. » On devine ce que voulait dire « un autre domicile » dans le style discret qu'on était obligé d'employer.

Cette situation relativement heureuse ne devait pas se prolonger.

Dans le courant de 1793 une mesure générale fit enfermer presque tous les employés de la Bibliothèque nationale. Le

neveu de Barthélemy, Courcay, fut mis en état d'arrestation ; ce fut un coup terrible pour le pauvre abbé, car, à son âge et avec ses infirmités, les soins de son neveu lui étaient presque indispensables.

Bien que faisant partie lui aussi du personnel de la Bibliothèque, Barthélemy fut excepté de la mesure générale : on le laissa d'abord en paix ; son âge, sa réputation, la pureté de sa conduite, le protégeaient ; il n'allait pas tarder cependant à subir le même sort que ses collègues.

Dénoncé comme suspect, il fut arrêté chez Mme de Choiseul le 2 septembre 1793 au matin et conduit aussitôt à la prison des Madelonnettes.

En apprenant l'arrivée du vénérable vieillard qui allait partager leur triste sort, les prisonniers accoururent au-devant de lui jusqu'au bas de l'escalier, et ils le reçurent avec toutes les marques de l'attendrissement et du respect.

Mme de Choiseul aurait pu rester accablée sous ce nouveau coup de la fortune qui lui enlevait son meilleur, son seul ami. Mais, au lieu de s'abandonner, elle n'hésita pas à tenter l'impossible pour sauver le bon abbé. Bien qu'elle eût tout intérêt à se faire oublier, elle courut au comité de sûreté générale pour protester contre l'arrestation dont il était victime et réclamer sa liberté. En agissant ainsi, elle jouait sa propre tête, mais qu'importait à la noble femme ! Elle s'était fait accompagner du représentant Courtois (1),

(1) Courtois était sabotier à Arcis-sur-Aube. La Révolution en fit un membre du comité de sûreté générale et il usa largement de sa situa-

qu'elle connaissait. Chabot et Bazire les premiers se laissèrent toucher; mais un membre du comité opposa la plus vive résistance, sous prétexte que l'abbé avait composé le *Voyage d'Anacharsis* et que cet ouvrage respirait l'aristocratie!

Le courage de Mme de Choiseul fut récompensé; elle plaida si bien la cause de son ami, elle défendit avec tant de chaleur ce vieillard inoffensif, accablé d'infirmités et âgé de près de quatre-vingts ans, qu'elle finit, à dix heures et demie du soir, par arracher aux juges un ordre d'élargissement.

Sans perdre une minute, elle courut aux Madelonnettes et, grâce à l'ordre de mise en liberté, obtint d'y pénétrer. On réveilla le pauvre abbé, qui attendait son sort avec résignation, et il eut le singulier bonheur pour l'époque de pouvoir rentrer chez lui sain et sauf, accompagné de sa libératrice. La courageuse femme venait de récompenser toute une vie d'attachement, de dévouement et qui lui avait été exclusivement consacrée.

Une fois libre, l'abbé se hâta d'aller rendre visite au représentant Courtois, et, ne l'ayant pas trouvé, il lui écrivit une lettre pleine de reconnaissance.

Courtois ne se contentait pas de faire des sabots et de

tion pour établir sa fortune. Il était l'ami de Danton, et à ce titre il obtint qu'on lui prêtât un piano-forte de la reine pour faire apprendre la musique à sa fille. Comme cet instrument aurait été déplacé dans un mobilier trop modeste, il joignit au piano-forte quelques-uns des plus beaux meubles du château. On les retrouva plus tard dans son château de Rambluzin dans la Meuse.

la politique, il se piquait également de taquiner la muse : il répondit par ce quatrain :

De la liste de mort si ton nom fut rayé,
Si je sauvai tes jours, philosophe sublime,
Tu vis ; d'un tel bienfait ne suis-je pas payé ?
A mon pays trompé j'évite encore un crime.

A partir de cette nuit terrible, Barthélemy vécut dans les transes, s'attendant à tout instant à être remercié et à perdre les modestes émoluments qui étaient devenus son unique ressource. Il touchait 2,000 livres d'appointements. Si on les lui supprimait, il ne lui restait plus qu'à mourir de faim. Ses craintes ne se réalisèrent pas, tout au contraire. A sa grande surprise, l'abbé vit arriver chez lui le 12 octobre, dans la soirée, le citoyen Paré, ministre de l'intérieur, qui venait lui offrir la direction de la Bibliothèque nationale. Craignant de ne pas le rencontrer, le ministre avait écrit dans le style ampoulé de l'époque une longue lettre dont voici quelques extraits :

« An II de la République une et indivisible.

« ...En rentrant dans la Bibliothèque nationale d'où quelques circonstances rigoureuses vous ont momentanément enlevé, dites comme Anacharsis quand il contemplait avec saisissement la bibliothèque d'Euclide : « C'en est « fait, je ne sors plus d'ici. » Non, citoyen, vous n'en sortirez plus et... je fonde ma certitude sur la justice d'un peuple qui se fera toujours une loi de récompenser l'auteur d'un ouvrage où sont rappelés avec tant de séduction les beaux jours de la Grèce et ses mœurs républicaines qui

produisaient tant de grands hommes et de grandes choses !

« Je confie à vos soins la Bibliothèque nationale. Je me flatte que vous accepterez ce dépôt honorable et je me félicite de pouvoir vous l'offrir...

« Je ne vous dissimulerai pas que ce sanctuaire des connaissances humaines s'est peu ressenti jusqu'à présent de l'influence de la Révolution, que le peuple ignore encore que ce domaine est le sien, qu'il doit en jouir à toute heure, et qu'il doit n'y rencontrer que des Callias, également disposés à l'accueillir et à l'instruire fraternellement... »

Mais l'abbé, malgré les plus pressantes instances, refusa obstinément le poste qu'on voulait lui confier ; il se confina uniquement dans sa garde des médailles, où on le laissa enfin en repos.

Son neveu, moins heureux que lui, resta enfermé pendant plus de trois mois ; à force de démarches Barthélemy finit par obtenir sa mise en liberté.

L'hiver de 1793 à 1794 se passa assez paisiblement, bien que chacun fût toujours sous le coup d'une arrestation possible. Mme de Choiseul et son ami eurent à se féliciter d'avoir été oubliés. En germinal Barthélemy écrivait encore à Fonscolombe :

« A Paris, ce 25 germinal an II de la République une et indivisible.

(14 avril 1794.)

. . . .

« Nous regrettons de ne pas vous voir, mon cher ami ; la personne à qui nous avons, vous et moi, tant d'obliga-

tions a toujours une santé bien languissante, mais vous connaissez son courage et la nature de ses maux, qui au fond ne sont pas inquiétants : quelquefois des insomnies, d'autres fois des coliques d'entrailles ou d'estomac. Ce qui l'inquiète le plus, c'est que, malgré tous ses efforts, elle n'a pas encore pu terminer ses affaires. Mais avec de la patience elle en viendra à bout. Elle est bien touchée du désir que vous témoignez de la venir voir. Mais il faut attendre que les affaires générales soient finies, et que la république soit entièrement établie, et nous espérons qu'elle le sera bientôt (1).

« Adieu, mon cher ami, continuez à vous bien porter; pour moi, j'ai les infirmités de mon âge; heureusement elles me permettent de suivre mes occupations littéraires. Je vous embrasse tendrement. » *(Inédite.)*

Cette tranquillité ne devait pas durer. En se mettant en avant et en allant hardiment réclamer au tribunal son cher abbé, Mme de Choiseul avait appelé l'attention sur elle, et à son tour elle fut victime de la délation. Le 2 floréal 1793, à neuf heures du matin, Lafitte, commissaire de police, et Carrelé, membre du comité révolutionnaire de la section des Invalides, se présentaient au domicile de Mme de Choiseul, rue Dominique, n° 1514, au ci-devant hôtel de Dilon. Ils étaient munis d'un ordre d'arrestation du comité de la sûreté générale, en date du 29 germinal.

(1) Tout ce paragraphe naturellement est ironique ou tout au moins écrit avec intention. On était au plus fort de la Terreur et on était obligé à la plus extrême prudence dans les correspondances.

La duchesse, qui depuis longtemps prévoyait les pires extrémités, accueillit avec calme les envoyés du comité; elle se prêta de bonne grâce à la perquisition qui fut faite dans son appartement, et elle répondit sans s'émouvoir à l'interrogatoire auquel il lui fallut se soumettre (1).

(1) Voici du reste le procès-verbal de son arrestation :

SECTION DES INVALIDES

« Aujourd'hui deux floréal de l'an second de la République française une et indivisible, sur les neuf heures du matin,

« Nous, Auguste LAFITTE, commissaire de police, assisté du citoyen Carrelé, membre du comité révolutionnaire de la susdite section,

« Sommes transportés en vertu d'un ordre à nous adressé par le comité de sûreté générale de la Convention nationale en date du vingt-neuf germinal, porté par les citoyens Genestron et Rivaux porteurs d'ordres dudit comité, qui dit que la ci-devant duchesse *de Choiseuil*, rue Dominique, n° 1514, au ci-devant hotel de Dilon, serait conduite dans une maison d'arrêt pour y être détenue par mesure de sûreté générale, qu'examen sera fait de ses papiers et perquisitions; que ceux qui seront trouvés suspects seront apportés au dit comité de sûreté générale et que les scellés y seront apposés.

« De suite, nous nous sommes transportés au domicile ci-dessus, où étant arrivés, avons frappé à la porte, laquelle nous a été ouverte par le citoyen portier de la dite maison, auquel parlant l'avons sommé de nous accompagner au domicile de la citoyenne Choiseuil; ce qu'il a fait, où étant montés au 3ème étage donnant sur le jardin et la rue de Bourgogne, avons demandé à parler à ladite citoyenne Choiseuil, laquelle nous a été représentée par une citoyenne qui nous a dit être sa femme de chambre, et parlant à la citoyenne Choiseuil lui avons notifié l'ordre du comité de sûreté générale ci-dessus relaté, que nous avons remis en mains des citoyens ci-dessus desnommés et qualifiés et conjointement ensemble avons fait visite dans la chambre.

. . . .

« Et en continuant ledit jour et an, avons fait visite de ses appartements dans lesquels nous avons trouvé un cabinet rempli de cartons que ladite citoyenne Choiseuil nous a déclaré que les papiers que nous

Ces opérations terminées, les scellés furent placés sur toutes les portes. Puis la duchesse fut mise en état d'arrestation et incarcérée dans la maison d'arrêt dite des Oiseaux, barrière de Sèvres.

Cette prison, ancien couvent des Oiseaux et propriété du marquis du Lau d'Allemans, était certainement de tout Paris la plus saine et la moins lugubre; son nom des Oiseaux lui venait d'une immense volière située dans le jardin du couvent, et qu'on voyait du boulevard, et devant laquelle s'attroupaient tous les jours les enfants du quartier. Dès les premiers temps de la Révolution les patriotes de la section avaient escaladé le mur d'enceinte, brisé les grillages de la volière et rendu la liberté à tous ces

voyons dans ledit cabinet étaient les comptes de la succession de son mari, qu'elle avait souvent besoin de l'entrée dudit cabinet, attendu qu'elle est en compte ouvert avec les créanciers de ladite succession. Néanmoins avons apposé sur les deux portes d'icelui deux bandes de scellés et quatre cachets. . . . .

« Après quoi avons interpellé ladite citoyenne Choiseuil de nous dire ses nom, prénoms, âge et qualité; elle nous a répondu se nommer Louise Honorine Crozat, veuve d'Étienne François Choiseuil, âgée de 57 ans; — à elle demandé si elle avait des parents émigrés, a répondu que non; — à elle demandé si elle avait des biens fonds et revenus dans la République, a répondu qu'elle avait une maison rue Grange-Batelière, occupée par le bureau de la guerre, une rente viagère de quatre vingt mille livres au principal d'un million, originairement sur les postes et actuellement sur l'État, plus une autre rente viagère de trente deux mille livres au principal de quatre cent mille livres sur le citoyen La Borde, plus soixante mille livres sur la caisse de la Farge, placée sur sa tête et sur celles des différentes personnes des deux sexes employées à son service et dont elle ignore les revenus, plus une petite terre à Bazencourt, rapportant à peu près mille livres, qu'elle ignore si elle en a encore la jouissance, qui est tout ce qu'elle a dit savoir et connaître. »

malheureux esclaves, qui ne s'en trouvèrent pas mieux, car ceux qui ne moururent pas de faim furent mangés par les chats.

Puisque Mme de Choiseul ne pouvait éviter la captivité, c'était encore un bonheur pour elle d'avoir à la subir aux Oiseaux, car cette prison était la prison particulière de la section du Bonnet-Rouge (Croix-Rouge); on payait pour y rester, et la section, qui recueillait ainsi d'assez forts revenus, défendait énergiquement la vie de ses pensionnaires. Être détenu aux Oiseaux était presque une assurance contre la guillotine.

Heureusement encore pour Mme de Choiseul, sa femme de chambre, Mme Bourgeois, fut autorisée à l'accompagner. Depuis 1783, époque à laquelle elle avait eu à supporter une opération chirurgicale des plus douloureuses, et dont les suites durèrent jusqu'à sa mort, la duchesse avait besoin de soins constants et minutieux; son séjour dans la prison lui fut donc doublement pénible et lui imposa de cruelles souffrances physiques et morales. Mais son courage et sa philosophie ne l'abandonnèrent pas dans cette phase douloureuse, et elle montra pendant toute sa détention une résignation stoïque qui ne se démentit jamais.

Mme de Choiseul vit défiler au couvent des Oiseaux bien des parents, bien des amis, bien des gens qu'elle avait autrefois connus. Le hasard l'y fit retrouver avec une femme qui lui avait causé de grands chagrins, sa propre belle-sœur, la duchesse de Gramont. Leur commune infortune et le danger qui les menaçait leur firent bien vite oublier leurs anciennes rancunes.

Comme tant d'autres Mme de Gramont aurait pu émigrer et chercher à l'étranger un refuge facile, mais son esprit vigoureusement trempé lui faisait considérer comme une lâcheté d'abandonner la lutte et elle était restée audacieusement dans la capitale, sans se dissimuler et méprisant le danger. C'est même sur ses instances que son amie Mme du Châtelet, qui avait émigré en Angleterre, était revenue en France ; elle devait partager son sort.

Dénoncées au comité de salut public, ces deux dames furent arrêtées en même temps et enfermées avec beaucoup d'autres prisonniers dans une vaste salle de la mairie de leur section.

Elles y restèrent près de trente heures, soumises à un véritable supplice, car il n'y avait que de rares chaises, et sauf quelques privilégiés tout le monde était obligé de se tenir debout : les femmes tombaient de fatigue. Mme de Gramont, qui avait soixante-quatre ans et était assez forte, avait les jambes horriblement enflées et elle souffrait cruellement. Heureusement pour elle, Mme Elliott, également enfermée dans le même local, avait obtenu une chaise, et elle l'offrit gracieusement à la duchesse et à sa compagne. Ces trois dames s'asseyaient chacune leur tour et se prenaient au besoin sur leurs genoux ; elles purent ainsi attendre sans trop de souffrances l'heure de leur interrogatoire.

La duchesse et Mme du Chatelet furent enfermées au couvent des Oiseaux, où elles retrouvèrent Mme de Choiseul.

29

Au bout de quelques jours de détention, Mme de Gramont et Mme du Châtelet, grâce à de hautes protections, obtinrent d'êtres transférées à Charonne dans la maison de santé du docteur Belhomme.

On sait le rôle joué par les maisons de santé dans l'ancienne société. C'étaient de confortables lieux de retraite situés dans les faubourgs, entourés de vastes jardins et où, moyennant pension, on pouvait isoler pendant quelque temps un fils, un père, un parent compromettant (1).

La Révolution ne se montra pas moins libérale que l'ancien régime, et elle laissa subsister les maisons de santé, autorisant beaucoup de ses prisonniers à aller s'y réfugier. Le docteur Belhomme était lié avec quelques hommes puissants, et il employa son crédit auprès d'eux pour obtenir une sauvegarde tacite en faveur de sa maison. Fouquier-Tinville et les comités de la Convention vendaient du reste très cher leur tolérance, mais enfin tant qu'on payait on était à peu près sûr d'échapper au sort commun.

La vie chez le docteur Belhomme ne manquait pas d'agrément. Les pensionnaires étaient tous gens d'esprit et du meilleur monde; il y avait même plusieurs actrices du Théâtre-Français, entre autres Mlles Lange et Mézeray. La chère était excellente; le soir on se réunissait, on jouait, on faisait de la musique; des amis venaient du dehors, et de nombreuses voitures stationnaient souvent devant la porte de la prison.

On comprend que l'ambition de tous les prisonniers

(1) Nous empruntons la majeure partie de ces détails au très intéressant volume de M. Lenôtre : *le Marquis de La Rouerie*.

était de se faire admettre chez Belhomme, et bientôt sa petite maison ne suffit plus à recevoir ses hôtes; il loua alors l'hôtel voisin, avec lequel on communiquait par de spacieux jardins.

Le docteur se montrait charmant pour ses pensionnaires, mais il n'entendait pas raillerie sur le prix de la pension; toute question de sentiment lui était absolument étrangère : tant qu'on payait largement, on était considéré; dès que les paiements devenaient difficiles, Belhomme se montrait intraitable, et il vous renvoyait à la prison, c'est-à-dire à l'échafaud, avec une parfaite désinvolture.

A la fin de chaque mois tous les pensionnaires défilaient dans le cabinet de Belhomme pour régler leurs comptes et fixer la pension du mois suivant; malheur à ceux dont les ressources étaient à bout!

Mme de Gramont et Mme du Châtelet ne purent pas longtemps payer le prix élevé que le docteur exigeait d'elles. Quand leurs ressources furent épuisées, Mme de Gramont se refusa à aller solliciter la pitié de Belhomme. On raconte que Mme du Châtelet chercha à attendrir le farouche docteur et à obtenir de lui des conditions plus douces pour elle et son amie : « En vérité, monsieur Belhomme, lui disait-elle, vous n'êtes pas raisonnable; il m'est, à mon vif regret, impossible de vous satisfaire. » — « Allons, ma grosse, répondait Belhomme, avec sa distinction habituelle, sois bonne fille, et je te ferai remise d'un quart. »

Les malheureuses femmes quittèrent donc la maison qui, seule jusqu'alors, les avait protégées et retournèrent partager le triste sort des prisonniers ordinaires.

Cette fois elles furent enfermées à la Conciergerie; Mme de Gramont eut plusieurs fois l'occasion de fuir, mais elle s'y refusa obstinément, ne voulant pas abandonner Mme du Châtelet, qu'elle se reprochait amèrement d'avoir fait revenir en France.

Enfin elles comparurent devant l'odieux tribunal. La duchesse montra un courage inouï, une noblesse et une énergie dignes du caractère que nous lui connaissons; d'elle-même elle marcha au-devant de la mort, se sacrifiant gaiement pour tâcher de sauver son amie : « C'est moi, dit-elle aux juges avec tranquillité, tuez-moi. Je ne veux rien pour moi, tout m'accuse devant vous et je ne cherche pas d'excuses; mais épargnez cette enfant qui n'a jamais pris la moindre part aux affaires publiques, qui n'a jamais été l'objet de la moindre accusation, du plus léger soupçon. »

Rien ne put attendrir le tribunal. Les deux malheureuses femmes furent condamnées.

A cette heure terrible l'infortunée duchesse put se rappeler le joyeux souper chez son ami le prince de Beauvau en 1788 et la lugubre prédiction de Cazotte, qui allait se trouver dans quelques heures si complètement réalisée.

Deux fois Mme de Gramont reçut la visite de membres du comité de salut public qui venaient, au prix de sa vie, lui arracher le secret de la retraite du comte du Châtelet, le fils de son amie : « Jamais, répondit-elle; la délation est une vertu civique trop jeune pour moi. » On ne put en obtenir d'autre réponse. Elle montra jusqu'au dernier moment le courage le plus héroïque; alors

que son ancienne ennemie, Mme du Barry, presque seule du reste dans ces tristes jours, témoignait une terreur folle en présence de la mort, Mme de Gramont ne démentit à aucun instant son inébranlable fermeté; elle monta à l'échafaud, calme et sereine, le 17 avril 1794 (1). Mme du Châtelet, qui l'accompagnait sur la fatale charrette, ne fut pas moins courageuse.

La mort tragique de sa belle-sœur et celle de Mme du Châtelet, qu'elle connaissait depuis de longues années, et qu'elle aimait beaucoup, attristèrent profondément Mme de Choiseul. Mais elle avait déjà eu tant de parents et d'amis à pleurer, les drames de ce genre étaient si fréquents dans ces jours malheureux, la perspective d'un sort semblable restait pour elle-même toujours si menaçante, elle avait autour d'elle tant d'infortunés à soutenir et à consoler, qu'elle n'eut guère le temps de s'éterniser dans les regrets.

Mme de Choiseul avait eu la douleur et la consolation tout en même temps de voir partager sa détention par son neveu le prince de Monaco, celui que nous avons vu autrefois si souvent à Chanteloup. On peut deviner ce que fut sa rencontre avec sa tante et les effusions de ces deux malheureux êtres en se retrouvant dans un pareil lieu et dans un pareil temps. Le prince était persuadé que sa femme avait émigré et qu'elle se trouvait en sûreté : il n'en était rien.

Mme de Monaco était encore à cette époque une toute

(1) Mme de Gramont était née à Lunéville en 1730.

jeune femme de vingt-cinq ans à peine (1); elle était charmante, pleine d'imagination, de grâce, de gaieté, mais on lui reprochait d'avoir l'esprit peu pratique et de n'avoir aucune connaissance des choses de la vie. Une de ses amies lui disait un jour : « Ma pauvre princesse, vous êtes une de ces femmes qui croient que les diamants naissent dans les chatons, et les fruits dans les corbeilles. »

Elle était sortie de France dans les premiers temps de la Révolution, puis y était revenue. Arrêtée une première fois et relâchée, elle fut arrêtée de nouveau. Cette fois elle parvint à s'évader et trouva un refuge chez une de ses amies; mais, ne voulant pas la comprometre, elle regagna Paris, où elle fut arrêtée. Quand on lui remit le mandat d'arrestation, elle refusa de le lire : « Pas la plus légère émotion n'altéra ses traits; elle distribua aux indigents qu'elle soulageait habituellement tout l'argent qui lui restait, embrassa sa femme de chambre et se sépara de ses amis, comme après une longue route on quitte des compagnons de voyage dont la société nous fut utile et douce. »

Elle fut enfermée dans la prison du Plessis. Nous allons voir quel fut son sort.

Nous l'avons dit, la prison des Oiseaux fut particulièrement épargnée pendant le règne de la Terreur, et les malheureux prisonniers vivaient dans une quiétude relative. Très peu d'entre eux comparurent devant le tribunal révolutionnaire.

(1) Elle était née en 1767.

Cependant le 7 thermidor (25 juillet), à cinq heures du soir, alors que les uns étaient dans leur chambre, les autres rassemblés dans celle de leurs compagnons d'infortune, on entend un grand bruit, puis on voit s'arrêter un chariot immense traîné par quatre chevaux, escorté de gendarmes et accompagné d'un huissier du tribunal révolutionnaire. Ce dernier fait sonner la cloche, rassembler tous les prisonniers dans la cour, et alors commence l'appel des victimes désignées : la princesse de Chimay, la comtesse de Narbonne-Pelet, la comtesse de Raymond-Narbonne, le vieux Clermont-Tonnerre, âgé de soixante-quatorze ans ; l'évêque d'Agde, la marquise de Colbert, la comtesse d'Ossun, etc.

C'est à peine si la comtesse de Raymond-Narbonne eut le temps d'embrasser sa petite-fille et de la recommander à Mme de Choiseul, dont le nom n'était pas sur la liste fatale, non plus que celui de son neveu Monaco. En reprenant sa place, Mme de Raymond vit une de ses compagnes adresser une demande à l'huissier : « Ne vous avilissez donc pas, lui dit-elle, à faire la moindre demande aux gens de cette espèce. »

Mais la charrette n'était pas pleine, il y avait encore place pour quelques infortunés ; l'huissier décida de poursuivre sa tournée et de passer par la prison du Plessis : là, il prit avec quelques autres victimes la malheureuse princesse de Monaco, la nièce de Mme de Choiseul.

Tous comparurent devant le tribunal révolutionnaire, et la princesse de Monaco la première.

Ni sa jeunesse, ni sa grâce, ni son esprit, ne purent

émouvoir la pitié de ses juges. « La femme Monaco, » ainsi que la désigne l'acte d'accusation, fut condamnée à mort le 8 thermidor. Elle se déclara grosse pour gagner un jour et pouvoir couper elle-même sa belle chevelure, qu'elle voulait envoyer à ses enfants. Le soir même elle écrivait à Fouquier-Tinville :

« CITOYEN,

« Je vous préviens que je ne suis pas grosse. Je voulais vous le dire ; n'espérant plus que vous veniez, je vous le mande. Je n'ai point sali ma bouche de ce mensonge dans la crainte de la mort ni pour l'éviter, mais pour me donner un jour de plus, afin de couper moi-même mes cheveux, et de ne pas les donner par les mains du bourreau. C'est le seul legs que je puisse laisser à mes enfants ; au moins faut-il qu'il soit pur !

« CHOISEUL-STAINVILLE.

« (JOSÈPHE GRIMALDI-MONACO). »

Elle coupa ses magnifiques cheveux avec un morceau de verre, puis elle en fit un paquet qu'elle envoya encore à Fouquier-Tinville avec cette lettre si touchante dans sa simplicité :

« CITOYEN,

« Je vous demande au nom de l'humanité de faire remettre ce paquet à mes enfants : vous m'avez eu l'air humain, et en vous voyant j'ai eu regret que vous ne fussiez pas mon juge ; je ne vous chargerais peut-être pas

d'une dernière volonté si vous l'eussiez été. Ayez égard à la demande d'une mère malheureuse qui périt à l'âge du bonheur et qui laisse des enfants privés de leur seule ressource ; qu'au moins ils reçoivent ce dernier témoignage de ma tendresse, et je vous devrai encore de la reconnaissance. »

Le lendemain, la « femme Monaco » était envoyée à l'échafaud. C'était le 9 therminor. Elle fit partie de la dernière charrette, avec tous ceux qui avaient quitté avec elle la prison des Oiseaux et celle du Plessis. On raconte qu'avant de quitter la prison la courageuse femme mit du rouge afin de dissimuler sa pâleur dans le cas où elle aurait un moment de faiblesse. C'était peine inutile, car malgré sa jeunesse et tous les liens qui l'attachaient à la vie elle montra une énergie et une fermeté étonnantes ; elle encourageait ses compagnes et servit d'exemple à tous par l'héroïsme de son attitude.

C'est ainsi que savaient mourir ces femmes exquises et délicieuses dont l'apparence certes était légère et frivole, mais dont l'âme était si fortement trempée. Alors qu'elles étaient au faîte du bonheur, qu'elles possédaient tous les biens de la vie : la fortune, la naissance, la puissance ; tous les dons de la nature : l'esprit, la beauté, la jeunesse, elles étaient tombées brusquement au dernier degré de la misère humaine. Et cependant jamais on ne les entendit se plaindre, se répandre en gémissements stériles. Elles montrèrent le plus admirable courage dans les circonstances les plus tragiques. Elles sont légion, celles qui comme Mme de Monaco et Mme de Gramont mouru-

rent en méprisant leurs bourreaux et en se félicitant d'échapper au spectacle de leurs crimes.

La mort de « la pauvre Josèphe » fut pour Mme de Choiseul un cruel chagrin. Elle en parle bien souvent dans sa correspondance et laisse voir le vide affreux laissé dans son cœur par la perte de tant de jeunesse, de charme et d'espérances.

Quant au prince, il échappa au sort tragique de sa femme, et il fut remis en liberté, mais il mourut, peu de temps après, de douleur et de misère.

Si le 9 thermidor mit un terme aux sanglantes hécatombes qui déshonoraient la France et rassura les prisonniers sur leur vie, il ne leur rendit pas encore la liberté.

Mme de Choiseul resta enfermée dans la prison des Oiseaux ; mais, enhardie par les changements qui venaient de se produire, elle se décida à faire quelques démarches pour obtenir sa liberté.

Elle faisait volontiers abnégation de sa personne ; ce qui la désolait, ce qui lui perçait le cœur, c'était la pensée d'être dans l'impossibilité de continuer à payer les créanciers de son mari. Ce sentiment si noble, si généreux, se montre nettement dans une supplique qu'elle adressa au comité de sûreté générale :

« Paris, le 29 thermidor an II de la République française une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« L. H. Crozat Duchâtel, âgée de cinquante-sept ans, veuve d'Et. Fr. Choiseul, ose réclamer votre justice

envers d'honnêtes créanciers et votre humanité envers elle, dans la triste situation où elle se trouve.

« Après la mort de son mari en 1785, elle sacrifia une fortune considérable pour remplir un devoir sacré envers les créanciers qu'il laissait par son décès.

« Elle n'a ni enfants, ni frère, ni sœur, n'a point émigré, s'est toujours soumise aux lois et a toujours contribué selon ses facultés à toutes les dépenses de la République.

« N'ayant jamais douté de son civisme, on n'avait exercé aucune rigueur contre elle jusqu'au 2 floréal, qu'elle a été détenue *par mesure de sûreté générale;* la pièce ci-jointe prouvera que sa section lui a rendu les témoignages les plus favorables quelques jours après sa détention.

« Accablée d'infirmités depuis très longtemps, elle vous supplie en conséquence de la rétablir chez elle avec la citoyenne Bourgeois qui l'a suivie dans sa détention et dont les soins lui sont absolument nécessaires.

« Elle fait cette demande, moins encore pour le rétablissement de sa santé que pour la liquidation des créanciers qui restent à payer et qui n'ont que sa faible existence pour gage de leurs créances, le reste de son bien ne consistant qu'en rentes viagères. » *(Inédite.)*

A la lettre se trouvait joint un rapport adressé spontanément par le comité de surveillance de la section des Invalides; on y rendait pleine et entière justice à la loyauté de sa conduite (1).

(1) « Cette femme, y lisait-on, est fort douce, et depuis les premiers instants de la Révolution jusqu'à ce jour, elle s'est montrée en bonne

Détail touchant et navrant à la fois, le rapport déclarait qu'à part le vieil abbé Barthélemy, on ne lui connaissait *aucune relation*.

Elle était si connue des pauvres gens qui habitaient son quartier, elle inspirait à tous une telle vénération, qu'on adressait de tous côtés des lettres pour demander sa mise en liberté. Nous n'en citerons qu'une seule, parce qu'elle donne des preuves de sa bienfaisance et qu'elle montre aussi à quel point l'on savait rendre justice à sa vertu. Elle est adressée au citoyen Legendre, représentant du peuple français.

« CITOYEN REPRÉSENTANT,

« Nous venons t'offrir l'occasion de rendre à la justice et à la liberté un hommage digne d'elles. L'innocence opprimée te sollicite d'intercéder pour elle. Une femme de soixante ans est incarcérée sans égard à son âge, ni à ses infirmités. Aucune raison n'est déduite pour la priver de sa liberté. Veuve depuis onze ans, elle quitta le monde

citoyenne, allant plutôt au-devant de ce qu'on pouvait exiger d'elle que d'attendre qu'on le lui demande. Il ne nous est jamais parvenu qu'elle ait de liaison répréhensible, et dans les diverses visites domiciliaires que nous avons faites nous n'avons rien trouvé de suspect chez elle.

« Elle a donné depuis longtemps des preuves de civisme, en faisant le sacrifice de sa fortune pour assurer le sort des créanciers de son mari et une retraite aux citoyens attachés à son service ; et c'est dans cet esprit qu'elle s'était renfermée dans un monastère, où elle éprouva pendant cinq ans toutes sortes de privations et les plus grandes souffrances. Elle n'a pas d'enfants et n'a pas quitté son pays ; elle s'est toujours soumise aux lois et a contribué selon ses facultés à toutes les dépenses de la République. »

pour vivre dans une retraite. Son mari lui laissant une fortune, la greva de pensions faites à plus de cinquante personnes dont il avait tiré des services. La veuve, par respect pour les volontés de son mari, paya et augmenta même ces bienfaits.

« Nulle et impuissante pour la cause de la liberté, ses inclinations se portèrent vers l'humanité. Elle combla de biens autant qu'elle le put les malheureux qui l'approchèrent. Elle alla toujours au-devant de ses devoirs envers la patrie. Ne pouvant la servir que de sa fortune, jamais on ne fut obligé de lui demander de les remplir. Les plus grands sacrifices furent toujours faits d'avance. Restant seule et sans parents, elle adopta trois orphelins dépourvus de tout et leur servit de mère. Ils languissent après elle; enfin, l'humanité, la bonté, la sagesse, l'âge et les infirmités, voilà ce qui compose son être et voilà les motifs qui ont engagé la section des Invalides, où elle demeurait alors, à la réclamer. Nous aussi, citoyen, nous la réclamons, parce que nous savons ce qu'elle a fait, ce qu'elle a dit, ce qu'elle a pensé. Nous sommes sûrs qu'elle ne peut avoir conspiré contre la liberté, qui nous est si chère à tous, et au nom de laquelle nous vous demandons justice pour elle.

« Cette citoyenne est la veuve de l'ancien ministre Choiseul. Que ce nom et ce rang, tout grands qu'ils parurent autrefois, ne vous refroidissent pas pour faire une bonne action. Le hasard fit ces frivoles distinctions; mais la nature avant tout a ses droits.

« Nous te conjurons donc d'engager le comité de

sûreté générale à voir ses papiers, qui y sont déposés dans le meilleur ordre, et à ne pas laisser plus longtemps gémir une opprimée du système Robespierre.

« Nous en aurons de la reconnaissance pour toi, car nous sommes de vrais républicains. *(Inédite.)*

« DATESSEN, Suisse de nation.

« Paris, le 5 vendémiaire, l'an III de la République française « une et indivisible. »

Enfin les médecins de la prison eux-mêmes intervinrent; ils témoignèrent de l'état de santé déplorable dans lequel se trouvait la duchesse, de l'impossibilité de lui donner les soins qu'exigeait sa situation, et ils implorèrent sa mise en liberté.

Ces démarches ne demeurèrent pas inutiles, et dans les derniers jours de vendémiaire (octobre 1794), Mme de Choiseul put enfin sortir de la prison des Oiseaux. Elle y était restée six mois. Pendant cette longue période, pas un jour ne s'était levé sans qu'elle pût croire que c'était le dernier de sa vie; pas un jour son admirable énergie ne se démentit, elle n'eut pas une heure de faiblesse, et elle sortit de la prison comme elle y était entrée, le front haut, paisible et souriante.

CHAPITRE XX

1794 à 1798

Mort de l'abbé Barthélemy. — Mort de Boyer de Fonscolombe.

On peut supposer ce qu'avait été la vie de l'abbé Barthélemy pendant la longue détention de son amie, par quelles angoisses terribles il avait passé. Chaque jour il se demandait s'il reverrait jamais celle à laquelle il avait si fidèlement consacré sa vie. Sa joie fut profonde en la retrouvant et en la sachant momentanément à l'abri de l'horrible destinée qui avait été celle de tant des siens.

Ils ne jouirent pas longtemps de leur réunion. La duchesse dut se conformer au décret qui obligeait tous les nobles à quitter la capitale. Après quelques jours consacrés à la joie du revoir et à quelques préparatifs indispensables, elle prit tristement la route de Fontainebleau, où elle s'installa dans une modeste habitation avec sa femme de chambre. Elle y arriva le 21 vendémiaire, et elle y attendit que le décret qui frappait les anciens membres de la noblesse fût rapporté.

Pendant son séjour, elle entretint avec Barthélemy une correspondance assez active, mais principalement consacrée à l'arrangement de ses affaires d'intérêt. Comme l'un et l'autre avaient soin de brûler leurs missives aussitôt reçues, nous n'en avons retrouvé que deux, qui, nous ne

savons pour quelle cause, ont échappé à l'ordinaire autodafé. Nous les citons l'une et l'autre parce qu'elles donnent d'intéressants détails sur la vie de Mme de Choiseul et sur son état moral.

« Fontainebleau, 30 brumaire an III (ou 20 novembre 1794) (1).

« J'ai reçu vos dernières lettres, mon bon et digne ami, l'une du 24 par le fils de mon protecteur Jurieu (2) (c'est ce qu'il m'est devenu), l'autre du 28 hier par la poste. Je vois dans toutes deux que vous avez eu la bonté de vous occuper de mes intérêts auprès de l'ami de G... Je suis infiniment sensible à la bonne volonté qu'il veut bien y apporter et je vous prie de lui en marquer ma reconnaissance. Je m'en rapporte assurément bien à sa prudence, et je sais parfaitement que quand il dit *je ferai cela*, il le fera certainement dans le temps préfix et pour le mieux, et c'est le choix du moment qu'il faut laisser à sa prudence, parce qu'il a des lumières que nous n'avons pas. Ainsi il serait absurde de le solliciter. A qui veut, il suffit de demander une fois; c'est faire injure que de revenir à la charge et je vous avoue même que je ne priserais guère ce que je n'aurais obtenu que par importunité; cela prouve que je sais priser, mais cependant je voudrais que vous lui représentassiez que le feu est à la maison, qu'on ne retrouve pas les papiers les plus nécessaires, pas

(1) Au citoyen Barthélemy, garde des médailles de la Bibliothèque nationale, rue de la Loi, ci-devant Richelieu, nº 89, proche le boulevard, à Paris.

(2) Jurisconsulte, homme d'affaires de Mme de Choiseul.

même les quittances des paiements que j'ai faits, et qu'il peut résulter de ce désordre que je n'aie plus rien, et que je doive encore non seulement ce que je dois réellement, mais encore ce que j'aurais payé. Ainsi j'aurais perdu tout ce que j'aurais fait pour l'honneur de la mémoire de mon mari et pour le mien. En vérité il vaudrait mieux avoir été guillotinée, car mes torts seraient alors sur le compte de la guillotine.

« Cependant je vous dirai, mon bon ami, que comme j'espère encore raccommoder mes affaires, je suis fort aise de n'avoir pas été guillotinée, et par conséquent fort obligée à ceux qui nous ont sauvés de l'être, car je serai toujours très ragoûtée de la vie tant que je conserverai mon digne ami.

« Ce désordre résulte de deux ans d'abandon de mes affaires, en comptant les six mois depuis la mort de notre pauvre D... et les dix-huit mois qui l'ont précédée, où il les avait entièrement négligées, de sorte que leur réparation est aussi essentielle à l'honneur de sa mémoire qu'à mes propres intérêts, et chaque jour qui s'écoule sans y travailler peut rendre tout le travail qui le suivrait inutile. L'homme qui les a arrangées dans l'origine peut seul en retrouver les traces; cet homme est le citoyen Jurieu, qui veut bien me suivre à Paris dans cet objet, car sans lui je ne ferais rien. Il me faudrait donc une double permission, la sienne et la mienne; la sienne a double titre, comme ex et non domicilié. Si j'avais ces permissions, ce ne serait plus que politiquement que je désirerais le rapport du décret, pour que la Convention s'entourât de ses

amis; car je pense que tous ceux qu'elle a sauvés doivent être les siens, et pour moi, je ne pourrais rien pour elle qu'aller crier non pas dans le désert, mais sur les toits : ils sont nos sauveurs.

« Quoi qu'il en soit, mon respectable ami, après avoir peint ma situation, il faut encore s'en rapporter à la prudence quand on est sûr de la volonté, et jouir toujours de la volonté en attendant le bénéfice.

« Je vous prie de faire remarquer que ni lui ni l'ami qui pourrait l'indiquer ne sont jamais nommés dans nos lettres et que je ne vous parle jamais de mes affaires que par des occasions particulières; qu'ainsi si nous nous reposons sur sa prudence, il n'a du moins rien à craindre de nos imprudences, car de plus nous brûlons réciproquement nos lettres; je ne crois pas encore le temps venu de publier ses obligations; quand il le sera, il faudra faire parler les pies et les échos, mais que le vent n'emporte pas leurs paroles : elles doivent être paroles de semence pour germer dans un bon fond. Vous voyez par cette allusion, mon digne ami, que je profite de mes lectures, mais je n'en approuve pas moins la comparaison avec le soleil. Salomon dit : « Tout n'est que vanité, » et moi, je dis : « Tout n'est qu'aveuglement et obscurité. »

« Je vous cite l'Écriture; vous me citez l'Opéra. Je joue mon rôle de vieille radoteuse, vous jouez celui d'un jeune homme et vous avez bien raison, puisque votre esprit est brillant, votre mémoire fraîche et votre cœur chaud. Pour moi, mon cher ami, qui n'ai jamais rien possédé des deux premières qualités, je me contente de la dernière,

puisque c'est vous qui soufflez le feu et que vous vous y chauffez vous-même.

« Je vous envoie une lettre pour le cher frère (1) parce que je n'écris pas chez moi par l'occasion qui vous procurera la mienne. Je vous prie de réparer mon étourderie en disant au cher frère que je suis chargée de la part de la citoyenne Berghe de le remercier lui et le citoyen Nivernois des choses obligeantes qu'ils lui ont fait dire et de l'intérêt qu'ils lui ont marqué. J'aurais bien dû aussi vous parler d'elle, car je ne la vois pas qu'elle ne me parle de vous, et comme on en parle. Ce n'est cependant pas un lieu commun, elle n'est pas sujette à en dire, et ce n'est pas ce qui est dans tous les cœurs qui est un lieu commun. Ils sont en préceptes, jamais en sentiment. » *(Inédite.)*

La semaine suivante elle écrit encore :

« Fontainebleau, 7 brumaire an III (27 novembre 1794).

« Nos lettres se sont croisées, mon cher bon ami, Viard m'a remis hier soir 26 votre lettre du 4 qui me prouve que vous n'aviez pas encore reçu la mienne du 3 en réponse à la vôtre du 2. Vous auriez vu que j'avais rempli sur-le-champ et avec tout l'empressement du besoin ce que vous me prescriviez. Ma pétition faite courte, dans le sens indiqué, qui en est le véritable objet, et sa copie pour votre usage ; mais il paraît par votre dernière lettre que vous vouliez deux pétitions et deux copies.

(1) Le duc de Gontaut, qui n'avait pas quitté Paris.

Je ne sais quel motif aurait pu avoir l'autre, puisqu'il suffit au citoyen Jurieu d'un passeport qu'il prendra ici et qu'à Paris l'auteur de tout bien lui fera obtenir la permission de résidence pour tout le temps où sa présence sera nécessaire à mes affaires. Cependant, s'il faut quelques formalités de plus d'ici, dites, mon respectable ami, et ce que vous direz sera fait sur-le-champ.

« Je suis confuse des visites que vous, l'ami de la rue de Tournon et l'excellent L'Aub avez faites à ma Bourgeois. Je répondrai aux lettres de la dernière par la première occasion, si je ne la suis moi-même. En attendant, je vous embrasse bien tendrement, mon digne ami.

« Vous aurez Viard vingt-quatre heures ou deux fois vingt-quatre heures avant moi pour me préparer les logis. » *(Inédite.)*

Comme on le voit par la fin de cette lettre, Mme de Choiseul pouvait enfin rentrer à Paris, elle eut la joie d'y retrouver Barthélemy, avec lequel elle reprit la misérable existence que nous connaissons; mais au moins ils étaient deux pour la soutenir et en supporter les tristesses.

La vie continua donc inquiète et monotone pour la duchesse et pour l'abbé, mais elle devenait chaque jour plus pénible et plus difficile. L'âge arrivait; les chagrins, les deuils cruels, la misère, aggravaient encore le poids des ans; leur santé s'altérait de plus en plus, et le moment n'était plus éloigné où ils verraient enfin tous deux le terme inévitable de leurs souffrances physiques et morales.

L'abbé surtout déclinait rapidement; il s'affaiblissait de plus en plus et éprouvait de fréquentes syncopes; il était facile de prévoir que ses jours étaient comptés. Il ne paraissait nullement s'en préoccuper et s'intéressait plus que jamais au sort des rares amis qui lui restaient.

L'hiver de 1795 fut d'une rigueur excessive; le pauvre vieillard en souffrit cruellement, ses infirmités augmentèrent et son état empira sensiblement. Cependant le 6 floréal il dînait encore chez Mme de Choiseul; il ne devait plus la revoir. Le lendemain il s'alita et son état inspira de suite les plus vives inquiétudes. Lui seul était calme et tranquille; sa grande préoccupation était de ne pas troubler le repos de son amie : « Surtout qu'on ne lui apprenne pas mon état, disait-il souvent, elle en serait trop émue. » On respecta sa volonté et on laissa croire à la duchesse qu'il n'avait qu'une indisposition passagère dont il serait bientôt rétabli. Le 11, il était mourant; un peu avant trois heures il demanda une gazette; après l'avoir parcourue des yeux, il réclama les œuvres d'Horace, les ouvrit à la quatrième épître du premier livre; il parut s'y arrêter un instant, puis il fit signe qu'on lui apportât la traduction de Dacier, mais ses mains déjà froides ne purent tenir le volume; quelques moments après il s'éteignait sans grandes souffrances. Mme de Choiseul fut inconsolable d'avoir ignoré la gravité de son état et de n'avoir pas assisté à ses derniers moments. Cette perte la privait d'un ami de quarante ans, du seul ami véritable qui lui restât au monde. On peut deviner

l'amertume de ses regrets et son immense douleur.

En apprenant la mort de Barthélemy, Fonscolombe fut également profondément affecté; il se hâta d'écrire à la duchesse, qui lui répondit cette lettre navrée :

« Paris, ce 8 prairial an III (ou 27 mai 1795).

« Je me suis bien doutée, monsieur, de l'impression douloureuse que vous ferait éprouver la perte que nous venons de faire du plus ancien et du meilleur de nos amis. Hélas! c'était presque le seul qui me restât. J'ai tout perdu ou par l'ordre de la nature, ou par l'ordre de la barbarie. J'ai survécu aux générations que j'avais vues naître; il me soutenait contre tout, rien ne me soulage du vide immense que son absence, son éternelle, son invincible absence me laisse.

« La profondeur de ma douleur ne m'a cependant pas empêchée, monsieur, de m'occuper de la vôtre et d'en sentir la mienne aggravée. C'est un sentiment que je devais à notre ancienne amitié et à celle qui vous unissait l'un à l'autre. Mes amis me deviennent plus chers quand ils ont été les siens. Je vous prie, monsieur, d'en être bien persuadé pour me rendre la pareille. » *(Inédite.)*

L'isolement de Mme de Choiseul devint affreux; elle ne connaissait plus que trois personnes de son ancienne société : Mme de Tingry, le duc de Gontaut et le duc de Nivernais. Mais ces deux derniers étaient fort âgés, sortaient peu, et ils ne pouvaient lui être d'un grand secours. Du reste qui pouvait remplacer l'abbé qui depuis quarante ans l'adorait et l'entourait de tant de soins,

de tant de marques d'attachement et de dévouement (1)?

La plus cruelle détresse matérielle était venue se joindre à la détresse morale; Mme de Choiseul, à bout de ressources, ne vivait plus que d'emprunts et des avances que lui faisait un de ses anciens paysans d'Amboise.

M. de Barthélemy-Coursay, le neveu de l'abbé, nous dépeint dans une lettre à Fonscolombe la tristesse de la vie de la pauvre duchesse.

« Paris, le 21 vendémiaire l'an V (1796).

« Mme de Choiseul, que j'ai l'honneur de voir quelquefois, est toujours ce que vous l'avez connue, un modèle de bonté, de patience, des vertus les plus attachantes. Reléguée au troisième étage d'une maison qu'elle a louée depuis plusieurs années et dont elle est réduite à louer les étages inférieurs pour vivre, elle n'a pour domestique qu'une cuisinière, Mlle Bourgeois, et Viard, qui est son maître Jacques. Elle a vendu tous ses effets. Les enfants de ses deux nièces ont augmenté ses charges. Elle vit dans une solitude extrême. » *(Inédite.)*

En effet après la mort tragique de Mme de Monaco et celle du prince, qui la suivit de près, Mme de Choiseul avait dû s'occuper des malheureux orphelins qu'ils laissaient après eux et pourvoir à leurs besoins les plus urgents. Mais ce n'était pas tout encore. Depuis 1792 elle avait

(1) Elle avait fini par être si profondément touchée de cette affection immuable, qu'elle avait donné à l'abbé une mèche de ses cheveux. On l'a retrouvée parmi les objets que Barthélemy gardait le plus précieusement.

à sa charge les deux enfants de son neveu, le comte de Choiseul-Stainville. Ces deux enfants encore en bas âge, un fils et une fille, avaient perdu leur mère depuis plusieurs années et ils n'avaient plus aucun parent. Leur grand'mère était morte de chagrin en voyant se dérouler les premières années de la Révolution; leur grand-père, leurs tantes, Mmes de Gramont et la princesse de Monaco, avaient péri sur l'échafaud. Leur père, obligé de quitter la France pour sauver sa tête, était à l'étranger. Ces deux malheureux enfants restaient donc seuls au monde, abandonnés. Mme de Choiseul, avec sa bonté ordinaire, se chargea d'eux et leur servit de mère. Nous verrons dans un prochain chapitre les aventures étranges de son neveu et le rôle qu'elle y joua.

Ces charges nouvelles et les pertes que la Révolution lui avait fait éprouver rendaient la situation de Mme de Choiseul des plus précaires. Ses lettres à Boyer de Fonscolombe nous font connaître à quel degré de dénuement et de misère elle était tombée peu à peu.

Boyer n'était pas plus heureux, et sa détresse était si grande qu'il écrivit un jour à la duchesse pour lui rappeler la fameuse loterie de Chanteloup et la prier d'intervenir auprès des porteurs de billets pour qu'on lui payât au moins les arrérages. Mais, hélas! ces porteurs étaient la duchesse de Gramont, la princesse de Monaco, l'abbé Billardi, etc.

Voici la réponse de la duchesse, si navrante dans sa simplicité :

« Paris, ce 20 fructidor an IV (ou 6 septembre 1796).

« Le plaisir que j'ai eu, monsieur, à recevoir de vos nouvelles, à revoir votre écriture, à jouir de l'amitié que vous m'avez conservée, a été bien compensé par la douleur que j'ai eu d'apprendre votre malheureuse situation.

« Hélas! hélas! tous les gens dont vous me parlez sont ou morts la plupart par le glaive de la loi, ou dehors, ou prisonniers.

« Mme de Gramont, ma belle-sœur; la pauvre Josèphe, ma nièce, sont du nombre de ceux que la tyrannie de Robespierre m'a enlevés; deux jours de plus, et je suivais leur sort après six mois de prison et la très grande vraisemblance d'avoir échappé à un assassinat, comme moyen plus expéditif que la guillotine.

« Avant ma détention, l'abbé Billardi est mort en visite chez moi, sous mes yeux.

« M. de Monaco est mort des suites de la prison où nous avions été ensemble, peu de temps après en être sorti.

« Son second fils n'est point ici. Mon neveu Choiseul-Stainville est détenu depuis près de dix mois pour avoir naufragé sur la côte de Calais.

« Voilà, monsieur, tous ceux à qui vous avez affaire pour les intérêts et les capitaux de la loterie que vous réclamez. Jugez par cet exposé comme il m'est possible de les retirer; mais cependant vous ne devez pas les regarder comme perdus; malheureusement il faut vous résoudre à les attendre longtemps.

« Ils ne sont pas perdus, parce que, puisque cette loterie

a été faite chez moi à Chanteloup, sous mes yeux, je m'en regarde comme responsable.

« Vous en attendrez longtemps le remboursement, et il ne vous sera fait que petit à petit, parce que depuis près de trois ans je ne vis que de la charité de mes amis, en petits prêts successifs et partiels, et des crédits de quelques fournisseurs; mais ma maison, qui était sequestrée, vient de m'être rendue; mes maisons de la Comédie-Italienne, qui ont été frauduleusement enlevées à mes créanciers, leur seront aussi sans doute rendues, ou plutôt le prix des hypothèques qu'ils ont dessus, qui devaient leur être acquittées avant de disposer d'elles. Alors et même avant cela, dès que je pourrai toucher quelque chose et que j'aurai acquitté mes dettes personnelles, au moyen desquelles je vis depuis trois ans, alors, monsieur, je m'empresserai de satisfaire à ce qui est dû par la loterie, ne fût-ce que partiellement, selon mes moyens, mais certainement le mieux et le plus tôt que je le pourrai...

« Ce n'est pas ma faute si vous n'avez pas entendu parler de moi, car je n'ai cessé de demander de vos nouvelles à tout ce qui pouvait m'en donner, et j'ai appris avec une grande satisfaction qu'au moins on vous avait laissé assez tranquille; mais votre fortune perdue, mais votre santé dérangée, voilà en vérité des malheurs auxquels vous ne devez pas douter que je ne sois infiniment sensible, si vous rendez justice, monsieur, à tous les sentiments que j'ai toujours eus pour vous et que je vous conserverai jusqu'à mon dernier soupir. » *(Inédite.)*

Fonscolombe, fort ému de la situation de la duchesse

et des propositions qu'elle lui fait, s'empresse de lui répondre :

« 1er octobre 1796.

« Je ne puis, madame, assez vous remercier de l'offre généreuse que vous voulez bien me faire de vous charger du paiement des petites rentes viagères dont je vous ai parlé; mais il m'est impossible de l'accepter, n'ayant pour cela aucun motif. Vous ne me devez plus rien. Vous avez poussé la générosité jusqu'à me faire rembourser, outre les intérêts échus, le fonds des rentes qui vous regardaient vous et M. de Choiseul. Ce ne peut être que par un excès de délicatesse et de bonté, à laquelle je me refuse absolument, que vous voulez vous regarder comme responsable de cette loterie, parce qu'elle a été faite chez vous et sous vos yeux...

« En voyant avec quelle force, quelle patience et quelle résignation vous supportez un si grand changement de fortune, je suis honteux d'avoir pu vous entretenir un seul instant de moi. Comment pourrais-je m'occuper encore de ma situation et m'en plaindre? Veuillez bien oublier, madame, tout ce que je vous en ai dit, qui en vérité me couvre de confusion, pour ne vous rappeler que l'éternelle reconnaissance que je dois avoir de vos bontés et de l'attachement le plus respectueux que je vous ai voué pour le reste de mes jours. » *(Inédite.)*

Malheureusement cette lettre ne parvint pas à sa destinataire, et Mme de Choiseul put croire que son correspondant, mécontent de la proposition, ne lui avait pas

répondu. Assez surprise de ce silence peu explicable, elle en demanda le motif, et Boyer, navré, s'empressa de lui adresser la copie de la lettre que nous venons de donner.

La duchesse, émue des sentiments qu'il lui exprimait, répond aussitôt :

« Paris, 26 pluviôse an V (14 février 1797).

« Vous me faites un sensible plaisir, monsieur, en me renvoyant la copie de la lettre que vous m'aviez écrite le 1er octobre 1796 et qui ne m'est pas parvenue. J'aurais été bien fâchée de perdre les expressions si touchantes de votre sentiment de noblesse, de votre générosité; mais soyez sûr que ce m'est une raison de plus de ne pas abuser de cette dernière. Oui, je me crois responsable du tort qui résulte pour vous d'une plaisanterie faite chez moi en ma présence, quoique, si vous vous en souvenez, je m'y fusse opposée de toutes mes forces, prévoyant ce qui est arrivé de tant de jeunes têtes et de mauvais payeurs. Mais quand pourrai-je les acquitter envers vous? Voilà ce que j'ignore, moi qui depuis trois ans ne vis que de crédit et d'emprunts et suis en ce moment à la charité d'un paysan d'Amboise. Vous jugez que mes dettes personnelles, dettes de ce genre, doivent être payées avant tout sur les premiers fonds qui me rentreront (si jamais il m'en rentre), les dettes de la succession de mon mari, si je puis rentrer dans les deux millions et tant que la fraude m'a enlevés à ses créanciers et à moi, et mon bon Boyer ne peut passer qu'après tout cela, au moins après mes dettes personnelles contractées pour me substanter *(sic.)*

C'est à moi que je rends ce compte désespérant, non à lui, dont les intérêts sont devenus les miens, et l'obligation d'un de mes plus chers devoirs. Puissé-je remplir celui-là en temps utile pour lui; mon cœur n'y négligera rien. » *(Inédite.)*

Entre temps, Boyer, qui ne perd jamais l'occasion de se rappeler au souvenir de Mme de Choiseul et de lui adresser quelque galanterie, lui annonce l'envoi de ces boîtes de brugnoles qu'elle aime tant.

La duchesse, touchée du souvenir fidèle qu'on lui garde, répond à son ami :

« Paris, ce 1er pluviôse an V (20 janvier 1797).

« J'ai été bien occupée et bien tourmentée par une maladie de mon vieux beau-frère Gontaut, âgé de quatre-vingt-neuf ans, et qui, j'espère, s'en tirera, malgré ses quatre-vingt-neuf ans.

« Vous m'annoncez le présent que vous avez la bonté de me faire de six boîtes de brugnoles. Je suis sensible, autant qu'on le peut être, à toutes les marques de votre souvenir et de votre amitié, mais permettez-moi de vous représenter que dans la situation où vous êtes, vous n'êtes pas en état de vous ruiner, même pour des prunes, même pour moi qui ne vaut pas des prunes; la plus petite dépense pèse aujourd'hui pour tout le monde et malheureusement plus pour vous que pour personne... Dès que vos prunes me seront parvenues, je vous renouvellerai mes remerciements avec la prière de ne plus me faire de présents. Vous n'avez pas besoin de ce moyen pour vous

rappeler à mon souvenir. Je vous dirai comme Orosmane à Zaïre : « L'art n'est pas fait pour toi. »

« Je ne pourrai jamais oublier mon bon Boyer, que j'ai toujours tant aimé, depuis si longtemps, et qui me sera cher jusqu'au dernier de mes jours. » *(Inédite.)*

Quand les brugnoles sont arrivées, elle écrit encore pour remercier :

« Paris, ce 23 pluviôse an V (ou 11 février 1797).

« J'ai reçu, il y a deux ou trois jours, monsieur, par la diligence d'Aix le magnifique présent de brugnoles que vous me faites. J'ai pensé pleurer en songeant à ce qu'il vous aura coûté. J'en suis bien sûr, mon cher Boyer, vous n'êtes pas en état de faire de ces dépenses superflues. Que cela ne vous arrive donc plus, je vous en prie.

« Vous savez bien que vous n'avez pas besoin de ces petits moyens pour vous rappeler à mon souvenir ; je ne puis jamais oublier celui que mon mari aimait tant, dont il était si tendrement aimé, avec qui j'ai passé les plus beaux jours de ma vie et pour qui je conserverai toujours les sentiments les plus vifs et les plus sincères. » *(Inédite.)*

En avril Mme de Choiseul revient encore sur la question de la loterie :

« Paris, ce 13 germinal an V (2 avril 1797).

« Il faut, bien malgré moi, monsieur, que je prenne le délai que vous avez la bonté de m'offrir, pour acquitter le prix de la plaisanterie faite à Chanteloup, puisque je suis encore en effet dans la plus grande détresse...

« J'espère bien que vous vous trompez sur l'issue des petites incommodités que vous craignez, et qui vous annonceraient une fin plus ou moins prochaine. Puisque votre santé est d'ailleurs bonne, il faut espérer qu'elle les vaincra et que peut-être même elles lui sont salutaires. Quant à moi, je n'ai pas le temps de penser à la mienne, elle est le dernier de mes soucis et le moment de ma fin sera celui de ma délivrance. J'ai tout perdu ou je suis éloignée de tout ce qui me reste ; qu'ai-je à faire de la vie ? Ç'aurait été une consolation pour moi, si vos affaires et votre santé vous eussent permis de venir ici et m'eussent procuré l'occasion de vous renouveler, monsieur, l'assurance de mes vieux et sincères sentiments pour vous, qui sont toujours bien tendres. » *(Inédite.)*

En 1798 Fonscolombe n'est pas moins galant que par le passé, et c'est encore un envoi de brugnoles qui lui vaut une lettre de Mme de Choiseul ; nous avons ainsi quelques détails sur la vie de la duchesse et sur son état moral.

« Paris, ce 20 janvier 1798.

« Vous voulez donc toujours, monsieur, me combler de présents, et vous poussez la galanterie jusqu'aux égards pour ma misère en m'épargnant les ports. Je devrais faire la fière, mais comme la fierté ne me conviendrait pas, je resterai dans la mesure de la modestie qui me convient et je vous remercierai tout simplement de vos brugnoles en vous assurant avec vérité que ce qui m'en fait le plus de plaisir est la preuve qu'elles me donnent de votre souvenir.

« Vous avez raison de vous adresser à moi quand vous voulez savoir quelque chose de moi; je serai toujours charmée d'avoir à vous remercier de votre constante amitié.

« Vous voulez, monsieur, que je vous parle de ma santé. Que vous en dire? je ne puis que sentir mon malheur dans ma personne et dans tout ce qui m'est cher. Vous vous plaignez d'être vieux, et moi, je me plains de n'être pas assez vieille, toute vieille que je sois. Je juge par vos plaintes que votre sort ou votre courage sont meilleurs que les miens. Mon tendre intérêt pour vous, monsieur, désire que vous n'ayez pas besoin de faire usage de votre courage. Je ne puis mieux vous exprimer les sentiments que vous conserve à jamais votre meilleure amie,

« La veuve CHOISEUL. »

« Le chevalier de Castellane s'est fait capucin il y a deux ans à Rome. Son étoile tue tout les états qu'ils embrasse (1). »

Mais Boyer ne se bornait pas toujours à envoyer à Mme de Choiseul ces délicieuses brugnoles tant appréciées; ne s'avisa-t-il pas, dans le courant de 1798, de vouloir convertir la duchesse aux idées religieuses dont elle s'était toujours tenue strictement et fermement éloignée? Lui-même avait longtemps vécu dans une indifférence complète, comme la plupart des hommes de son

(1) Le chevalier de Castellane était neveu et héritier du marquis de Castellane, mort en 1792. Il s'était fait ordonner prêtre en 1791. Il se fit capucin à Rome, où il s'était réfugié.

monde et de son temps, mais l'adversité, les malheurs réitérés qui l'avaient frappé avaient eu raison de sa philosophie, et il s'était sincèrement converti à la religion. Il y avait trouvé de grandes consolations. Désireux de faire profiter Mme de Choiseul des secours spirituels qui pouvaient l'aider à supporter les épreuves qui la frappaient si cruellement, il l'engagea à se rapprocher de Dieu et à chercher un appui et un refuge dans l'exercice des pratiques religieuses.

Mais la duchesse avait une âme vigoureuse et elle trouvait en elle-même la force nécessaire pour lutter contre les plus terribles épreuves.

Elle répond gaiement, sans vouloir entrer dans le fond de la question :

« Ce 18 avril 1798.

« Où avez vous pris, beau prédicateur, et dans votre Midi surtout, que le raisonnement doive l'emporter sur les sensations? Je vous remercie cependant de votre sermon. Il me prouve votre intérêt, et votre intérêt m'est toujours bien cher. Il me prouve de plus que vous possédez votre âme en paix; je vous en révère, mais je vous envie. Vous avez raison d'être prudent, il ne faut pas vous exposer à la troubler.

« Personne ne fait des vœux plus sincères et plus ardents que moi pour que jusqu'à l'âge le plus reculé vous poussiez une carrière douce. Que ne m'appartient-il de vous la prouver, comme vous m'y verriez concourir! Mais toute nulle que je suis, je vous prie, monsieur, de continuer à

me donner de vos nouvelles, de me conserver votre ancienne amitié et de compter toujours sur mes vieux sentiments pour vous. » *(Inédite.)*

Son ardeur religieuse de fraîche date ayant inspiré à Fonscolombe des scrupules sur sa vie passée, il s'en ouvre à Mme de Choiseul, qui retrouve toute sa verve d'autrefois pour le railler fort agréablement :

« 15 messidor an VI.

« Je le répète, mon vieux troubadour, dormez en paix, tous vos péchés vous sont remis, car je vous assure que vous n'en avez pas fait. Moi qui ai été témoin de toutes les frasques de votre jeunesse, je me souviens fort bien d'avoir entendu corner à mes oreilles : *Honni soit qui mal y pense*. Autant en avez-vous pu ouïr dire de moi, si tant est même qu'il ait fallu le dire; ainsi voilà bien pour tous deux le repos de la bonne conscience; mais ce repos de la bonne conscience n'empêche pas les cris de l'estomac de tout ce qui vous entoure, et ces cris ne sont pas moins déchirants que ceux des remords. Voilà ce que c'est de n'être pas payé de ses semestres. Personne ne l'est plus que vous, ce qui fait que tout le monde retombe les uns sur les autres, comme des capucins de cartes, sorte de danse nullement récréative, et contre l'ennui de laquelle je ne vois pas de philosophie qui tienne. Mais, mon vieil ami, à la manière dont vous en parlez, je vous crois des secours d'en haut pour vous soutenir en ce bas, très bas et très triste monde. Je vous en félicite et je me recommande à vos saintes prières pour me procurer quelques

égouttures de vos réconfortantes bénédictions. Vous n'en pouvez refuser le partage, dans votre universelle charité, à votre vieille amie, la plus ancienne de celles qui vous restent, et celle dont vous êtes et serez à jamais le plus chéri.

« Je loge actuellement dans un grenier de la rue de l'Université, n° 291, où je vous prie de continuer à me donner d'aussi bonnes nouvelles de votre santé. »

En effet, la profonde misère à laquelle elle se trouvait réduite, misère qui augmentait tous les jours, n'avait pas permis à Mme de Choiseul de garder son appartement de la rue Saint-Dominique; elle avait dû déménager et, comme elle dit elle-même, venir loger dans un grenier de la rue de l'Université.

La situation de Boyer n'était pas plus enviable et il en arriva à un tel degré de misère qu'il écrivit encore une fois à la duchesse pour la solliciter de lui faire payer les échéances de la loterie de Chanteloup.

La malheureuse femme n'ayant plus même de quoi vivre, et dans l'impossibilité de lui venir en aide, lui répond en lui mettant sous les yeux l'état exact de sa situation financière.

« Ce 3 thermidor an VI.

« Je reçois à l'instant, monsieur, votre lettre du vingt-six du mois dernier, qui me déchire le cœur, en me faisant connaître le malheur de votre situation. Jetez les yeux sur le tableau ci-joint, et vous jugerez de l'horreur de la mienne. Ce que je connais de la vôtre

y ajoute encore. Croyez, croyez que j'aurais prévenu votre demande s'il eût été en mon pouvoir, et que je ne vous aurais pas fait attendre des échéances. Dans la douleur où je suis de ne pouvoir vous satisfaire, permettez-moi du moins d'éprouver une légère satisfaction d'avoir acquitté ce qui était dû par mon mari et par moi.

« J'avais un traitement de 50,000 livres sur les Suisses qui m'avait été donné pour 4 millions de mon bien, reconnus avoir été mangés au service de l'État ; il est perdu depuis 1789.

« J'ai une rente viagère sur la succession La Borde, de 32,000 livres, dont il est avéré que je ne serai jamais payée, non plus que des arriérés, montant à près de 160,000 livres.

« Je ne serai jamais payée de ce qui m'est dû sur les successions Penthièvre et du Châtelet.

« Trois cents et tant de mille livres m'ont été volées par mon notaire en 1789, déposées dans ma caisse, dont il avait la garde.

« Un M. Disjonvale m'a emporté 150,000 livres, etc., et pendant la Terreur, mon homme d'affaires, qui est mort fort à propos, m'a dilapidé 400,000 livres dont on n'a jamais rien pu retrouver.

« Enfin quarante-sept maisons abandonnées à mes créanciers et sur lesquelles il restait encore quelques fonds ont été vendues à leur insu et au mien. Il restait encore dû dessus 2 millions 400,000 livres, pour lesquelles ils voudraient bien avoir recours sur moi, ce que j'es-

père qui ne se peut, et ce qui d'ailleurs leur serait bien inutile.

« J'avais une rente viagère originairement sur les postes de 80,000 livres dont on m'a remboursé les deux tiers en principal de 533,000 livres. J'en ai retiré 10,000 livres en numéraire. Je ne suis point payée du tiers consolidé, je ne le suis même pas des quarts échus. Le dernier semestre échu trois quarts m'a valu 505 livres pour 30,000 livres, et la dernière année de ma rente viagère de 80,000 livres en assignats m'a valu 4 louis.

« Il m'est dû des sommes très considérables en indemnités des spoliations, dégradations, changements faits en ma maison rue Grange-Batelière, dont les charges hypothéquées sur elle et la contribution absorbent le loyer, et on vient de le saisir entre les mains des locataires.

« Depuis quatre ans je ne vis que d'emprunts; je suis réduite à une seule femme de chambre et un laquais, au troisième étage; je vais être obligée de m'en séparer, faute de pouvoir les payer, si la mort ne prévient cet horrible sacrifice.

« Je ne puis plus emprunter en conscience, parce que je n'ai plus la certitude de payer ce que j'emprunterais, que je serai peut-être même banqueroutière en grande partie de ceux qui me font vivre depuis quatre ans, quoique j'arrose autant que je le peux des 10,000 francs que je viens de faire du remboursement de 533,000 francs. Quand ils seront épuisés, il faudra croiser les bras et attendre la mort, la mort de faim. J'atteste que c'est la vérité pure.

Voyez s'il m'est possible de faire un billet, pour tromper ceux qui se fieraient à ce billet. » *(Inédite.)*

Ne sachant plus que faire, ni à quel saint se vouer, Boyer eut l'idée au moins singulière de proposer à la duchesse de grouper leurs dernières ressources et de les jouer à la loterie. C'était du reste un expédient auquel la malheureuse femme avait déjà eu recours.

Elle lui répond :

« 22 thermidor an VI.

« Vous l'avez deviné, monsieur, vous m'avez fait rire en me conseillant de mettre à la loterie pour vivre. J'ai prévenu votre conseil et je trouve que le peu que j'y mets ne fera au contraire que contribuer à me faire mourir un peu plus tôt de faim, car je n'y gagne jamais, et chaque fois que je risque de tenter ce sort, je n'en recueille que le remords d'avoir si mal employé mon argent. Je vous souhaite plus de bonheur que je n'en ai, et je ferais encore mieux pour les intérêts de vos finances de vous conseiller de ne pas chercher à courir un semblable hasard. Je n'en suis pas moins reconnaissante de l'idée généreuse et touchante dans laquelle vous voudriez le courir ; mais ce m'est une raison de plus de vous en détourner, parce que quand même elle vous réussirait, je n'accepterais pas vos offres, attendu qu'il n'est rien sur quoi je puisse assigner vos remboursements, puisque je n'en puis espérer aucun, en tout ce qui m'est dû, capitaux et intérêts ; c'est ce qui depuis longtemps me force à refuser tous les prêts qui me sont offerts. Je voudrais bien aussi pouvoir vous rem-

bourser la loterie que vous avez faite à Chanteloup sur le gain en celle-ci, mais il faudrait que je gagnasse terriblement pour cela, car j'aurais près de 1,500,000 livres à payer avant de vous atteindre. Ainsi, je ne crois pas, monsieur, que nous puissions nous flatter l'un et l'autre d'une pareille bonne fortune. Je ne puis qu'en conserver le vain désir, le regret douloureux et tous mes tendres sentiments pour vous. » *(Inédite.)*

Malgré sa misère, malgré sa détresse profonde, le bon Boyer ne manque jamais d'expédier à la duchesse des boîtes de brugnoles, et il pousse la délicatesse jusqu'à payer le port ! En 1798 comme les années précédentes il annonce à Mme de Choiseul son modeste envoi; elle se récrie, proteste, gronde, mais reste quand même touchée de tant de fidélité :

« Ce 17 brumaire an VII.

« Vos bonnes lettres dictées par votre bon cœur me feront toujours bien plus de plaisir, mon bon Boyer, que tous les bonbons que vous pourriez me donner, car les présents que vous me faites me font l'effet du remords.

« Si la diligence ne m'envoie pas les brugnoles que vous m'annoncez par votre lettre du 17, j'ai bien peur d'oublier d'ici au 11 ou 16 frimaire de les envoyer chercher. Car je ne suis plus qu'une pauvre radoteuse; la tête est partie, mon cher monsieur, il ne me reste plus qu'un cœur pour vous aimer. » *(Inédite.)*

Ces brugnoles étaient les dernières que la duchesse

devait recevoir de son fidèle ami. En janvier 1799 Boyer de Fonscolombe mourut presque subitement, dans les bras de son neveu (1), épuisé par les privations, les soucis, les cruels tourments.

C'est par une lettre de ce neveu que Mme de Choiseul apprit la perte qu'elle venait de faire, après tant d'autres. Elle en fut affectée, moins peut-être qu'elle ne l'eût été dans d'autres circonstances. Elle avait déjà vu disparaître autour d'elle tant de parents et d'amis!

Un nouveau deuil, et des plus cruels, allait encore la frapper. Son vieux beau-frère, le duc de Gontaut, avait traversé sans encombre la période révolutionnaire. Il ne s'était pas caché et n'avait pas voulu quitter la France; il avait vécu ignoré ou toléré dans la capitale même. On n'avait pas songé à inquiéter ce pauvre vieillard qui se traînait péniblement. Mme de Choiseul ne sortait que pour aller le voir. On peut deviner quelles devaient être les conversations de ces deux êtres qui avaient connu toutes les joies de la naissance et de la fortune, qui avaient été les maîtres de la France et qui dans leur vieillesse se trouvaient réduits à la plus extrême misère, aux plus cruelles privations.

Aux peines morales déjà si effroyables, des peines physiques étaient venues s'ajouter. En 1799 Gontaut,

(1) Emmanuel-Honoré-Hippolyte Boyer, seigneur de Fonscolombe, coseigneur de Ventabren, seigneur et baron de La Mole. Sa descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours. C'est le baron de Fonscolombe, son descendant direct, qui a bien voulu nous mettre en relations avec le marquis de Saporta.

âgé de quatre-vingt-dix ans, était devenu aveugle. Dès lors il demeura renfermé chez lui.

En 1800 la Providence mit un terme à ses maux. Ce fut un chagrin profond pour la duchesse, qui perdait en lui non seulement son plus proche parent, mais encore un très vieil et très fidèle ami.

CHAPITRE XXI

Tristes aventures du comte de Choiseul-Stainville. — *Les naufragés de Calais*

Nous avons dit dans le précédent chapitre que Mme de Choiseul avait à sa charge depuis 1792 les enfants de son neveu, le comte de Choiseul-Stainville.

Voici à la suite de quels événements elle avait été amenée à s'occuper de ces deux malheureux enfants.

Le comte de Choiseul-Stainville avait comparu au nombre des accusés devant la Haute Cour d'Orléans; mais, acquitté par ce tribunal, il fut remis en liberté.

Son premier soin fut de gagner Paris et de reprendre auprès de Louis XVI le poste de confiance qu'il avait déjà occupé. Cette conduite était courageuse, car le comte ne pouvait ignorer les dangers auxquels il s'exposait de nouveau; il savait qu'il jouait encore sa tête, mais le sentiment du devoir, le sentiment de ce qu'il devait à son roi l'emportait sur toutes les autres considérations, aussi bien sur celles de famille que sur celles qui concernaient sa propre sécurité.

Au moment où Louis XVI était abandonné de presque toute la noblesse, au moment où la plupart de ceux qui par devoir autant que par reconnaissance auraient dû l'entourer et le défendre passaient à l'étranger et le laissaient se débattre seul au milieu des pires dangers, la

conduite de M. de Choiseul-Stainville est d'autant plus remarquable et lui fait d'autant plus d'honneur.

Il ne put demeurer que peu de temps auprès du malheureux monarque; la veille même du jour où le roi fut enfermé au Temple, Choiseul était placé hors la loi et sa tête mise à prix sur tous les murs de la capitale.

Cette fois il n'y avait plus à hésiter; il fallait fuir la France. Choiseul, la mort dans l'âme, quitta ce roi qu'il ne devait plus revoir, mais il eut aussi l'amère douleur d'abandonner ses deux enfants, un fils et une fille, que leur jeune âge l'empêchait d'emmener avec lui. Heureusement, il put les confier à sa tante, la duchesse de Choiseul, qui promit de veiller sur eux comme une seconde mère. Il partit donc plus tranquille, convaincu que la crise qui déchirait le royaume serait de courte durée et qu'il reverrait bientôt ces êtres chéris.

Choiseul quitta la France le 20 septembre 1792; il se rendit en Angleterre, puis de là en Hanovre, où il leva sous le nom de Choiseul-Hussards un régiment de 1,200 hommes qui fit campagne avec l'armée anglaise et acquit une brillante réputation.

Pendant son séjour à l'étranger, Choiseul eut la douleur d'apprendre successivement la mort affreuse de son père, de sa tante, Mme de Gramont; de sa belle-sœur, la jeune et belle princesse de Monaco, qui tous périrent sur l'échafaud. Sa mère était morte de chagrin et d'inquiétude ainsi que son beau-frère.

Le 13 mars 1795 il se rendait en Angleterre, lorsque le navire sur lequel il était monté fut fait prisonnier par

deux bricks français. Enfermé dans les prisons de Dunkerque, le comte parvint à s'échapper sous un déguisement et il put regagner le Hanovre sans autre mésaventure.

Mais le Hanovre signa un traité de neutralité avec la France; les troupes anglaises qui y résidaient durent s'éloigner; Choiseul fut désigné pour aller aux Indes avec son régiment. En octobre 1795 il s'embarqua sur des bâtiments de transport avec sa division; deux de ses amis, le chevalier de Montmorency et le comte de Vibraye, l'accompagnaient; il devait d'abord débarquer à Spithead pour monter sur des bâtiments doublés en cuivre.

Le 12 novembre, par un temps superbe, la petite flottille mit à la voile. Le 13, à onze heures du soir, on vit les feux de Douvres, mais il semblait qu'un mauvais sort s'acharnât après Choiseul; dans la nuit une tempête affreuse s'éleva et le navire qui le portait ainsi que ses compagnons fut jeté à la côte; il était impossible de manœuvrer; l'obscurité était profonde, l'effroi et la confusion, à leur comble. Quand le jour parut, les malheureux naufragés reconnurent la côte de Calais.

C'était pour eux la mort inévitable; s'ils ne périssaient dans les flots, ils devaient fatalement tomber sous le couteau de la guillotine. Persuadés du sort qui les attendait, quatre cadets du régiment n'essayèrent même pas de se sauver; ils s'embrassèrent, firent le signe de la croix et se précipitèrent volontairement dans les flots.

Ce fut à grand'peine que Choiseul et ses compagnons purent gagner la terre à la nage. Arrêtés aussitôt, ils furent immédiatement enfermés dans la prison de la ville.

Ceci se passait le 14 novembre. Le comte s'empressa d'écrire à sa tante, la duchesse de Choiseul, pour l'informer de sa nouvelle infortune; il la priait de faire des démarches pressantes en sa faveur et d'invoquer l'humanité du gouvernement.

La réponse ne fut pas celle qu'il espérait. Le 22 novembre, l'ordre arriva de transférer les prisonniers à Saint-Omer, pour y être jugés par une commission militaire, d'après l'article 7 de la loi du 25 brumaire, comme émigrés pris les armes à la main.

C'est en vain qu'un navire parlementaire anglais vint au nom du roi d'Angleterre réclamer les prisonniers et offrir de les racheter. Le Directoire confirma les ordres donnés, et le 27 les prisonniers, au nombre de 57, partirent pour Saint-Omer, escortés d'un fort détachement de cavalerie, d'infanterie et de gardes nationales.

A Saint-Omer ils furent mis au secret.

Choiseul, considérant sa mort prochaine comme inévitable, écrivit à la duchesse de Choiseul pour la mettre au courant des événements; il la chargeait en même temps de lettres pour ses enfants, où il racontait à ces infortunés qu'il allait partir pour les Indes et que son voyage serait long, très long :

« Je les comblais de mes vœux, écrit-il, de mes tendresses. J'avais pris des arrangements pour qu'ils n'apprissent mon funeste sort que dans quelques années; leurs jeunes cœurs en eussent été trop tôt flétris; je n'avais d'autre héritage à leur laisser que l'honneur de ma vie et la fermeté de ma mort. »

La duchesse de Choiseul, désespérée des nouvelles qui lui parvenaient et n'étant que trop certaine du sort qui attendait son neveu, n'avait cependant voulu négliger aucun moyen pour essayer de le sauver; elle s'était mise en mouvement, s'était adressée à ses anciens amis, entre autres à M. Jurieu, que nous connaissons déjà et qui était un homme de très bon conseil; enfin elle avait envoyé à Saint-Omer un membre de l'Assemblée constituante, M. Prugnon, qui devait s'occuper des malheureux prisonniers, surveiller leur procès et prendre toutes les mesures urgentes que pouvait commander la situation.

Pendant son triste séjour à la prison de Saint-Omer, et au milieu des mélancoliques pensées qui l'assiégeaient, plus encore pour les siens que pour lui-même, M. de Choiseul éprouva une des plus douces émotions de sa vie. L'incident en lui-même est d'assez mince importance, mais il emprunte aux circonstances dans lesquelles il se produisit un caractère bien touchant.

Un jour le geôlier annonce au prisonnier la visite de deux soldats d'artillerie légère. Ils entrent la main au chapeau et les yeux pleins de larmes. Choiseul les reconnaît aussitôt, ils avaient été dragons dans son régiment : « Ah! c'est vous, Pastre; c'est vous, Leroy? — Oui, mon colonel. — D'où venez-vous? — De Douai; nous avons appris votre malheur, nous sommes accourus. » Et lui prenant les mains, ils lui donnent les marques du plus vif attachement. Enfin Pastre, prenant la parole d'un air embarrassé : « Mon colonel, il y avait dans

le 1er dragons un proverbe : quand M. de Choiseul a un louis, il y a 18 francs pour les dragons; vous n'avez rien aujourd'hui, voilà dix louis, c'est tout ce que nous possédons, ils sont à vous, » et tous deux le supplient d'accepter. Ce trait si charmant de reconnaissance et d'attachement toucha aux larmes M. de Choiseul; il embrassa ces deux braves gens, mais il eut toutes les peines du monde à repousser leur offre et à leur persuader qu'il n'en avait pas besoin.

Cependant le procès fait aux naufragés suivait son cours.

La commission militaire de Saint-Omer s'étant déclarée incompétente, les prisonniers furent envoyés à Calais et comparurent devant un nouveau tribunal militaire : le jugement les renvoya devant les tribunaux criminels des départements de leurs domiciles respectifs. Mais le ministre de la justice n'accepta pas la sentence et s'adressa aux Cinq-Cents pour la faire annuler.

En attendant les naufragés restaient prisonniers; cependant on avait pour eux certains égards et jusqu'à la fin de mars 1796 leur captivité fut relativement assez douce; il leur était même permis de voir quelques personnes du dehors. En avril 1796 le Directoire prit à leur égard des mesures plus sévères et leur captivité devint très dure.

Le 28 messidor an IV (16 juillet 1796) les prisonniers furent conduits sous bonne escorte de Calais à Lille. Ils eurent à souffrir pendant la route toutes sortes de maux. Le commandant de la troupe fit charger les armes et ordonna qu'au moindre mouvement on tirât sur eux. Les

soldats les maltraitaient, leurs montraient leurs fusils en disant : « Ils sont un peu rouillés, mais ils se dérouilleront en vous fusillant. »

Arrivés à Lille, les malheureux furent enfermés à la maison de force dite des *Bons fils ;* c'était autrefois une maison de fous, et il y en avait encore une quarantaine.

Chaque prisonnier fut incarcéré dans une cellule voûtée de 8 pieds de long et de 6 de large, n'ayant pour fenêtre qu'une mince ouverture avec trois barreaux, qui donnait sur un corridor; pour lit, une botte de paille; pour nourriture, du pain et de l'eau; jamais de feu, même dans les hivers les plus rudes; point de lumière, nulle correspondance; défense de communiquer avec qui que ce soit. Deux heures par jour on leur permettait de se promener dans une petite cour. Voilà le régime auquel les naufragés furent soumis pendant près de quatre années.

Choiseul cependant fut plus heureux que ses compagnons d'infortune; touché de ses malheurs, l'administrateur de la prison prit sur lui de l'autoriser à voir ses enfants, à la condition qu'il donnerait sa parole de ne pas chercher à fuir. Il écrivit aussitôt à Mme de Choiseul pour l'informer de la faveur dont il était l'objet et la prier de faire conduire à Lille son fils et sa fille.

On peut deviner la joie du pauvre père en retrouvant ces êtres chéris dont il était séparé depuis plusieurs années.

Ils avaient, eux aussi, éprouvé à Paris bien des tourments. On les avait chassés de la maison qu'ils occupaient; l'administration avait saisi tous les objets à leur usage,

les livres, les tableaux, les meubles les plus nécessaires; la maison avait été vendue à vil prix au nom de la nation.

C'est Mme de Choiseul qui avait recueilli ces orphelins et qui avait pourvu à leurs besoins.

Choiseul eut le bonheur de garder ses enfants à Lille près de cinq mois et de les voir presque tous les jours.

Cependant le conseil des Cinq-Cents, auquel le Directoire avait demandé de casser le jugement de Calais, s'y refusa; il décida que les prisonniers seraient rembarqués et déposés en pays neutre. Mais la joie des infortunés fut de courte durée; le 18 fructidor arriva et les ordres les plus rigoureux furent envoyés de Paris; la prison devint inaccessible; non seulement les deux enfants de M. de Choiseul n'eurent plus la permission de voir leur père, mais on les obligea même à quitter Lille.

Le désespoir de Mlle de Choiseul fut navrant; lorsqu'elle vint dire adieu à son père, elle eut une syncope si violente qu'on dut la transporter évanouie hors de la prison; ses jours furent presque en danger.

Le Directoire proposa de renvoyer les prisonniers devant une nouvelle commission militaire, pour y être jugés comme rebelles pris les armes à la main. Tallien fut nommé rapporteur.

Mme Cabarrus, mise au courant par ce dernier, s'empressa de prévenir Mme de Choiseul du danger de la situation, et elle lui indiqua les démarches à faire près des membres du Directoire, particulièrement près de Barras. Quant à elle, elle se chargea de circonvenir Tallien et de faire ajourner le rapport.

On gagna ainsi une année.

Le 30 mai 1798, un message du Directoire rappela qu'il attendait une décision. Tallien était en Égypte ; on nomma une autre commission.

Mais à la suite d'une discussion aux Cinq-Cents, Merlin dénonça les facilités que les naufragés trouvaient, disait-il, dans la prison des *Bons fils* pour communiquer au dehors et concerter une évasion. Le ministre de la police prescrivit aussitôt leur translation dans la Tour de pierre, qui était la prison des condamnés.

Le 25 janvier 1799 on conduisit les naufragés à la Tour de pierre, où ils furent enfermés avec les chauffeurs et garrotteurs qui avaient désolé la Belgique. Quelques jours après le général Pille, qui commandait à Lille et qui poursuivait les prisonniers de sa haine, ordonna de les enfermer dans les casemates de la citadelle. Ils eurent à y souffrir non seulement d'un froid rigoureux et d'une humidité terrible, mais encore leurs cachots étaient remplis de rats, de crapauds et de vermine.

Cependant Mme de Choiseul et M. Jurieu ne restaient pas inactifs. Ils s'étaient adressés à un jeune homme plein de courage et d'énergie, M. de Sémallé, qui, aussi bien par ses relations que par son audace personnelle, pouvait rendre les plus grands services; il entretenait des intelligences avec plusieurs généraux qui conspiraient contre le Directoire, entre autres avec le général de Tilly, commandant à Bruxelles. M. de Sémallé promit à Mme de Choiseul son concours le plus actif. Il se rendit à Lille, muni d'une lettre de recommandation de M. de Tilly, et le gouverneur de la

citadelle le laissa à plusieurs reprises pénétrer dans les casemates.

C'est par son intermédiaire que la duchesse et son neveu purent correspondre. Elle écrivait à ce dernier le 27 janvier 1799 :

« Paris, 8 pluviôse an VII, le soir.

« Vous me faites trembler du projet de m'écrire par ce jeune homme ; cependant s'il m'arrive fidèlement, soyez sûr que je le traiterai avec toute la considération que je dois à son père.

« C'est notre jeune et charmant ami qui vient de me remettre votre lettre du 5 (24 janvier). Il m'a appris que vous devez être déjà transféré à la tour Saint-Pierre, sous la garde militaire ; il ne croit pas que ce soit une mesure de rigueur pour vous, mais de simple décharge pour l'administration.

« On travaille de son mieux à vous procurer tous les adoucissements que votre état comporte. Ainsi, j'espère que vous n'en serez pas plus mal, et que ce déplacement assurera votre séjour auprès de vos amis. D'ailleurs, si l'emplacement ne peut vous contenir tous, il y a à parier qu'on vous disséminera en différents points. Il compte avoir ce soir des détails sur cette translation et me les donner demain ; mais alors cette lettre sera partie.

« Vous avez toutes mes réponses sur les lettres, les résolutions et le retour de l'ami. Je crois qu'il avait bien vu quand il ne voulait pas qu'on remuât cette affaire, et que vous devez être fort obligé au gouvernement qui

vous a tiré des griffes des enragés. Adieu, cher enfant...

[P.-S.] « Je reçois votre second 5 (24 janvier) : il me déchire le cœur. On ne m'avait pas dit que vous deviez être plus mal, et au contraire on m'avait fait espérer que vous seriez mieux. Celui qui m'avait donné et peut-être ménagé ces premières nouvelles vient dîner aujourd'hui avec moi. Je verrai s'il est mieux instruit, ou s'il voudra m'en dire davantage. Certainement les amis que vous avez ici vous serviront de leur mieux, et jugez si je les implorerai.

« Adieu, mon cher enfant ; je n'en peux plus. »

M. de Sémallé profita de ses entrées dans la citadelle pour organiser avec M. de Choiseul un plan d'évasion. On devait, grâce à la connivence du général de Tilly, faire gagner Aix-la-Chapelle à Choiseul, ainsi qu'à ses deux compagnons d'infortune. Tout était prêt ; le commandant de la citadelle avait promis de fermer les yeux, et la réussite paraissait certaine.

Malheureusement, pendant que Sémallé préparait dans le plus grand secret la fuite des prisonniers, MM. de Montmorency et de Vibraye, à l'insu de leur compagnon, organisaient de leur côté un plan d'évasion ; mais avec tant de légèreté et si peu de discrétion que le général Pille en fut informé ; il vint faire inopinément une visite à la citadelle et y surprit M. de Sémallé, qui dut rester caché pendant plus de quatre heures dans le couloir obscur par lequel on donnait à manger aux prisonniers. A la suite de cette visite le commandant de la citadelle fut changé. Tout était à recommencer.

Pendant ce temps, à Paris, Mme de Choiseul multi-

pliait les démarches en faveur de son neveu. Elle écrivait à Mme Tallien :

« Paris, 27 prairial an VII.

« On m'avait flattée, madame, que l'ordre était expédié et parti pour retirer les malheureux naufragés des casemates où ils périront infailliblement et très promptement si on les y laisse plus longtemps encore. J'avais espéré que ce secours était l'effet de votre bonté, de la justice et de l'humanité de la puissance. Je m'en suis informée ce matin à la police ; il n'en est rien et l'on me répond à la police que cette affaire ne la regarde pas. Qui regarde-t-elle donc, grand Dieu ! Ces malheureux sont-ils suspendus entre le ciel et la terre sans appartenir ni à l'un ni à l'autre, pour périr ensuite sous terre au fond de leurs casemates ?

« Je puis vous importuner, madame, vous êtes jeune et belle et j'espère heureuse. L'importunité envers le crédit et la puissance est le droit de l'innocent, de l'opprimé, du malheureux. Voilà mon excuse. Le droit du crédit et de la puissance est la bienfaisance, la justice et l'humanité.

« Je l'implore de vous, madame. Le directeur Barras rejetterait-il la confiance que j'ai osé fonder en lui ; elle porte cependant sur des motifs qui ne devraient pas lui déplaire. Dédaignerait-il quand il le peut, quand il le doit à sa propre gloire, de satisfaire à ce que je me plais à croire être le vœu de son cœur ? Laissera-t-il ces infortunés périr dans leurs souterrains et sous le féroce Pille, le pire de tous les fléaux ?

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Barras donna secrètement l'espoir à Mme de Choiseul que les prisonniers seraient bientôt remis en liberté.

Sur ces entrefaites survint un ordre de Paris enjoignant par humanité de transférer les prisonniers au château de Ham, où la prison était plus saine et où la surveillance était plus facile. Le général Pille profita du passage de la 22e demi-brigade qui revenait de Hollande pour envoyer ses prisonniers à Ham; le 20 novembre 1799 les malheureux partirent à pied, enchaînés deux à deux, et furent tout le long de la route en butte aux injures et aux mauvais traitements des soldats. Ceux-ci avaient ordre de tirer sur le premier qui s'écarterait du milieu du chemin. A Ham, on les mit au secret (1).

Après avoir été chassés de Lille, les enfants de M. de Choiseul s'étaient réfugiés à la campagne, à Hoüecourt, dans les Vosges, chez de braves gens que leur famille connaissait; on espérait qu'ils pourraient y vivre tranquilles, à l'abri des agitations.

La jeune fille adorait son père et souffrait cruellement d'en être séparée. Elle vivait dévorée d'inquiétudes et faisait mille projets pour tâcher de venir en aide au prisonnier. Bien qu'elle n'eût que quatorze ans, elle avait été

(1) Le chevalier de Montmorency, après le Restauration, fut nommé aide de camp du duc d'Orléans. Il dut, un jour de réception au Palais-Royal, présenter au prince le même général Pille dont nous venons de raconter les indignes procédés. Après avoir annoncé le général, M. de Montmorency ne put s'empêcher de se tourner vers le prince et de lui dire à voix basse : « Monseigneur, c'est lui qui nous a fait mettre les menottes ! »

mûrie par l'adversité et son esprit était au-dessus de son âge. Elle eut la touchante pensée d'écrire à Bonaparte pour tâcher de l'émouvoir en faveur de son malheureux père, et à l'insu de ceux qui l'entouraient elle adressa au Premier Consul la supplique suivante :

Au général Bonaparte, Premier Consul.

« CITOYEN GÉNÉRAL,

« Je suis bien embarrassée pour vous écrire, car je le fais sans consulter personne et sans savoir si vous voudrez bien m'écouter; mais je n'entends parler que de vous; on dit que vous êtes si grand, que vous réparez tous les maux, que vous faites des choses si surprenantes! que cela me donne la confiance de vous adresser mes larmes et ma prière. Si ma démarche vous paraît extraordinaire, n'attribuez cette indiscrétion qu'à ma jeunesse et à mon désespoir.

« Vous avez sûrement entendu parler des malheureux naufragés de Calais, jugés, acquittés plusieurs fois, ayant été au moment d'être renvoyés et toujours replongés, sans raison, dans une situation plus affreuse et plus misérable. Qu'ont-ils fait? puisqu'ils ont été jetés en France, malgré eux, puisqu'ils ne portaient point les armes contre leur pays! si vous daigniez lire leur défense, vous seriez convaincu de la justice de leur cause. Hélas! citoyen premier consul, mon père est parmi ces naufragés, il fut leur chef; il languit, il meurt en prison; on aurait pitié de ses souffrances, si on les connaissait bien. Depuis près de cinq ans il est en prison, tantôt avec les fous, avec les

malfaiteurs, transféré de cachot en cachot; depuis onze mois enfermé dans les casemates de la citadelle de Lille, il vient d'être conduit enchaîné dans celle de Ham, sans pouvoir expliquer ce surcroît de rigueur. Abandonné de tout le monde, au secret le plus rigoureux, on m'a arrachée de sa prison, où je vous demande à genoux de me faire rentrer, si je ne puis obtenir sa liberté entière.

« Prenez-moi pour gage de sa parole et de sa soumission à tout ce qu'on pourrait exiger de lui. Si on daignait m'enfermer à sa place, ce serait faire le bonheur de ma vie et on serait alors bien sûr de lui dans le lieu de sa déportation! Prenez pitié de ma douleur, accordez-moi cette grâce, vous effacerez par là les malheurs qui me font pleurer sans cesse; car j'ai perdu sur l'échafaud mes parents les plus chers; il ne me reste plus que mon père et mon jeune frère; prenez pitié de nous. Tous les jours nous vous bénirons; la reconnaissance éternelle de deux enfants si malheureux influera sur le bonheur de votre vie! Elle vous environnera toujours, parce que vous aurez sauvé leur père qui périssait sans vous. Vous êtes trop grand pour rejeter notre prière; soyez notre sauveur, et croyez que votre nom ne sera jamais prononcé devant nous sans qu'il soit béni du fond de nos cœurs.

« Stéphanie CHOISEUL. »

Hoüecourt (Vosges), 4 frimaire an VIII.

Cette lettre parvint au premier consul et il en fut vivement touché; elle contribua certainement aux mesures

bienveillantes que nous ne tarderons pas à lui voir prendre.

La situation de Choiseul et de ses compagnons était atroce, et ils n'avaient plus d'espoir qu'elle dût se modifier; sans relations aucune avec le monde extérieur, ils ne savaient comment faire connaître les mauvais traitements dont ils étaient l'objet.

Heureusement Choiseul avait caché dans son chapeau de l'encre de Chine, une plume et du papier; il en profita pour écrire à la duchesse de Choiseul et lui raconter ses infortunes. Après lui avoir fait la description des traitements odieux dont il était victime ainsi que ses compagnons, il ajoutait :

« Daignez, ma chère tante, invoquer la justice et les sentiments généreux du gouvernement et des ministres pour que leurs ordres et leurs intentions bienfaisantes ne soient pas illusoires et que la malveillance de quelques individus ne puisse plus les paralyser.

« Ma confiance est entière, car de quelque opinion que l'on soit, la gloire et les talents ont toujours inspiré une profonde estime aux âmes franches et généreuses; nous avons dû au Conseil des anciens le maintien de la loi qui est en notre faveur. Nous en devrons l'exécution à ce gouvernement qui fait l'espoir de la France, et dans cette route pénible que nous venons de parcourir, nous étions consolés et soutenus par les espérances que chacun nous donnait, non seulement dans les villes, mais aussi dans les plus pauvres villages. On nous disait : Vous serez bientôt libres; Bonaparte a ramené la justice et le bon-

heur en France; son nom est dans toutes les bouches et l'espérance dans tous les cœurs.

« Daignez, ma chère tante, donner de mes nouvelles à mes enfants. Cachez-leur une partie horrible des traitements que j'ai soufferts; il est affreux d'être privé de les voir, c'est un supplice de plus que l'on m'a fait éprouver. Nous ne sommes plus dans ces moments cruels qui m'ont ravi à jamais tout ce qui m'était si cher; faut-il donc que je sois encore privé de voir mes enfants et le peu de parents que l'échafaud n'a pas dévorés !

« Adieu, adieu, ma tante; acceptez l'hommage de mon respect, de ma tendresse, et de ma sensibilité la plus profonde.

« J'attache cette lettre à une pierre, afin de la lancer du haut de la tour lorsqu'on nous y fera monter, car je n'ai aucun moyen de vous la faire parvenir; puisse-t-elle tomber dans des mains généreuses! »

Il le fit ainsi qu'il le disait : la première fois qu'on le laissa monter à la tour, il jeta par-dessus les murs de la prison sa lettre attachée à une pierre; il y avait joint un petit billet ainsi conçu :

« Je prie la personne sensible qui trouvera cette lettre de vouloir bien la mettre à la poste; elle est confiée par le malheur à la discrétion et à l'humanité. »

Par le plus grand des hasards, le paquet fut trouvé par une femme généreuse; elle se conforma à la prière du prisonnier.

Quelques personnes étaient réunies le soir chez Mme de Choiseul : M. de Bougainville, M. Courtois, M. Fargues,

M. Chamorier lorsque la lettre arriva; la duchesse en donna lecture à haute voix; ce fut un cri d'indignation général. Plusieurs de ces messieurs étaient liés avec Mme Bonaparte; ils coururent chez elle : ils y trouvèrent Fouché, ministre de la police; peu après arriva Bonaparte. On lui remit une note que Mme de Choiseul avait rédigée à la hâte pour demander justice en faveur de son neveu et de ses compagnons (1).

Dès qu'il en eut pris connaissance, le général entra dans une violente colère, et il ordonna aussitôt aux commissaires du département de la Somme de faire une enquête sévère. A partir de ce jour la situation des prisonniers changea complètement et ils ne furent plus molestés inutilement.

Enfin le 18 brumaire un décret des consuls ordonnait que les détenus du château de Ham seraient déportés hors du territoire de la République.

Dès que le décret fut signé, le premier consul chargea M. Maret d'aller en prévenir Mme de Choiseul: il donna également des ordres pour que M. de Choiseul-Stainville fût mis immédiatement en liberté et traité avec de grands égards.

Touché de cette conduite généreuse, M. de Choiseul

(1) En marge se trouve écrit de la main de Mme Bonaparte :

« Cette note a été dictée par la ci-devant duchesse de Choiseul, femme aimée et respectée de tout ce qui la connaît et qui a supporté tous ses malheurs avec un courage sans exemple. Le représentant du peuple Chaudieu a été chargé par la citoyenne Bonaparte de la faire lire au citoyen ministre de la police générale, et de solliciter la justice qu'elle réclame pour son malheureux parent et ses infortunés camarades. »

pria sa tante de faire remettre au premier consul la lettre suivante :

« CITOYEN CONSUL,

« Si la justice fut pour vous un besoin, la reconnaissance est pour moi le plus doux des devoirs. Votre justice a pris le caractère du bienfait : le bonheur de ma liberté prochaine en a doublé. Acceptez l'hommage de la sensibilité la plus profonde.

« Quatre années de dangers, de cachots et d'horreurs ont été mon partage. Vous avez paru ; mes fers, ceux de mes compagnons d'infortune sont tombés.

« Votre âme noble, sensible et généreuse eût joui des bénédictions de tous ces malheureux, et de nos regrets unanimes de quitter une patrie qui se régénère en des mains si habiles. Ce n'est point avec un homme supérieur que l'on dissimule sa situation. Proscrit au 10 août 1792, je fus forcé de me soustraire aux massacres de septembre. Ma famille resta, elle n'existe plus. L'échafaud fut couvert de son sang, de celui de mon père.

« Naufragé sur les côtes de Calais, j'expie depuis quatre ans dans les prisons le malheur de n'avoir pu maîtriser les tempêtes.

« Mes deux enfants restés en France, chassés du toit paternel, spoliés de tout, sont dans la misère.

« Vous avez ordonné notre renvoi aux frontières, j'obéis. Mon respect pour les lois m'ordonne de m'y soumettre avant de vous présenter mes légitimes réclamations. Mais cette obéissance n'est point une renonciation à ma patrie.

Victime d'une grande injustice nationale, vous en serez le réparateur. Je vais quitter la France, mais tous mes vœux pour sa prospérité et pour sa gloire y restent. Je vous les offre, citoyen consul; j'emporte l'espoir de vous prouver mes droits à y revenir; je vais vivre dans l'exil, jusqu'à ce moment de justice et de bonheur; j'y jouirai de vos grandes destinées, et je proclamerai toujours la reconnaissance que j'ai vouée au bienfait et le respect qu'inspire un grand homme.

« CHOISEUL. »

Choiseul quitta Ham le 27 frimaire, et il vint aussitôt à Paris remercier sa tante de tout ce qu'elle avait fait pour obtenir sa mise en liberté. Il aurait bien voulu prolonger son séjour dans la capitale, mais Mme de Choiseul s'y refusa obstinément. Tout ce qu'il put obtenir d'elle, c'est qu'en quittant la France il passerait par Lille; il avait trouvé moyen, pendant les quelques mois où sa captivité avait été moins sévère, de nouer une intrigue avec une dame de la ville; elle lui avait même rendu de grands services, et il voulait à tout prix lui dire adieu.

Mme de Choiseul, dans deux lettres à M. de Semallé, fait à cette liaison de discrètes allusions. On voit par cette correspondance combien la pauvre femme était reconnaissante au jeune conspirateur de son inépuisable dévouement, combien, malgré ses malheurs et le poids des ans, elle avait conservé de bon sens, d'indulgence et d'aimable enjouement. Les années ont pu s'accumuler sur sa tête, nous la retrouvons à soixante-quatre ans telle que nous l'avons

connue à dix-huit, avec la même droiture d'esprit, la même philosophie souriante, la même bonté de cœur.

Elle écrit à M. de Semallé à Alençon :

« 8 nivôse an VIII (29 décembre 1799).

« Que j'ai été aise et affligée, monsieur, de recevoir de vos nouvelles, et de celles que j'ai reçues ! Je suis bien touchée que dans l'état de faiblesse où vous êtes encore vous ayez pensé à moi, et je reconnais votre bon cœur à l'occupation où vous êtes de vos amis.

« Votre cousin part demain pour sortir par la frontière d'Allemagne. Je ne sais par quel point. Il me mande qu'il fera l'impossible pour obtenir que l'on dirige sa route par Lille. Je ne le désire pas, à cause de la dame à qui vous avez écrit, qui n'en sera que plus malheureuse, à droit ou non. Vous avez donné une grande preuve de connaissance du cœur humain en pensant à elle avant tout.

« Le pauvre neveu me demande de vos nouvelles à cor et à cri ; il sera bien mécontent de celles que je lui donne. Il avait bien envie de venir ici, briller, dire et faire les plus belles choses du monde (il n'a pas votre bonne tête, votre cousin). J'ai sabré tout cela, en lui disant que je ne le souffrirais pas ici une minute de plus qu'il n'y serait retenu, et sagement, bonnement, il a acquiescé au congé qu'on lui a donné, sans demander de sursis, comme douze ou quinze de ses compagnons, et entre autres deux messieurs, en ont demandé et obtenu. Je suis charmée de cette conduite de sa part et que ces messieurs aient fait ce qui leur plaît, et surtout que tout cela soit séparé pour ne pas rester divisé.

« Je vous prie, monsieur, de vous souvenir qu'il m'importe beaucoup d'avoir de vos nouvelles, parce que vous m'avez inspiré l'intérêt le plus véritable, encore augmenté par les obligations. Travaillez de votre mieux à vous rétablir, et revenez-nous le plus tôt que vous pourrez.

« Quand vous ne serez plus mon très humble serviteur, je ne serai plus que votre vieille, qui vous aime bien. En attendant, j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

(P.-S.) « J'ai un fagot de lettres à vous et pour vous, que je vous rendrai et remettrai à votre retour. »

M. de Sémallé s'étant empressé de déférer au désir de la duchesse et lui ayant envoyé de ses nouvelles, elle lui écrit quelques jours après pour le remercier et le mettre au courant des faits et gestes de son neveu.

« 19 nivôse an VIII (9 janvier 1800).

« Je vous suis sensiblement obligée, monsieur, d'avoir songé à me donner de vos nouvelles, car j'étais véritablement en peine de vous, ne vous voyant point arriver, et je vois qu'en effet vous avez eu une rechute terrible depuis l'attention que vous aviez eue de me faire écrire. Je vous assure que le pays que vous habitez ne vous est sain à aucun égard, et si ma vieille amitié a quelque droit sur votre verte jeunesse, je vous demande en grâce de monter en voiture dès que vos forces vous le permettront pour venir tranquillement ici. Des lettres du cousin et de son amie vous y attendent chez moi; venez les y prendre et votre visite sera le prix du facteur.

« Je viens de tâcher de faire passer à mon neveu toutes les choses aimables que vous me dites pour lui, mais je crains bien qu'elles ne l'atteignent pas. Il a dû partir hier ou aujourd'hui de Bruxelles pour se rendre à la frontière, qu'il aura sûrement passée avant que ma lettre arrive à Lille. Il a voulu passer par cette ville, quoiqu'elle allonge son chemin, pour prendre ses effets qui y étaient restés et embrasser ses amis. Il y a séjourné quatre jours. On a eu toutes ces complaisances pour lui, et ce détour et ce séjour ne sont pas ce qui m'a plu davantage de sa route. Je crains qu'ils n'occasionnent après lui bien d'injustes malheurs. Je dis injustes, parce que je n'ai pas un mauvais esprit et une mauvaise langue comme vous. Quoi qu'il en soit, me voilà chargée de consolations dont je me passerais bien. Mais je ne manquerai jamais à la reconnaissance des services et des bontés.

« Les séparations entre les restants et les partants se sont faites à merveille. Elles ont été la fin d'un long drame un peu embrouillé, mais où tout s'est heureusement débrouillé par les plus tendres reconnaissances (1). Ainsi tout est bien au présent et au futur; ce qui n'empêche pas que la conduite de mon neveu ne soit fort approuvée.

« Voilà, monsieur, toutes les nouvelles de ville après lesquelles il ne reste plus à la vieille qu'à rappeler de toutes ses forces son bon jeune homme (2). »

M. de Choiseul arriva à Munster le 1er janvier 1800;

(1) Allusion aux difficultés soulevées entre M. de Choiseul et MM. de Montmorency et Vibraye à propos de leurs tentatives d'évasion.

(2) Souvenirs du comte de Semallé.

de là il se rendit à Dusseldorf, puis à Londres, où il s'installa définitivement en attendant que les événements lui permissent de rentrer enfin dans sa patrie. Le gouvernement anglais lui attribua un traitement annuel de vingt mille francs comme « juste dédommagement accordé par une grande nation à un homme qui n'avait si longtemps souffert que pour avoir fait naufrage sur un bâtiment frété par elle » (1).

(1) Quand M. de Choiseul-Stainville put revenir en France, son fils entra dans l'armée. Ce dernier mourut à Vienne, officier d'ordonnance de Napoléon. Sa sœur, Stéphanie, épousa le duc de Marmier.

CHAPITRE XXII

1801

Mort de la duchesse de Choiseul

Les dernières années de Mme de Choiseul devaient être attristées par des publications qui appréciaient assez sévèrement le rôle politique joué par son mari. En 1797 parurent à Londres les *Mémoires sur la Révolution française,* par le marquis de Bouillé; le duc de Choiseul y était quelque peu malmené. La duchesse, dès qu'elle connut cet ouvrage, fut indignée, et elle chargea son neveu d'aller voir M. de Bouillé en son nom et de lui demander justice.

Bouillé se borna à répondre « qu'il serait désolé d'avoir affligé la duchesse, dont plus que personne il respectait et honorait les vertus, mais que Choiseul, homme public, avait le droit d'être jugé par le public », et il se refusa à toute rétractation.

« Je suis étonnée, écrit la duchesse, que M. de Bouillé croie effacer par la petite politesse qu'il m'adresse l'insulte que j'ai reçue de lui en cette mémoire honorable et chérie... Je ne puis trop m'étonner que M. de Bouillé prétende n'avoir pas attaqué le personnel de M. de Choiseul lorsqu'il l'accuse d'avoir été léger, imprudent, intrigant, corrupteur de tous les ordres de l'État, d'avoir achevé de cor-

rompre la cour, d'avoir enfin renversé le système politique et moral. » (20 septembre 1800.) Et elle persistait à demander que l'auteur publiât une réfutation; elle ne put l'obtenir.

L'ouvrage de M. Bertrand de Molleville, publié à la même époque, lui fut également bien douloureux. Dès qu'elle en eut connaissance, elle écrivit à son neveu sous le coup de son indignation :

« Quel moment pour nous attaquer, quel moment pour l'insulter ! — Que lui a fait M. de Choiseul ? Que lui a fait Mme de Gramont, qu'il ne connaissait pas? Que lui ai-je fait moi-même? » Et elle ajoute mélancoliquement : « Mais il est vrai que rien n'a dû l'avertir que je sois. Une honnête femme écarte l'attention comme un grand homme l'attire. »

Elle charge son neveu de protester énergiquement auprès de l'auteur.

« Faites-lui entendre mes cris, mon cher neveu, puisqu'il me déchire... Comment s'est-il rendu la trompette de la calomnie?... Comment un homme sensé, s'il est honnête homme, croit-il légèrement ce qui attaque l'honneur? Et comment se permet-il de dire, d'écrire, d'imprimer ce qui attaque l'honneur, sans avoir vérifié si ce qu'il dit, ce qu'il écrit, ce qu'il imprime est vrai. C'est au moins une grande légèreté pour un homme qui aspire à la considération. N'y aura-t-il donc que les sots et les fripons qui aient leur aune pour y mesurer tout le monde, et le galant homme, l'homme d'honneur, n'aura-t-il pas sa toise pour l'appliquer à son semblable? Comment se permet-il contre

M. de Choiseul une allégation déshonorante? C'est une cruelle légèreté d'attacher une imputation infâme à la mémoire d'un homme plus honorablement célèbre encore par ses vertus que par la gloire de son ministère; c'est une cruelle légèreté de souiller les cendres respectables, c'est une cruelle légèreté d'insulter toute une famille dans la personne de son chef, c'est une cruelle légèreté d'assassiner une veuve sur la tombe de son mari. »

M. Bertrand avait fait allusion au prêt de quatre millions consenti par Louis XVI au duc de Choiseul en 1784, et il en avait parlé en termes qui avaient percé le cœur de Mme de Choiseul :

« M. Bertrand ose avancer que sans ce prêt M. de Choiseul aurait été... ma plume se refuse à tracer ce mot infâme qui coule si facilement de celle de M. Bertrand; mais il est heureusement avéré que, sans la Révolution, sa succession serait entièrement liquidée; et plus heureusement encore prouvé que, malgré la Révolution, elle le sera également, quoique plus tard, à moins cependant de forces majeures qu'on ne peut ni prévoir ni empêcher. »

Avec une abnégation vraiment attendrissante, elle se sacrifie une fois de plus pour celui auquel elle a consacré sa vie. Elle n'hésite pas à le disculper et à faire retomber sur elle toute la faute si les dettes ne sont pas acquittées :

« Sera-ce lui qui sera le coupable? S'il y a tort, c'est sur sa veuve, qui n'a pas su mieux faire, qu'il doit retomber; s'il y a honte, c'est à son front à en rougir; mais lui, lui! ses yeux se sont fermés au sein de l'honneur! »

Quelle touchante affection! quelle admirable tendresse!

Après quinze ans, avoir conservé des sentiments si vifs, si profonds, vivre uniquement pour l'homme que l'on a aimé, n'avoir d'autre culte que son souvenir, d'autre adoration que sa mémoire !

On peut deviner ce qu'était la vie à Paris à cette terrible époque pour ceux qui avaient appartenu à l'ancienne société. Même lorsqu'on n'eut plus à craindre pour son existence, on se trouvait vivre forcément dans un isolement complet : combien rares étaient ceux qui avaient survécu ! Si l'on sortait pour se promener, à chaque pas de douloureux souvenirs vous étreignaient le cœur et vous serraient la gorge. Tous les hôtels des gens que l'on avait connus étaient vides. Pas un qui ne vous rappelât la mort affreuse de parents, d'amis que l'on avait aimés. L'on ne savait où diriger ses pas, où se réfugier pour fuir ce passé sanglant qui vous poursuivait, qui vous hantait comme un cauchemar. L'on regagnait à la hâte sa demeure le cœur glacé, bouleversé, regardant comme un bonheur de se retrouver dans son logis, quelque misérable qu'il fût, mais au moins à l'abri des souvenirs.

Aussi Mme de Choiseul avait-elle pris l'habitude de ne presque plus quitter son humble logis. Tant que son beau-frère de Gontaut avait vécu, elle allait encore de temps en temps rendre visite au pauvre vieillard aveugle ; mais lorsqu'il eut succombé elle renonça complètement à des sorties qui ne faisaient que renouveler ses douleurs et qui étaient sans objet puisqu'elle ne connaissait plus personne.

Elle avait vu disparaître tous ses parents, tous ses amis,

tous ceux qu'elle avait chéris. Peu à peu le vide s'était fait autour d'elle, et elle était restée seule, sans appui, sans consolation, n'ayant d'autres relations que quelques personnes de la plus modeste extraction qu'avaient attirées l'éclat de son nom et de ses vertus. Mais c'était une femme de trop haute valeur pour ne pas se redresser devant les épreuves et pour ne pas grandir à mesure que l'adversité la frappait plus durement. Elle n'avait perdu ni sa bonne grâce ni son esprit, et les rares personnes qui l'ont approchée ont pu en témoigner.

Un parent du marquis de Castellane, le chevalier de Cadolle, vint la voir en 1799. Elle lui fit l'accueil le plus gracieux :

« Elle unissait, dit-il, à la noblesse des manières, beaucoup de prévenances et d'indulgence : sa conversation toujours agréable était parsemée de nouvelles et d'anecdotes sur le temps qu'elle avait traversé en y jouant un si grand rôle. »

Mme de Choiseul ne vivait pas seulement dans l'isolement, elle vivait dans le dénuement le plus complet.

Malgré son extrême détresse, elle se refusa toujours à solliciter du gouvernement des secours qui lui auraient été certainement accordés, et elle vivait avec une dignité qui inspirait à tous un profond respect pour ses vertus. Des gens même qu'elle ne connaissait pas ne pouvaient s'empêcher d'être touchés d'une si noble existence. Nous avons retrouvé dans un dossier poudreux des Archives une étrange requête adressée par un inconnu au premier consul. Nous la citons comme un exemple de la

vénération dont on entourait celle qui avait été la duchesse de Choiseul et qui n'était plus que la citoyenne Crozat.

« *Au citoyen Bonaparte,*
Premier Consul de la République française.

« CITOYEN,

« J'apprends avec douleur l'état de détresse de la citoyenne Crozat, ci-devant Mme de Choiseul. Je me fais un devoir de vous offrir un nouveau droit à l'estime publique en vous présentant l'occasion d'un acte de générosité; ainsi jadis M. Lebrun recommandait la nièce de Corneille à Voltaire.

« Je n'ai reçu aucun service et n'ai pas l'honneur d'être connu de Mme de Choiseul, mais j'en ai si souvent entendu faire l'éloge que je ne puis m'empêcher de vous rapporter ce que j'en ai appris.

« Elle fut bonne, affable, bienfaisante; elle se retira, à la mort de son époux, dans un couvent et consacra sa dot de plusieurs cent mille francs de revenu au payement des dettes de M. de Choiseul...

« On n'a pu m'indiquer sa demeure autrement que dans le faubourg Germain.

« Je me croirais assez heureux d'avoir pu adoucir par votre intermission le sort d'une personne qui a tant de titres au respect et à la considération : je vais rechercher sa vie et m'unirai à des plumes plus éloquentes pour sortir ses vertus de l'obscurité où le sort et le malheur l'ont réduite.

« Ma confiance dans votre grandeur d'âme permet un libre cours à mon penchant naturel à obliger. J'ai l'honneur d'être avec respect et la considération la plus sincère... »

« François. »

Rue Quincampoix.

La mort allait rendre tout secours superflu.

Mme de Choiseul eut une dernière consolation. Non contente d'avoir obtenu la mise en liberté de son neveu, elle faisait les plus actives démarches pour obtenir sa radiation de la liste des émigrés et sa rentrée en France. Elle fut secondée par beaucoup de personnes influentes; enfin elle s'adressa directement au premier consul : la réponse fut immédiate; elle reçut dans la nuit du 21 vendémiaire la lettre suivante du général Bonaparte, qui lui annonçait cette radiation tant désirée :

« A la Malmaison, le 21 vendémiaire an X.

« Je me souviens parfaitement, madame, de la touchante protestation que votre neveu m'envoya de Douai, il y a près de deux ans. Dès lors je me promis de lui faire connaître un jour qu'elle m'avait frappé. Je suis fort aise que vous m'en ayez fait ressouvenir, et mis à même de faire quelque chose qui vous soit agréable.

« Bonaparte. »

Mme de Choiseul se hâta d'instruire son neveu de l'heureux résultat de ses démarches; elle le suppliait de

venir sans perdre une minute s'il voulait la revoir encore. M. de Choiseul accourut; il arriva juste à temps pour assister aux derniers moments de sa tante. Sans lui, elle n'aurait pas eu un parent pour l'assister à son heure dernière, pas une main amie pour lui fermer les yeux.

Mme de Choiseul, abreuvée de souffrances, de chagrins et de privations, s'éteignit le 3 décembre 1801 (24 frimaire an X), en remerciant la Providence de mettre un terme à une vie qui lui était à charge.

« Le jour de sa mort fut comme tous les jours de sa vie, écrit M. de Choiseul; elle conserva jusqu'à son dernier moment ce courage, cette force de raison, cette noble expression de ses pensées, cette clarté et cette supériorité d'esprit, ce caractère élevé, qui dès sa jeunesse l'ont fait considérer comme l'honneur de son sexe et la gloire de sa famille (1). »

Avant de mourir, elle remit à son neveu une lettre pour le premier consul : elle le remerciait d'avoir permis que M. de Choiseul vînt lui fermer les yeux.

Ainsi mourut, dans le misérable logis où elle s'était réfugiée, celle qui avait été si admirée, si adulée, si enviée, celle qui avait inspiré tant de respectueux attachements, celle qui avait joui à profusion de tous les biens que peuvent donner la richesse et le pouvoir.

En suivant presque jour par jour cette noble femme

(1) M. de Choiseul-Stainville, reconnaissant des bontés dont Mme de Choiseul l'avait comblé, a écrit : « Les soins, les bontés de cette femme pour moi sont impossibles à décrire; et l'honneur de ma vie est d'avoir été protégé, dirigé, aimé comme un fils par elle. »

pendant les différentes phases de son existence, nos lecteurs ont pu voir que ses sentiments furent toujours purs, droits et élevés, et qu'au milieu de circonstances bien diverses elle ne cessa de donner l'exemple de toutes les vertus, sans une faute, sans une erreur, sans une défaillance. L'heureuse fortune n'avait pas eu le don de la griser; la fortune adverse ne put l'abattre. Son admirable caractère, appuyé sur une philosophie saine et virile, ne se démentit jamais, et elle sut toujours se montrer supérieure aux événements. Nous croyons pouvoir dire sans exagération que sa vie est un exemple et un grand enseignement.

Pour nous, elle reste le type le plus séduisant de ces femmes du dix-huitième siècle, qui en a produit de si délicieuses; mais elle a possédé ce qui a manqué à la plupart d'entre elles, le charme de l'honnêteté et d'une vie irréprochable.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

24 DÉCEMBRE 1770-MARS 1771

Le duc de Choiseul est exilé. — Son départ pour Chanteloup. — Enthousiasme populaire. — Arrivée à Chanteloup de Mme de Gramont, de Barthélemy, de Lauzun, etc. — La vie des exilés. — Rigueur de la saison. — Témoignages d'attachement de Boyer de Fonscolombe, de Hennin, etc. — Mme de Choiseul et le baron de Gleichen.......................... 1

CHAPITRE II

1771

La cour après l'exil du duc de Choiseul. — Le chancelier Maupeou. — Dissolution du parlement. — Le parlement Maupeou. — Douleur de Voltaire en apprenant la disgrâce du duc. — Épître à Caramouftée. — Éloges décernés au chancelier. — Brouille avec les Choiseul. — La girouette de Chanteloup... 37

CHAPITRE III

1771

La vie à Chanteloup. — Affluence des visiteurs. — Le prince et la princesse de Beauvau. — Mépris de Mme de Choiseul pour Mme de Mirepoix. — Querelle avec Mme du Deffand au sujet de Mme d'Aiguillon. — Mme du Deffand veut aller à Chanteloup, son projet échoue. — Tristesse de la marquise........ 77

CHAPITRE IV

Le château de Chanteloup. — Les constructions nouvelles. — Le rez-de-chaussée, l'antichambre, la galerie, le salon, la salle de billard, la salle à manger, le cabinet du duc, la bibliothèque de la duchesse, les archives. — Le premier étage : les chambres des invités. — Les offices, les cuisines, la sellerie. — La chapelle. — Le pavillon des bains. — Les caves. — Les jardins, le parc, le jardin potager. — Les étables.................. 108

CHAPITRE V

1771

Affluence des visiteurs à Chanteloup. — Chagrins de la duchesse. — Sa liaison avec Mme de Brionne. — *La princesse enchantée.* — Visite de la maréchale de Luxembourg. — Voyage de l'abbé à Paris. — Séjour du prince de Beauffremont à Chanteloup. — Effondrement d'une construction nouvelle.................. 124

CHAPITRE VI

1771

OCTOBRE-DÉCEMBRE

Le roi veut enlever les Suisses à Choiseul. — M. du Châtelet part pour Paris. — Négociations avec le duc d'Aiguillon. — Visite à Mme du Barry. — Choiseul donne sa démission. — Noblesse de sa conduite. — Désintéressement de Mme de Choiseul. — Barthélemy perd sa place de secrétaire général des Suisses.. 148

CHAPITRE VII

1772

JANVIER-JUIN

Le duc vend sa galerie de tableaux et la duchesse ses diamants. — Ils font de grandes réformes. — L'affluence continue à Chanteloup. — Visite du duc de Gontaut. — Visite de Mme du

Deffand. — Elle fait un séjour délicieux. — Brouille avec Walpole 177

CHAPITRE VIII

1772

JUILLET-DÉCEMBRE

La vie à Chanteloup. — Les conversations le soir dans le grand salon. — L'esprit du duc. — Les chasses de Chanteloup. — Arrivée des vaches suisses. — L'abbé se casse la clavicule. — Affection des serviteurs de Chanteloup pour leurs maîtres........ 208

CHAPITRE IX

1773

JANVIER-JUIN

Affluence des visiteurs à Chanteloup. — Visite du baron de Gleichen. — L'abbé a la fièvre tierce. — Indisposition de Mme de Choiseul 235

CHAPITRE X

1773

JUILLET-DÉCEMBRE

La comédie à Chanteloup. — Accident de Choiseul. — L'abbé change d'appartement. — Tristesse de Mme du Deffand. — Mort de M. de Chauvelin. — Maladie de Mme de Gramont. — Épidémie à Chanteloup. — Mort de Phonège, le musicien de Mme de Choiseul. — Son frère Louis le remplace. — Affection de la duchesse pour cet enfant........ 253

CHAPITRE XI

1774

JANVIER-MARS

Le jour de l'An. — Départ du petit Louis. — Amitié de la duchesse pour Mme de Coigny. — Séjour de Mme de Gramont à Paris. — Sa correspondance avec son frère........ 271

CHAPITRE XII

1774

AVRIL-DÉCEMBRE

Voyage de l'abbé à Paris. — Étrange prédiction de Mme du Deffand. — La maladie du roi. — Sa mort. — Visite du comte d'Artois à Chanteloup. — Choiseul est autorisé à venir faire sa cour. — Renvoi du duc d'Aiguillon, du chancelier Maupeou et de l'abbé Terray. — Les Choiseul se disposent à rentrer à Paris. — Mme du Deffand prépare un grand souper. — Elle demande à Voltaire des vers de circonstance. — Joie du retour. 293

CHAPITRE XIII

1775

Espérances des partisans de Choiseul. — Installation du duc à Paris. — Ses réceptions. — Départ pour Chanteloup. — Le sacre. — Audience de la reine. — Déception de Choiseul. — Retour à Chanteloup. — Caraccioli. — Mort de Mme de Coigny. — Retour des Choiseul dans la capitale............ 320

CHAPITRE XIV

1776-1777

Mme du Deffand a perdu peu à peu tous ses amis : son isolement, sa tristesse. — Goût de la société pour la campagne. — La Pagode de Chanteloup. — Intrigues à la cour. — Joseph II à Paris. — Son hostilité contre Choiseul. — Il ne va pas à Chanteloup... 341

CHAPITRE XV

1778

Voltaire à Paris. — Sa mort. — Ennuis de Mme du Deffand. — L'automne à Chanteloup. — Visite de Boyer de Fonscolombe. — On met sa montre en loterie. — Mort de Mme du Deffand. 365

CHAPITRE XVI

1781-1785

Disgrâce de M. Necker. — Embarras financiers des Choiseul. —

Mort du duc. — Mme de Choiseul quitte le monde et se retire dans un couvent.. 384

CHAPITRE XVII

1786-1789

Vie de Mme de Choiseul au couvent des Récollettes. — Vente de Chanteloup. — L'abbé Barthélemy est reçu à l'Académie française. — Soirée chez le prince de Beauvau. — Prédictions de Cazotte.. 404

CHAPITRE XVIII

1789-1792

Correspondance de Mme de Choiseul avec Boyer de Fonscolombe. 423

CHAPITRE XIX

1793-1794

Arrestation de l'abbé Barthélemy. — Il est remis en liberté. — Arrestation de Mme de Choiseul. — Arrestation de Mme de Gramont et de Mme du Châtelet. — Leur séjour chez le docteur Belhomme. — Leur mort. — Mort de Mme Josèphe de Monaco. — Mme de Choiseul est mise en liberté........ 441

CHAPITRE XX

1794-1798

Mort de l'abbé Barthélemy. — Mort de Boyer de Fonscolombe. 463

CHAPITRE XXI

Tristes aventures du comte de Choiseul-Stainville. — *Les naufragés de Calais*.. 490

CHAPITRE XXII

1801

Mort de la duchesse de Choiseul............................ 514

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 3720.

A LA MÊME LIBRAIRIE

Le Duc et la duchesse de Choiseul. *Leur vie intime, leurs amis et leur temps,* par Gaston MAUGRAS. 3e édition. Un volume in-8° avec des gravures hors texte et un portrait en héliogravure. Prix . . . . 7 fr. 50

La Fin d'une société. — **Le Duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV.** 9e édition. Un volume in-8° avec portrait . . . . 7 fr. 50
(Couronné par l'Académie française, prix Guizot)

La Fin d'une société. — **Le Duc de Lauzun et la cour de Marie-Antoinette,** par Gaston MAUGRAS. 6e édition. Un volume in-8°. . . . . 7 fr. 50
(Couronné par l'Académie française, prix Guizot)

Choiseul et Voltaire, d'après les lettres inédites du duc de Choiseul à Voltaire, par Pierre CALMETTES. Un volume in-16. Prix . . . . 3 fr. 50

Correspondance complète de madame la marquise du Deffand avec sa famille et ses amis (1739-1780). *Le président Hénault, Montesquieu, d'Alembert, Voltaire, H. Walpole.* Publiée par DE LESCURE. Ouvrage orné d'autographes et des portraits en taille-douce de Mme du Deffand et de Walpole. Deux volumes in-8° . . . . 16 fr.

Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère avec le comte de Broglie, Tercier, etc., publiée par BOUTARIC. Deux volumes in-8°. . . . . . . 16 fr.

Le Chevalier de Vergennes. *Son ambassade à Constantinople,* par Louis BONNEVILLE DE MARSANGY. Deux volumes in-8°. Prix . . . . 15 fr.
(Mention honorable de l'Académie française)

Le Comte de Vergennes. *Son ambassade en Suède* (1771-1774), par Louis BONNEVILLE DE MARSANGY. In-8° avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

Un Diplomate français à la cour de Catherine II (1775-1780). *Journal intime du chevalier de Corberon,* chargé d'affaires de France en Russie. Publié d'après le manuscrit original, avec une introduction et des notes, par L.-H LABANDE. Deux volumes in-8° avec un portrait en héliogravure. . . . . 15 fr.

Le Roi Stanislas et Marie Leczinska, par la marquise DES RÉAULX. Un volume in-8° avec quatre portraits et fac-similé. Prix . . . . 7 fr. 50

Mémoires et lettres de François-Joachim de Pierre, cardinal de Bernis (1715-1758). Deux volumes in-8° cavalier avec portrait et fac-similé d'autographe. . . . . . . 15 fr.

Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de madame Geoffrin (1764-1777), publiée par le comte DE MOUY. Un volume in-8° avec un portrait à l'eau-forte et deux fac-similés. . . . . 8 fr.

La Beaumelle et Saint-Cyr, d'après des correspondances inédites et des documents nouveaux, par A. TAPHANEL. Un volume in 8° . . . . 7 fr. 50
(Couronné par l'Académie française, prix Thérouanne)

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 3720.

